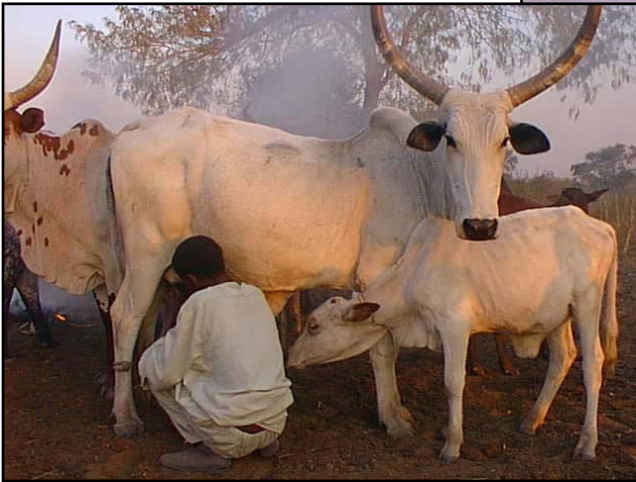




# ELEVAGE ET PAUVRETE





# **ELEVAGE ET PAUVRETE**

**Actes de l'atelier CIRAD**

**Montpellier, les 11 et 12 septembre 2003**

**Guillaume DUTEURTRE et Bernard FAYE**  
**Editeurs Scientifiques**

# Table des matières

## *Introduction*

- Synthèse de l'atelier (p. 5)
- RIBIER V. et GRAWITZ C. : Le thème de la pauvreté dans les travaux du Cirad : Une parole novatrice dans le débats ? (p. 8)
- DUTEURTRE G. et al. : Elevage et dynamique de la pauvreté : l'approche micro-économique (p. 20)
- KAMIL H. : Pauvreté et élevage dans la steppe nord-africaine (p. 30)

## *Stratégies d'éleveurs et pauvreté*

- ARDITI C. : La paupérisation des peuls de RCA (p. 42)
- LE MASSON A. : Produire et bien vendre le bétail : survie des pasteurs africains et dynamique des troupeaux (p. 50)
- FAYE B. : Pauvreté et solidarités chez les peuples pastoraux (p. 57)
- VALL E. et al. : Seuils de pauvreté et projets d'équipement agricole : Une étude de cas sur 4 exploitations cotonnières du Nord-Cameroun. (p. 68)
- TACHER G. : Note sur le risque et la pauvreté chez les éleveurs (p. 80)
- ALARY V. : L'élevage dans la gestion des risques par les producteurs du Nord de l'Inde (p87)

## *Echanges économiques et pauvreté*

- RENARD J.F. : Filières de commercialisation et pauvreté : le cas des produits animaux au Burkina Faso (p. 100)
- DUTEURTRE G. : Lait des pauvres, lait des riches : l'impact des politiques de libéralisation sur l'accès aux marchés des éleveurs pauvres en Afrique (p. 108)
- ARDITI C. : Les conséquences de la paupérisation des éleveurs Peuls sur l'organisation des réseaux de commercialisation du bétail et de la viande en RCA (p. 111)
- BOUCHER F. et al. : Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : les Systèmes Agroalimentaires Localisés contribuent-ils au renforcement des « capacités » (p. 119)

## *Environnement et pauvreté*

- DUTILLY-DIANE C. et al. : Coopération pour la gestion des ressources naturelles : Impact sur le niveau, la diversification et l'inégalité des revenus au Sahel (p. 138)
- CLANET J.C. : Des éleveurs pauvres globalement mais riches localement (p. 153)
- KAMIL H. : Elevage, environnement et paix au nord du Mali (p. 172)
- TOURRAND J.F. et al. : L'élevage bovin dans la réduction de la pauvreté de l'agriculture familiale en Amazonie brésilienne (p. 181)
- BOURGEOT A. : Pauvres, protection et dynamiques pastorales au Sahel (p. 189)

# **Introduction**

# Synthèse générale

## Contexte

La lutte contre la pauvreté donne lieu à des interprétations diverses, parfois contradictoires. Plusieurs définitions se confrontent, qui évaluent différemment l'importance relative des revenus monétaires, de la sécurité alimentaire, de l'accès aux services ou des réseaux de solidarité sociaux dans les processus d'appauvrissement. Le rôle de l'agriculture et de l'élevage dans les stratégies de réduction de la pauvreté est aussi diversement évalué. Enfin, on connaît assez mal certaines réalités du terrain, surtout dans les zones isolées où vivent les pasteurs et les agropasteurs du Sud. Qui sont les pauvres ? Où vivent-ils ? Quels sont les dynamiques d'appauvrissement ? Par quels moyens certains sortent-ils de la pauvreté ?

Pour aborder ces questions, une quarantaine de chercheurs se sont retrouvés les 11 et 12 septembre 2003 à Montpellier dans le cadre d'un atelier intitulé « élevage et pauvreté ». Ces chercheurs étaient originaires du CIRAD de l'IEDES, de l'Université de Reims, de l'Université Paris X, du GRET, de VSF, de l'Institut de l'élevage, ou de la FAO.

Au total, 28 communications ont été présentées et discutées. Elles ont porté sur des réflexions méthodologiques ou sur des études de cas en Afrique sub-saharienne, en Afrique du Nord, en Inde et en Amérique Latine. Elles se sont organisées autour des thèmes suivants :

- Définition du concept de pauvreté et des approches utilisées pour l'appréhender
- Stratégies d'éleveurs et la pauvreté
- Echanges économiques et pauvreté
- Environnement et pauvreté

## Richesse de la pluridisciplinarité

La richesse des communications et des débats a montré l'intérêt que représente le thème de la pauvreté pour notre communauté scientifique. Les interventions ont souligné l'apport fondamental des échanges pluridisciplinaires entre économie, sciences humaines et sciences techniques. Cette valeur ajoutée de la pluridisciplinarité s'exprime de plusieurs manières : d'une part, les apports des sciences techniques permettent de fonder les réflexions en sciencesiales ; on le voit notamment dans les interventions qui ont porté sur les systèmes de production, sur le risque dans les filières ou pour la gestion des ressources ; d'autre part, l'apport des sciences sociales permet aux chercheurs en sciences techniques d'élaborer un discours ouvert sur des problématiques économiques ou sociales. Dans ce contexte, les frontières entre disciplines apparaissent parfois un peu floues. Mais en même temps, les échanges méthodologiques permettent d'enrichir les outils de recherche et le discours gagne en pertinence pour répondre aux questions de terrain.

Volontairement ouvert, l'atelier n'a pas fédéré les chercheurs autour d'une seule question de recherche. Comme mentionné dans le projet initial, il s'agissait plutôt de présenter différents « regards sur la pauvreté ». Pourtant, il semble que les débats aient permis de faire émerger un consensus sur la notion de pauvreté, et sur les recherches nécessaires pour contribuer à comprendre les mécanismes de paupérisation et de sortie de pauvreté, notamment dans le secteur de l'élevage.

## Consensus sur la notion de pauvreté

La première demi-journée a apporté des clés de compréhension du concept de pauvreté. Les intervenants ont souligné que la pauvreté était une représentation de la réalité, et que cette image était historiquement, culturellement et socialement marquée (*la pauvreté n'a pas de mesure fixe*). La pauvreté apparaît de plus comme un concept multidimensionnel. Ainsi, le seuil de revenu fixé à 1 ou 2 \$ par jour constitue un indicateur partiel et en tout cas insuffisant pour rendre compte de la complexité des situations, notamment dans le secteur de l'élevage.

Pour aborder cette complexité, plusieurs outils et théories ont été passés en revue. La littérature sur les « rural livelihoods » qui s'intéresse aux libertés d'accès (*capabilities*) paraît pertinente, tout comme le sont des approches en sciences sociales. Elles permettraient en tout cas de compléter les approches en terme de micro-économie, de systèmes d'élevage ou de méso-économie.

La pauvreté apparaît en effet comme un phénomène social (*le pauvre est l'étranger dans son propre pays*) et même politique (*la pauvreté est une privation de droits ; la pauvreté est une situation d'insécurité ; le pauvre, c'est celui qui n'a pas la possibilité d'influer sur son futur*).

Dans cette perspective, les travaux du Cirad sur la pauvreté paraissent apporter un éclairage intéressant (*une parole novatrice ?*) par la diversité des secteurs touchés, par la diversité des approches mises en œuvre, et malgré leurs limites parfois normatives (*regarder ma filière comme elle permet de lutter contre la pauvreté*). Le secteur de l'élevage n'est qu'un exemple parmi d'autres de cette position originale.

## Les débats en économie sur la pauvreté

Cependant, il faut constater que les travaux des ciradiens restent relativement en marge des débats internationaux sur la pauvreté. La question a donc été posée de savoir comment mieux s'affirmer dans ce débat (qui reste d'ailleurs un débat d'économistes). La publication d'articles en anglais, construits sur des approches plus quantifiées semble une voie à privilégier.

Mais les débats des économistes (et des bailleurs de fonds) sur la pauvreté ne doivent pas occulter ce qui constitue un des enseignements principaux de ce séminaire : le « regard sur la pauvreté » constitue une démarche permettant aux chercheurs de plusieurs disciplines de revisiter leurs terrains, de questionner leurs outils, et de réorienter leurs recherches.

## Le détour par la pauvreté

Ainsi, les contributions de cet atelier pourraient être rassemblées autour du titre suivant : *Stratégies d'éleveurs et organisations sociales face aux risques et aux dynamiques de paupérisation dans les pays du Sud*

En effet, la pauvreté ne constitue pas l'objet principal de recherche pour la plupart des participants à l'atelier : ceux-ci sont plutôt engagés dans des travaux sur les stratégies d'éleveurs (systèmes d'activités et pratiques, pastoralisme, stratégies face aux risques, etc.) et sur les organisations sociales au sens large (réseaux de solidarité sociaux, relations commerciales, règles et modes de régulation des marchés, efficacité des institutions marchandes, systèmes de santé, systèmes de subventions et négociations internationales, systèmes agro-alimentaires localisés, mais aussi règles foncières, comités de gestion, lignages et chefferies, projets, etc.)

L'analyse plus détaillée des papiers présentés à l'atelier permettra de préciser ce discours en soulignant les principaux risques encourus par les éleveurs, les dynamiques de paupérisation et d'enrichissement en cours, les stratégies mises en œuvre et les organisations sociales influant sur ces dynamiques. Cette synthèse permettra aussi de souligner les orientations de recherche proposées par les contributeurs et d'insuffler éventuellement des orientations stratégiques pour le Cirad (travail sur les races locales, les produits locaux, etc.).

## **Questions sur l'Etat**

D'ores et déjà, il semble qu'émerge l'idée selon laquelle il est important de mieux connaître les réalités que recouvre le concept abstrait de l'Etat et de réinterpréter son rôle dans les dynamiques de développement. Cette avancée permettrait de mieux évaluer les moyens d'infléchir les stratégies d'éleveurs et de mobiliser les organisations sociales vers un dynamique de sortie de pauvreté.

## **Perspectives de valorisation**

Pour conclure, les organisateurs de l'atelier se proposent de rédiger une synthèse des débats qui pourrait fournir une introduction et une conclusion à un ouvrage collectif intitulé : « **Regards sur la pauvreté** » et qui porterait en sous-titre « Stratégies d'éleveurs et organisations sociales face aux risques et aux dynamiques de paupérisation dans les pays du Sud ». Pour cela, les participants seront sollicités pour améliorer la qualité des différents documents et il sera fait appel à certains pour jouer le rôle de relecteur.

Enfin, il a été suggéré que le CIRAD soit porteur d'un projet plus large d'expertise commune permettant de présenter plusieurs approches de la pauvreté (*mapping poverty, livelihood, seuils de pauvreté, approche historique, trajectoires, capabilities, etc.*) permettant de valoriser la richesse des terrains et des partenariats de notre institut dans un ouvrage collectif.

Montpellier, le 12 septembre 2003

# **Le thème de la pauvreté dans les travaux du CIRAD**

## **Une parole novatrice dans les débats ?**

**Charlotte GRAWITZ, Vincent RIBIER**

CIRAD-Amis-Ecopol

La lutte contre la pauvreté et les inégalités (LCPI) est un thème fondamental dans le débat international actuel. Lancé dans les années 80 par le PNUD et l'ONICEP, repris par la Banque Mondiale en 1990 qui consacrait son *Rapport sur le développement dans le monde* à la pauvreté, le sujet est devenu incontournable dans l'agenda des bailleurs de fonds et, par voie de conséquence, dans les déclarations de politique économique de la grande majorité des pays en développement. Toutefois, si tout le monde parle de réduction de la pauvreté, force est de constater que les approches pour aborder le thème sont nombreuses, qu'aucun consensus clair n'est apparu au niveau du débat international et que peu de choses ont jusqu'à présent changé en matière d'orientation des politiques économiques.

- Du côté des bailleurs, les analyses théoriques et méthodologiques de lutte contre la pauvreté conduites par les équipes économiques de la Banque Mondiale, du FMI ou de l'OMC confirment les orientations de politique économique mise en avant par le passé : priorité à la croissance et à l'ouverture commerciale, comme stratégie centrale de réduction contre la pauvreté
- Du côté des pays en développement, les différents CSLP élaborés depuis quelques années possèdent tous un chapitre de caractérisation de la pauvreté dans le pays et témoignent du souci de mettre en cohérence des interventions sectorielles jusqu'alors peu coordonnées. Toutefois, les mesures qui y sont préconisées sont le plus souvent tirées de documents de politique sectorielle (par exemple les SDDR, les schémas directeurs du développement rural) antérieurs à l'agenda pauvreté. Ces documents n'envisagent que très peu de modalités de l'intervention publique nouvelles qui seraient spécifiquement conçues pour réduire la pauvreté.

Le CIRAD ne pouvait rester totalement extérieur à ce débat et divers de ses chercheurs se sont ainsi saisis du thème de la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans le cadre de leurs travaux de recherche ou d'expertise. Il était donc intéressant de procéder à un survol rapide de ces différents travaux afin de préciser la nature de la contribution des chercheurs du CIRAD et d'essayer d'en dégager la spécificité et l'originalité vis à vis d'autres organismes en lien avec le développement. Cette réflexion pourrait ensuite déboucher sur la consolidation des acquis et l'identification d'axes thématiques de capitalisation auxquels les chercheurs du CIRAD pourraient contribuer en fonction de leur spécificité (champ disciplinaire, domaine thématique, filière,...)

Les premiers constats tirés du survol des travaux du CIRAD<sup>1</sup> dans le domaine de la LCPI sont les suivants :

---

<sup>1</sup>La présente analyse n'a pas la prétention d'être exhaustive, et certains travaux du CIRAD relatifs au thème LCPI ont sans aucun doute été oubliés. Nous nous en excusons d'avance auprès de leurs auteurs.



- le CIRAD, familier de longue date du thème de la pauvreté rurale par l'approche système agraire, s'est jusqu'à présent peu investi de manière frontale sur ce thème dans ses travaux récents ;
- Les thèmes de la pauvreté et des inégalités sont toutefois assez présents dans les réflexions et travaux du CIRAD, mais plutôt de manière tangentielle sans qu'ils constituent l'objet central de l'analyse ;
- Il y a une grande hétérogénéité dans les travaux du CIRAD, tant sur le plan de la place (centrale ou marginale) qu'occupe le thème que sur les approches et les méthodes utilisées ;
- Il en résulte une grande difficulté à faire une synthèse globale des différents travaux et à identifier les traits dominants qui pourraient caractériser la contribution du CIRAD au thème.

## Positionnement des travaux du CIRAD sur le thème de la LCPI

Les perceptions et approches destinées à analyser la pauvreté ont largement évolué dans le temps, mais aussi selon l'institution à partir de laquelle l'analyse est conduite. La reconnaissance du caractère multidimensionnel de la pauvreté a permis de ne plus seulement raisonner en termes monétaires (niveau de revenus ou de dépenses par habitant et par jour), et diverses approches plus qualitatives ont ainsi progressivement émergé. La réflexion a également progressé sur les liens à établir entre la pauvreté et les inégalités. Les principales approches de la pauvreté tirées de la littérature sont présentées ici afin de pouvoir y situer ensuite les travaux du CIRAD.

### *Principales approches de la pauvreté et des inégalités tirées de la littérature*

L'exercice de classification des différentes approches de la pauvreté en quelques groupes clairement identifiés est par nature réducteur et sujet à débat. Quatre approches sont ici présentées :

#### **a. Approche monétaire**

La Banque Mondiale a longtemps basé sa définition de la pauvreté sur le seul **critère de revenu**, où la pauvreté est caractérisée par l'insuffisance des ressources monétaires permettant de satisfaire ses besoins vitaux. De ce fait, elle classe les individus selon qu'ils sont extrêmement pauvres, très pauvres, pauvres, nouveaux pauvres ou pauvres temporaires. Les personnes vivant avec moins de 2\$/jour en parité de pouvoir d'achat sont considérés comme pauvres. La pauvreté absolue est définie par rapport à un seuil de 1\$/jour au-delà duquel la vie est menacée. Cette mesure quantitative de la pauvreté est parfois remplacée par les **disponibilités alimentaires** (en dessous de 2100 calories par jour la vie est également menacée) ou par la **consommation**.

#### **b. Approche en termes de conditions de vie**

Cette approche s'intéresse aux **conditions d'accès de la population aux services de base** comme la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau, le logement. Cette définition peut être mesurée en pratique par l'IPH (Indice de Pauvreté Humaine élaboré par le PNUD) qui quantifie et agrège l'espérance de vie, le niveau d'éducation et les conditions de vie mesurées par l'accès aux services de santé et à l'eau potable et la part d'enfants de moins de 5 ans victimes de malnutrition. Le PNUD a également mis en place un indicateur, l'IDH (Indicateur de Développement Humain) qui est une mesure intégrant à la fois la pauvreté monétaire et

l'accès aux services de base. Il combine le revenu, l'accès à l'éducation et l'espérance de vie, celle-ci reflétant bien l'accès de la population à l'hygiène, aux services de santé, à l'eau, à une bonne alimentation...

### **c. Approche en termes de capacités**

De façon élargie et dans le prolongement des travaux d'Amartya Sen, certains auteurs définissent la pauvreté en terme **d'absence de capacités ou d'opportunités** pour en sortir. Les « capabilities » ou « capacités à faire et à être » (Sen, 1999) se réfèrent aux opportunités et aux potentialités pour se maintenir en bonne santé, être éduqué, avoir accès aux ressources, participer à la vie sociale ou politique<sup>2</sup>. Ces opportunités dont sont privés les pauvres peuvent donc être matérielles, financières (l'emploi, le crédit, les routes, l'électricité, les marchés pour écouler les produits, les écoles, l'eau, l'assainissement et les services) ou en termes de qualifications (éducation, formation professionnelle). Cette approche a récemment été utilisée par de nombreux auteurs pour appréhender le problème la pauvreté.

### **d. Approche en termes de pauvreté politique**

Il s'agit de la pauvreté de pouvoir et de la pauvreté d'expression, quand une personne n'a pas les moyens d'exprimer sa position (par exemple quand il n'existe pas d'organisations paysannes, de syndicats ou d'organes représentant les populations) ou que celle-ci n'est pas prise en compte (répression, non prise en compte des points de vue émis, absence de consultation). La lutte contre ce type de pauvreté s'appelle *l'empowerment*. On peut rajouter une dimension sociale à ce type de pauvreté. Elle est caractérisée par l'exclusion de ceux qui n'ont pas de familles, pas d'amis, ne sont pas insérés dans un groupe ou un village ou s'en sont fait exclure. Cette définition est très importante dans les pays en développement où le lien social est primordial, et est souvent l'une des seules façons d'améliorer la situation des indigents.

### **e. Pauvreté et inégalités**

Bien qu'il existe une relation forte entre inégalités et pauvreté, leur réaction à une même mesure va parfois dans des sens opposés (un processus de réduction de la pauvreté peut dans certaines conditions s'accompagner d'un accroissement des inégalités) si bien qu'il est souvent nécessaire de les analyser séparément. Kuznets a théorisé en 1955 la relation existant entre croissance (hausse du revenu) et inégalités : il résume la relation par une courbe en forme de U inversé. Les indicateurs utilisés pour mesurer les inégalités se réfèrent en général à des indicateurs monétaires dont ils montrent la distribution. Ce sont souvent des courbes de répartition du revenu (avec des indicateurs tels que l'indice de Gini et de Theil) ou de la consommation.

### ***Positionnement des travaux du CIRAD vis à vis de la classification précédente***

Les travaux du CIRAD ont été classés selon la définition théorique de la pauvreté à laquelle ils se rapportent. Tous les papiers portant sur les filières sont présentés individuellement, et chacun est associé à un numéro de référence qui renvoie à la bibliographie. Les travaux sur la micro-finance, les organisations de producteurs et les politiques publiques sont agrégés en trois catégories dont le détail est également disponible dans la bibliographie.

---

<sup>2</sup>Nadia Bentaleb, Notes LCP, Projet Alpa, Gret - CIRAD

Réf. Biblio.	Filières	Pauvreté				Inégalités
		Pauvreté monétaire	Pauvreté de conditions de vie	Capacités - Capabilities	Pauvreté politique	
1	Riziculture Madagascar					
8	Riziculture à Java					
12	Programme Café					
20	Coton					
7	Tree Crops					
2	AIR					
3	Système agro- alimentaire					
4	Fromageries rurales					
5	SYAL					
6	AIR					
11	Sect.agroalim. artisanal					
13	Elevage					
14	Productions animales					
15	Elevage					
16	Elevage					
17	Elevage					
18	Produits animaux					
19	Traction animale					
21	Risque					
22	Microfinance					
23	Travaux sur les OP					
24	Politiques publiques					

L'étude de ce tableau permet de dégager quatre constats généraux :

#### a. Diversité des approches utilisées au CIRAD

Le tableau montre une grande diversité d'approches de la pauvreté dans les travaux du CIRAD, puisque que ceux-ci abordent tous les types théoriques évoqués précédemment. La caractérisation de l'approche de la pauvreté utilisée dans chacun des travaux du CIRAD n'est toutefois pas chose aisée, et il est parfois difficile de déterminer à laquelle ils se réfèrent pour mener leurs recherches. Les chercheurs ont le plus souvent une vision multidimensionnelle de la pauvreté, et l'approche qu'ils privilégient dépend fréquemment des caractéristiques de la filière qu'ils étudient. Le choix de l'approche utilisée semble se faire à posteriori en tenant compte des spécificités de la filière. Autrement dit, après avoir déterminé sur quel type de pauvreté leur filière aura le plus d'impacts, ils décident de se pencher spécifiquement sur la définition de la pauvreté s'y rapportant. Ils ne montrent alors que les capacités de leur filière à réduire tel type de pauvreté sans s'intéresser à ses limites dans la lutte contre un autre type de pauvreté. Quelle que soit la dimension de la pauvreté qu'ils retiennent, précisons toutefois qu'au CIRAD, et à *fortiori* dans les papiers étudiant les fonctions de l'élevage, les auteurs s'intéressent principalement à la pauvreté rurale.

#### b. Deux approches dominantes

La lecture du tableau montre également que les travaux du CIRAD privilégient deux approches de la pauvreté, d'une part la pauvreté monétaire et d'autre part la pauvreté en termes de capacités. D'une manière générale, le CIRAD paraît privilégier la définition de la pauvreté par le manque de « *capabilities* » des populations défavorisées, et cela pourrait constituer l'un des grands traits caractéristiques de la production du CIRAD. La référence fréquente à la dimension monétaire de la pauvreté peut s'expliquer pour deux raisons. La

première vient du fait que cette dimension dispose des indicateurs les plus facilement observables et mesurables, notamment le revenu. Toute tentative de quantification amène donc à la prise en compte de la dimension monétaire de la pauvreté. D'autre part, les filières étudiées ayant localement une très grande importance, elles sont souvent la principale source de revenus des travailleurs. Aussi, toute action sur la filière devrait avoir un effet sur l'emploi et le revenu des couches les plus pauvres.

### **c. Les autres approches**

La définition de la pauvreté par la précarité des conditions de vie est aussi assez présente dans les travaux du CIRAD. Celle-ci est en effet quantifiable grâce aux indicateurs mis en place par le PNUD, ce qui permet aux auteurs de prendre en compte la dimension de la pauvreté en termes d'accès aux services de base (alimentation, santé, éducation). On ne dénombre par contre, que relativement peu de travaux s'intéressant à la pauvreté politique. Cette entrée dans la lutte contre la pauvreté est en fait assez ciblée, on la retrouve principalement dans les travaux du département TERA sur le rôle des OP et des pouvoirs publics, et à un degré moindre sur la micro-finance.

### **d. Pauvreté et inégalités**

Par ailleurs, on remarque que la pauvreté a été beaucoup plus étudiée que les inégalités. À l'image de la littérature, le CIRAD s'est rarement intéressé à la réduction des inégalités. Toutefois, les travaux qui s'y sont attachés considèrent en général les inégalités en termes de distribution ou d'accès à un service spécifique (le crédit par exemple).

## **Brève description des travaux du CIRAD en matière de LCPI**

Le CIRAD s'est intéressé de longue date à l'analyse des causes de la pauvreté en milieu rural en étudiant les systèmes agraires des régions concernées. Ces études comprenaient le plus souvent des typologies de systèmes de production basées sur les trajectoires d'évolution, c'est à dire la capacité à se reproduire, à se développer (reproduction élargie) ou au contraire à se paupériser. L'ancien département DSA (Département Systèmes Agraires) a accumulé une large expérience dans ce domaine.

De nombreuses situations sous différentes latitudes ont ainsi été caractérisées, permettant d'identifier les conditions de reproduction ou de paupérisation de nombreux systèmes de production, et par là même de décrire différentes trajectoires de pauvreté.

Les typologies de systèmes de production ont par ailleurs été parfois utilisées dans des analyses d'impact de mesures de politique économique ou de politique agricole réalisées avec des modèles sectoriels agricoles, de manière à évaluer les conséquences ou l'effet différencié(s) des mesures sur chaque type de producteurs spécifié dans le modèle.

Les travaux récents du CIRAD sur le thème de la pauvreté peuvent être schématiquement classés en 3 catégories :

- a. les travaux qui envisagent la contribution d'une filière donnée à la lutte contre la pauvreté
- b. Le rôle de la micro-finance dans la lutte contre la pauvreté

- c. les travaux orientés à la formulation de politiques publiques de lutte contre la pauvreté dans le domaine rural

### ***Caractérisation des travaux filières du CIRAD***

Le programme productions animales est celui qui a le plus clairement identifié et caractérisé les différentes dimensions de la pauvreté et la contribution d'une filière donnée vis à vis de celles-ci. Les mécanismes d'intervention mentionnés sont les suivants :

- sécurisation alimentaire
- diversification des activités
- capitalisation
- intégration économique
- intégration sociale

Cette typologie peut être reprise, moyennant quelques adaptations, comme grille d'analyse pour caractériser les modalités d'intervention d'autres filières dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. La nouvelle typologie adaptée comprend quatre dimensions : sécurisation alimentaire, gestion du risque, diversification des activités, et intégration économique et sociale. La dimension *capitalisation* a été retirée car spécifique à l'élevage et peu adaptable à d'autres filières ; intégration économique et sociale ont été regroupées ; enfin, la gestion du risque, évoquée initialement dans la partie sécurisation, a été rajoutée et élargie. On obtient ainsi une typologie utilisable pour l'ensemble des filières

De nombreuses filières contribuent à la **sécurisation alimentaire**. Faye et al. insistent sur le rôle des productions animales dans ce domaine, et notamment grâce aux apports en protéines animales provenant du lait, des œufs, et de la viande (13 ; 14 ; 15). Les petits ruminants offrent l'intérêt d'apporter ces protéines avec une moindre immobilisation en capital. Bricas et Broutin (11), quant à eux, mettent en avant le rôle du secteur agro-alimentaire artisanal dans la sécurisation alimentaire : ce secteur fournit aux pauvres urbains des produits transformés adaptés à leurs besoins et à un prix inférieur à celui des importations. Bockel et Dabat insistent pour leur part sur la contribution du riz à l'alimentation : à Madagascar, 92% des exploitations sont rizicoles et le riz est de loin le premier produit auto-consommé (1). Fok et Tazi, analysant la contribution de la filière coton, mettent en avant la synergie entre coton et vivrier (mil-sorgho et maïs) ; ils abordent la problématique de la sécurisation alimentaire en se posant la question de comment accroître la production vivrière sans pénaliser le potentiel de production du coton (20).

Les producteurs les plus pauvres sont tout particulièrement averses au risque, parce qu'ils ont moins de filets de sécurité que d'autres et qu'une dégradation, même légère, de leur situation peut entraîner des conséquences dramatiques et irréversibles en termes de pauvreté. Divers auteurs du CIRAD ont donc exploré la contribution des filières à **l'atténuation des risques** encourus par les producteurs les plus fragiles. Faye observe la grande sensibilité des éleveurs au risque physique (perturbations climatiques, épizooties, ...) qu'ils ressentent non seulement en tant que producteurs (conséquences en termes de décapitalisation du troupeau), mais aussi en tant que consommateurs (moindres disponibilités alimentaires). Les petits ruminants présentent l'avantage de réduire les risques, car ceux-ci augmentent généralement avec la longueur du cycle reproductif (13 ; 14 ; 15). D'autres auteurs soulignent le fait que la sensibilité au risque prix est plus élevée pour les producteurs de cultures de rente (coton,

café) : d'une part parce que la volatilité des prix des cultures de rente est très élevée, mais surtout parce que la production doit être vendue, même en cas de chute des cours.

La **diversification des activités** est une autre ligne d'action destinée à réduire la pauvreté. Elle va dans le sens des éléments développés dans le paragraphe précédent en contribuant à la réduction des risques liés à une production unique. Une autre vertu de la diversification est de favoriser les synergies entre activités au sein d'une même exploitation. Plusieurs papiers soulignent ce rôle, dans le domaine de l'élevage, mais aussi dans d'autres domaines tels que l'agro-alimentaire rural. L'intégration agriculture-élevage constitue un bon exemple illustrant cette synergie. Cela tend généralement à valoriser la main d'œuvre familiale normalement peu productive (11), et donc à augmenter la productivité du travail familial.

La contribution des filières à la réduction de la pauvreté s'appréhende également en termes **d'intégration économique et sociale**. Là encore, plusieurs papiers illustrent ce constat. Dans le cadre de la filière élevage, la possession d'un troupeau permet de s'intégrer à la vie économique, et l'intégration économique renforce les liens sociaux. François Boucher montre quant à lui que l'agro-industrie artisanale renforce la cohésion entre acteurs locaux, notamment lorsque ceux-ci se regroupent pour s'inscrire dans une logique de production liée à la qualité en se basant sur des relations sociales et culturelles préétablies (4).

### ***Caractérisation des autres travaux du CIRAD***

Pour mettre les travaux sur l'élevage en perspective et apprécier leur originalité, il est important de rappeler comment les autres chercheurs abordent le thème. Les travaux hors de l'approche filière ont une vision différente de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Malgré la diversité des thèmes abordés dans ces papiers (micro-finance, organisations de producteurs, pouvoirs publics), ils abordent tous la LCPI par le renforcement des capacités, la lutte contre la pauvreté politique et en évoquant explicitement la réduction des inégalités.

Les questions abordées par ces travaux ont souvent été évoquées dans les papiers de l'approche filière. Ceux-ci mettent par exemple en avant les contraintes liées à l'absence d'accès au crédit pour les ruraux. Le rôle de l'Etat dans la fourniture de services publics est également soulignée par de nombreux auteurs, ainsi que l'importance de la coordination des acteurs pour lutter contre la pauvreté politique et fournir des services aux plus démunis. Ces arguments ont été approfondis et argumentés par des équipes spécialisées du CIRAD et ont conduit aux conclusions suivantes :

### **Les travaux sur la micro-finance (22)**

La micro-finance a pour but premier de fournir des services financiers à ceux qui n'y ont pas accès, et par là-même de réduire les inégalités. Les travaux sur la micro-finance se penchent sur deux types de pauvreté, sur lesquels elle est plus à même d'agir. Les services financiers répondent en priorité aux problèmes de trésorerie temporaires qui peuvent être résolus par un crédit de soudure. La micro-finance intervient également en termes de capacités puisqu'elle permet aux plus démunis de dégager les ressources nécessaires pour investir dans le capital productif. De plus, l'organisation des institutions de micro-finance représente une lutte contre la pauvreté politique. Leur succès repose véritablement sur une participation des locaux depuis la mise en place des Institutions de Micro-Finance (IMF) jusqu'à leur autonomisation complète.

## **Le coordination d'acteurs et les politiques publiques.**

### Les travaux sur les Organisations de Producteurs (23)

Les Organisations de Producteurs (OP) permettent aux populations les plus démunies de mieux gérer leurs ressources et d'avoir un meilleur accès aux services. En leur fournissant conseils et services, elles dynamisent leurs capacités productives. Leur rôle majeur reste cependant de lutter contre la pauvreté politique en représentant la voix des défavorisés et en participant à la prise de décisions.

### Les travaux sur les politiques publiques (24)

Le rôle de l'Etat comme fournisseur de services publics est mis en avant par de nombreux auteurs. En assurant un accès à l'éducation, à la santé, aux marchés, aux infrastructures, ..., il lutte directement contre la pauvreté de capacités. L'Etat joue aussi un rôle majeur dans l'*empowerment* en institutionnalisant les organisations représentant les intérêts des pauvres (OP, syndicats, parfois IMF). L'Etat, enfin, a le pouvoir d'intervenir afin d'améliorer une situation inégalitaire intolérable en faisant des politiques redistributives.

## **Conclusion relative aux travaux de l'approche filière**

Les travaux de recherche et d'expertise du CIRAD sur les filières et leur contribution à la lutte contre la pauvreté et les inégalités constituent un apport intéressant à la littérature sur le sujet, par la qualité et l'originalité des actions menées. Ces travaux présentent le plus souvent une caractérisation qualitative fine des conditions de vie et des activités des producteurs, en prenant le soin d'établir des typologies des situations dans lesquelles se trouvent les principaux groupes de producteurs. Divers travaux mettent ainsi en évidence les mécanismes par lesquels une filière donnée contribue à réduire la pauvreté et les inégalités, cherchent à identifier les contraintes à lever au sein des filières pour que celles-ci jouent pleinement leur rôle dans la LCPI. Ces analyses conduisent à l'identification de plans d'actions à mener. Le parti pris positiviste des différents travaux du CIRAD est à signaler : les travaux prennent généralement position sur la contribution positive que les filières apportent ou peuvent apporter potentiellement à la réduction de la pauvreté, mais n'analysent que rarement les échecs des filières et les conséquences de ces échecs sur la pauvreté.

Les travaux du CIRAD sur la pauvreté, malgré leur diversité et la qualité de leur analyse, ne sont pourtant que peu diffusés dans les débats internationaux. Cela tient à plusieurs raisons. En premier lieu, les études du CIRAD ne se rattachent que peu aux approches dominantes sur la scène internationale, et seules quelques unes d'entre elles prennent le soin de préciser de manière explicite la dimension de la pauvreté qu'elles souhaitent privilégier, ainsi que le choix des indicateurs retenus et la méthodologie employée. Cela contribue d'ailleurs à la difficulté de l'analyse des travaux du CIRAD dans le domaine. En second lieu, et en partie en conséquence de ce qui précède, les études sont avant tout qualitatives, basées sur des intuitions rarement étayées par une analyse chiffrée. Les contributions de chaque filière à la réduction de la pauvreté et de ses symptômes (sécurité alimentaire, risque, intégration) étant peu quantifiées, il est difficile d'apprécier l'impact réel qu'elles ont. La promotion de toute activité productive, dans quelque domaine que ce soit, est certes génératrice de revenus et par conséquent apporte une contribution positive à la réduction de la pauvreté, mais certaines initiatives sont sans aucun doute plus efficaces que d'autres en la matière. Il est donc

nécessaire de quantifier ces impacts pour pouvoir hiérarchiser les pistes d'intervention et ne proposer que celles dont l'efficacité est démontrée. Enfin, l'évaluation de la pertinence des actions de lutte contre la pauvreté dans une filière donnée passe aussi par la prise en compte des effets que les actions entreprises ont sur les autres filières et l'économie dans son ensemble (effets d'éviction possibles). Ce n'est qu'à ces conditions que les apports du CIRAD sur le thème de la LCPI auront un impact réel sur les débats internationaux.

## **Bibliographie**

### *Références hors Cirad*

Bentaleb N., Note LCP. Travail préliminaire dans le cadre du projet ALPA, Gret.

Marniesse S., 10/1999. Note sur les différentes approches de la pauvreté. AFD Département des politiques et études, Division de la Macroéconomie et des études.

[www.afd.fr/pdf/DME-Appr.pdf](http://www.afd.fr/pdf/DME-Appr.pdf)

### *Approche filière de la lutte contre la pauvreté*

Bockel L., Dabat M-H, 2001, Améliorer la productivité du travail dans la **riziculture** pour lutter contre la pauvreté à Madagascar. Communication au séminaire international « La pauvreté à Madagascar : état des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction », Antananarivo, 5-7 février 2001.

Boucher F., 2003. Méthode d'appui aux AIR en Amérique Latine, support du cours donné à la spécialité Valor du CNEARC le 27 mars 2003.

Boucher F., 1996. Dicotomia del **sistema agroalimentario** : modernizacion de algunos elementos de la cadena y persistencia de la pobreza. - 6 p. In : Congreso Nacional de Ciencias y Tecnologia de Alimentos. 4. - San José : IICA, 1996/04

Boucher F., Requier-Desjardins D., 2003. La concentration des **fromageries rurales** de Cajamarca : enjeux et difficultés d'une stratégie collective d'activation liée à la qualité, 21 p.

Boucher F., Requier-Desjardins D., Carimentrand A., 2003. Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : **les Systèmes Agroalimentaire Localisés** contribuent-ils au renforcement des capacités ? Proposition de communication pour le 3ème Colloque sur l'Approche des Capacités, Université de Pavie, 7-9 septembre 2003

Boucher F., Riveros H., 1996. Proyecto de pobreza rural y recursos naturales : consultoria **sobre agroindustria rural**. Panama : IICA , 1996 . - 97 p.

Bourgeois R., 2002. Studies on smallholder **tree crops production** and poverty alleviation, ASEM Grant TF. 024891, Methodology report.



Bourgeois R., Gouyon A., 2001. D'El Niño à krismon : comment **les riziculteurs** de Java ont fait face à une crise multiple - p.313-344 In : *Agricultures en crise ; populations, matières premières et ressources naturelles en Indonésie 1996-2000*, François Ruf et Françoise Gérard, éditeurs scientifiques. Cirad et Karthala.

Bricas N., 1996, L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique. In *Crise et population en Afrique*, sous la direction de Jean Coussy et Jacques Vallin, Les Etudes du CEPED n°13.

Bricas N., Bridier B., 1993. La valorisation des produits vivriers : avec quelles entreprises agroalimentaires ? In Muchnik J. (Ed.) *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*. Paris, France, L'Harmattan, 295-306

Bricas N., Broutin C., octobre 2002. Lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire en Afrique : le rôle du **secteur agroalimentaire artisanal** « ALPA ».

Cirad-CP, 2002. **Programme café**, Poverty reduction and coffee growing in Africa, projet préparé par l'ACRN (The African Coffee Research Network) et soumis au financement par l'UE.

Faye B., 2001 (a). Le rôle de l'**élevage** dans la lutte contre la pauvreté, *Revue Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, 54 (3-4) :231-238.

Faye B., Alary V., 2001. Les enjeux des **productions animales** dans les pays du sud, *INRA Prod Anim.*, 14 (1), 3-13

Faye B., Lhoste P., 1999, Le **conseil en élevage** en milieu tropical, 6èmes rencontres autour des recherches sur les ruminants, Paris, 1-2 décembre 1999.

Projet EMVT, 17 avril 2002, Projet Editorial, « **Elevage** et pauvreté » (contient de nombreuses références lui-même car c'est un regroupement de textes) :

- Faye B., *Pauvreté et solidarité chez les peuples pastoraux*
- Le Masson A., *Produire et bien vendre le bétail : survie des pasteurs et dynamique du troupeau*
- Renard J.-F., *Filières de commercialisation et pauvreté : le cas des produits animaux du Burkina Faso.*
- Vall E., Djamen P., Havard M., Roesch M. *Le financement de la traction animale dans la zone cotonnière du Nord-Cameroun : pratiques de gestion et stratégies des producteurs*

Tazy S., Fok M., avril 2003. Un dispositif régional de suivi des performances des **filières cotonnières** pour accompagner les processus de libéralisation et de privatisation. Resocot, Cotton Net. + documents et notes plus spécifiquement axés sur l'aspect qualitatif des performances de la filière dans la réduction de la pauvreté.

Weber J., sept 2002. **Risque** et pauvreté : comment penser un monde sans assurance, *Risque* n°51,

### ***Microfinance et pauvreté***

Losch B., Gentil D., 2002. Politiques de microfinance et politiques agricoles : synergies et divergences. Atelier 6 au séminaire de Dakar, Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de la libéralisation, quelle contribution de la microfinance ? ATP Cirad

Baron C., Chao Berof R., Daubert P., Doligez F., Gentil D., Goldstein G., Poursat C., Wampfler B., Contis L. Les contraintes et les défis de la viabilité des systèmes de microfinance en zones rurales défavorisées en Afrique : étude réalisée pour le compte du Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) à partir de contributions de praticiens autour d'expériences mises en oeuvre dans des contextes socio-économiques défavorisés d'Afrique soudano-sahélienne s.l. : CERISE , 2000 . - 69 p.

Nguyen G., Wampfler B., Benoit-Cattin M., Savagodo K., 2001. Characteristics of household demand for financial services in highly uncertain economies : a review of evidence from Burkina Faso. 38 p. In « The triangle of microfinance, Zeller M., Sharma M. ed., John Hopkins.

Roesch M., Vall E., Kenikou Ch., 2002. Recettes, dépenses, crédits : comment accorder les rythmes ? Que peut apporter le conseil de gestion au financement de l'exploitation agricole et aux institutions de microfinance ? Communiquatoin au séminaire de Dakar, janvier 2002

Wampfler B., Lapenu C., 2002. Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? Résumé exécutif du séminaire de Dakar, juillet 2002, 30 P.

Wampfler B., 2001, Acheivements, limits and prospects of microfinance as a mean of financing agricultural and rural development : the experiences in West Africa. Special paper for the annual report of CTA 2001, Séminaire de Dakar

Wampfler B., 1996. Etude des stratégies des ménages ruraux de leurs activités et de la place du crédit ADF (Albanian Development Fund). Rapport d'étude. Montpellier, France, CIRAD-SAR, 112 p, tabl, CIRAD-SAR N.101/96

### ***Les organisations de producteurs***

Bosc P.M., Eychenne D., Hussein K., Losch B., Mercoiret M.R., Rondot P., Macintosh-Walker S., 10/2001. The role of Rural Producers Organizations (RPOs) in the World Bank Rural Development Strategy. Background study. Cirad-Tera n°63/01.

Rondot P., Collion M.H. Investing in rural producer organizations (RPOs) for sustainable development. RPOs limitation and Word Bank comparative advantage.

### ***Les politiques publiques***

Bourgeois R., 05/2002. Economics of rural Households in Indonesia, challenges in dealing with rural poverty. Communication personnelle.

Daviron B., Fallot A., Ribier V., Voituriez T. 2002. Elaboration d'un cadre de négociation pour la définition des politiques agricoles. Manuel méthodologique.

Fallot A., Les instruments économiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, 04/2002. Présentation PPT.

Gérard F., De la crise financière à la crise alimentaire : l'Indonésie en 1997-1999. Revue Tiers Monde, t. XLI, n°162, avril-juin 2000, p. 411-430.

Gérard F., Instabilité des prix des matières premières agricoles, libéralisation et bien-être des consommateurs pauvres : quelques éléments de réflexion. Notes préparatoires pour le « Forum européen sur la coopération pour le développement rural », Montpellier, 4-6 /09/2002

Interventions lors du « Forum européen sur la coopération pour le développement rural ; politiques et approches pour la réduction de la pauvreté en pratique », Montpellier, 4-6 /09/2002 :

- Deybe D., Le Dain A.Y., 20002. Which aspects of agricultural research need to be prioritised in order to achieve more impact on rural poverty ?
- Fallot A., 2002. La gestion durable des ressources naturelles : les approches « top-down » et « bottom-up ».
- Griffon M. 2002. Stratégies rurales pour la réduction de la pauvreté.
- Renard J.F. Fournir des services décentralisés en milieu rural : rôle du secteur public et du secteur privé. Contribution au débat.

Losch B., Campbell B., 10/2002. Les pauvres, bénéficiaires ou otages des stratégies de réduction de la pauvreté ? « Tout changer pour aller plus loin ». Politique africaine, n°87, octobre 2002.

Voituriez T., 2002. Politiques agricoles et pauvreté rurale : Quelles politiques agricoles pro-pauvres ? Présentation au séminaire « Intégrer la dimension rurale dans les stratégies de réduction de la pauvreté », Ouagadougou, 18-21 mars 2002.

# Elevage et dynamique de la pauvreté : L'approche micro-économique

Guillaume DUTEURTRE<sup>1</sup>, Bernard FAYE<sup>2</sup>, Céline DUTILLY-DIANE<sup>3</sup>,  
Véronique ALARY<sup>4</sup>

## Introduction

La science économique aurait dû réserver aux animaux domestiques une place particulière. Ils sont au centre des dynamiques d'enrichissement et d'appauvrissement du monde rural. Car derrière la vache au pâturage, le cochon couché dans la boue ou les poules picorant les restes ménagers, se cache un précieux capital productif sur lequel s'est construite la longue histoire du développement rural. Reconnue comme telle depuis longtemps en Europe et dans les autres pays industrialisés, la place de l'élevage apparaît aujourd'hui de plus en plus cruciale dans les pays du Sud (Delgado *et al*, 1999 ; Faye, 2001, ILRI, 2002).

L'importance de l'animal dans le bien-être des paysans repose sur la richesse procurée par les revenus de l'élevage. De la « vache à lait », symbolisant l'argent facile, à la « poule aux œufs d'or » en passant par « l'argent du beurre »... Tout est dit dans le langage populaire et dans les proverbes pour exprimer ce lien direct entre cheptel et abondance matérielle. « Pas lait, pas de mil » insiste le proverbe peul (Vatin, 1996).

Mais plus qu'un produit, les animaux sont aussi un objet par lequel se fait l'accumulation : capital productif, mais aussi forme d'épargne, l'élevage est au centre de la dynamique d'enrichissement des ménages. « Adieu, veaux, vaches, cochons », s'exclame Lafontaine lorsque Pérette laisse tomber son lait sur le chemin du marché.

De part cette dualité de l'animal (capital et produit), l'élevage est donc un symbole de richesse. Les produits animaux sont d'ailleurs intimement associés aux fêtes aussi bien dans la culture occidentale que dans les traditions africaines. Dans tout le Sahel, on offre du lait au visiteur et l'on abat une chèvre ou un mouton pour accueillir l'étranger. En Afrique des savanes, si l'on ne dispose pas de petit ruminant, c'est la poule qui peut faire l'objet du cérémonial.

Partant de là, il apparaît bien hasardeux d'associer le terme « élevage » à celui de « pauvreté ». Pourtant, en raison notamment de leur fragilité, les animaux sont au centre des mécanismes d'appauvrissement des paysans. Comme le souligne Faye (2001, p. 233) « *l'élevage des animaux domestiques dans les pays en développement demeure comme toute*

---

<sup>1</sup>CIRAD-EMVT, détaché au Ministère des Affaires Etrangères, affecté à l'ISRA-BAME (Bureau d'Analyse Micro-économique de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles), BP 3120, Dakar, Sénégal (duteurtre@cirad.fr)

<sup>2</sup>CIRAD-EMVT, chef du programme productions Animales, TA 30 A, 34 398 Montpellier cedex 5 (faye@cirad.fr)

<sup>3</sup>ICARDA, Alep, Syrie (dutilly@cirad.fr)

<sup>4</sup>CIRAD-EMVT, ICARDA, Tunisie (alary@cirad.fr)

*activité agricole une activité à risque* ». Alors surviennent les années de « vaches maigres », les épisodes de sécheresse ou les catastrophes sanitaires qui détruisent le capital sur pied des éleveurs. Il arrive alors que des images d'animaux domestiques s'érigent en symbole de la misère et du dénuement comme ce fut le cas lors des grandes sécheresses de 1974 et de 1985.

Partant de cette ambivalence entre richesse et pauvreté, le présent document a pour objectif de discuter des spécificités de l'élevage vis-à-vis des stratégies de lutte contre la pauvreté. Ces stratégies sont au centre des politiques de développement dans les pays du Sud depuis la prise de conscience par les bailleurs de fonds et les administrations locales des échecs des politiques d'ajustement structurels dans le domaine social (Corten, 1998 ; Cling *et al.*, 2002).

Notre démarche sera ciblée sur la mobilisation des outils micro et meso-économiques tels qu'ils tendent à s'imposer actuellement dans les travaux menés par les économistes agricoles sur la pauvreté rurale (IAAE, 2003).

## **L'approche micro-économique de la pauvreté : Croissance et effets de seuil**

Si la micro-économie ne rejette pas la complexité du concept de pauvreté, elle l'analyse uniquement dans sa dimension monétaire. Comme le dit Barrett (2003), « *We economists tend to use income or expenditure flows as a proxy for welfare, and thus to use inherent poverty lines to define who is and is not poor. This approach is appropriately contested within the social sciences (...) but for the sake of simplicity, here I accept income as our discipline's dominant welfare measure and move on* ». Notre propos est de montrer en quoi cette approche peut être utile dans la compréhension de la dynamique de la pauvreté.

### ***Capital et productivité***

Partant de l'approche standard, et si l'on passe sur la prise en compte des erreurs de mesure, la micro-économie postule que le revenu (et dont le bien-être) est fonction du capital productif, de l'efficacité de l'utilisation de ce capital (ou productivité du capital), et des revenus exogènes. On écrit :

$$Y = A R + \varepsilon^T + \varepsilon^M$$

Y = Revenu

A = Capital productif ou actifs productifs (*Asset*)

R = Taux de retour (*Rates of return*) sur les actifs (ou productivité du capital)

$\varepsilon^T$  = Revenus transitoires exogènes indépendant de la productivité du capital (loterie, dons...)

$\varepsilon^M$  = Erreurs de mesure du chercheur

La place centrale donnée au produit A.R dans l'analyse du revenu et du bien être permet de comprendre l'un des débats centraux sur la pauvreté qui concerne l'importance relative donnée d'un côté à la quantité d'actifs détenus, et de l'autre à la productivité de ces actifs. D'après Barrett, les politiques de lutte contre la pauvreté se sont pendant longtemps concentrées sur l'amélioration du capital productif (*changing Y through dA*), et ceci par des réformes foncières ou des transferts de terres en direction des pauvres, par des programmes d'éducation et de santé pour renforcer le capital humain des plus pauvres, etc. Cependant, depuis 15 ans, les politiques de lutte contre la pauvreté se sont de plus en plus intéressées à l'amélioration de la productivité des actifs (*emphasizing dr*) pour améliorer la production.

Dans le secteur de l'élevage, les politiques du premier type ont concerné des programmes de reconstitution du cheptel après les sécheresses, les programmes de promotion du petit élevage chez les ménages ruraux, et surtout les programmes de lutte sanitaire destinés à sécuriser le capital-cheptel. Cependant, il faut bien reconnaître que c'est l'amélioration de la productivité du cheptel qui a plus récemment bénéficié de l'attention des programmes de développement : introduction de cultures fourragères, utilisation de compléments pour l'alimentation, amélioration génétique des animaux de boucherie ou des animaux laitiers, intégration agriculture-élevage, etc. D'ailleurs, si l'on considère les animaux en tant que produit commercialisable (et non plus en tant que capital productif), on peut considérer que la lutte sanitaire constitue aussi un moyen d'augmenter l'efficacité du capital.

Pour les micro-économistes de la pauvreté, le travail consiste à repérer les dynamiques par lesquels le revenu peut être amélioré. Dans cette entreprise, un certain nombre d'acquis méritent d'être présentés.

### ***Pauvreté transitoire, pauvreté chronique***

En premier lieu, les économistes différencient la pauvreté « chronique » de la pauvreté « transitoire ». Cette différence semble importante dans la mesure où elle renvoie à différents types de mesures de lutte contre la pauvreté : les « Filets de sécurité » (traduction de *safety nets*) et les « Filets d'élévation » (traduction de *cargo nets*).

Pour Barrett la plupart des pauvres le sont de manière transitoire (ou temporaire ou stochastique) : « *Recent research has underscored that much poverty is transitory in nature* ». En d'autres termes, pour ces populations, le niveau d'actifs détenus et l'efficacité productive de l'exploitation est suffisante pour qu'ils parviennent à améliorer leur revenu à court terme et de manière durable. D'après Barrett, pour ceux-là, les interventions publiques ne sont pas forcément nécessaires et peuvent même être à l'extrême indésirables.

A l'inverse, la pauvreté chronique (ou persistante ou structurelle) caractérise des situations de pauvreté qui nécessitent des interventions extérieures pour sortir de la pauvreté. « *chronically poor (...) can not climb out of poverty on their own without external assistance* ». Ce type d'assistance peut-être soit direct (transferts) soit sous la forme de réformes politiques. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer cette spirale de la pauvreté : les difficultés d'accès aux services de base, l'insuffisance de l'héritage en terme de terre ou de capital, ou l'incapacité à utiliser de manière efficace les actifs possédés.

Les politiques de lutte contre la pauvreté qui visent à empêcher les « non-pauvres » et les « pauvres transitoires » de sortir de la pauvreté sont qualifiés de *filets de sécurité*. Typiquement, il s'agit ici de programmes du type distribution d'aide alimentaire, assurance sur les cultures ou sur l'emploi, assistance aux catastrophes, etc. Les réseaux de solidarité sociaux et les systèmes informels d'assurances mutuelles représentent aussi des filets de sécurité internes aux communautés.

Les Filets d'élévation se réfèrent aux politiques qui visent à sortir les pauvres de la pauvreté chronique (« *to help them climb out of poverty* »). Cette conception a généré des expressions telles que les *chemins de sortie de la pauvreté* (« *pathways out of poverty* ») qui ont servi à la reformulation des objectifs de travail de plusieurs institutions internationales dont l'ILRI (ILRI, 2001). Dans le secteur de l'élevage, on voit assez bien en quoi les politiques de distribution de médicaments représentent des filets de sécurité, tandis que les politiques de

vaccination, de formation ou d'organisation des éleveurs se réfèrent plutôt à des filets d'élévation.

Pour comprendre la dynamique de la pauvreté chronique et des « sorties de pauvreté », les économistes utilisent les concepts de trappes de pauvreté (*poverty traps*), et de seuils (*thresholds*) qui peuvent s'avérer relativement pertinents en particulier pour l'analyse du secteur de l'élevage.

### ***Trappes de pauvreté et seuils***

Dans la littérature, les explications de l'appauvrissement tournent autour de l'accès au capital, de la productivité du capital, mais aussi de manière croissante autour de l'impact des chocs extérieurs : désastres naturels, guerres, maladies, etc. Ainsi, plusieurs auteurs montrent que dans certaines conditions, les agents se trouvent dans de véritables trappes de pauvreté (*poverty traps*).

Le point central des trappes de pauvreté concerne l'existence de seuils de bien être (*thresholds*) en-deçà desquels il est difficile de sortir de la pauvreté. Tandis qu'au-dessus d'un certain seuil de revenu, la croissance conduit à un processus d'accumulation, on constate qu'en dessous de ce même niveau de revenu, la productivité est trop faible et conduit à un appauvrissement durable de la famille ou de la communauté. Ainsi, des chocs externes abaissant le revenu en dessous du seuil critique peuvent avoir des effets irréversibles sur le bien être de la famille.

La mise en évidence de tels seuils n'est bien sûr pas facile. Les économistes tendent à mettre en avant la loi d'augmentation des taux de rendement des actifs (*endogeneously increasing rates of return*). En d'autres termes, et pour prendre un exemple dans le secteur de l'élevage, plus un éleveur possède des animaux, plus son troupeau est productif. À l'inverse, en deçà d'un certain nombre d'animaux, le revenu du troupeau ne permet pas la reproduction sociale du ménage et l'éleveur se voit contraint de « décapitaliser ». On retrouve cette idée de seuil dans plusieurs communications présentées dans le cadre du présent atelier, et notamment dans celles de Alain Le Masson et Eric Vall.

Des travaux menés sur ce thème en économétrie montrent l'existence d'une courbe en S qui témoigne de cette augmentation des taux de rendement des actifs. Dans le cas présenté ci-dessous, tiré d'une publication de Lybbert et al. (2002), et qui concerne le plateau Borana en Éthiopie, les auteurs montrent qu'en dessous du seuil de 15 animaux, la taille du troupeau est fragilisée, et tend à diminuer jusqu'à 1 tête. Pour ces éleveurs en danger, le recours est de diversifier leur activité vers l'agriculture, ce qui peut conduire à une sédentarisation de la famille. Au-dessus de ce seuil de 15 animaux, les mouvements de migration sont beaucoup plus aisés et permettent la scission éventuelle du troupeau et l'exploitation extensive des pâturages (figure 1).

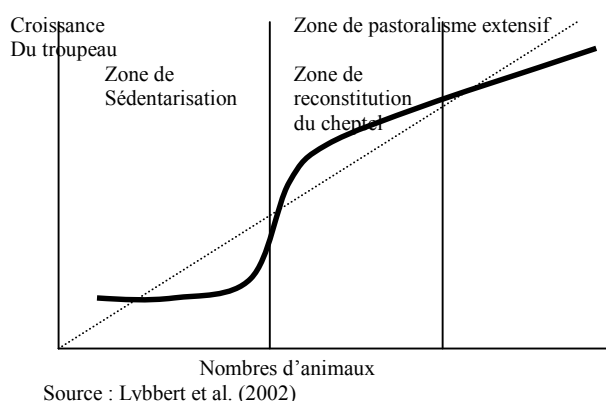


Figure 1 : Illustration des effets de seuil issu d'un modèle non-paramétrique (cas d'éleveurs en Ethiopie du Sud)

La question principale consiste alors à identifier les seuils à partir desquels la dynamique de bien-être bifurque. Evidemment, les approches quantitatives ne sont pas les seules à apporter des éléments à ces recherches, et les économistes insistent sur l'intérêt d'approches plus qualitatives : « *Precisely because there should be few observations in the vicinity of unstable dynamic equilibria, the task of identifying thresholds can often defy statistical methods based on observational data. Yet the poor can often identify in open-ended conversations what it takes to be able to shift to a different production technology, a different livelihood strategy, or to migrate to a place offering brighter prospects* » (Barrett, 2003).

Dans le même ordre d'idée, les effets de seuil peuvent être mis en évidence par les trajectoires *divergentes* qui résultent de la dynamique de *bifurcation* du bien être. Les distributions bimodales, qui montrent l'existence de « clusters » autour de plusieurs niveaux de bien être, sont des indices de l'existence d'effets de seuil qui conduisent certains à s'élever vers un équilibre de bien être relativement stable, tandis que d'autres sont maintenus à un bas niveau d'équilibre (figure 2).

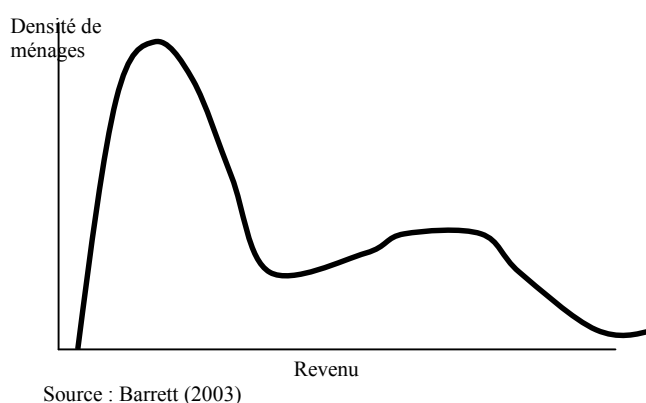


Figure 2 : Illustration des effets de seuil par la répartition bimodale d'une population

A l'inverse, des répartitions unimodales peuvent au contraire souligner l'existence de trappes de pauvreté géographique, où peu de *chemins de sorties* existent, pour des raisons agro-écologiques, d'accès au marché, ou d'instabilité politique (ou de leur combinaison) (figure 3).



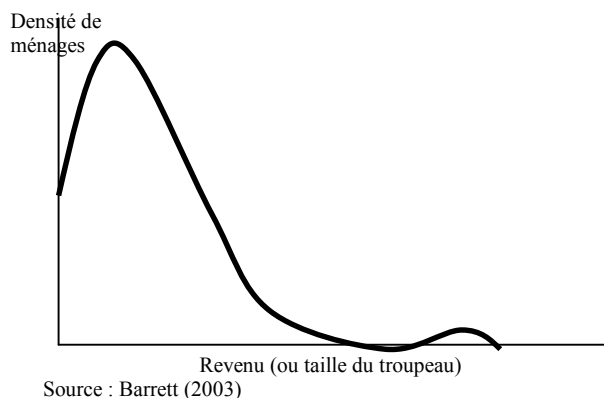


Figure 3 : Répartition unimodale montrant un effet de trappe géographique

### ***Les chemins de sortie de pauvreté***

Ces travaux permettent de souligner l'importance des programmes de développement ciblés sur l'accès au capital dans les populations pauvres. Pour certains auteurs, toujours selon Barrett (2003), les chemins de sortie de la pauvreté peuvent passer par l'intensification des techniques, la commercialisation, la migration vers les zones urbaines, ou encore le recours à des revenus non-agricoles<sup>5</sup>. Pour Barrett, cependant, l'élément clé se situe dans la dynamique d'accumulation permettant de sortir des trappes de pauvreté.

Pour cela, deux éléments apparaissent essentiels : les revenus croissants (et les économies d'échelles) et les défaillances de marchés financiers.

Les réflexions sur les économies d'échelle en agriculture renvoient aux dynamiques d'innovation techniques et à l'efficacité comparée des petites et des grandes exploitations. Ce débat est extrêmement vaste et nous préférons ne pas l'aborder ici. Nous nous contenterons d'évoquer la théorie de l'innovation par paliers (*technology adoption ladder*) qui suppose l'existence de technologies intermédiaires (*intermediate technology*) devant progressivement conduire à des systèmes plus performants en terme d'accumulation.

De même, la littérature sur la micro-finance est extrêmement foisonnante et est impossible à résumer ici. Il convient cependant d'insister sur l'importance cruciale des marchés financiers dans les mécanismes d'accumulation et d'allocation efficace des ressources telles que postulés par la théorie économique.

On voit ici l'importance cruciale des travaux sur l'organisation des producteurs et l'accès aux services pour comprendre les dynamiques de sortie de pauvreté.

### ***Ciblage et lutte contre la pauvreté***

Le dernier outil de base proposé par la micro-économie de la pauvreté concerne l'identification des populations pauvres par des indicateurs pertinents, qu'ils soient sociaux ou géographiques. Cette étape, jugée cruciale dans l'appui aux politiques de développement, est

<sup>5</sup>L'importance des revenus non agricoles dans le développement rural semble aujourd'hui justifier d'un intérêt croissant au sein des équipes de la Banque Mondiale qui travaillent sur la pauvreté.

qualifiée de *ciblage* (« *targeting* »). Un grand nombre de travaux sont là aussi disponibles pour discuter des indicateurs pertinents.

D'après Barrett, le ciblage géographique (*mapping poverty*), (utilisé d'ailleurs de manière importante par l'ILRI), est certainement le moyen le moins cher de cibler les populations pauvres, et est particulièrement utile dans les régions où la pauvreté est extrêmement répandue. Dans ces conditions, le ciblage géographique peut être approprié pour des interventions de court terme de type « filets de sécurité », telles que l'aide alimentaire.

Cependant, en raison de la grande variété des situations et des revenus au sein des régions ou des villages, il est nécessaire de travailler sur d'autres indicateurs comme la tenure, la taille du troupeau, le niveau d'éducation ou de santé, etc... Ce travail nécessite d'aller au delà des analyses classiques en terme de genre d'ethnie ou d'âge pour cibler les indicateurs pertinents. Une des méthodes employées consiste à faire de l'auto-ciblage (*self-targeting*), ce qui n'est pas non plus sans poser de problème méthodologique.

Dans le cas de l'élevage africain, on possède tout compte fait très peu d'éléments sur les conditions de vie des ménages. Ceci corrobore la conclusion de Barrett pour qui « *effective policies to combat chronic poverty depend on careful, empirical policy research customized to local conditions* ». Les travaux de diagnostics de systèmes dont certains sont présentés dans le cadre de cet atelier et qui sont une des spécificités de l'approche francophone sont à ce titre extrêmement intéressants.

## **Quelques pistes de recherche**

L'un des grands intérêts de l'économie de la pauvreté est de replacer le débat sur le développement au cœur des préoccupations des chercheurs. Dans le cas de la micro-économie, la prise en compte de la pauvreté a donné lieu à un certain nombre d'outils dont certains se révèlent extrêmement pertinents pour analyser les dynamiques de développement dans le secteur de l'élevage : le concept de seuil nous apparaît central et pourrait donner lieu à des applications ultérieures se situant en prolongement des contributions présentées dans le cadre de cet atelier.

L'application de ces outils permet de reformuler plusieurs enjeux déjà développés dans la littérature (Faye, 2001, Weber, 2002). Ces enjeux s'articulent autour de quatre spécificités de l'élevage : l'élevage en tant que capital sur pied ; l'élevage en tant que source de sécurisation et de diversification des revenus ; l'élevage en tant que source d'intensification des systèmes de production et enfin l'élevage en tant qu'usager du foncier pastoral.

### ***L'élevage est un capital sur pied***

Le petit et le gros bétail jouent un rôle fondamental dans l'épargne des ménages et, au delà, constituent un objet de capitalisation et l'aboutissement de la chaîne d'accumulation de richesses dans beaucoup de systèmes agraires. A ce titre, sa protection (lutte sanitaire, alimentation...) doit être comprise comme un mécanisme essentiel de lutte contre la pauvreté. Capital de survie des pasteurs, mais aussi capital circulant utilisé pour le commerce, objet d'investissement, de don ou d'héritage, l'élevage est au centre de l'économie de la pauvreté. Ainsi, il apparaît important de poursuivre les recherches non seulement sur les techniques de

lutte sanitaire, mais aussi (et surtout ?) sur l'efficacité des systèmes de santé (voir la communication de Domenech et Bonnet à ce sujet).

D'un autre côté, l'animal étant à la fois un actif et un produit commercialisable, les activités d'élevage présentent un risque particulier : A tout moment, l'éleveur a le choix entre d'une part préserver son capital, et d'autre part améliorer son revenu à court terme par la vente d'animaux conduisant inévitablement à une décapitalisation.

### ***Accumulation sous forme d'animaux et diversification des activités***

Les activités d'élevage constituent pour un certain nombre de systèmes de production une activité complémentaire permettant une accumulation productive et donc conduisant à des chemins de sortie de pauvreté. Dans ces dynamiques, la valorisation des produits de l'élevage peut offrir un moyen d'améliorer la productivité des actifs, en développant par exemple le commerce du lait, des petits ruminants ou des porcs. Des travaux sont nécessaires pour mieux comprendre ces dynamiques, et notamment la réorganisation du ménage autour de ces nouvelles activités ou l'utilisation de main d'œuvre externe, les déterminants de l'accès au marché, ou les systèmes d'alimentation adaptés à ces nouvelles pratiques.

### ***Intégration agriculture-élevage et augmentation de la productivité***

L'intégration agriculture-élevage constitue une « technologie intermédiaire » qui conduit à des augmentations de productivité. C'est peut-être ce rôle de l'élevage dans la révolution agricole européenne qui est le plus présent dans la culture populaire de la « vache à lait ». Clairement, sur des terrains africains, les interactions entre élevage et agriculture offrent des potentiels importants de sortie de la pauvreté, en raison des gains de productivité attendus : traction animale, fumure, utilisation des résidus de récolte, etc. Les communications de E. Vall ou de V. Alary pourront donner un certain nombre d'éléments sur les perspectives à suivre dans ce domaine.

### ***Capital élevage versus capital foncier***

Le capital élevage possède un certain nombre d'avantages économiques par rapport au capital terre. Sa productivité est en général meilleure, il est plus accessible, et il est plus facilement cessible et divisible. Cependant, son exploitation est dépendante de l'accès aux ressources, alors même que la mobilité inhérente aux systèmes de pâturage conduit souvent les éleveurs à ne pas s'approprier la terre au sens romain du terme. Les éleveurs souffrent donc souvent des problèmes d'accès au foncier. En effet, dans beaucoup de pays, le pâturage n'est pas reconnu comme un système de mise en valeur donnant droit à la propriété foncière. Dans ce domaine, des recherches doivent être poursuivies pour mieux comprendre les dynamiques de marginalisation des éleveurs, la logique des pratiques foncières locales, et les modes de résolution des conflits d'usage. Dans ce domaine, la gestion collective des parcours semble présenter une alternative aux pratiques coutumières (contribution de C. Dutilly), tout comme les perspectives de redéfinition des normes et des réglementations foncières (contributions de H. Kamil ou A. Bourgeot).

Inversement, on comprend les avantages offerts par l'élevage périurbain, et en particulier des systèmes hors-sol dégagés de la contrainte foncière.

## **Conclusion**

L'analyse de la littérature microéconomique et les réflexions sur le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté soulignent que l'élevage présente un certain nombre de caractères spécifiques : il constitue à la fois un capital et un produit, et, partant de là, joue un rôle central dans les dynamiques de sortie de la pauvreté. En raison la fragilité des animaux, l'élevage présente aussi des risques importants qui justifient un intérêt particulier pour les politiques de santé. Par les perspectives qu'il offre en terme de diversification et d'augmentation de la productivité agricole, il joue un rôle central dans la lutte contre la pauvreté. Enfin, l'élevage constitue une voie d'investissement alternative à l'accumulation foncière. Ceci explique d'une part les difficultés d'accès au foncier, et d'autre part la flexibilité importante des systèmes d'élevage issue des stratégies de mobilité.

Cependant, malgré ces spécificités, il ne semble pas que l'économie propose des outils uniquement réservés à l'analyse des dynamiques de l'élevage. Au contraire, l'étude de la littérature suggère que les concepts génériques proposés par l'économie de la pauvreté s'avèrent extrêmement utiles pour comprendre ces dynamiques. Parmi ces concepts, celui de « seuil » apparaît comme extrêmement pertinent, tout comme le « ciblage » devant permettre un appui à l'élaboration des politiques de pauvreté.

Pour autant, la microéconomie offre assez peu de réponses dans plusieurs domaines. En premier lieu, elle parle peu des processus d'innovation qui doivent conduire à l'augmentation de la productivité. Dans ce domaine, il semble bien que les études systèmes basées sur des approches pluridisciplinaires offrent des outils intéressants pour avancer dans la compréhension des dynamiques du développement.

La microéconomie est aussi très faible dans l'analyse des dynamiques sociales entourant la mise en place de « filets de sécurité » ou de « filets d'élévation » endogènes (tontines, réseaux de solidarité, stratégies de scission des troupeaux...voir à ce sujet la contribution de B. Faye). La littérature en terme de « capital social » ou « d'action collective » apporte sur ce thème des éclairages complémentaires. Dans le même ordre d'idée, les dynamiques sociales à l'œuvre dans l'élaboration des politiques nous paraissent représenter un enjeu important pour la recherche. Plusieurs auteurs soulignent en effet l'enjeu de réfléchir les voies d'implication des acteurs concernés dans l'émergence de politiques concertées (Janvry et Sadoulet, 2003 ; voir la contribution de Ch. LY).

Les mutations actuelles des marchés et des filières sont peu abordées par l'économie de la pauvreté, malgré l'importance cruciale accordée à l'augmentation de la demande en produits animaux et aux dynamiques d'intégration verticale dans les discours sur la « révolution de l'élevage ». Sur ce point, il convient d'apporter des éclairages nouveaux sur les dynamiques de filière pour lesquels l'économie institutionnelle et la sociologie économique apportent sans conteste des outils pertinents (voir la contribution de Arditì et celle de Duteurtre et Corniaux).

## **Bibliographie**

Cling J.P., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2002. « Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté et les droits humains », DIAL, unité de recherche CIPRE de l'IRD ; septembre 2002, 18 p.

Corten A., 1998. « Le discours de la pauvreté de la Banque Mondiale », *Langage et société* n° 85, sept. 1998, pp. 5-24

Delgado C., Rosegrant M., Steinfeld H., Ehui S., Courbois C., 1999. « Livestock to 2020. The next food revolution. » Washington DC, International Food Policy Research Institute, 17 p.

De Janvry A. and Sadoulet E., 2003. « Achieving Success in Rural Development : Toward Implementation of an Integral Approach », communication au GFAR (Global Forum for Agricultural Research, Dakar, 23 mai 2003.

Duteurtre, 1998. « Compétitivité prix et hors-prix sur le marché des produits laitiers d'Addis-Abeba, Ethiopie : La production fermière face à ses nouveaux concurrents », Thèse de doctorat en agro-économie, ENSAM, CIRAD-EMVT, ILRI, Montpellier, 353 p.

Faye B., 2001. « Le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté », revue élev. Méd. Vét. Pays trop., 2001, 54 (3-4) 231-238

ILRI, 2002. « Livestock, a pathway out of poverty : ILRI's strategy to 2010 », International Livestock Research Institute, Nairobi, 24 p.

Lybbert T.J., Barrett C.B., Desta S. and Coppock D.L., 2002. « Stochastic Wealth Dynamics and Risk Management Among a Poor Population », Cornell University Working Paper.

Weber, 2002. « Risque et pauvreté : comment penser un monde sans assurance », *Risques*, n°51, sept. 2002, 4 p.

# **Pauvreté et élevage dans la steppe nord-africaine**

**Hassan KAMIL**

**Contribution à l'Atelier-recherche "élevage et pauvreté"**

**Montpellier, les 11-12 septembre 2003**

Les réalités socio-économiques et politiques de zones steppiques du Maghreb connaissaient une dynamique qui n'a pas réellement fait l'objet d'investigation. Le phénomène de la pauvreté y était certainement présent. Résultant de contraintes naturelles ou politiques, elle ne pouvait être assimilée à des crises passagères, souvent rapportées dans la littérature, même si, comme le souligne Michel (1997 : 61) en parlant du Maroc : "la majeure partie de l'histoire économique de ses campagnes ne nous est connue que par la mention dans les sources de disettes ou de famines."

Les chroniqueurs mettent souvent en exergue le caractère catastrophique des disettes, mais de point de vue strictement historique, et comme le souligne l'auteur on ne peut que s'interdire "de n'expliquer chaque désastre démographique que par un accident" car "ces crises s'inscrivent dans une très longue histoire, c'est-à-dire qu'elles touchent au plus profond des structures de l'économie rurale. Elles suggèrent un trait essentiel de celle-ci : l'incapacité à assurer en tout temps la subsistance de l'ensemble de la population, en d'autres termes l'insuffisance globale de la production agricole."

Il est vrai, la description des crises révèle une paupérisation accrue des populations nomades, comme celle faite par Fraguier (1953 : 71-97), en parlant de Géryville ou El Biodh en Algérie, à la suite de la sécheresse de 1945 : "au millier d'Européens et d'Israélites, on peut ajouter 1000 à 1500 âmes dont la vie est gagnée par le chef de famille. Le reste n'a aucune occupation fixe et végète : retraités misérables, individus vivant de la vente d'une charge de bois ou d'alfa, d'un petit troupeau de 5 à 6 têtes pacageant aux alentours, de petits services rendus, d'expédients, de vol, de rapines et aussi de la prostitution". Ces éleveurs nomades ont basculé brusquement dans le dénuement total, tentent de travailler dans les chantiers d'alfa, mais "si leur cheptel continue à se décimer, (ils) retombent dans la foule, hélas grandissante des mésireux". Fraguier (Op. cit).

Si on se fie à l'historiographie locale, les crises étaient nombreuses et jetaient à chaque fois des milliers de pasteurs aux portes des bourgades. C'est le cas du grand quartier "Tentes-villes- 20 août" à Taourirt, où les familles vivent sous des tentes tissées en alfa, comme le soulignait Tag (1986), ou du douar Mrayer situé à la périphérie de Missouri, abritant une population d'une extrême pauvreté s'employant dans les petits métiers ou les travaux occasionnels (Kamil, 1999).

La steppe dont l'état de rusticité est décrit en ces termes par Benachenou : «Les eaux dévalent de toutes parts, entraînant avec des galets, arbres, murs de ksar et souvent barrages. A peine ont-elles cessé de couler le long des oueds, que le paysage reprend son aspect morne et dénudé». La steppe a marqué les observateurs par son caractère imprévisible. Mais, ce sont surtout les dynamiques sociales qui y sont restées ambiguës.

## La steppe, espace politique et enjeux de pouvoirs gestion politique

La steppe est souvent présentée comme un couloir de passage. Cote (1983) rapporte que la steppe est un «vaste boulevard...qui, au cours des âges, a favorisé les déplacements, la vie agro-pastorale, la constitution de grands états »

Les mouvements humains y sont intenses, mais les horizons se situent toujours au-delà de ces espaces inhospitaliers. Les chroniqueurs rapportent les mouvements des Arabes Béni Maqil et Beni Salim traversant la steppe pour venir conquérir les plaines du Margherb. La steppe est aussi le théâtre de confrontations permanentes entre tribus et entre confréries religieuses. Pendant des siècles, la steppe est souvent considérée comme pays d'insoumission, vivant en marge de tout contrôle politique par le pouvoir central.

Foucauld (1939) nous rapporte, lors de son voyage au siècle dernier, l'état d'insoumission de certaines zones steppiques qu'il a traversées à la fin du siècle dernier : "Ainsi qu'il était convenu, mes zétats m'ont abandonné au col de Telremt. Là commence le blad el makhzen : au nord du col, les Ait Izdeg, qui sont en mauvais termes avec le sultan, trouveraient du danger à s'avancer en petit nombre, et les voyageurs, étant en pays soumis, n'ont plus besoin d'escorte."

Il rapporte qu'il fallait payer un droit de péage dit *anaia* aux tribus soumises. Le sultan autorise ces tribus à demander cette redevance aux voyageurs. Les troupes armées sont installées au niveau d'aire de péage ou *nezala*. Le pouvoir central contrôlait les zones insoumises grâce à des tribus qui lui sont inféodées.

Même les zones dites soumises restent contestataires. «En entrant à Missouri, j'ai quitté le blad el makhzen. Les Oulad Khaoua, sur les terres desquels j'ai marché la majeure partie de la journée, sont soumis au sultan : c'est une soumission peu effective, bornée à la remise d'un léger impôt entre les mains du qaïd d'El Qçabi ; du reste, la tribu se gouverne à sa guise. On ne peut circuler sur son territoire qu'avec un zetat, bien qu'il soit compté blad el makhzen».

Les relations des populations nomades avec le pouvoir central y étaient mitigées. Certaines auteurs réfutent aussi bien la représentation makhzen-siba, que l'indépendance des bédouins par rapport au pouvoir central" et privilégient un rapport oscillant entre l'alliance et la tentation de " la prise du pouvoir ou à en tirer plus de bénéfices en lui rendant service. » (Mouldi, 1994 : 29). D'autres insistent par contre sur ce rapport dual et de confrontation avec le pouvoir central, pour expliquer la politique makhzénienne, la distinction par la colonisation entre un pays utile et un pays inutile, et enfin ses prolongements idéologiques dans les politiques de développement des pays indépendants.

Les zones reculées, et en particulier les steppes, avaient aux yeux du pouvoir religieux un statut particulier. Berque (1982 : 196) rapporte que «beaucoup de régions du Maroc et du Maghreb restaient, au regard du *fiqh*, quoique terre d'Islam, des « pays de mission », avec cette différence toutefois que ses principes n'y faisaient jamais l'objet de négation ni d'opposition ouvertes, mais seulement de tempéraments, d'inflexions, d'amalgames». Objets de convoitise par les mouvements confrériques qui s'y développa plus qu'ailleurs, par "les "Ulémas, *foqahâ*, et tous ceux qui par le biais du religieux coopéraient à l'expansion de la civilisation arabo-musulmane étaient tenus, en l'occurrence, pour investis d'une fonction correctrice, d'une catéchèse permanente». Le rôle politique que jouent les confréries et les lignages maraboutiques transcendait la division pasteur-agriculteur, pour jouer un rôle d'arbitrage.

## **Sociétés égalitaires, sociétés en stagnation ?**

Le postulat de l'anomie des sociétés pastorales, par une sur-interprétation de la théorie khaldounienne, qui met en avant le dualisme entre l'ordre des cités et le désordre des bédouins, a eu longue vie chez des auteurs anciens et contemporains. Le mythe des invasions hilaliennes, au XI<sup>ème</sup> siècle, à partir du désert d'Arabie, dessine une conquête de l'Afrique du nord. Les envahisseurs s'infiltrèrent "d'est en ouest, et pénétrèrent au Sahara. Les Berbères furent refoulés ; ils s'accrochèrent aux montagnes (Aurès, Kabylie, Rif, Atlas) ; au Sahara ils se réfugièrent dans les régions difficilement accessibles." (Eydoux, 1943 : 77). Au XIII<sup>ème</sup> siècle, un fait nouveau se produit, ajoute COLIN G.S., 1938 (265-265), les Ma'qil, arabes nomades venus d'Arabie à travers l'Egypte, la Tripolitaine et la zone saharienne du Maghrib central, abordent le Maroc extérieur par le Sud-Est ; ils s'y répandent rapidement, de l'embouchure de la Molouya au Sous, imposant leur tutelle aux sédentaires des qsours et des oasis, et leur "protection" -moyennant un péage- aux caravaniers."

L'histoire de la steppe, jalonnée par des mouvements de population, n'a été connue que par l'agitation des tribus et leurs invasions, traits caractéristiques de la sociologie des déplacements des populations de l'Afrique du Nord. De vastes espaces, occupés par des tribus gardant une certaine liberté par rapport aux pouvoirs centraux, vont être qualifiés de "terres d'insoumission" et d'anarchie.

Tozy (1989 : 83-103) affirme : que « L'absence de l'Etat/Makhzen n'entraînait pas nécessairement le chaos et l'anarchie. La « siba » trouvait plus une qualification politique que juridique. ». Le monde bédouin était régi par un ordre fondé sur des règles strictes, sur un droit coutumier écrit ou tacite, sur un code de l'honneur et sur des accords entre groupes sociaux, qui assurait au pastoralisme, en tant que procès de production, des conditions favorables à son déroulement.

## **Convoitise coloniale et éclatement de la crise**

La steppe a retenu l'attention de l'administration coloniale, source d'alfa, de mines, de viandes et de laines. Comme le rapporte Dr Velu (1926 : 77-90) , en parlant de la laine, "la France, qui en utilise chaque année 2.500.000 quintaux, n'en produit que 300.000... Le Maroc ne lui envoie que la minime quantité de 30 à 50.000 quintaux suivant les années. Il pourrait lui fournir beaucoup...La question du mouton et de la laine doit être une des premières à retenir l'attention. C'est une richesse d'avenir, si nous prenons à temps les dispositions en vue de son exploitation rationnelle." Le même souci de tirer profit des nappes alfatières se heurtait au manque crucial en main d'œuvre. Metro (1947 : 401-413) rappelle qu'au Maroc, "sur un total de 650 000 hectares en exploitation, on dispose seulement d'une centaine de points d'eau", ce qui réduit les possibilités d'accueillir des ouvriers. Or, cette superficie représentait en 1938 le tiers de la totalité de l'alfateraie marocaine, domaine de pâturage d'appoint par excellence des zones steppiques.

Pour organiser l'acheminement des produits, la steppe était traversée par deux voies ferrées au Maroc et en Tunisie, qui avaient pour rôle de drainer l'alfa, la laine et les moutons dits "oranais" vers les ports, comme celui de Nemours en Algérie, pour être exportés vers la Métropole. Concernant l'alfa, en dépit des contrats emphytéotiques concédés à des sociétés privées qui employaient les éleveurs pauvres, le niveau d'exploitation demeurait très faible comparativement aux espoirs de l'administration coloniale. Cette exploitation va s'affaiblir après l'indépendance. En Algérie, par exemple, à partir de 1984, les nappes alfatières ont été exclues du domaine forestier, ce qui a été à l'origine de développement des cultures



céréalières. Jusqu'aux années 1970, l'exploitation avait avoisiné 200 000 t, et n'a guère dépassé 2000 t deux décennies plus tard.

Mais, la richesse que pouvait représenter la steppe se trouvait contrariée par les contraintes qu'allaient affronter les administrateurs face à un mode de production dont les mécanismes leur échappaient.

Forichon (1952 : 440-447), alors chef de Cercle, dans la même zone rappelle : «l'élevage extensif des zones arides a toujours comporté, par lui-même, de sérieux aléas. Sans doute, l'hécatombe de 1945-46 est-elle un cas limite, mais un printemps sans pluie et c'est aussitôt une perte substantielle dans le poids des animaux, et, aux premiers froids, une sévère mortalité... Dans le cercle le cheptel est tombé de plus de 300 000 têtes d'ovins en 1944 à un peu plus de 50 000 têtes».

Les crises alimentaires d'aléatoires sont devenues permanentes, en dépit de la multiplication des cultures de céréales. Forichon rapporte que : «trois tribus sur six sont déficitaires : les Ouled el Haj, les béni Ouarain, les Béni bou Yahi, auxquels, au total, il manque, chaque année, au moins 40 000 quintaux de céréales»

## **Effets de la détribalisation**

La période de bled siba et d'anarchie, à propos de laquelle nous ne disposons que d'éléments d'informations éparses, se rapporte à la période pré-coloniale. L'administration coloniale va ébranler les bases sociales qui caractérisait la tribu en tant qu'unité politique. En plus de la politique clairement affichée de sédentariser les nomades, c'est un système administratif nouveau qui va être imposé aux tribus dans le cadre de la politique de "pacification".

Sur le plan juridique, le sénatus-consulte de 1863 transforma le droit des indigènes sur les terres *arch* en droit de propriété collective. Les lois de juillet 1873 et celle d'avril 1887 " qui constituèrent une réplique au sénatus-consulte, en revenant à la notion de terres *arch* dans le sens d'un usufruit toléré par le souverain, tout en reconnaissant le caractère indivis des terres. La loi de 1887 avait précisément pour but de faciliter l'accès aux terres pour l'Etat français et pour les colons, donc de développer la propriété privée dans les terres tribales." ( Mouldi, 1994 : 77). C'est en Algérie que l'effet de cette juridiction va avoir un effet destructeur des structures agraires préexistantes. Mais, elle sera vite appliquée en Tunisie et ensuite au Maroc.

Très précoce en Algérie, la sédentarisation au Maroc a été déclenchée au début du XXème siècle par les problèmes géopolitiques qu'a connus la frontière entre le Maroc et l'Algérie. Le traité de Lalla Maghnia a scindé certaines tribus en deux ou plusieurs groupes de part et d'autre de la frontière, réduisant ainsi leur espace de nomadisation.

## **Effritement des solidarités**

Le vent de sédentarisation qui a soufflé depuis l'instauration de l'administration coloniale a ouvert les terres de parcours *arch* au défrichement et à l'appropriation privative. La destructuration de l'espace steppique a conduit à la détribalisation et à l'effritement des liens sociaux, longtemps maintenus par des échanges réguliers et fréquents. On peut ici que la destructuration de la relation espace cultivé / espace pâturable peut être repérée au niveau régional, c'est le cas de la soustraction du Tell algérien à l'ensemble des déplacements, la réduction de l'achaba décrite par Boukhobza, et de la soustraction des espaces complémentaires à la steppe.

L'économie de la steppe s'est retrouvée ainsi menacée par la réduction de « l'espace vital de l'élevage », par la réduction des transhumances les tribus, et par la surcharge animale grandissante, avec une course à l'appropriation, en terme d'exploitation des ressources et de campement, de plus en plus intense. La croissance démographique ne pouvait plus trouver dans la mobilité une solution. Cette dernière était non seulement un processus physique, un déplacement de personnes et d'animaux, mais un rapport social à l'espace et aux autres groupes sociaux chez qui on se rend. Les multiples accords pastoraux, d'échange, de protection, etc. s'inscrivaient dans une économie de don et de contre don, qui allégeait le poids des contraintes naturelles et sociales.

Ces pratiques d'entraide se matérialisaient par la « mise en commun des moyens de transports pour l'abreuvement des troupeaux éloignés du point d'eau, envoi dans le Tell ou dans les oasis du Sud de caravanes chargées de ramener blé ou dattes et le ravitaillement en général ; mise en commun des efforts pour aménager, désensabler les points d'eau, pour assurer la sécurité et la garde des campements, la recherche des animaux égarés ; l'entraide par des pactes d'azila et de maniha, etc.» Fraguier (Op. cit.)

Mais, les rapports d'échange ne pouvaient plus contenir la tension due à l'arrivée de migrants ou à l'empiètement sur les terrains de pâturages. Les éleveurs, sont contraints de négocier par la force leurs déplacements sur les territoires des autres tribus.

Ce fut le cas notamment des piémonts du Moyen Atlas et du Haut Atlas au Maroc. Peyron (1994 : 71-79) rapporte qu'en année de sécheresse, on coupe jusqu'aux branches des cèdres pour nourrir le cheptel défaillant. La recherche des pâturages pousse les pasteurs "à entraîner leurs troupeaux toujours plus loin, et plus haut.", ce qui ne manque pas de créer des conflits entre groupes liés auparavant par des accords pastoraux destinés à régler l'accès aux pâturages aux uns et aux autres. Dans certains cas, la paupérisation a poussé des familles entières à émigrer et à s'installer dans des zones lointaines. C'est le cas des Ouled Khaoua au Moyen Atlas « éleveurs arabes, originaires de la moyenne Moulouya, chassés de cette région par la sécheresse des années 1945. Ils sont sans support foncier, sans terres de parcours et dans des conditions de pauvreté extrême.» comme nous les décrivent Attia H. et Benhlima H. (1973 : 179-182)

Ces éleveurs se sont employés comme bergers au sein de la confédération des Beni M'Guild, mais ont pu constituer des troupeaux sur des territoires où ils étaient tolérés. La réduction du finage par la colonisation et le développement des cultures au niveau de la plaine, jadis pâturage d'hiver, a poussé les autochtones commettre des représailles à leur égard. Des confrontations sanglantes les opposent depuis des décennies. Mettant en avant un droit d'autochtonie et d'ancestralité, les Beni M'Guild contraignent leurs anciens bergers à leur céder leurs troupeaux ou à quitter la zone. Les situations dramatiques que vit cette population traduit les risques encourus par les pasteurs pauvres, lors de leurs trajectoires après les situations décapitalisation (Kamil, 1999a)

Emergeant comme unité principale de production et de consommation, la famille doit alors défendre la propriété privée des moyens de production ; "cette évolution est produite à travers un mouvement de détachement de l'unité domestique par rapport au groupe tribal (le douar qui représentait jadis l'unité principale de production déterminant les conditions de l'existence familiale)» (Mouldi , 1994 : 129)

Crises et famines ne sont plus imputées uniquement aux facteurs naturels. Les observateurs ont commencé déjà, pendant la période coloniale, à noter la paupérisation grandissante des éleveurs à cause des bouleversements des structures de pouvoir au sein des tribus nomades. Les proportions prises par la catastrophe de 1945 sont, selon Fraguier (Op.cit) en grande

partie dues à l'individualisme et la perte du sentiment collectif qui commençaient à gagner la steppe.

## **Administration étrangère**

L'un des éléments déterminants de cette politique est le transfert du pouvoir de la tribu aux centres administratifs, notamment du Cheikh issu de la tribu au Caïd, souvent imposé et même étranger au groupe, choisi selon Boukhoba (1982 : 127) "en fonction des nouveaux intérêts à défendre qui ne recouvrent presque jamais ceux de la tribu...constitue une aliénation bien pire que celle qu'ils subissent vis-à-vis de la sécheresse, des épidémies et maladies".

Les Caïds parviennent même à interdire, selon Tag (1985 : 23-41) avec l'appui colonial aux insoumises parmi les tribus de parcourir les domaines à bons pâturages ou d'abreuver leur cheptel".

La remise en cause des valeurs liant les éleveurs nomades entre eux par l'institutionnalisation du caïdat va faire rapidement perdre à la tribu et à ses leaders les fonctions socioéconomiques et politiques. La tribu ne recouvre plus alors la notion de collectivité à laquelle s'identifie le pasteur. Fraguier (Op.cit.) rapporte que «Sur les 18 tribus de l'Annexe de Geryville, plusieurs caïds sont étrangers à leur tribu, d'autres n'appartiennent pas à de grandes familles ayant de l'influence. Aucun ne vit plus en éleveur au milieu de sa tribu, tous possèdent des maisons à Géryville ou dans les ksours" ; il s'agit bien là d'une révolution dont "les effets seront rapides et accéléreront la désagrégation du milieu social.»

Mais en définitive, la question qui hantait les pouvoirs coloniaux et après eux l'administration des pays indépendants, comme le résume Forichon (Op. cit) : « Ces vastes espaces sont-ils condamnés à un processus de mort ou, tout au moins, à une définitive stagnation ?... Avons-nous eu à proprement parler une politique vis-à-vis des nomades ? Il semble que non».

Cette vision de stagnation ne va pas quitter la politique de développement : les zones steppiques sont le lieu par excellence de cet état de léthargie, oscillant entre la mort d'un désert, et les zones susceptibles d'être mises en valeur. La société est supposée en dégradation au même titre que son assise matérielle. Les solutions proposées par les planificateurs visent la réhabilitation des solidarités traditionnelles. Toutefois, la méconnaissance des rapports sociaux dans le monde rural n'était pas corrigée par des investigations de terrains, ni par une analyse contextualisée des structures sociales.

## **Centres urbains et prolétarianisation**

Les bouleversements de l'espace steppique sont aussi dus à la création de nouveaux pôles commerciaux et miniers. Les mines d'Awli et de Mibladen, de Jerada, etc., ainsi que l'exploitation d'alfa vont attirer une population nomade pauvre ou qui été chassée de son milieu par la sécheresse et la famine, ou plus encore par un processus de paupérisation progressif dû à la réduction des terrains de pacage, et à l'extension des cultures, au profit de gros agro-pasteurs.

Par exemple, Midelt, qui n'était en 1917 : «une création tout à fait artificielle, articulée autour des ksour de l'Awtat..., dictée par la nécessité d'implanter une garnison sur l'axe de poussée militaire en direction du Tafilalt, où se cristallisait alors la résistance armée», va devenir un entre urbain attirant une main d'œuvre qui allait s'employer ans les mines ou dans les chantiers d'alfa.

C'est une société en pleine décadence, dont les membres les plus déshérités se sédentarisent, en "prolétariat primitif" autour des centres miniers que nous décrit Baritou (1950 : 227-231).

Au Maroc Oriental, les nouveaux centres urbains vont connaître un essor démographique, non seulement grâce à la population sédentaire qui a constitué le premier noyau d'agglomération, ou aux nomades sédentarisés, mais aussi par une migration de type "descendant" de la montagne, comme le souligne Tag (1986), mouvements en accélération à la recherche d'emplois pour les plus déshérités ou pour la scolarisation des enfants.

Les nouveaux pôles vont jouer un rôle d'attrait sur les populations nomades. Dans la région de Neffatia, Abaab *et al.* (1992 : 3-44) rapportent la sédentarisation des nomades autour des agglomérations et des souks, créés sur les axes routiers. C'est le cas de Ben Gardane, Médenine, Tataouine, Bir Lahmar.

Ce mouvement de sédentarisation se fait de façon concomitante avec une certaine autonomisation des agglomérations et des centres urbains par rapport à la steppe. Plus qu'une autonomisation, il s'agit parfois d'un déplacement des centres de pouvoir au dépens de la steppe. Le processus de détribalisation, dont une des causes est sûrement l'institutionnalisation de pouvoirs administratifs en rupture totale, sauf pour la collecte de l'impôt et pour les corvées, avec la tribu, va s'accompagner de perte des valeurs collectives. Comme le signale Boukhobza (1982 :129) : "le centre de diffusion des nouvelles valeurs passe plus ou moins brutalement de la tribu à la "ville" ; cette dernière jusqu'alors simple bourgade protégée et parfois exploitée, se transforme en centre économique, politique et culturel capable ; non seulement de se développer indépendamment du nomadisme, mais de le dominer totalement."

Dans d'autres régions plus sahariennes, notamment à Ouargla le sort de 10 000 nomades sédentarisés, selon Bisson (1962 : 199-206) a profité des "recasements sur des palmeraies nouvelles - grâce aux abondantes ressources artésiennes de ce secteur - et surtout par la multiplicité des chantiers ouverts à la suite des découvertes pétrolières d'Hassi Messaoud et de l'extension des villes proches de Touggourt et Ouargla". Ces différentes raisons expliquent par exemple, la sédentarisation rapide de 10.000 nomades auprès d'Ouargla.

## **Une évolution profonde : la complémentarité sur pâturages**

L'évolution de l'élevage nomade connaît plusieurs vitesses depuis les années 1970 et 1980. L'introduction de la complémentarité dans les zones steppiques s'est accompagnée par des stratégies d'alliance des éleveurs riches avec des chevallards originaire de toutes les régions du pays. La mobilité de leurs troupeaux est facilitée par les camions. Mais, ce sont aussi ces éleveurs qui s'allient à des investisseurs étrangers, citadins défrichant la steppe pour y développer l'arboriculture ou la céréaliculture (Kamil, 1999), malgré les contestations des petits éleveurs dans certaines situations.

L'alimentation concentrée subventionnée par l'Etat dans les années 1970 en période de disette est vite devenue une pratique fréquente, avec maintien et même augmentation des effectifs du cheptel. La part de l'alimentation n'a cessé d'augmenter dans la part des ressources fourragères, maintenant ainsi une charge animale dépassant la capacité des ressources fourragères. A titre d'exemple, le cheptel ovin a doublé en Algérie passant de 8 M en 1970 à plus de 17 M en 1990.

En même temps on assiste à une certaine érosion des espèces rustiques au profit d'autres espèces valorisant mieux une alimentation composée. C'est le cas de la Hamra en Algérie et de la Barbarine en Tunisie. Au Maroc, certains expériences ont tenté de diffuser des races

synthétiques par exemple celles issues des croisements entre la race rustique Béni Guil et la race D'man que l'on retrouve plus dans les oasis (Kamil, 1999 b).

Que ce soit en Algérie, où a été mise en place, selon Abaab *et al.* (2000), "la politique de bas prix des aliments de bétail", en Tunisie où "l'amélioration des disponibilités fourragères s'est faite en premier lieu à travers un cours à des importations massives d'intrants pour la fabrication d'aliments de bétail", ou une politique de sauvegarde du cheptel au Maroc, le recours à la complémentation est devenu systématique dans les élevages en zones steppiques, mais aussi discriminant.

Face à tous ces changements, seuls les gros et moyens éleveurs ont pu résister aux effets du désengagement de l'Etat, par contre une frange importante s'est retrouvée face aux spéculateurs, et dans certains cas est venue grossir, suite à une décapitalisation inévitable, les quartiers bidonvilles des centres urbains (Kamil, 1999a, 1999b).

## **Evolution actuelle de la steppe**

La steppe est l'objet de maintes interventions. Elle suscite, certes avec un certain retard par rapport aux piémonts de l'Atlas par exemple, la convoitise de propriétaires citadins. On y assiste, avec très peu de différence, à l'évolution du moyen Atlas, dont Jennan (1990) nous rappelait que «l'emprise foncière citadine sur ces espaces est telle que les structures locales pré-existantes sont ébranlées : évolution ou abandon de l'activité pastorale, mutations socio-professionnelles, émigration. Le processus de ce type d'espace s'insère en effet dans la logique du capitalisme agraire dont l'essor est fonction de la destruction des équilibres locaux.

Dans ces espaces à dynamisme externe (capitaux investis étrangers aux finages, systèmes de culture pratiqués importés, destination des produits sans lien avec l'environnement local), les conditions de paupérisation des populations autochtones et de l'exode rural, comme corollaire, sont réunis».

Nous avons montré ailleurs que le phénomène de grignotage de la steppe et le développement de la culture du pommier constitue un prolongement de la logique d'extension des nouveaux propriétaires, facilités en cela par la protection des représentants locaux du ministère de tutelle. (Kamil, 1999a).

Mais, il semble que l'espace steppique subit dans tout le Maghreb une emprise foncière forte. Les évolutions qu'il a subies et qu'il subit encore menacent les fondements du pastoralisme. Etant donné que le processus de production et l'accroissement de la richesse ne peuvent avoir lieu que via la négociation de l'accès aux ressources, à travers les règles coutumières, la destructuration des aires de pâturages ne pouvait que conduire à celle des populations pastorales qui en vivaient, car «extraire un lieu ou une fraction sociale revient au même. C'est détruire l'ensemble de la construction. L'espace nomade est très strictement organisé et non dilué dans l'immensité désertique comme se plaisent à le décrire les observateurs extérieurs. Il est soumis à une très forte interaction spatiale c'est-à-dire au fonctionnement d'un système spatial dans lequel la ville tient une place essentielle. » (Retaille D., 1989 : 21-35).

Dans une enquête conduite à Neffatia en Tunisie, Abaab *et al* (1992 : 3-44) signalent le développement des disparités sociales, au niveau de l'appropriation du foncier, et l'apparition d'une importante couche sociale (42 %) formé de producteurs marginaux. Dans ces conditions, seules les exploitations disposant d'un capital foncier, animal et arboricole sont capables de se reproduire. Par contre, celles où "dominent les structures et les formes d'organisation et de production de l'ancienne société pastorale sont menacées par la

disparition." Car, comme le signale Mouldi, (1994 : 227), dans le cas tunisien : « ...L'olivier, en dévorant le mouton - cette richesse mobile des bédouins, difficile à recenser, à confisquer ou à mettre en hypothèque - et en lui substituant une richesse fixe à caractère essentiellement spéculatif, a élargi les horizons économiques des fellahs qui se sont orientés de l'économie d'autosubsistance vers une économie marchande faisant intervenir les commerçants, les industriels et les divers agents de la ville ».

Nous ne pouvons pas avancer un constat définitif, ni une analyse fine de ce que sera le devenir des zones steppiques, car sont rares les travaux qui s'y sont intéressés. Et c'est à raison que Abaab *et al.* (2000 : 139-165) affirment que : « les régions arides et désertiques des trois pays ne semblent pas bénéficier autant que celles du Nord des politiques de formation-recherche-vulgarisation », et d'ajouter qu'il : « est aberrant qu'aucune recherche sur les céréales ne soit faite sur les zones steppiques, qui pourtant, en recèlent plusieurs millions d'hectares ». Or, comme nous le montre la littérature, l'économie de la steppe s'est appuyé aussi sur les emblavements pour la sécurisation alimentaire des populations. Les cultures ont même fait l'objet de réflexions profondes de la part des administrateurs coloniaux, et ont été pointée comme des lignes de fractures, en raison de la concurrence qu'elles peuvent susciter sur le foncier.

Aujourd'hui, L'élevage continue à alimenter les marchés urbains, et s'inscrit dans des filières de commercialisation ou de transformation s'étendant à des régions lointaines. La lutte contre la paupérisation des éleveurs passe peut-être par la valorisation locale des produits. La steppe est aussi l'objet d'exploitation de plantes médicinales et alimentaires (Kamil 1999a), et est vouée aux yeux de certains responsables à se transformer en espace cynégétique. La population locale n'est que très peu associée à la réflexion autour du devenir de la steppe.

## **Conclusion**

Les steppes ne peuvent plus être ignorées comme un espace marginal. Elles continueront longtemps à abriter une population nombreuse. En effet, les populations des zones steppiques et désertiques représentent plus de 37 % au Maroc et en Algérie, plus de 28 % en Tunisie (Abaab *et al.*, Op.cit).

Les investigations et les interventions dans le domaine steppique doivent prendre en compte la dimension dynamique des changements d'ordre socio-spatial, économique et technique, car « il faut donc considérer comme une nécessité opérationnelle dans l'accomplissement d'un programme d'intervention matérielle et sociale sur la nature, et comme un facteur possible de son succès, l'analyse des formes multiples de représentations de l'environnement des diverses sociétés. » (Godelier, 54).

Le bouleversement des échanges entre les groupes sociaux traduisait justement une inégalité de ressources. La pauvreté était inscrite dans les rapports entre les groupes et au sein des groupes. Le postulat de l'égalitarisme tribal n'a fait que cacher les dynamiques socio-économiques l'œuvre et a dédouané les pouvoirs publics d'y développer une politique de lutte contre la pauvreté.

Les projets de développement étaient souvent destinés aux populations démunies. Mais, visant un égalitarisme hypothétique à reconquérir, par la mise en place de coopératives, par le renforcement de liens de solidarité, ils n'ont fait que privilégier les leaders locaux. Car comme le disait Pascon (1981 : 429-446) : « A qui y regarde de près, rien de moins égalitaire qu'une tribu. Il ne faut pas se laisser prendre à son propre discours idéologique ou à celui des ethnographes coloniaux. Quand l'inégalité des lignages n'a pas débouché sur des clientèles ou

de quasi-castes comme dans l'oued Dra, elle n'a pas manqué de traverser les corps politiques segmentaires.»

La dynamique des zones steppiques cache, sous des processus de sédentarisation, urbanisation, mise en valeur, exode, etc. l'appauvrissement de larges pans de la société rurale. La décadence tant décriée de la steppe engage la responsabilité des pouvoirs publics dans la dilapidation du foncier pastoral, l'absence de lutte contre la spéculation des chevillards et des intermédiaires, et du renforcement de la société civile locale. Au nom de la modernisation de l'agriculture, les services techniques imposent des visions étrangères aux populations pastorales. Les seuils de rupture des économies familiales sont vite atteints, larguant une population de plus en plus nombreuse vers les bidonvilles.

## Bibliographie

Abbab A., Ben Abed M.A., Naceuer N., 1992. Dynamique des systèmes de production en zone agro-pastorale du sud-st tunisien (Cas de la zone de Neffatia). *Revue des Régions Arides*, Vol 3, n° 1 : 3-44.

Attia H., Benhalima H., 1973. L'Homme et l'environnement chez les Béni MGUILD. *Revue de Géographie du Maroc*, n°23-24 : 179-182.

Aurenche O., 1993. « Du nomade magnifié au nomade mystifié : point de vue sur l'histoire de la steppe » *Steppes d'Arabies. Etat, pasteurs, agriculteurs et commerçants : Le devenir des zones sèches. Sous la dir de BOCCO R., JAUBERT R., METRAL F.* Paris, PUF. Genève, Cahiers de l'I.U.E.D : 19-34.

Baritou M., 1950. La mise en valeur des Hauts Plateaux du Maroc Oriental. *BESM*, vol XIII, n°47 : 227-231.

Benachenhou M., (nd). Les ouled el Hajj Nomades et transhumants dans le Rokam.

Berque J., 1982. *Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb XVII<sup>e</sup> siècle*. Ed. Sindbad

Bisson J., 1962. Les Nomades des Départements Sahariens en 1959. *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*. Vol, XXI : 199-206.

Boukhobza M., 1982. L'agro-pastoralisme traditionnel en Algérie. De l'ordre tribal au désordre colonial. Office de Publications Universitaires. Alger. 458 p.

Colin G.-S., 1938. Origine arabe des mouvements de populations berbères dans le Moyen-Atlas. *Hespéris Tamuda*, TXXV, 2e -3e trim : 265-268

Cote M., 1983. *L'espace algérien*. Off. Publ. Univ. ALGER.

Eydoux H.-P., 1943. L'Homme et le Sahara. Paris : Gallimard.

Forichon R., 1952. « La mise en valeur des steppes de la moyenne Moulouya » *BESM* : 440-447

Foucauld (Ch de.), 1939. *Reconnaissance au Maroc (journal de route)*. Paris : société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.

Fraguier (Cdt), 1953. La crise du nomadisme et de l'élevage sur les Hauts Plateaux Algériens. *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*. Vol. IX. : 71-97.

Godelier M., 1984. L'idéal et le matériel. Fayard.

- Jennan L., 1990. Evolution récente des systèmes socio-économiques et différenciation spatiale au Moyen Atlas. In: A. Bencherifa & H. Popp (éd). Le Maroc, espace et société. – Passau 1990.
- Michel N., 1997. *Une économie de subsistances. Le Maroc précolonial*. Institut français d'archéologie orientale (IFAO), le Caire.
- Mouldi L. , 1994. Du mouton à l'olivier. Essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine. Cérès Editions. Tunis.
- Pascon P., 1981. « Segmentarité et stratification dans la société rurale marocaine » *in Structures et cultures précapitalistes*. Actes du colloque tenu à l'Univ Paris VIII Vincennes (dir) GALLISSOT R.. *Anthropos* : 429-446
- Peyron M. 1994, *Etudes méditerranéennes*, 18-1994. Tours. (continuité et changement dans une zone de transition au Maroc : la Haute-Moulouya et le Haut-Atlas de Midelt. 71-79.
- Retaille D., 1989. La conception nomade de la ville ». *Le Nomade, l'Oasis et la Ville, URBAMA*, 20 : 21-35.
- Tag B., 1985. Les Hauts Plateaux du Maroc Oriental. La destructuration du nomadisme et ses conséquences. *Rev. Fac. Lettres et Sc. Hum.*, Fès, n°1 : 23-41.
- Tag B., 1986. "La croissance des petites villes du Maroc Oriental ". *in Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe. URBAMA*, 16-17 : 107-123.
- Tozy M., 1989. "Quelques cas de production « indigène » de droit". *In Droit et environnement social au Maghreb*. Ed. CNRS. Paris. 1989 : 83-103.
- Velu (Dr), 1926. LA TRANSHUMANCE. Les problèmes économiques qu'elle pose. *R.G.M. T.V fasc.1, 1er trim* : 77-90.



# **Stratégies d'éleveurs et pauvreté**

# La paupérisation des éleveurs peuls de RCA<sup>1</sup>

Claude ARDITI

UPRES A 8038, 15 Rue du Père Guérin, 75013 Paris, France

Tel. : 01 45 80 16 30 - Fax : 01 53 62 09 83

E-mail : arditi@ehess.fr

**Résumé.** La présence de peuls Mbororo et de leur bétail remonte aux années 1920 car ces populations pastorales qui fuyaient les diverses exactions émanant des chefferies peules de l'Adamawa au Cameroun voisin commencèrent à affluer dans le nord de l'Oubangui-Chari. A partir de 1930 les Mbororo étendirent leurs parcours pastoraux dans l'ouest du pays et les effectifs bovins (estimés à 150.000 en 1933 et 200.000 en 1937) ne cessèrent d'augmenter régulièrement par la suite grâce à l'arrivée de nouveaux éleveurs. Pourtant cette progression rapide dans la savane centrafricaine se heurta rapidement à la trypanosomose et à la peste bovine. Grâce aux efforts des services de l'Élevage la situation sanitaire s'améliora.. En 1984 le pays disposait d'environ 2 millions de têtes. Les éleveurs peuls et leur cheptel étaient désormais présents dans l'ensemble des zones de savane et leur nombre était évalué à 210.000 en 1985 (pour une population totale d'environ 3 millions d'habitants.).

Pourtant depuis une vingtaine d'années on assiste à une diminution de la taille des troupeaux avec la survenue de la grande épizootie de peste bovine en 1983, appelée “ *Pettu* ”, qui a malheureusement coïncidé avec la grande sécheresse baptisée “ *Ceedua* ” par les Peuls, qui a principalement touché les régions sahéliennes, mais aussi le nord de la RCA. Ceci s'est traduit, pour la majeure partie des éleveurs, par l'impossibilité de vivre désormais uniquement de l'élevage et par la nécessité de diversifier leurs activités économiques et leurs revenus monétaires pour pouvoir subsister. Les choix qui se sont portés sur l'agriculture, le petit commerce, la pêche ou la recherche de diamants, parfois en combinant plusieurs activités, en fonction du capital à investir pour démarrer, ont eu des conséquences sur les pratiques d'élevage et sur la mobilité pastorale. Les activités agricoles présentent l'intérêt de limiter la décapitalisation du troupeau car l'éleveur-agriculteur produit tout ou partie de son alimentation qui représente un poste de dépenses très important dans les budgets familiaux. Malheureusement, cette diminution du nombre de bêtes vendues est insuffisante pour pouvoir inverser la tendance générale à la baisse des effectifs du troupeau des éleveurs-agriculteurs.

La sédentarisation entraîne de nombreuses conséquences tant sociales qu'économiques. D'abord, les Peuls s'intègrent plus facilement à la société centrafricaine en se fixant. Ils parlent plus volontiers le *sango*, langue nationale du pays, et participent à la vie associative et municipale en général. Dans les campements sédentaires mais surtout dans les agglomérations, les besoins des Peuls (alimentaires et culturels) changent et cela implique souvent des dépenses plus élevées qu'en pleine brousse. La ville propose des biens "culturels" nouveaux pour les Peuls tels que cinéma, télévision, journaux etc. qu'il faut payer et qui proposent des images de l'Afrique et du monde. Cet appétit de consommation qu'ils partagent avec les autres centrafricains peut malheureusement aboutir à un appauvrissement rapide.

---

<sup>1</sup> Ce texte synthétise les données collectées sur le terrain en 2001 pendant plusieurs mois par J. Picard, WC Modibo, et L.Mbaiki dans le cadre d'une étude financée par le MAE et réalisée sous notre direction (Arditi et alii 2001). Les termes de référence spécifiaient l'étude des points suivants : liens entre paupérisation et sédentarisation, changements intervenus dans les systèmes de production pastoraux et conséquences sur l'organisation sociale, diversification des activités économiques, utilisation des revenus, activités des femmes etc.

## Les changements dans les systèmes de production pastoraux

L'éleveur qui se consacre uniquement aux activités pastorales, ne cultive pas et ne vend que ses animaux pour entretenir sa famille et subvenir à ses besoins tend à devenir une catégorie privilégiée et minoritaire dans le monde peul de RCA. D'une manière générale, il apparaît en effet que les éleveurs "purs" continuent de diminuer progressivement suivant une tendance qui a débuté il y a une vingtaine d'années. Leur proportion est en effet passée de 35,5 % en 1997 à 28 % en 2001. Par contre, et c'est logique les catégories dénommées dans certains travaux "éleveurs-agriculteurs" et surtout "commerçants-éleveurs" augmentent. Cela signifie que les éleveurs appauvris pratiquent pour subsister et tenter de reconstituer leur cheptel des activités telles que l'agriculture, le commerce voire la pêche ou la recherche de diamants. Ces dernières activités sont cependant très minoritaires et ne représentent que 2 % des Peuls de l'échantillon étudié.

### Diminution de la taille des troupeaux.

Les auteurs précédents (Le Masson, 1990, 1992, Meyer et alii, 1997) <sup>2</sup>. avaient déjà constaté une réduction de la taille moyenne des troupeaux et des effectifs des Peuls <sup>3</sup> depuis les enquêtes de J. Boutrais en 1984 <sup>4</sup>. D'après les chiffres obtenus à partir des entretiens auprès de 94 "éleveurs", **la tendance à la diminution de la taille moyenne des troupeaux se poursuit aujourd'hui si on considère le Centre et l'Ouest réunis.** Pour les deux principales catégories, éleveurs purs et éleveurs-agriculteurs (76 % de l'ensemble des éleveurs toutes catégories confondues), la tendance à la diminution des effectifs se poursuit.

### Les causes de la paupérisation

Les Peuls se sédentarisent pour plusieurs raisons mais surtout quand une diminution importante des effectifs du troupeau se manifeste, entraînant l'impossibilité de vivre uniquement des revenus d'un élevage conduit de manière extensive. L'éleveur qui se paupérise, en perdant tout ou partie de ses bêtes, doit diversifier ses activités économiques pour obtenir d'autres revenus monétaires afin de pouvoir subsister. Il opte en premier lieu pour l'agriculture car l'accès à la terre est relativement aisé vu les faibles densités des régions où vivent les éleveurs peuls et l'achat d'instruments aratoires (houes principalement) n'est guère onéreux. La pratique agricole nécessite cependant de se fixer ne serait-ce que provisoirement. D'autres activités imposant une certaine sédentarité peuvent aussi être

---

<sup>2</sup> Dans l'enquête de 1997 (Meyer et alii., 1997) les auteurs ont identifié 5 catégories d'éleveurs : "éleveur pur", "éleveur-agriculteur", "agriculteur-éleveur", "éleveur-commerçant", "commerçant-éleveur".

<sup>3</sup> Sur la quantification des effectifs cf Pouillon, 1988.

<sup>4</sup> Les principales enquêtes sur les Peuls de RCA ont été réalisées à partir des années 1980. La première est celle de Boutrais (cf bibliographie). Les thèmes abordés concernent surtout les systèmes de production pastoraux qui sont analysés en détail mais aussi la structuration du milieu (création des premiers GIP).

La seconde est celle de Claude Le Masson réalisée en 1992 dans la préfecture de l'Ombella M'Poko (centre) qui faisait suite à des travaux antérieurs menés à partir de 1985 (cf bibliographie). Elle a concerné l'évolution des systèmes pastoraux et a mis l'accent sur l'analyse du processus d'appauvrissement initiée par Boutrais.

La troisième est celle de CIRAD/EMVT/BERETEC (cf biblio Meyer et alii 1997) qui s'est déroulée en 1996 sur l'ensemble du pays. Elle confirme pleinement le diagnostic d'appauvrissement des éleveurs dans la mesure où seulement 35,5% de l'échantillon étudié vit exclusivement de la production animale.

choisies par l'éleveur comme le commerce, la pêche ou la recherche de diamants en fonction de l'importance du capital de départ disponible.

La diminution des effectifs bovins est souvent liée à une décapitalisation accélérée du troupeau, conséquence d'une augmentation des charges monétaires induites par l'accroissement de la taille de la famille et par l'inflation des prix des produits de première nécessité. L'éleveur se voit alors contraint de vendre plus de bêtes que par le passé (en valeur relative par rapport à l'effectif total) pour satisfaire les besoins de sa famille en produits alimentaires et manufacturés, en médicaments humains et animaux. La diminution de la taille du troupeau peut aussi s'expliquer par des raisons indépendantes de la volonté des éleveurs : d'abord les maladies que l'on sait en recrudescence mais aussi les vols, et les rançons demandées par les *zarginas*<sup>5</sup> en cas de rapt d'enfant<sup>6</sup>.

La sédentarisation s'explique aussi par les facteurs suivants. insécurité grandissante en brousse en raison des coupeurs de route mais aussi peur des vols de bêtes qui poussent à rechercher une installation permanente le long des principaux axes routiers réputés plus sûrs.

## **Le processus de paupérisation**

La diminution de la taille des troupeaux qui va de pair avec la paupérisation des éleveurs a surtout commencé il y a 20 ans avec la survenue de la grande épizootie de peste bovine de 1983 appelée *pettu* en fulfulde qui a malheureusement coïncidé avec la grande sécheresse *ceedua*<sup>7</sup> survenue la même année principalement dans les régions sahéliennes mais dont les effets se sont fait sentir aussi beaucoup plus au sud dans les savanes de RCA. Ensuite, mais surtout depuis une dizaine d'années la décapitalisation du troupeau n'a pu être évitée pour faire face à des besoins monétaires de plus en plus élevés, en partie liés à la dévaluation du F CFA intervenue en janvier 1994.

Il n'est pas rare qu'un éleveur qui disposait il y a 20 ans de plusieurs centaines de bêtes n'en ait eu qu'une centaine au début des années 1990 et ne dispose plus que de seulement quelques têtes aujourd'hui. L'année 1983 est considérée par les éleveurs comme marquant le début de leur pratique de l'agriculture, conséquence de leur appauvrissement. Les activités agricoles présentent l'intérêt de limiter la décapitalisation du troupeau car l'éleveur qui s'y adonne produit une partie de son alimentation (à base de manioc comme l'immense majorité des centrafricains) qui représentait une charge d'environ 50 % des dépenses monétaires dans les budgets familiaux (en 1990 cf Le Masson). Ainsi, l'éleveur qui se met à cultiver réussit à vendre en moyenne 20 % de bêtes en moins au minimum avec un nombre de personnes à charge constant. Malheureusement, cette diminution du nombre de bêtes vendues n'est pas suffisante pour pouvoir inverser la tendance générale à la baisse des effectifs du troupeau des éleveurs pratiquant l'agriculture La sédentarisation qui ne peut jamais être considérée comme irréversible transforme cependant progressivement la société peule dans son ensemble.

---

<sup>5</sup> Coupeurs de routes qui sont rendus responsables de l'insécurité qui règne, depuis les années 1980, dans certaines régions du pays (à l'origine ce terme fait référence à l'amidon de couleur bleue, à mettre en relation avec l'arabe *azrag* qui signifie bleu, dont on badigeonnait le visage des voleurs pris en flagrant délit sur les marchés, afin de les empêcher de nuire). Par la suite, *zargina* a désigné les voleurs qui attaquent, pillent les passagers des véhicules qui circulent en milieu rural et rançonnent aussi parfois les éleveurs en enlevant leurs enfants.

<sup>6</sup> L'importance des sommes versées par les parents dont les enfants sont enlevés par les *zargina* : parfois de l'ordre de plusieurs millions CFA inciterait à penser que les éleveurs visés sont choisis en fonction de leur richesse. Ce qui suppose une certaine connaissance du milieu peul par les *zargina*...

<sup>7</sup> Terme qui renvoie à *ceedu* qui signifie saison sèche et chaude.

## L'agriculture

L'engagement agricole des Peuls remonte en général à l'année 1983. A l'époque, les marchés à bestiaux ont été fermés en raison de la peste bovine et les éleveurs se sont retrouvés sans argent pour acheter des produits vivriers. En outre, la même année, la cochenille farineuse, maladie du manioc, a provoqué son renchérissement. En raison de ces graves problèmes, les Peuls ont cherché à produire eux-mêmes les produits vivriers à la base de leur alimentation. (Meyer et al., 1997 : 190-191).

Les Peuls sont aujourd'hui 38,4 % à cultiver depuis moins de 10 ans et 61,6 % depuis plus longtemps (contre respectivement 75 % et 25 % en 1996, Etude MEYER et al.1997). La grande majorité de ceux qui cultivent ont commencé depuis environ 15 ans.

En moyenne, l'engagement agricole est plus ancien dans l'Ouest mais très faiblement (13,3 ans/12,9 ans dans le Centre). En 1990, la différence était plus marquée avec 5,3 ans dans l'Ouest et 3 ans au Centre.

En général, les terres agricoles sont attribuées gratuitement, celui qui défriche devient l'usufruitier sans payer de droits aux ayants droits coutumiers (Gbayas en général).

Les Peuls cultivent le manioc et le maïs principalement pour la consommation et parfois pour la vente. Le maïs est plus développé que le manioc dans l'Ouest. A ces deux plantes principales, s'ajoutent des tubercules (igname, taro) ,des céréales (sorgho, riz,) des oléagineux (arachide, sésame), des arbres fruitiers, de la canne à sucre, divers légumes et le café dans la région de Boda-Mbaiki.

Les techniques culturales demeurent traditionnelles, la culture à la houe domine. Les Peuls les plus fortunés ont souvent recours à des ouvriers agricoles temporaires , le plus souvent Gbayas. Il y a quelques années, les éleveurs peuls leur achetaient une bonne partie des produits vivriers. Aujourd'hui, dans certains secteurs de l'Ouest où les Peuls ont maîtrisé les techniques agricoles les relations avec les se sont inversées.

L'autosuffisance en produits vivriers n'est pourtant que rarement réalisée par les Peuls et le manioc manque parfois sur les marchés de l'Ouest vraisemblablement parce que la production locale est inférieure à la demande d'une population qui a fortement augmenté ces 20 dernières années. Il s'ensuit une hausse des prix.

**Il apparaît pourtant que l'agriculture seule ne permet pas d'acheter assez de bovins pour constituer (ou reconstituer) un troupeau.** Les activités commerciales (de bétail et de détail) semblent plus lucratives, comme on va le voir ci-après

## Le commerce

De nombreux Peuls se tournent désormais vers le commerce. Les jeunes en particulier sont très attirés par cette activité. Un commerce bien géré permet, à défaut de s'enrichir, de vivre et d'acheter des biens de consommation. Il offre surtout la possibilité de vivre en ville ou dans une agglomération plutôt que dans les campements de brousse qui n'attirent plus les jeunes .Il peut aussi s'agir pour certains, d'une nécessité lorsque le nombre de bêtes baisse

dangereusement dans le troupeau. Deux grands types de commerce existent : le commerce dit général à petite échelle et celui du bétail.

### *Le commerce dit "général".*

Certains Peuls continuent à pratiquer l'élevage à côté des activités commerciales. Mais il faut savoir qu'un grand nombre de Peuls l'abandonne pour se consacrer uniquement au commerce. **Souvent, lorsque l'éleveur ne possède plus que quelques bovins, il préfère les vendre pour constituer un capital de départ pour le commerce.** Les commerçants "généralistes" sont bien plus nombreux que les commerçants de bétail car le capital de départ est peu important. Ils engagent souvent un berger du fait de leur double activité. Ils peuvent posséder une boutique en ville dans la rue commerçante ou bien vendre leurs marchandises sur un ou plusieurs marchés hebdomadaires après avoir acquitté un droit de place (50 FCFA/jour à la mairie). Ceux qui sont propriétaires d'une boutique paient une patente d'environ 30000 F.CFA annuels. Les produits offerts à la vente sont des aliments, vêtements etc. Les "cafétérias" <sup>8</sup> sont très nombreuses car l'investissement est faible. Les bénéficiaires peuvent être investis dans l'achat de jeunes bovins (60000 F.CFA./tête) mais la relative faiblesse des gains ne permet pas d'augmenter rapidement la taille du troupeau. L'activité commerciale limite la ponction dans le troupeau d'une manière nette mais ne l'annule pas. Ainsi, un commerçant de Bohong déclare qu'il devrait vendre jusqu'à 20 bovins/an s'il ne commerçait pas, alors qu'actuellement 7 à 8 taurillons/an lui suffisent pour vivre.. .

### *Les éleveurs-commerçants de bétail <sup>9</sup>.*

Le commerce de bétail est considéré comme beaucoup plus rémunérateur car il permettrait la constitution plus rapide d'un troupeau (ou sa reconstitution). Cependant il suppose un capital de départ beaucoup plus important et comporte des risques dans la mesure où la concurrence est d'autant plus vive que les Peuls qui constituent la grande majorité des éleveurs sont très minoritaires dans cette activité qu'ils ont délaissé pendant longtemps. Ils n'y sont entré bien après que ce secteur ait été investi d'abord par des Hausa puis par des Arabes d'origine tchadienne.(Arditi, 2002)

Le capital disponible influe sur le nombre d'animaux achetés et revendus par ces commerçants. Parfois, le capital est faible, alors le commerçant vend des bêtes pour d'autres personnes éleveurs ou commerçants. Quand le commerçant est propriétaire des bovins qu'il vend, il sélectionne les plus lourds. Sinon, il vend ce qu'on lui confie, dans ce cas il peut s'agir de vaches et de veaux que des éleveurs appauvris sont obligés de vendre. **Ainsi, le commerce apparaît désormais pour certains Peuls comme une activité lucrative pouvant parfois être à l'origine de la reconstitution d'un troupeau.** Bien entendu, au moment des transactions des taxes doivent être versées à l'Etat <sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Il s'agit la plupart du temps de lieux aménagés sommairement où l'on peut consommer des boissons chaudes (café, thé) et manger des beignets.

<sup>9</sup> Nous avons volontairement beaucoup résumé cette partie et nous renvoyons le lecteur à notre communication : les conséquences de la paupérisation des éleveurs peuls de RCA sur l'organisation du commerce du bétail et de la viande.

<sup>10</sup> L'éleveur doit d'acquitter : la contribution à la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC) de 1000 F./tête, la taxe communale de 1000 F./tête. Quant au commerçant, il doit payer : la contribution à l'Association Centrafricaine des Commerçants de Bétail (ACCB) et à l'Association des Commerçants de Bétail Centrafricain (ACOBCECA) de 1000 F./tête, le "laisser-passer" (taxe d'inspection sanitaire) ou taxe Fonds Interprofessionnel de Développement de l'Élevage (FIDE) de 2000 F./tête., le passeport de 1000 F./tête s'il vend à l'étranger. Les recouvrements des taxes par le FIDE sont malheureusement depuis plusieurs années en très nette diminution (passage de 243 millions de FCFA en 1997 à 173 millions en 2000 !) cf Kota-Guinza, 2000.

## **La pêche**

La pêche s'est fortement développée dans les barrages de Boali. Car d'importants lâchages de Tilapia y ont été effectués. La proximité de l'axe bitumé Bossembélé-Boali-Bangui, facilitant la commercialisation du poisson frais et sa consommation dans les gargotes situées au bord de la route, ont sans aucun doute été un facteur déterminant dans l'essor de cette activité. Les éleveurs-pêcheurs seraient moins nombreux que les pêcheurs " purs " ou agriculteurs-pêcheurs". A Bozibouro, il existe un quartier habité par des pêcheurs peuls qui sont tous d'anciens éleveurs qui ont perdu leur cheptel à cause de l'alourdissement des charges monétaires et de la piroplasmose. Par contre, quelques km plus loin au Nord, ils sont quelques-uns à pratiquer un petit élevage bovin (quelques bêtes) dans le village de pêcheurs de Boyali. En fait, ces " éleveurs " peuls ont souvent d'autres activités : l'agriculture et la pêche. Le chiffre d'affaires varie entre 1000 et 15000 F./jour (entre 10 et 30 poissons par jour) ce qui est élevé. En dépit de revenus décentés, aucun Peul n'a encore pu reconstituer son troupeau grâce à la pêche.

## **La recherche diamantifère**

L'exploitation artisanale du diamant est le fait de différents acteurs qui sont : les collecteurs de diamant, les coxeurs ou démarcheurs, les chefs de chantier et les *nagbata* (terme gbara qui signifie casseur de pierre). Les collecteurs de diamants seraient originaires d'Afrique de l'Ouest 90 % et sont titulaires d'une patente de 720.000 CFA (en 1997). Ils achètent les diamants et les revendent ensuite aux Bureaux d'achat qui sont situés à Berbérati, Nola et Bangui et possèdent parfois des exploitations au nom d'un chef de chantier centrafricain. Les *nagbata* représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus nombreuse et la plus exploitée dans le secteur du diamant. Elle est composée de jeunes ruraux déscolarisés, de diplômés au chômage etc. qui doivent posséder une carte d'artisan d'une valeur de 1000 FCFA par an. C'est parmi eux que l'on trouve en général des Peul, éleveurs appauvris, attirés par la faiblesse de l'investissement et les possibilités d'enrichissement. Certains abandonnent définitivement l'élevage mais d'autres continuent en parallèle. La recherche minière connaît un essor dans tout le pays et particulièrement dans les régions de Boda, Bouar, Carnot. Les Peuls sont, comme tous ceux qui travaillent dans ce secteur, discrets sur cette activité. Il est très difficile d'avoir des données sur le nombre de personnes exerçant cette activité mais dans certaines zones riches en diamants l'ensemble de la population, autochtone et allochtone, de moins de 30 ans y participerait d'une manière ou d'une autre. A titre d'exemple, un Ardo vivant près de Boda a déclaré que sur ses 4 garçons, deux s'y adonnaient à temps plein et que pour les deux autres, l'un était aussi agriculteur et l'autre berger. Il semblerait que des hommes d'âge mûr envisagent aussi de reconstituer ou d'agrandir leur troupeau avec les revenus du diamant. Certains sont parfois à la tête de véritables petites entreprises minières artisanales très rémunératrices (région de Bohong, Ouest).

## **La diversification des activités féminines**

La diversification des activités des Peuls concerne aussi les femmes qui disposent souvent de nos jours de revenus monétaires. Il y a 10 ans, la vente du lait trait dans le troupeau familial ainsi que la commercialisation du petit bétail (ovins, caprins, volailles) représentaient l'essentiel des activités commerciales des femmes peules. Aujourd'hui, suite à l'effondrement des revenus laitiers (conséquence d'une baisse de la production) les femmes continuent de vendre du petit bétail mais elles ont développé d'autres activités rémunératrices telle que le

petit commerce de produits agricoles (bruts ou transformés) qui, semble-t-il, n'existait pas (ou très peu) avant 1994 (62 % des femmes du Centre exercent cette activité et elles sont 58 % dans l'Ouest en 2001). Le chiffre d'affaires journalier varie entre 500 et 2000 F.CFA. dans les deux régions. Avec le lait, le revenu net oscillait entre 500 et 5000 F avant 1994. Ce petit commerce est donc en moyenne moins rémunérateur que le lait mais il permet néanmoins de faire à nouveau des bénéfices. De plus, il est complété par d'autres activités commerciales : vente de produits agricoles, achat et revente de miel et : artisanales (couture) Ainsi, il semblerait que les femmes aient réussi, en partie, à compenser le manque à gagner lié à l'effondrement de la production du lait.

## **Conclusion**

Les données présentées confirment de manière générale les résultats obtenus par les travaux de même nature réalisés à partir des années 1980. Elles mettent en évidence que depuis 1983 les éleveurs peuls sont engagés malgré eux dans un processus de paupérisation qui affecte, certes à des degrés divers, les diverses catégories sociales qui composent cette société.

La société peule de RCA est en effet en pleine mutation. L'activité pastorale stricto sensu n'est plus dominante aujourd'hui. La proportion d'éleveurs purs ne cesse de décroître au fil des ans (28 % en 2001). Le temps de l'opulence des pasteurs semble bien révolu et les grands troupeaux ont souvent disparu car les animaux ont été vendus pour satisfaire des besoins monétaires de plus en plus lourds. Aujourd'hui, les Peuls diversifient leurs activités pour survivre dans une économie monétaire et une société composée en majorité de sédentaires dans laquelle ils cherchent résolument à s'intégrer. Confrontés à une paupérisation qui s'accroît, ils se sédentarisent aussi pour trouver des activités de complément ou de remplacement à l'élevage bovin. Ainsi ils associent de plus en plus souvent l'agriculture ou le petit commerce à un troupeau de taille réduite. Certains, néanmoins, ont perdu entièrement leur cheptel et "sortent" du système de production pastoral (ce phénomène est très difficile à quantifier). Pour ces derniers, l'élevage n'est plus qu'un souvenir, même s'ils envisagent à terme de reconstituer un troupeau qu'ils "conduiront" de manière différente qu'autrefois (effectifs moindres, arrêt de la transhumance, activités urbaines dominantes). Pour ces Peuls l'élevage est sans doute devenu une activité dont le rôle symbolique (marqueur identitaire) prime sur les aspects proprement économiques.

## **Bibliographie**

Arditi C., Martin A., Neu D., 2000. *Mission d'évaluation et de réorientation des activités de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC)*, GRET/CIRAD, 131 p.

Arditi C, Picard J., Mobido WC., Odibo L Mbaiki, 2001. *Etude socio-économique des Peuls de RCA*. (FNEC/MAE), 102 p.

Arditi C., 2002. *Les acteurs de la commercialisation du cheptel bovin en RCA* (MAE/FNEC), 128 p et annexes.

Bernardet Ph, 1984. L'association agriculture-élevage en Afrique septentrionale. Utilisation des déjections animales à des fins agricoles, *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, XXXI, (3-4)



Botte R., Boutrais J., Schmitz J., (eds)1999. *Figures peules*, 539 p, Karthala.

Boutrais J., 1988. *Des Peuls en savanes humides. Développement pastoral dans l'ouest centrafricain*. 383 p, Paris, ORSTOM.

Kota-Guinza A, 2000. *Rapport de mission du Directeur du FIDE dans les régions Centre et Ouest* (16 -24 juin 2000) 8 p

Le Masson C., 1990. *Les éleveurs mbororo. étude socio-économique*. Bangui, Ministère du développement rural/ANDE, 220 p. + synthèse + annexes.

Le Masson C., 1992. *Stratégies différenciées des éleveurs d'Afrique centrale. Le cas des éleveurs Mbororo en République Centrafricaine*, 126 p, CCCE..

Meyer C. et alii, 1997. *Enquête sur l'élevage du bétail en République Centrafricaine*. Rapport final. 222 p, CIRAD-EMVT. .

Pouillon F., 1988."Cens et puissance ou pourquoi les pasteurs nomades ne peuvent pas compter leur bétail", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 110, XXVII, 1-2, pp. 177-205

Tyc J., Sarniguet J., 1991. *Le livre blanc de l'élevage centrafricain*. Première partie : " *L'environnement du secteur de l'élevage* ". Deuxième partie : " *Diagnostic de la situation actuelle* ". Ministère de l'économie, du plan, de la statistique et de la coopération internationale, Bangui, 242 p.

# Produire et bien vendre le bétail : survie des pasteurs et dynamique du troupeau

Alain LE MASSON

CIRAD-EMVT, TA-30A, Campus International de Baillarguet,  
34398 Montpellier, France

**Résumé.** Quel constat peut-on faire globalement sur l'évolution de ces élevages pastoraux ? Les cheptels familiaux diminuent de manière dramatique, conduisant les éleveurs vers une paupérisation déjà effective pour certains et les amenant à pratiquer une agriculture d'appoint pour essayer de produire ce qu'ils ne sont plus capables d'acheter par la commercialisation d'un bétail maintenant trop réduit. Dans les savanes centrafricaines, les effectifs bovins des Mbororo sont passés de 125 bovins en 1982-1985 en 1990 à 60 bovins en 1996 pour les purs éleveurs, soit en moyenne sur 10 ans une décroissance de 7% par an ! Une étude récente en zone sahélienne du Tchad montre que les pasteurs peuls transhumants purs (qui ne cultivent pas) avaient eux aussi un croît négatif de leurs troupeaux de -2,8% par an. D'où vient cette décroissance ? D'un rendement du troupeau trop faible et d'une exploitation trop forte. Pour vivre de son élevage, l'éleveur doit d'un côté assurer à son troupeau un rendement maximum et d'un autre en retirer une valorisation maximale par la commercialisation de ses produits animaux : bétail sur pied et produits laitiers. L'éleveur est soumis à une véritable équation : Rendement numérique = taux d'exploitation + taux de croît net. Si le taux d'exploitation dépasse le rendement numérique, le croît du troupeau devient négatif. C'est l'inquiétante situation des pasteurs enquêtés. Des propositions sont formulées pour améliorer le rendement numérique du troupeau et assurer une meilleure maîtrise de la commercialisation du bétail et du lait. Le rôle des organisations d'éleveurs est souligné.

Le mythe de l'éleveur qui contemple son immense troupeau et qui ne l'exploite pas est bien mort. Les terribles sécheresses de 1973 et 1984, et les périodes difficiles suivantes, ont diminué les troupeaux des pasteurs sahéliens de façon catastrophique et placé l'éleveur en élevage extensif dans une situation très précaire. Dans les zones de savane, si les pâturages ne font pas défaut, c'est la présence de la trypanosomose et l'exacerbation du polyparasitisme qui posent problème et la fréquence des conflits agriculteurs-éleveurs.

Quel constat peut-on faire globalement sur l'évolution des ces élevages pastoraux ? Les cheptels familiaux diminuent de manière dramatique, conduisant les éleveurs vers une paupérisation déjà effective pour certains et les amenant à pratiquer une agriculture d'appoint pour essayer de produire ce qu'ils ne sont plus capables d'acheter par la commercialisation d'un bétail maintenant trop réduit. Dans les savanes Centrafricaines les effectifs bovins des pasteurs Mbororo sont passés de 125 bovins en 1982-1985 et 1990 (Assana, 1982, Le Masson 1985 et 1990) à 60 bovins en 1996 (Meyer *et al.*, 1997) pour les purs éleveurs, soit en moyenne sur 10 ans une décroissance de 7 % par an ! La dernière étude conjointe VSF-CIRAD en zone sahélienne du Tchad en 2002 a montré que les pasteurs Peuls transhumants purs (qui ne cultivent pas) avaient eux aussi un croît négatif de leurs troupeaux de - 2,8 % par an (Cherrou, 2002). Les éleveurs arabes Ouled Rachid et Kréda sont dans la même situation.

D'où provient cette décroissance ? D'un rendement du troupeau trop faible et d'une exploitation trop forte. Pour vivre de son élevage, l'éleveur doit d'un côté assurer à son troupeau un rendement maximum et d'un autre en retirer une valorisation maximale par la commercialisation de ses produits animaux (bétail sur pied et produits laitiers). L'éleveur est soumis à une véritable "équation" :

$$\text{Rendement numérique} = \text{taux d'exploitation} + \text{taux de croît net}$$

Si le taux d'exploitation dépasse le rendement numérique, le croît devient négatif. C'est l'inquiétante situation des pasteurs enquêtés. Tous les petits et moyens éleveurs ont besoin d'un croît pour leur troupeau, pour accroître leurs ressources, leur sécurité et pouvoir doter leurs enfants d'un troupeau minimum et reproduire ainsi leur société. Le taux d'exploitation se divise lui-même en taux de commercialisation et taux "d'autres sorties" (dîme coranique, dons à des parents servant à créer des liens sociaux et pouvant en retour servir de "sécurité sociale" en cas de coup dur).

$$\begin{aligned} \text{Rendement numérique RN} &= \text{Taux d'Exploitation} + \text{Taux Croît Net} \\ \text{Rendement numérique RN} &= (\text{Commercialisation TC} + \text{autres sorties TAS}) + \text{Croît TCN} \end{aligned}$$

Plusieurs illustrations de cette "équation" sont issues des enquêtes déjà citées :

- RCA, 1990 : éleveurs possédant moins de 100 bovins :  
RN 13 % = (TC 16,6 % + TAS 2,8 %) + TCN (- 6,4 %)
- RCA, 1990 : éleveurs possédant de 100 à 200 bovins :  
RN 13 % = (TC 10,9 % + TAS 2,6 %) + TCN (- 0,5 %)
- RCA, 1990 : éleveurs possédant plus de 200 bovins :  
RN 13 % = (TC 7,2 % + TAS 0,9 %) + TCN (+ 4,9 %)
- Tchad, 2002 : éleveurs Peul possédant en moyenne 68 bovins  
RN 13,5 % = (TC 12,6 % + TAS 3,7 %) + TCN (- 2,8 %)

Dans les exemples sur la RCA, on constate que moins l'éleveur dispose de bétail, plus il surexploite son troupeau, ce qui entraîne un croît d'autant plus négatif et donc une réelle décapitalisation. Un autre constat plus "classique" confirme que le pauvre devient de plus en plus pauvre et le riche de plus en plus riche.

Pour retrouver un croît positif, les deux questions qui se posent sont alors : comment accroître le rendement ? Comment diminuer l'exploitation ?

## **L' amélioration du rendement numérique des troupeaux**

Le rendement numérique moyen annuel d'un troupeau bovin traditionnel extensif, variable d'une zone à une autre et d'une année sur l'autre, est d'environ 13 à 14 %. Il est le fruit de quatre facteurs :

- la conduite attentive de tous les instants basée sur une profonde connaissance du milieu,
- la sélection de races adaptées aux rudes conditions et à la transhumance,
- la maîtrise de la santé animale par le recours aux produits vétérinaires et à la pharmacopée
- la recherche de la meilleure alimentation possible, basée sur les pâturages naturels, dont la production est soumise aux aléas climatiques et conditionne la transhumance, et parfois sur une complémentation à base de sous-produits agro-industriels.

Si la conduite fait l'objet de toutes les attentions des pasteurs et si la génétique peut être considérée comme particulièrement adaptée aux conditions locales, la santé animale et l'alimentation sont encore mal maîtrisées. C'est tout l'objet de l'organisation des producteurs et de la vulgarisation, de rendre disponibles et aux meilleurs prix, tous les intrants (produits vétérinaires, aliment de complément, sels minéraux...) pour accroître la fécondité et diminuer la mortalité et permettre d'améliorer le rendement numérique des troupeaux.

Dans les conditions particulières des ranchs, le rendement numérique des troupeaux des ranchs des savanes du Cameroun dépasse les 22 % et il est aussi établi que dans des conditions purement sahéniennes au Niger, le rendement du troupeau bovin de la Station sahénienne d'élevage de Toukounous peut atteindre 28 %, soit le double des élevages traditionnels environnants ! (Achard et al., 1997). Ceci est essentiellement dû à une meilleure fécondité (78 % au lieu de 45-75 % en élevage traditionnel) et une moindre mortalité des jeunes de moins de 1 an (2 à 3 fois plus faible). Mais la comparaison s'arrête là, car les 4 facteurs de production sont ici maîtrisés et, s'agissant d'un "ranch", on est d'abord en présence d'un "élevage sans éleveurs", c'est-à-dire sans les prélèvements journaliers en lait qui vont assurer la survie de la famille mais au détriment de celle du veau et de la précocité et de la fécondité de ses génisses, ce qui change tout au niveau du "moteur reproducteur" du troupeau; un ranch, c'est aussi un élevage où la sélection du bétail a considérablement amélioré le potentiel génétique (zébu local Azaouak, mixte lait-viande, sélectionné depuis 1955) et où l'alimentation permet effectivement de le révéler, où l'accès au pâturage naturel et à l'eau sont garantis, où la complémentation est assurée ainsi que la santé animale... bref, une situation difficilement reproductible telle quelle en milieu traditionnel mais qu'il faut garder à l'esprit pour se convaincre qu'il est sans doute possible de faire beaucoup mieux qu'un rendement numérique de 14 % en milieu traditionnel, même sahéni.

De nombreux freins demeurent cependant. Dans la grande majorité des cas, les groupements d'éleveurs sont insuffisamment nombreux ou absents ou non fédérés, la santé animale mal maîtrisée dans les zones sahéniennes par absence de vétérinaires ou d'auxiliaires d'élevage ou d'éleveurs formés regroupés autour d'une pharmacie vétérinaire et l'accès aux pâturages et à l'eau est problématique sans une gestion de l'espace concertée avec tous les partenaires. De plus, une spéculation sur les sous-produits agro-industriels en interdit pratiquement l'emploi dans les zones reculées compte tenu de leur coût. En 2001-2002, au Tchad, le tourteau de coton issu des usines de Moundou à 900 F.CFA le sac de 80 kg, passe à 8000 F.CFA en décembre à N'Djaména et à 11200 F.CFA à Cheddra (Massakori) en avril, seulement 600 km plus au nord ! La spéculation sur ces tourteaux multiplie le prix par 7 et 12!

C'est tout le problème de l'amélioration de la production, c'est-à-dire du rendement numérique, par la maîtrise des 4 piliers de la production animale grâce à l'organisation des producteurs (groupements et fédérations), des services aux éleveurs (santé animale, approvisionnements en intrants...) et de la vulgarisation.

## **Une meilleure maîtrise de la commercialisation du bétail**

L'éleveur vit de l'exploitation de son troupeau par la vente des animaux sur pied et éventuellement des produits laitiers. Il ne s'agit donc pas de réduire la recette provenant de cette exploitation mais d'obtenir une recette équivalente en vendant moins de bétail afin de rétablir un croît positif dans "l'équation" de l'éleveur.

Dans l'exploitation du troupeau, la part réservée aux "autres sorties" semble difficile à réduire puisqu'il s'agit d'un prélèvement religieux et de liens sociaux tissés par l'échange de bétail. Par contre, en matière de commercialisation, il y a sûrement des marges de manœuvre importantes pour obtenir un meilleur prix d'une tête de bétail, en maîtrisant mieux la commercialisation.

Sans une organisation des éleveurs en groupement, un éleveur ordinaire et isolé ne peut vendre son bétail que sur le marché local. Il est contraint alors de subir "la loi du marché local", qui n'a pas grand chose à voir avec la réelle valeur de son bétail dans la filière mais réagit plutôt aux aléas climatiques de la zone. Par ailleurs, il va laisser échapper une plus-value qui se forme et s'amplifie sur des marchés plus lointains, au fur et à mesure qu'on s'approche des marchés de grande consommation (grande ville, capitale ou exportation).

En zone sahélienne, l'éleveur vend essentiellement son bétail pour se procurer des céréales. Les céréales sont produites localement, au gré des aléas climatiques, la principale conséquence étant la très forte augmentation du prix local des céréales quand surviennent ces aléas climatiques. L'éleveur achetant sur place ses céréales et vendant sur place son bétail, entre dans un processus qui le ruine par surexploitation. Au Burkina Faso, en année à pluviométrie normale, le prix d'un bovin moyen atteint 80 000 à 100 000 F CFA sur le marché local et la céréale (petit mil) aux alentours de 7000 F CFA le sac de 100 kg. La vente d'un bovin permet donc à l'éleveur de se procurer de 11 à 14 sacs de céréales. Pendant la période de soudure 1996 (d'avril à septembre) qui faisait suite à une mauvaise pluviométrie et une mauvaise récolte en 1995, les prix des céréales ont grimpé à 20 000 F CFA par sac tandis que l'afflux de bétail sur les marchés a fait chuter les prix du bétail de 100 000 à 60 000 F CFA (soit une baisse de 40 %). L'éleveur ne pouvait plus acheter que 3 sacs au lieu de 14 pour la même vente de bétail. Les termes de l'échange bétail / céréales passent donc artificiellement de 1 à 4,7 sous l'effet de ces fluctuations purement locales (mauvaise récolte 1995 dans la zone) et les éleveurs en subissent de plein fouet les conséquences désastreuses. On peut dire que le prix du bétail est fonction de la pluviométrie de l'année précédente ! C'est bien ce que traduisent les éleveurs quand ils disent "cette année nous allons solder nos vaches !". Aucune économie familiale ne peut résister si elle ne se soustrait pas à cette "logique" absurde.

En 2001-2002, au Tchad, les éleveurs ont englouti de 20 à 45 % de leur budget annuel pour se procurer des céréales (petit mil), dont les prix, sous l'effet de la spéculation, passaient de 14 000 à 40 000 F.CFA le sac!

En 2000, au Tchad, le prix moyen d'un ovin sur le marché local de Massakori était de 11 200 F.CFA mais atteignait 22 800 à la capitale N'Djaména seulement 120 km plus loin.

En 1997, Nianogo *et al.*, étudiant les systèmes d'embouche commerciale des moutons dans la région de Pouytenga au Burkina Faso, démontraient clairement qu'une embouche ovine, même si elle était techniquement très bien menée à Pouytenga, ne serait pleinement valorisée que si elle était commercialisée sur un marché lointain (Abidjan). Produire et vendre sur place ne profitait que très faiblement au producteur (1 900 F.CFA de marge bénéficiaire, soit 8 % par rapport au prix de revient pour 4 mois d'embouche) alors que la commercialisation sur Abidjan rapportait 22 300 F.CFA de marge bénéficiaire nette par animal, soit 73 % pour 4 jours de déplacement !

## *Les groupements d'agro-éleveurs au Burkina Faso*

Au Burkina Faso, depuis maintenant 10 ans, sous l'impulsion au départ d'une ONG (CIDR), 74 Groupements d'agro-éleveurs de la région de Djibo, leurs 5 Unions et un service d'appui aux groupements, le SERACOM, travaillent à protéger les éleveurs de cette "tyrannie" du marché local en passant des contrats de commercialisation du bétail hors du marché local et en constituant des banques céréalières au moment opportun et à partir d'achats réalisés dans des zones excédentaires situées dans le sud du pays.

Le Service Rural d'Approvisionnement et de Commercialisation (SERACOM), PME privée associée contractuellement aux groupements, est chargé de faciliter la commercialisation du bétail des éleveurs en trouvant des marchés et des débouchés plus rémunérateurs que le marché local, d'aider les Unions de groupements d'éleveurs à présenter des demandes de crédits auprès des banques, d'organiser des banques de céréales et des approvisionnements en sous-produits agro-industriels. Il s'agit d'une structure très légère, d'une seule personne, disposant d'un téléphone-fax et d'un moyen de déplacement, rémunérée par un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par les Unions grâce à ses interventions, sur la base d'une contractualisation des services rendus par cette PME, entreprise privée de services, avec les Unions. L'auto-financement de cette structure est maintenant obtenu avec le développement du volume des activités. En 2001, le SERACOM a pu approvisionner les groupements de 645 tonnes de céréales et de 80 tonnes d'aliment bétail pendant qu'il commercialisait 25 tonnes de sésame "bio", 5 tonnes de niébé et 210 têtes de bovins et ovins. **Le SERACOM a pu assurer aux éleveurs des bénéfices supplémentaires pouvant aller de 15 à 90 % sur la vente de leur bétail en touchant ainsi des marchés lointains.** Sur le plan pratique, le SERACOM prospecte des acheteurs de bétail (commerçants, bouchers, centres d'embouche, restaurants de l'armée ou des universités...) et prépare les contrats qui seront signés par les Unions. Les groupements et les unions regroupent le bétail sélectionné correspondant à la demande par contrat, pèsent le bétail, l'enregistrent et l'acheminent, à pied ou en camion, à destination. Une fois le montant de la vente récupéré, les services des unions et du SERACOM sont déduits et les sommes restantes remises aux éleveurs propriétaires par leurs unions et groupements. Il s'agit d'une vente différée, l'éleveur qui reste toujours propriétaire de sa bête, touche le prix de la vente après 3 à 15 jours de délais.

Cette alliance PME de service et Unions de groupements permet de :

- donner aux éleveurs l'accès à des marchés de consommation lointains, plus rémunérateurs.
- limiter le nombre d'intermédiaires dans la filière.
- fixer un juste prix pour le bétail grâce à la pesée à la bascule.
- restituer à l'éleveur le maximum de marge bénéficiaire sur son animal.

Les acheteurs ont aussi des avantages à passer par cette structure qui peut leur fournir à tout moment, du bétail d'une qualité donnée avec des garanties.

Le bétail qui passe par ce circuit ne représente qu'une très faible partie du bétail qui est vendu par les éleveurs des groupements (environ 10 %), le reste, c'est-à-dire l'essentiel, est encore vendu sur le marché local. Mais la grande différence, c'est que l'existence de cette structure rentable et autonome aux mains des organisations de producteur, capable à tout moment de ne plus passer par le marché local, a contraint les commerçants à bétail locaux à relever leurs prix au producteur sous peine de ne plus exister. Suivant le résultat des prospections du SERACOM et suivant les cours des marchés lointains, pour lesquels les groupements disposent maintenant d'autant d'information que les commerçants, et le cours proposé par le

commerçant local, les groupements font leur calcul de rentabilité afin d'estimer la faisabilité d'une opération de commercialisation lointaine. Maintenant qu'ils ont expérimenté la commercialisation sur les marchés lointains, les éleveurs des groupements ont pu mesurer les avantages financiers de cette commercialisation lointaine mais aussi les difficultés. Le principal risque est le manque de sérieux ou l'insolvabilité de certains acheteurs contre lesquels les contrats n'offrent qu'une garantie limitée, notamment lorsqu'il s'agit d'un acheteur étranger. Face à cette situation, les éleveurs mettent en place un fonds de défense et recours. Les réseaux des commerçants sont bien plus développés, anciens, rôdés et performants que ceux du SERACOM et des unions de groupements mais ces opérations SERACOM, même limitées, sont souvent très rémunératrices et obligent les commerçants à proposer un prix plus intéressant que sur les autres marchés locaux. C'est peut-être l'impact le plus important qui ressort de cette expérience, permettant à tous les éleveurs de la zone de réduire leur taux de commercialisation. Cette commercialisation du bétail plus avantageuse, alliée à un arrêt de la spéculation sur les céréales, doit permettre de restaurer un croît positif dans "l'équation" de l'éleveur et lui permettre d'éviter la spirale de la paupérisation.

Le petit éleveur, agro-éleveur ou pasteur, ne peut résoudre le problème de croissance ou de décapitalisation dramatique de son troupeau, en n'abordant, comme on le voit trop souvent, que les problèmes liés à la seule amélioration de la production de son bétail, c'est-à-dire les techniques d'alimentation ou de santé animale. Tous ces thèmes qui concernent la production, tendent à accroître le rendement du troupeau, ce qui est nécessaire, mais très largement insuffisant. C'est la maîtrise du prix du bétail, c'est-à-dire la maîtrise d'une partie au moins de la filière du bétail, aval de la production, qui conditionne en partie, le niveau du taux d'exploitation. L'autre partie qui conditionne le niveau du taux d'exploitation est le niveau des besoins des différents éléments du budget familial, dépendant lui aussi des prix et de la spéculation qui affecte les intrants ou les céréales dont a besoin l'éleveur.

Parallèlement à cela, les recettes doivent être diversifiées, notamment par la commercialisation des produits laitiers à travers des mini-laiteries ou des fromageries artisanales, permettant d'alléger encore le taux de commercialisation du bétail. La diversification va aussi à l'association agriculture-élevage, pour tirer des ressources de la location de paires de boeufs de labour, mais surtout pour produire un grain qu'ils n'ont plus les moyens d'acheter par la vente d'un bétail désormais trop réduit.

En République Centrafricaine (Le Masson C., 1990), les enquêtes ont montré que 79 % des familles d'éleveurs Mbororo qui possédaient moins de 10 bovins par personne à charge étaient passées à l'agriculture et devenaient, par obligation, des éleveurs-agriculteurs, tandis que les riches éleveurs possédant encore plus de 30 bovins par personnes n'étaient que 10 % à cultiver et tenaient à garder le plus longtemps possible leur statut d'éleveur pur. L'incidence de l'engagement agricole était considérable sur le niveau des dépenses alimentaires par personne à charge puisqu'il passait de 37 100 F.CFA pour les éleveurs purs à 25 250 F.CFA pour les éleveurs-agriculteurs, soit une diminution de 32 % de ce poste budgétaire.

Au Tchad en 2001-2002, le fait de cultiver du mil pour une famille d'éleveur Peul entraîne une diminution moyenne des dépenses du poste céréales alimentaires de 185 500 F.CFA, soit l'économie de 2 bovins, un bovin commercialisé rapportant en moyenne 87 450 F.CFA (Cherrou, 2002).

On l'a vu à travers tous les exemples, la dynamique des troupeaux ne dépend pas que de la production animale mais des besoins des familles d'éleveurs, c'est-à-dire du fonctionnement

de leur système de production global, système d'élevage, système agricole et aussi artisanal. Le budget familial est autant sous la dépendance des variations locales de pluviométrie (qui vont donner libre cours à la spéculation sur le prix des céréales et souvent considérablement accroître les besoins financiers, donc la commercialisation du bétail) que sous la dépendance de l'environnement économique local et national (spéculation sur les intrants) et aussi international. La concurrence notamment des viandes Européennes subventionnées qui alimentent les pays consommateurs de la côte, jouent à la baisse sur le prix du bétail local, aggravant le taux de commercialisation des éleveurs. Partant de 51 000 tonnes équivalent carcasse (tec) de viande bovine exportées en 1992, l'arrêt des exportations suite à la dévaluation de 1994 n'a été que très temporaire et les exportations de viande Européenne ont repris de plus belle pour atteindre 148 000 tec en 1999, la viande étant maintenant essentiellement constituée de volaille (bulletin CMA/AOC n°006). Cette politique se poursuivant, et chaque tonne de viande entrée se substituant à environ 7 bovins locaux, il s'agit bien de plus d'un million de bovins qui ne sont plus achetés par les consommateurs de la côte de l'Afrique de l'Ouest aux producteurs locaux, notamment sahéliens, ceux-ci continuant pourtant à vendre du bétail plus que jamais, pour compenser la baisse de prix occasionnée par cette concurrence. Ce bétail vendu par les éleveurs traditionnels et non acheté par les consommateurs de la côte, se retrouve en fait acheté par de nouveaux éleveurs : agriculteurs qui investissent et diversifient leurs activités, nouveaux éleveurs fonctionnaires, commerçants et privés qui capitalisent dans du bétail. Globalement, si on peut constater que le cheptel croît au niveau du pays, en réalité l'émergence de nouveaux éleveurs s'accompagne aussi de l'appauvrissement des éleveurs traditionnels.

Pour les gros éleveurs et les nouveaux éleveurs, c'est paradoxalement la gestion d'un excès de croît du troupeau qui peut poser problème. Soit le croît du troupeau devra être limité, par une exploitation conséquente et rémunératrice avec des évolutions vers l'intensification afin de ne pas créer de problèmes de dégradation de l'environnement, soit des troupeaux en expansion devront migrer vers de nouvelles zones (savanes libres comme en RCA par exemple).

Par contre pour les petits et moyens éleveurs qui sont en difficulté, la recherche de la maîtrise des deux aspects de la dynamique des troupeaux, la productivité numérique en amont et la commercialisation en aval, par l'organisation des producteurs en Groupements et Unions peut apporter des solutions très concrètes à leur appauvrissement. Les expériences rapportées plus haut montrent qu'il est possible de bloquer localement ce processus de paupérisation et de retrouver les voies du développement. La mise en place récente de l'Union Inter-Africaine des Organisations Professionnelle d'Éleveurs (UIOPE) permettra peut-être un jour de poser la question de la protection des élevages locaux face à la concurrence des viandes importées.



# Pauvreté et solidarité chez les peuples pastoraux

**Bernard FAYE**

CIRAD-EMVT, TA-30, Campus international de Baillarguet,  
34398 Montpellier, France

**Résumé.** Les sociétés pastorales ont toujours été confrontées à des risques climatiques et sanitaires pouvant annihiler leur capital cheptel et, par conséquent, leur mode de production et de reproduction. Sécheresses, épizooties demeurent le fondement des angoisses des peuples ne vivant que de l'animal. Avec la monétarisation accrue des économies domestiques, le risque est désormais économique et la perte du bétail se traduit par l'exclusion de l'éleveur de la communauté pastorale, gonflant ainsi les « éleveurs sans troupeaux » dans la périphérie marginalisée des villes. La sécurisation des populations pastorales est donc un enjeu essentiel pour maintenir la résilience des systèmes d'élevage dans les conditions à risque que connaissent encore aujourd'hui les peuples concernés.

Pour pallier à ces aléas, le « principe de précaution » a depuis fort longtemps représenté la stratégie la plus opérationnelle. Ces peuples ont donc développé des mécanismes de sécurisation basé sur la mobilité, la diversité des espèces élevées et la répartition des troupeaux entre partenaires et alliés. Le prêt ou le don (« confiage ») des animaux est en substance une stratégie de sécurisation, mais aussi un puissant moyen de lutte contre la pauvreté avant la lettre par la redistribution du cheptel-capital entre un ensemble d'individus nouant ainsi des liens de solidarité, claniques, parentaux. Cet ensemble de liens constitue de véritables « réseaux de solidarité » qui sont activés aux périodes de crise. Ils sont largement répandus sous différentes formes en Afrique. Des systèmes similaires étaient décrits chez les pasteurs d'Asie Centrale avant la période de collectivisation de l'agriculture de l'époque soviétique. Ces systèmes jouent à la fois le rôle d'assurance contre le risque, et de redistribution des richesses en capital permettant d'éviter les exclusions aux causes diverses. L'islamisation de la plupart de ces populations a conduit à imprimer à ces mécanismes de solidarité une dimension religieuse, l'action en faveur des « pauvres » relevant d'un des préceptes du Coran ouvrant les portes du Paradis. Cependant, ces mécanismes aussi utiles et sympathiques qu'ils soient, ne fonctionnent que si l'ensemble de la société pastorale connaît un certain équilibre. Dès lors que la crise affecte une majorité d'entre les pasteurs, les mécanismes de solidarité autour du confiage et de la redistribution du cheptel cessent de faire preuve d'efficacité. Par ailleurs, la capacité de redistribution étant forcément inégale, il en découle des stratégies de pouvoir au bénéfice des plus nantis. La solidarité envers les éleveurs pauvres a aussi ses limites.

## Introduction

L'activité pastorale est confrontée depuis des temps immémoriaux à la survie dans un « environnement à hauts risques » (Thébaud, 1988). Les ressources naturelles, principales sinon uniques sources alimentaires pour le bétail, sont très dispersées et difficiles à prévoir d'une année sur l'autre. La production herbacée est donc fluctuante, tout comme l'accès à l'eau peut être aléatoire. Les stratégies de sécurisation sont donc l'essence même des mécanismes de survie des populations pastorales. Ces stratégies sont largement décrites dans la littérature. Au premier chef, vient bien entendu la mobilité des troupeaux, notamment pendant l'hivernage, ce qui permet de profiter au mieux des points d'eau temporaires et des pâturages les moins dégradés. A cela s'ajoute une gestion collective ou pour le moins

négoziée de l'eau pendant la saison sèche afin de régulariser les charges animales autour des puits et le rythme de consommation des ressources pastorales. Le déstockage du cheptel improductifs (mâles en surnombre, vieilles femelles stériles) achève de compléter ce tableau. Par ailleurs, la vulnérabilité du capital animal face aux sécheresses récurrentes ou exceptionnelles, ou face aux épizooties toujours menaçantes en dépit des campagnes internationales de lutte contre les grandes maladies infectieuses (du moins chez les bovins) impose toujours aux pasteurs de privilégier la diversification des espèces animales élevées : les bovins sont en général associés aux petits ruminants, aux équidés, voire aux dromadaires afin de répartir les risques entre espèces. Rares sont en fait les pasteurs spécialisés. Mais l'une des stratégies les plus remarquables demeure celle qui consiste à diluer le risque tant climatique que sanitaire par une distribution contractualisée du cheptel au sein d'un réseau relationnel parfois complexe. Ces mécanismes ont en général été étudiés sous l'angle d'une stratégie de minimisation des risques. Leur rôle de protection face à la paupérisation des pasteurs représente pourtant un atout considérable dans les stratégies traditionnelles de lutte contre la pauvreté.

## **La répartition du cheptel pour une meilleure reproduction du capital animal**

Pour les sociétés pastorales dont l'essentiel de l'activité et des revenus demeure centrée sur l'élevage, la transmission des animaux entre les générations et la circulation du cheptel au sein de groupes constitués représentent bien évidemment les fondements des stratégies de sécurisation verticale (entre générations) et horizontale (entre membres d'un même clan ou d'un même groupe déterminé). Cela se traduit par trois pratiques largement répandues dans toutes les sociétés pastorales : le pré-héritage, la dot et le confiage (sous forme de « prêts » ou de « dons »).

### ***Le pré-héritage, une assurance trans-générationnelle***

L'enfant mâle, dès sa naissance, bénéficie de la part de l'unité familiale, d'une part du cheptel, souvent des génisses parce qu'elles sont porteuses d'avenir, ainsi chez les Wodaabé du Niger chez qui les vaches pré-héritées portent le nom de *senderreji bibbe* (Thébaud, 1988). Parmi les animaux ainsi donnés aux jeunes garçons, il peut y avoir l'animal « favori », celui avec lequel se construira au cours de l'enfance une relation privilégiée, celui qui sera « *source d'émotion profonde et de prestige social* » (Tornay, 1975), animal quasi-totémique qui pourra être sacrifié aux moments des rites de passage comme chez les peuples nilotiques de la Corne de l'Afrique.

Ces animaux constituent de fait le premier noyau d'un futur troupeau, point focal pour une capitalisation progressive, ce noyau pouvant s'enrichir à l'occasion de divers événements, notamment lorsque l'enfant assume pour la première fois son rôle de berger : première garde des troupeaux ou première corvée d'abreuvement.

Le pré-héritage joue donc un double rôle éminent conférant aux jeunes pasteurs un réel statut social et économique : (i) il permet au futur pasteur de se constituer très jeune un capital animal susceptible de se renforcer avant que son statut d'adulte de lui permette d'en vivre en toute autonomie ; il s'agit donc d'une forme de capitalisation qu'on pourrait comparer à un « livret épargne jeune », (ii) il assure une redistribution du cheptel entre générations atténuant ainsi la classique opposition entre les classes d'âge les anciennes étant le plus souvent mieux dotées que les plus jeunes. De fait, ce mécanisme contribue à éviter la paupérisation des

jeunes générations dès lors que les anciens ont les moyens de fournir à leurs enfants une part de leur capital. Ce point souligne une fois de plus, la nécessité de disposer d'un cheptel suffisant qui ne représente pas seulement une « collection d'individus » vouée au seul prestige social des pasteurs.

### ***La dot et la dette : solidarité matrimoniale et cohésion sociale***

La redistribution du capital animal entre plusieurs unités de production est la base même du fonctionnement de bien des sociétés pastorales et même au-delà chez des populations sédentaires dans lesquelles le bœuf, ultime symbole de richesse, tient une place particulière. Par exemple, chez les Kapsiki du Nord-Cameroun, le bœuf est « *le paradigme de la richesse* » et en tant que capital, il est utilisé « *pour régler les grandes dettes* » (Seignebos et Thys, 1998) : la dot bien sûr, mais aussi le prix du sang (*kelehe*) qui permet aux familles ayant subi la perte d'un des leurs au cours d'un combat, de se « payer » en s'accaparant une partie des bœufs du meurtrier. Le montant étant modulable en fonction de la richesse du clan du meurtrier, on assiste à une redistribution du capital animal proportionnelle à son abondance dans le cas précis d'un désordre social provoqué par l'un des membres de la communauté. Lorsque le meurtrier est lui-même démuné, c'est le clan dans son ensemble qui peut prendre en charge la « dette de sang » comme chez les pasteurs Massai (cf. plus loin). La compensation attribuée par la famille du meurtrier est, chez la plupart des peuples pasteurs, assurée par du cheptel bovin, mais chez les éleveurs possédant un petit troupeau, la négociation peut conduire à se contenter de quelques chèvres comme cela est pratiqué chez les peuples omotiques de la Corne de l'Afrique, afin d'éviter une trop forte dépossession de la famille du coupable (Bader, 2002).

Chez les Gamous d'Ethiopie, la cohésion sociale est assurée par une redistribution des richesses lors de cérémonies ostentatoires au cours desquelles le propriétaire se parant du titre de dignitaire (*halaka*) attribué par l'assemblée des villageois, parce que le plus riche, nourrit abondamment la communauté. L'hydromel coule à flot et les bœufs sont abattus parfois par dizaines pour alimenter en viande toute la population d'un quartier du village. Ces dépenses somptuaires contribuent à l'érosion significative de la richesse du dignitaire. Les dépenses répétées, en fragilisant le possesseur du plus grand capital au sein de la communauté, va favoriser l'émergence d'une nouvelle fortune qui devra à son tour assurer son pouvoir par des dépenses aux bénéficiaires de tous les membres de la communauté (Abélès, 1983).

La dot est le mécanisme par lequel se constitue une transmission formelle d'une part du capital par mariage. Les modes de transfert varient beaucoup d'une société à l'autre. Cette transmission concerne en premier lieu l'épouse, mais aussi les parents de celle-ci, ou dans certain cas la famille de l'époux. Chez les Peul Wodaabé, le père du marié donne une génisse au père de la mariée, et l'époux donne à sa femme des animaux (en général 2 vaches adultes, une génisse et un bœuf porteur) qui resteront dans le troupeau de son mari bien qu'elle en garde l'usage, y compris la transmission à ses enfants (Thébaud, 1988). Ces animaux sont dits *darnaaji* et resteront avec ses descendants attachés à sa « maison » : cette allocation est de fait définitive, tant pour le lait dont l'épouse est seule usagère que pour le capital réservé aux enfants du couple (Dupire, 1970). Dans cette société où seuls les enfants mâles pré-héritent d'une partie du cheptel familial, les échanges à l'occasion du mariage représentent un puissant levier pour permettre à la femme mariée de disposer d'une part du capital animal de la communauté. Ce point de vue est renforcé par la tendance à la monogamie. Une telle restriction s'inscrit dans une stratégie à long terme de limitation du nombre d'héritiers du troupeau paternel, et à court terme d'un refus de partager le lot des vaches laitières avec les

co-épouses. Par ailleurs, la limitation du nombre d'enfants dans la famille diminue d'autant les besoins d'autoconsommation en lait, le rendant ainsi plus disponible pour sa commercialisation (Boutrais, 2002), domaine dans lequel les femmes ont souvent le monopole (Vatin, 1996). Ces stratégies conduisent au final à une véritable répartition des richesses entre les membres de la même famille nucléaire<sup>1</sup>.

Chez les Nuer du Soudan, le transfert de bétail lors des échanges matrimoniaux vise essentiellement le renforcement du capital animal de la famille élargie du marié selon des règles de distribution strictes et codifiées (Evans-Pritchard, 1973) se traduisant par une répartition égale entre les branches maternelles et paternelles de la famille du marié et ce jusqu'à la troisième génération. De plus, la constitution de ce troupeau de « compensation » par la famille de la mariée, s'appuie sur l'ensemble du réseau de parenté de celle-ci. Les transferts matrimoniaux impliquent donc un grand nombre d'individus car ils portent sur un effectif important d'animaux (typiquement entre 15 et 40 têtes) dont le nombre et la répartition exacts sont âprement négociés.

De même au Tchad et au Soudan, chez les *Zaghawa* la compensation matrimoniale s'argumente farouchement par un véritable comité d'experts, des hommes « sages » membres des deux familles et des notables du village, discutant de la convenance ou non des bêtes à échanger, sans que les pères de la mariée et du marié, pourtant directement concernés n'aient une voix prépondérante dans les choix qui sont opérés. La remise du troupeau peut se faire en bloc, mais en cas de difficultés, le versement peut s'échelonner sur 2 ou 3 années. Dans tous les cas, la jeune femme n'est remise à son époux que lorsque l'intégralité de la dot est versée (Tubiana, 1985).

Si ces échanges de bétail, communs à la quasi-totalité des peuples pasteurs, formalisent avant tout des alliances matrimoniales entre clans ou lignages, ils répondent aussi à des stratégies de redistribution du capital animal entre groupes constitués. Cette stratégie peut recouper des stratégies individuelles d'alliance entre familles plus riches et familles plus pauvres bien qu'en règle générale, « *les hommes riches préfèrent de leur côté épouser des femmes riches* » (Tubiana, 1985).

### ***Confiance et dons : stratégie de sécurisation et de redistribution du capital***

« *Si on donne du mil à un pauvre, avec les jours qui passent et qui s'ajoutent, c'est la faim et la misère qui s'approchent. Parce que le mil finira vite. Mais si on lui donne une vache, avec les jours qui s'ajoutent, c'est la richesse et le bien-être qui arrivent. La vache est notre seule sécurité* »<sup>2</sup>. Le don de la vache ou de tout autre animal « de rente », est une pratique très courante dans la plupart des sociétés pastorales. Entre le don et le confiage, il existe une différence qui se traduit par la réciprocité ou non de la relation. Le don est formellement un mécanisme d'aide au pauvre, à celui qui a perdu tout ou partie de son bétail au point qu'il ne peut plus en vivre : « *quand il y a un pauvre parmi nous, c'est le clan qui va l'enrichir (...). La honte d'un seul pauvre, c'est la honte de tout son clan. Pourrions-nous vivre avec nos troupeaux et jouir, alors que notre frère tout proche n'a pas de quoi se nourrir ?* »<sup>3</sup>. Celui qui

---

<sup>1</sup> A l'inverse, en Inde, la dot de mariage peut être source d'endettement massif pour celui qui n'a que des filles à marier, que cette dot soit payée en nature (cheptel, produits de récolte) ou en numéraire. Chez des familles modestes, les frais de mariage et la dot peuvent être vécus comme une catastrophe économique que les législations ont voulu réguler. La dot devient alors la principale source des dettes.

<sup>2</sup> In: Angelo B. Maaliki. Beldum, bonheur et souffrances chez les Wodâabé. Document non daté, Niamey, 109 p.

<sup>3</sup> Op. cité

donne, le fait parce que le pauvre est une honte pour tout le clan : « *la honte et la pauvreté d'un seul d'entre nous retombent sur la tête de tous* »<sup>4</sup>.

Le confiage est avant tout un élément d'une stratégie de prudence par la dispersion du cheptel entre les mains de divers mandataires sur la base d'une relation contractualisée en principe oralement. Mais il peut aussi se lire comme un mécanisme de solidarité au sein de la communauté pastorale qui implique une certaine réciprocité en cas de besoin : tout animal confié est susceptible de revenir dans son troupeau d'origine, le même ou un autre, qui assurera par son retour, une part de la reconstitution du cheptel sinistré.

Le transfert d'animaux par dons ou prêts peut prendre des formes très diverses, variant d'un groupe ethnique à l'autre. Dans la plupart des cas, ces transferts concernent des vaches ou d'autres animaux, en âge de se reproduire. Cela confirme à l'évidence le rôle de sécurisation que jouent ces mécanismes, la fonction de reproduction du capital étant souvent fondamentale. Mais les transferts peuvent aussi être temporaires et ne concerner alors que les produits (naissances et/ou produits tels que le lait).

Chez les Peuls Wodâabe (Niger), ces mécanismes de transferts sont bien décrits. Ainsi la vache *habbaanae* (le « contrat » associé est alors appelé *habbanaaji*) est celle qui est prêtée temporairement à un parent ou un ami jusqu'à ce qu'elle ait mis bas trois fois, les produits devenant la propriété de l'emprunteur. La vache *fewnaange* est prêtée à un ami qui vient de perdre un animal. Le confiage pour une durée indéterminée à un cousin croisé est appelé *soggarae*. Lorsqu'il s'agit d'une vache prêtée à une famille temporairement privée de lait, on parle de vache *diilae*. Le transfert d'un mâle reproducteur pour répondre aux besoins de reproduction d'un troupeau qui en est démuné peut également avoir lieu auquel cas l'emprunteur est généralement tenu de rendre l'animal au bout de quelques temps à son propriétaire avec une génisse (Thébaud, 1988). Ces transferts diffèrent fondamentalement du gardiennage par les bergers, de vaches *jokereaji*, c'est-à-dire d'animaux appartenant à des étrangers (commerçants ou fonctionnaires) pour lesquels le lait représente une rémunération.

Ces transferts sont également observés chez les *Touareg* du Mali. Le prêt d'une femelle en lactation auprès d'un éleveur démuné pendant la saison des pluies est une action courante qui porte le nom de *tiyyaten*. S'il s'agit d'une location, on parle de *tifferen*. En cas de transfert définitif en sans compensation sous la forme du don d'une femelle laitière à un indigent, on parle de l'*akh idderen* (Thébaud, 1988). Chez les *Illabakan*, une tribu *Touareg* du Niger, les familles les plus pauvres ne gèrent guère que des chèvres. Pour pallier ces inégalités, les prêts sont monnaie courante. On les appelle *shiyt* (pluriel, *shiytan*). Toute personne démunie peut demander des animaux à un parent ou un ami pour une durée qui n'est pas toujours fixée. Dans ce cas, le bénéficiaire conserve les produits de l'élevage (notamment le lait), mais le croît du troupeau revient toujours au propriétaire. Ces prêts n'impliquent pas de réciprocité. Ils permettent aux pauvres de survivre, d'attendre la reconstitution du troupeau de l'emprunteur et évitent les disettes (Bernus, 1974). Chez les *Reguebat* de Mauritanie, ces mécanismes de prêts entre éleveurs riches et éleveurs pauvres concernent les chèvres et portent le nom de *meniha*.

Chez les Afar d'Éthiopie, les femmes placent une partie de leur cheptel dans le troupeau de leur père ou de leur frère. Il est fréquent qu'un troupeau contienne des animaux ainsi confiés. Ils portent alors le nom d'*hantila*, l'emprunteur disposant du lait (Gallais, 1989). Les confiages se font en général à l'intérieur de la famille ou des relations.

---

<sup>4</sup> Op. cité

Chez les Massaï (Tanzanie), Potkanski (1999) distingue l'assistance individuelle basée sur le don ou le prêt d'animaux à des amis ou des parents avec l'espoir d'une réciprocité, et l'assistance clanique (*engelata ewoloto*), rencontrée également chez les pasteurs de la Corne de l'Afrique (Somali, Borana). Cette assistance mutuelle s'appuie sur la conviction que le bétail appartient à chacun des pasteurs, mais aussi à l'ensemble du clan. Ce système permet de fait de préserver les familles les plus démunies en les sortant de « la spirale de l'appauvrissement » (Faye, 2001). Toutefois, dans le système Massaï, on choisit ses pauvres<sup>5</sup>. L'assistance aux plus démunis s'appuie sur des critères d'éligibilité, essentiellement centrés sur le comportement du bénéficiaire : on ne soutiendra pas un homme devenu pauvre parce qu'il a dépensé son argent dans l'ivrognerie<sup>6</sup>. Globalement, on distingue 4 types de « redistribution » du capital animal au bénéfice des producteurs les plus démunis (Potkanski, 1999) : (1) *engelata enkaputee* qui consiste au clan à fournir tout ou partie de la dot pour le mariage d'un homme classé dans la catégorie des pauvres au vu de la taille de son cheptel, (2) *engelata embolwa* représente le remboursement de la dot en cas de divorce, (3) *engelata oloikop* correspond à la « dette de sang » en cas de meurtre, et enfin (4) *ewoloto* qui représente la véritable assistance aux plus démunis, formellement par la distribution de plusieurs têtes de bétail à l'homme responsable de l'unité familiale. Dans ce contexte, la redistribution au sein de l'unité relève de l'autorité du chef de famille, bien que le rôle d'*ewoloto* soit d'abord de « nourrir les enfants affamés ». Chez les Massaï, le don relève d'une obligation culturelle très forte qui conduit même les éleveurs « modestes » à contribuer aux efforts du clan pour les plus pauvres, par exemple en fournissant des petits ruminants plutôt que des bovins. Socialement, il est difficile de s'y soustraire. Chez les Peul Wodâabe, on prétend en revanche que le prêt de la vache *habbaanae* ne relève pas de l'obligation : « *la vache de ton père est la vache de l'obligation. Mais la vache habbaanae est la vache de l'amitié. Et l'amitié vaut plus que l'obligation* »<sup>7</sup>.

### ***Islam et solidarité***

Beaucoup de sociétés pastorales se sont islamisées. L'émergence de l'islam dans les communautés pastorales habituées à la solidarité collective n'a pas occulté les anciennes obligations. Par ailleurs, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'islam à sa naissance étant en partie liée aux bédouins du désert d'Arabie, les stratégies de redistribution du cheptel y étaient vraisemblablement présentes et le Coran n'a fait qu'entériner des pratiques pastorales existantes, tout en leur donnant un fondement religieux renouvelé. Dans les pays musulmans, il existe en effet un système traditionnel de redistribution des richesses particulièrement efficace quand il s'agit d'élevage. Par exemple, en Mauritanie, on distingue 3 types d'entraides: la première, moralement obligatoire est la *zeqat* et deux autres, non obligatoires mais moralement valorisantes pour l'accès au paradis, appelées *hobs* et *lmiha*. La *zeqat* qui n'est autre que l'aumône classiquement donnée aux pauvres par tout musulman accomplissant les règles d'action mentionnée par le Coran. Celui-ci impose en principe de redistribuer un quarantième de ses revenus. Chez les éleveurs, la *zeqat* consiste à donner à un pauvre un chamelon de 3 ans pour toute unité de 50 têtes, ou un veau de 2 ans pour toute unité de 30 vaches, ou un chevreau/agneau de 1 an pour toute unité de 100 brebis/chèvres. Un calcul rapide indique que pour un pays comme la Mauritanie cela permet la redistribution d'un capital de 230 millions de \$ aux familles démunies. Certes la *zeqat* est également valable

<sup>5</sup> Dans le système Massaï, la limite de la pauvreté apparaît très étroitement liée à la taille du cheptel, ce qui n'étonne guère pour une société essentiellement pastorale. Traditionnellement, on distingue les pauvres (5 à 10 têtes de bovins), des très pauvres (2 à 5 têtes) et des sinistrés (moins de 2 têtes) par unité domestique.

<sup>6</sup> Cette pratique n'est pas sans rappeler l'idéologie néo-libérale formalisée chez les anglo-saxons par les concepts de pauvres immoraux et de pauvres méritants (*deserving poor*), seuls les derniers étant dignes de la charité (Bourdieu, 1998).

<sup>7</sup> In. B. Maaliki. Op. cité

sous forme de dons de céréales, d'or ou d'argent : en Inde par exemple, certaines mosquées disposent de véritables greniers permettant de stocker les céréales données et redistribuées aux pauvres de la ville. Mais le bétail, par le capital productif qu'il représente, constitue un réel appoint dans la lutte contre la pauvreté, plus efficace que le don de céréales selon les évidents propos des peuls *wodaabe* rapportés plus haut. Les autres entraides relèvent de la même philosophie. Ainsi, le *hobs* consiste à fournir un lot d'animaux afin que le pauvre puisse bénéficier des produits et se constituer ainsi à peu de frais un troupeau. Le *lmiha* est un peu équivalent mais le don est représenté uniquement par le lait produit par les animaux attribués. Ces stratégies d'entraide se retrouvent dans la quasi-totalité des pays musulmans, la religion au travers de ses institutions (les mosquées et leurs « gestionnaires ») définissant les règles de cette redistribution.

## Les réseaux de solidarité et leurs limites

Le confiage des animaux à un ensemble de parents, de relations ou de membres du clan contribue à la constitution d'un « *réseau social de solidarité* » (Gallais, 1989). Chez les *Afar* dans la Corne de l'Afrique, ce réseau est clairement identifié et se dénomme *kataisa*. Le prêt et le don sont des éléments permettant de tisser des alliances, d'entretenir des liens de parenté et d'amitié. Chez les *Turkana* (Ethiopie, Kenya), la dot s'appelle *erochit*, ce qui signifie « lier fortement ». A l'inverse le retour de la dot suite à un divorce s'appelle *elakit*, « la perte » (Broch-Due, 1999). Prêts et dons, dots et dettes de sang sont le ferment d'une certaine cohésion communautaire : « *Un bodâabo<sup>8</sup> qui n'a pas de bêtes habbaanaji dans son troupeau, même s'il a beaucoup de bêtes à lui, n'est pas un homme heureux puisqu'il est un homme seul, (...) un homme que la tradition n'enrichit pas* »<sup>9</sup>. Mais ils contribuent aussi à la viabilité des unités domestiques temporairement non viables parce qu'affectés par une surmortalité de leur bétail (sécheresse, épizootie) ou bien un déstockage involontaire ou contraint. Ils sont aussi le moyen pour un éleveur dépassant sa capacité de main-d'œuvre de favoriser la circulation de l'excédent du troupeau en répartissant les charges animales dans l'espace. Au fond, ce qui confère du prestige au sein de ce réseau social, c'est moins la possession de richesses en bétail que sa distribution (Levi-Strauss, 1967). Derrière l'avantage « numérique » de disposer d'un grand nombre d'animaux, il y a l'intérêt d'avoir un grand nombre d'amis et de relations (Waller, 1999). La redistribution du bétail génère un réseau « d'obligés ». Une telle construction sociale n'est pas envisageable avec une richesse monétaire. Chez les peuples pasteurs, l'argent ne peut être le véhicule des relations sociales et identitaires et en aucun cas ne peut rentrer dans des mécanismes de redistribution. Ainsi, chez les *Turkana* : « *L'argent est une propriété étrangère. Une pièce de monnaie dans ma poche est la même dans une autre poche. L'argent ne se multiplie pas. L'argent reste caché dans la poche alors que le bétail qui reste dans les pâturages laisse montrer ses belles caractéristiques. L'argent promeut la paresse et la rareté. L'argent n'aide pas pour les mariages ou les funérailles. Elle n'est utilisée que pour des relations éloignées. C'est juste un moyen d'acquisition de biens qui n'ont aucun lien avec la communauté* »<sup>10</sup>. Pour les *Massaï*, la pauvreté n'est pas l'absence de maison ou le manque de nourritures, mais d'abord l'incapacité à entrer dans des transactions de bétail, seuls moyens pour mobiliser et intégrer un réseau de partenaires propre à satisfaire des objectifs personnels. Par essence, un citadin ou un agriculteur dépourvu de bétail sera considéré comme un pauvre (Talle, 1999).

---

<sup>8</sup> Bodâabo = singulier de Wodâabe, groupe Peul du Niger

<sup>9</sup> In: B. Maaliki. Op. cité

<sup>10</sup> In: Broch-Due, 1999. Op. cité

La stratégie de redéploiement du capital animal n'a cependant pas empêché les risques d'épuisements biologiques au cours des récentes sécheresses qui ont particulièrement affectées les pasteurs africains. La surmortalité du bétail, la détérioration des termes de l'échange pastoral (le prix des céréales augmente quand le cours du bétail sur pied s'effondre du fait d'un déstockage massif du cheptel en période de crise climatique), la péjoration des ressources en fourrages et en eau, la désorganisation des écosystèmes concourent alors à dépasser la capacité de réponse du système basé sur les réseaux de solidarité. Quand une majorité de producteurs est affectée par une régulation démographique contrainte et involontaire, les réseaux de solidarité ne peuvent plus jouer leur rôle de tampon.

Ainsi, chez les Massaï, l'*engalata ewoloto*, le don aux plus démunis, ne résiste pas à l'appauvrissement collectif de la communauté pastorale. Les donateurs s'emploient dès lors à retarder le moment de leur obligation ou en réduisent considérablement l'importance en diminuant le nombre de tête de bétail attribué. Alors que l'action de demander au clan de subvenir aux besoins d'une famille appauvrie n'est nullement perçue comme une humiliation par le demandeur, la tendance à la paupérisation de toute la collectivité générant l'impossibilité de remplir pleinement les obligations sociales de l'*engalata ewoloto* se traduit par un sentiment d'humiliation pour les demandeurs et les donateurs (Potkanski, 1999). Les crises démographiques dont sont victimes les troupeaux suite aux récentes sécheresses, déstabilisant le système traditionnel d'assistance mutuelle, se sont traduit par des réorientations de l'activité (vers l'agriculture notamment) ou par l'exil vers les centres urbains, poussant chacun sur des positionnements plus individualistes incompatibles avec la répartition du capital. Il est de fait plus facile de redistribuer du capital animal que de s'inscrire dans une logique de redistribution des terres ou des récoltes. Dans les cas extrêmes de paupérisation généralisée, la mutualisation du risque conduit la redistribution non pas à faciliter la reconstitution du cheptel des plus démunis, mais simplement à répondre à la survie immédiate, ce qui se traduit par l'échange de l'animal donné ou confié contre des grains, voire à l'autoconsommation de l'animal, abolissant par là même toute possibilité de réciprocité (Anderson, 1999). Pour reprendre la terminologie d'Anderson (1999), les systèmes de redistribution du cheptel au bénéfice des plus démunis permet certes de résoudre le problème de la « *pauvreté conjoncturelle* » qui n'affecte que transitoirement les victimes de la malchance ou de conflits dépassant la responsabilité des bénéficiaires des transferts, mais en aucun cas, ne peut résoudre le problème de la « *pauvreté structurelle* » qui touche la majorité des acteurs de la communauté concernée. Dès lors ces mécanismes de solidarité ne suffisent plus à sortir les pasteurs de la marginalisation collective dans laquelle les politiques de développement, les crises climatiques et les conflits les ont plongé. Enfin, certains projets de développement ont tenté de s'appuyer sur ces mécanismes traditionnels pour contribuer à la reconstitution des cheptels (Oxby, 1990), mais en se focalisant sur des mécanismes de « *remboursement* » en argent liquide pour pérenniser les bénéfices à d'autres pasteurs, ces projets ont vite trouvé leur limite d'efficacité.

### ***Redistribution et pouvoir***

Les stratégies de redistribution du bétail concourent, au-delà de leur intérêt dans la survie collective du groupe, à constituer une évidente assise pour le pouvoir. Les propos précédents sur les réseaux de solidarité attestent s'il en est, du rôle de la redistribution pour créer un ensemble de relations qui, dès lors qu'ils ne s'appuient pas sur une réciprocité obligatoire, sont entachés d'une évidente inégalité. Le pouvoir s'attribue de deux manières : légalement par le réseau d'influence généré par la redistribution d'un bétail abondant (la richesse en



bétail devient dès lors la marque du pouvoir), illégalement par l'usage abusif du cheptel d'autrui dont certains exemples sont cités dans la littérature ethnographique.

Chez les Massaï, l'homme pauvre (*olaisinani*) est celui qui est incapable de répondre aux vertus princeps de la société à laquelle il appartient, à savoir être généreux et hospitalier, posséder suffisamment d'animaux pour contribuer aux partages et à la redistribution, ce qui construit son influence sociale (Talle, 1999). La capacité à redistribuer est, de fait, un moyen de disposer d'un réseau d'influence, et donc d'asseoir un pouvoir certain dans la communauté. Dans son ouvrage « Des troupeaux et des femmes », M.J. Tubiana (1985) rappelle justement les propos de Levi-Strauss sur le jeu savant des échanges (Levi-Strauss, 1967) : « *les biens ne sont pas seulement des commodités économiques, mais des véhicules et des instruments de réalités d'un autre ordre : puissance, pouvoir, sympathie, statut, émotion. Et le jeu savant des échanges consiste en un ensemble de manœuvres, conscientes ou inconscientes, pour gagner des assurances et se prémunir contre les risques sur le double terrain des alliances et des rivalités* ».

Chez les montagnards du Nord-Cameroun, le pouvoir, partie lié avec le sacrifice du taureau *maray* (Vincent, 1991), peut conduire les candidats au titre de dignitaire, ou tout simplement avides de richesses, à détourner les héritages en bétail à leur seul profit (Seignebos et Thys, 1998). Les vaches, quand elles sont nombreuses, c'est le pouvoir : « *la grandeur et la gloire (...) c'est la vache*<sup>11</sup> ». La tendance à utiliser les bêtes confiées pour son propre prestige est suffisamment répandue pour que des règles strictes soient édictées à l'encontre du droit de disposition par le chef de famille. Ainsi chez les Peul *Wodaabe*, le père de famille ne peut pas user du douaire de son épouse sans son assentiment, ne pas faire passer les vaches allouées d'une « maison » à l'autre, utiliser les animaux déjà distribués aux enfants que dans l'intérêt collectif de la communauté (Dupire, 1970). Certaines épouses méfiantes s'autorisent même à laisser leur part du troupeau dans leur propre famille et les enfants insatisfaits de la gestion paternelle cherchent à se séparer de la famille le plus tôt possible.

## Conclusion

Les mécanismes de transfert du bétail à l'occasion des grands événements de l'existence (mariages, naissances, funérailles) ou dans la tradition pastorale de redistribution des richesses en bétail sont largement connus et décrits dans la littérature anthropologique. Mais leur rôle dans la dynamique interne de ces sociétés autour du concept d'assistance mutuelle et, de fait, de contribution à la lutte contre la pauvreté a souvent été négligé. L'assistance mutuelle dans ce contexte peut être individuelle ou clanique. Elle témoigne, au delà des enjeux de pouvoir qu'elle génère, du souci collectif d'éviter à son prochain la déchéance de la dépossession et de la pauvreté. Elle donne aussi quelque part, une leçon de modestie à nos sociétés aux économies libérales dites « modernes » qui se satisfont de façon décomplexée mais aussi hypocrite de la cohabitation avec « *des exclus, des damnés et des exploités* » (Onfray, 1997), et où les mécanismes de solidarité en œuvre ne relèvent souvent que de choix individuels (sur des bases religieuses ou philosophiques) ou étatiques, mais en tout cas jamais d'une stratégie de classes ou de catégories socio-professionnelles.

---

<sup>11</sup> In: B. Maaliki. Op. cité

## Bibliographie

Abélès M., 1983. Le lieu du politique. Ed. Soc. d'ethnographie, Université Paris X, Nanterre, 240 p.

Anderson D.M., 1999. Rehabilitation, resettlement and restocking : ideology and practice in pastoralist development. In: « The poor are not us. Poverty and pastoralism ». D. M. Anderson & V. Broch-Due (Ed.), Publ. Eastern African Studies, Oxford, 240- 256

Bader C., 2002. Les guerriers nus. Aux confins de l'Ethiopie. Ed. Payot, Paris, 262 p.

Bernus E., 1974. Les *Illabakan*, une tribu touarègue sahélienne et son aire de nomadisation. Ed. ORSTOM, Paris, 116 p.

Bourdieu P., 1998. Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale. Ed. raisons d'agir, Paris, 125 p.

Boutrais J., 2002. Peuls buveurs de lait. Peules vendeuses de lait. Lait et produits laitiers en Adamaoua. Document interne, 13 p.

Broch- Due V., 1999. Remembered cattle, forgotten people. The morality of exchange and the exclusion of the Turkana poor. In : « The poor are not us. Poverty and pastoralism ». D. M. Anderson & V. Broch-Due (Ed.), Publ. Eastern African Studies, Oxford, 50-88

Dupire M., 1970. Organisation sociale des peul. Ed. Plon, Paris, 624 p.

Evans-Pritchard E.E., 1973. Parenté et mariage chez les Nuer. Ed. Payot, Paris, 168 p.

Faye B., 2001. Le rôle de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté. Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop., 54, 231-238.

Gallais J., 1989. Une géographie politique de l'Ethiopie. Le poids de l'Etat. Ed. Economica, Paris, 213 p.

Levi-Strauss C., 1967. Les structures élémentaires de la parenté. Ed. Mouton & Co., Paris, 218 p.

Maaliki A.B., non daté. Beldum. Bonheur et souffrance chez les Wodaâbe. Publ. Mission catholique de Niamey, Niger, 112 p.

Oxby C., 1990. Peuples pasteurs en crise. Les réponses des organisations non gouvernementales en Afrique. Ed. Syros alternatives . Coll. Ateliers du développement, paris, 144 p.

Onfray M., 1997. Politique du rebelle. Traité de résistance et d'insoumission. Ed. Grasset, Paris, 341 p.

Potkanski T., 1999. Mutual assistance among the Ngorongoro Maasai. In : « The poor are not us. Poverty and pastoralism ». D. M. Anderson & V. Broch-Due (Ed.), Publ. Eastern African Studies, Oxford, 199-217

Seignebos C., Thys E., 1998. Des taurins et des hommes. Ed . ORSTOM, Paris, 399 p.

Talle A., 1999. Pastoralists at the border : Maasai poverty and the development discourse in Tanzania. In : « The poor are not us. Poverty and pastoralism ». D. M. Anderson & V. Broch-Due (Ed.), Publ. Eastern African Studies, Oxford, 106-124

Thébaud B., 1988. Elevage et développement au Niger. Genève. Editions du Bureau International du Travail, 82 p.

Tornay S., 1975. La culture matérielle des Nyangatom. In : « Ethiopie d'aujourd'hui. La terre et les hommes », Musée de l'Homme, Paris, 45-52

Tubiana M-J., 1985. Des troupeaux et des femmes. Mariage et transferts de biens chez les *Beri* (*Zaghawa* et *Bideyat*) du Tchad et du Soudan. Ed. l'Harmattan, Paris, 390 p.

Vatin F., 1996. Les peuls et le lait marchands. In « le lait et la raison marchande ». Ed. Presse Universitaire de Rennes.

Vincent J.F., 1991. Princes Montagnards du Nord-Cameroun. Ed. L'harmattan, Paris, 775 p.

Waller R.D., 1999. Pastoral poverty in historical perspective. In: « The poor are not us. Poverty and pastoralism ». D. M. Anderson & V. Broch-Due (Ed.), Publ. Eastern African Studies, Oxford, 20-49

# Seuils de pauvreté et projets d'équipement agricole : Une étude de cas sur 4 exploitations cotonnières du Nord-Cameroun

**Eric VALL\***, **Patrice DJAMEN\*\***, **Michel HAVARD\*\*\***, **Marc ROESCH\*\*\***

\* zootechnicien, CIRAD/EMVT, TA 30/A, Campus International de Baillarguet, 34398 Montpellier, France

\*\* zootechnicien, SADEL/GIE, BP 293, Garoua, Cameroun

\*\*\* agro-économistes, CIRAD/TERA, TA 60/15, 73 rue Jean Breton, 34398 Montpellier, France

**Résumé.** Cette étude analyse 4 projets d'équipement à traction animale d'agriculteurs du Nord-Cameroun et les stratégies financières mises en œuvre à cet effet. Un tel projet est un processus complexe mettant en jeu des éléments techniques, économiques et stratégiques en interaction suivant un schéma incertain du fait de la précarité de la situation des producteurs. En se basant sur une typologie des recettes et des dépenses et une approche globale du fonctionnement économique de l'exploitation (trésorerie, épargne, capacité d'autofinancement), l'étude montre que le financement d'un attelage requiert plusieurs années et une mobilisation équilibrée de l'ensemble des ressources financières de l'exploitation (coton, vivriers, élevage...).

Mots clés : traction animale, financement, Cameroun

**Abstract. Financing draught animal power in the cotton zone of North Cameroon : financial management and farmers strategies.** This study analyses 4 projects for animal traction equipment for farmers in North Cameroon (Tableau I) and the financial strategies used for the purpose. This type of project is a complex process involving interacting technical, economic and strategic elements (Figure 1) based on a scheme which is uncertain because of the precarity of farming. Based on a system of income and expense (Tableau II) and a global approach to the economic management of the farm, cash-flow (Figure 2), savings (Tableau III, Figure 3), ability for self-financing (Figure 4), the study shows that financing a draught team requires several years and the balanced management of all the farm's financial resources (cotton, self-sufficiency, livestock...).

Keywords: animal traction, financing, Cameroon

## Introduction

Dans la zone cotonnière du Nord-Cameroun 25 % des exploitations seulement possèdent un attelage (55 000 paires de zébus, 25 000 ânes de trait ; Gaudard, 2001). L'équipement se compose au minimum d'une charrue, parfois d'un outil de sarclage ou de buttage et d'une charrette (respectivement : 62 000, 13 000, 11 000 et 5 000 unités). Les revenus financiers du coton et les services d'appui proposés par la Sodécoton<sup>1</sup> (crédits, services vétérinaires, vente d'équipements, vulgarisation technique) ont permis un développement significatif de la technique (Vall et *al.*, 2002).

---

<sup>1</sup> Société de développement du coton au Cameroun

On connaît les raisons qui ont motivé l'adoption de la traction animale (effet décisif sur la productivité du travail, diminution de la pénibilité des tâches agricoles... ; Vall *et al.*, 2002 ; Havard *et al.*, 2000). Sa multi-fonctionnalité en a fait une composante essentielle des stratégies des producteurs (culture attelée, transport, synergies agriculture-élevage, activités génératrices de revenus). En revanche, on connaît mal la manière dont les agriculteurs conçoivent un projet de traction animale et les stratégies financières mises en œuvre à cet effet, ce qui a justifié l'étude présentée ci-après, dont les objectifs étaient de :

1°) comprendre comment le producteur raisonne un projet d'équipement selon ses besoins, possibilités et objectifs ;

2°) analyser les pratiques paysannes de financement de la traction animale, basée sur un diagnostic économique global de l'exploitation.

## Méthodologie

L'étude a consisté, durant une année de référence (09/2001 à 08/2002), au diagnostic et au suivi des projets d'équipement de traction animale de 4 producteurs (Tableau I)

**Tableau I.** Caractéristiques des 4 exploitations et détail des projets des producteurs

Agriculteurs	J. K.	B. T.	A. I.	D. Z.
Village	Ouro Labo III	Ouro Labo III	Cékandé	Cékandé
Age chef exploitation (ans)	41	36	26	61
Surface cultivée (ha)	2,25	1,75	2,25	2,50
Actifs (u)	2,5	2,0	2,0	3,0
Bouches à nourrir (u)	4,5	3,0	3,0	6,0
Surface/actif (ha/act)	0,9	0,9	1,1	0,8
Surface coton (ha)	1,50	0,75	1,00	1,00
Surface maïs (ha)	0,25	0,25	0,25	0,50
Surface arachide (ha)	0,25	0,50	0,50	0,50
Surface sorgho (ha)	0,25	0,25	0,50	0,50
Sole coton (%)	67	43	44	40
Sole maïs (%)	11	14	11	20
Sole arachide (%)	11	29	22	20
Sole sorgho (%)	11	14	22	20
Production coton (kg)	2 100	600	1 100	1 000
Production maïs (kg)	400	700	500	1 000
Production arachide (kg)	300	600	400	400
Production sorgho (kg)	300	200	600	500
Rendement coton (kg/ha)	1 400	800	1 100	1 000
Rendement maïs (kg/ha)	1 600	2 800	2 000	2 000
Rendement arachide (kg/ha)	1 200	1 200	800	800
Rendement sorgho (kg/ha)	1 200	800	1 200	1 000
Animaux de trait (bovins)	0	0	0	2
Charrue (u)	0	0	1	1
Sarcleur (u)	0	0	1	1
Pousse-pousse (u)	0	0	0	1
Bovins	0	0	0	4
Caprins/Ovins	0	7	3	4
Porcins	0	5	0	0
Volailles	2	5	10	6
Projet TA (bovins)	+2	+2	+2	+2
Projet TA (asins)	0	+1	0	0
Projet TA (charrue)	0	+1	0	+1
Projets autres	Mariage	Pousse-pousse	Décortiqueuse	Pulvérisateur

Légende : traction animale (TA)

Dans le contexte local, le suivi de la gestion financière d'une exploitation a nécessité une collecte intégrale des informations à la source et de nombreux recoupements. En conséquence, le nombre d'exploitation a volontairement été limité à 4. Les producteurs ont été retenus sur les critères suivants : 1°) tous avaient un projet d'équipement à traction animale pour 2002 (pour J.K., B.T. et A.I., il s'agissait d'un premier équipement et pour D.Z. d'une augmentation de l'équipement) ; 2°) leurs exploitations, en polyculture (coton, céréales, légumineuses) et petit élevage intégré, étaient représentatives de la moyenne régionale (Havard et *al.*, 2000). De plus, 2 producteurs (A.I. et D.Z.) suivaient un programme expérimental de conseil de gestion (Djamen et *al.*, 2000) ce qui nous paraissait intéressant pour comparer les pratiques de gestion avec les 2 autres.

### ***L'échantillon***

En septembre 2001, J. K. était veuf (2 enfants à charge). Il louait 20 % de ses terres. Le coton dominait l'assolement et son rendement était le plus élevé de l'échantillon. L'arachide était destinée à la vente et les céréales à l'autoconsommation. Il n'a pas déclaré d'activités extra-agricoles. Dépourvu d'attelage, il avait en projet l'achat d'une paire de bœufs. Un remariage était en vue.

B. T. était marié (2 jeunes enfants). Il louait 40 % de ses terres. Ses rendements coton et sorgho étaient faibles, celui du maïs élevé. Le maïs et le sorgho étaient destinés à l'autoconsommation, la majorité de l'arachide et du niébé à la vente. Il comptait l'élevage porcin pour financer ses nombreux projets 2002 (âne, bovins, charrue...).

A. I. était marié (2 jeunes enfants). Il louait 80 % des terres et avait un ratio surface/actif élevé. Il réservait 80 % du maïs, 50 % de l'arachide et 30 % du niébé pour l'autoconsommation. Il comptait vendre tout le sorgho. Il faisait du petit commerce (savon, pétrole...) et du décorticage de l'arachide. Son élevage était limité. Il possédait une charrue et un ensemble sarcleur mais pas d'animaux de trait. Il projetait d'acheter une paire de bovins.

D. Z. était marié (5 enfants dont 4 scolarisés en primaire). Il possédait ses terres. Son ratio surface/actif était le plus bas. Ses rendements étaient moyens. Il réservait pour l'autoconsommation la totalité du sorgho et 60% du maïs et de l'arachide (le restant était destiné à la vente). Il possédait une paire de bovins (qu'il comptait remplacer), une charrue, un ensemble sarcleur et un pousse-pousse. Il élevait au moins 2 vaches et des caprins. Il projetait l'acquisition d'une paire de bovins supplémentaire et d'une charrue pour un fils.

### ***Collecte et analyse des données***

#### **Stratégie d'équipement du producteur**

Pour chaque agriculteur, et pour l'année de référence considérée, un inventaire des projets prévisionnels (traction animale et autres) a été réalisé en novembre 2001 : description du projet, justification, modalités de financement, impact sur l'exploitation. Un second questionnaire inventoriant les objectifs à moyen terme, les contraintes d'exploitation et les solutions envisagées par le producteur a été appliqué en février 2002. Il visait à apprécier l'adéquation du projet traction animale avec les objectifs du producteur, sa pertinence pour lever les contraintes et les impacts escomptés. Ces données ont permis de construire une représentation schématique des interactions entre les éléments pris en compte durant la phase d'équipement et de mieux cerner la nature des difficultés rencontrées.

## **Pratiques de gestion et de financement**

Nous avons procédé par une approche globale de la gestion économique de l'exploitation. Les 4 producteurs ont été enquêtés en novembre 2001 sur les éléments suivants : structure de l'exploitation, productions végétales 2001, cheptel et productions animales, programme de vente prévisionnel des productions, activités extra-agricoles, crédits, dettes, forfaits et épargne en cours, dépenses domestiques prévisionnelles, dépenses de main-d'œuvre et de location d'attelage, équipement agricole, assolement prévisionnel 2002.

Le fonctionnement économique des 4 exploitations a été analysé en se basant sur une typologie des recettes et des dépenses, une typologie des modalités d'épargne et sur 3 indicateurs :

1°) **Le solde de trésorerie (ST)** a été estimé au jour le jour grâce à un suivi des mouvements financiers (recettes, dépenses, épargne, crédit) contrôlés par le chef d'exploitation<sup>2</sup>. Pour tenir à jour la liste des mouvements, 4 passages ont été nécessaires (novembre 2001, février, mai et août 2002).

2°) **La valeur monétaire de l'épargne (VME)** a été estimée rétrospectivement en prenant en compte les ventes des produits agricoles des petits animaux (volailles, petits ruminants, porcins) et l'épargne monétaire. L'autoconsommation, les animaux de trait et le capital mort ont été exclus de la VME car leur vente mettrait en péril l'exploitation. Faute de mercuriales disponibles, les prix utilisés pour calculer la VME ont été ceux déclarés par le paysan lors de la vente.

3°) **La capacité d'autofinancement (CA)** a été estimée au jour le jour par la somme ST + VME déduite d'un montant de liquidité de sécurité déclaré par le producteur pour faire face à un besoin urgent (entre 0 et 40 000 Fcfa).

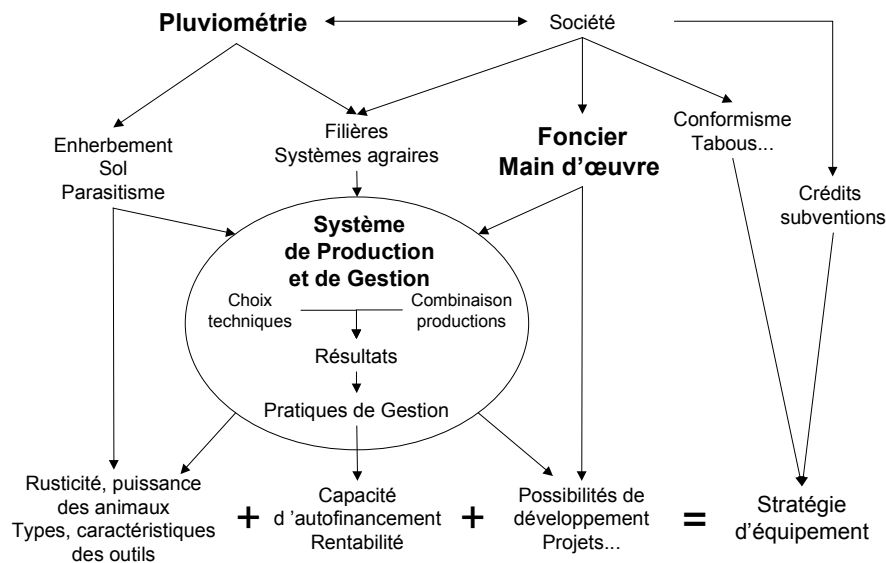
## **Résultats**

### ***Élaborer un projet d'équipement : un processus complexe***

Le projet d'équipement mettait en jeu des éléments techniques, économiques et stratégiques en interaction (Figure 1) suivant un schéma rarement précis et définitif, du fait de la situation d'incertitude des producteurs.

---

<sup>2</sup> Il s'agit de familles peu élargies, dans lesquelles le chef d'exploitation contrôle la majorité de ces mouvements.



**Figure 1.** Représentation des éléments pris en compte par le producteur lors d'un projet d'équipement et leurs déterminants

### Eléments techniques

Les éléments influant sur le choix de l'espèce animale (zébu, âne ou poney) et des outils (types et caractéristiques) étaient les conditions d'enherbement, le type de sol (lourd, léger), l'environnement parasitaire (glossines...). Ces éléments, comme les critères de conformation et de caractère des animaux, étaient bien appréhendés par les producteurs.

Cependant, les préférences ne paraissaient pas totalement fondées sur une vision objective des besoins et des perspectives d'évolution (préférence de la paire de bovins malgré la dimension modeste des exploitations et des prévisions d'augmentation de surface limitées ; refus d'alternatives plus économiques et innovantes comme la paire d'ânes, le monobovin ; ostracisme à l'encontre de la vache de trait<sup>3</sup>).

### Eléments économiques

Les producteurs ont des difficultés pour apprécier leur capacité d'autofinancement, pour envisager l'effet de la traction animale sur la rentabilité de leur activité et pour développer une vision progressive de l'équipement ; difficultés soulignées par d'autres auteurs « dans les pratiques de gestion des producteurs, l'incertitude prédomine, la prévision et l'avenir sont rarement envisagés au delà d'une campagne » (Djamen et al., 2000).

La capacité d'autofinancement des producteurs était modeste (au plus 250 euros/an/exploitation, cf infra) et fonction de leurs résultats technico-économiques, de leur habileté à gérer les différentes formes d'épargne et de leur faculté à contrôler les dépenses non prioritaires. Les plans de financement élaborés entre les récoltes et le paiement du coton se sont avérés fragiles (souvent faute d'aides au financement disponible).

Concernant l'effet de la traction animale sur la rentabilité de l'activité, les producteurs ont cité par ordre d'importance décroissant : l'augmentation de la surface cultivée ; de meilleurs rendements ; des revenus directs (location de l'attelage) et indirects (plus value à la réforme des bovins). D'autres travaux (Vall et al., 2002) confirment la pertinence du premier et du

<sup>3</sup> Que l'on ne rencontre pas chez les utilisateurs de la traction asine.



troisième argument. En revanche, le second n'est valable qu'en cas de mécanisation complète et notamment des travaux d'entretien (cas de A.I. et D.Z.).

### **Eléments stratégiques et opportunités**

Malgré les informations lacunaires livrées par les paysans sur ces aspects, les enquêtes ont indiqué la dépendance des projets : de la situation du producteur (atouts/contraintes), des objectifs visés à moyen terme et des opportunités.

1°) Les agriculteurs avaient tous en tête un portefeuille de projets dont un projet « traction animale ». Les possibilités de financement étant limitées, ces projets étaient concurrents. La précarité des producteurs a conduit à de fréquents ajustements de priorités.

2°) La cohérence entre le projet d'équipement, les contraintes de l'exploitation et les objectifs du producteur n'est jamais apparue évidente, d'autant plus que les paysans ont dévoilé progressivement leur portefeuille de projets (après plusieurs mois d'enquête lorsqu'une certaine confiance fut établie).

3°) Dans une perspective d'amélioration des performances technico-économiques, les producteurs cherchaient à augmenter de manière équilibrée le disponible en énergie agricole, la réserve foncière et la main-d'œuvre.

4°) Certains facteurs socio-économiques ont influencé le choix d'un attelage et notamment les options retenues par la société cotonnière. On pourrait également citer (Vall et *al.*, 2002) les tabous et les usages coutumiers (réticence à atteler des vaches), le conformisme social (régions à « ânes », régions à « bovins »). Enfin, les opportunités d'aide au financement (crédits) auraient pu jouer un rôle décisif sur la décision finale du producteur si des crédits animaux existaient).

### ***Financer un attelage : une étape difficile***

#### **Typologie des recettes et des dépenses, solde de trésorerie**

##### *Recettes*

On a distingué 3 types de recettes (Tableau II).

**Tableau II.** Typologie des recettes et des dépenses pour les 4 agriculteurs étudiés

	J. K.	B. T.	A. I.	D. Z.	Moyenne
Total des recettes (Fcf) (*)	436 040	353 600	467 600	744 000	500 310
R. cotonnière (% des R. totales)	92	33	56	37	54
R. issues d'autres productions agricoles (%)	6	23	32	15	19
R. issues de l'élevage (%)	0	30	5	35	18
R. à périodes prévisibles (%)	2	14	7	13	9
Total des dépenses (Fcf)	464 700	379 750	429 240	775 050	512 185
D. à période fixée (% des D. totales)	43	37	53	25	40
D. obligatoires et imprévisibles (%)	23	42	18	19	25
D. pouvant être déplacées (%)	34	21	29	56	35

(\*) les recettes n'incluent pas le reliquat de trésorerie initial ce qui explique que parfois, le total est inférieur au total des dépenses

1°) Le paiement du coton a été un élément central de la stratégie de gestion des producteurs (ils étaient surs d'être payés à une date connue à l'avance<sup>4</sup>), mais aussi de celle des

<sup>4</sup> Le paysan a une idée de la recette dès la mise en culture (8 à 10 mois avant le paiement) et une estimation assez précise du montant réel dès la récolte (2 à 3 mois avant le paiement).

commerçants et des organismes de crédit (Kénikou, 2000). Les montants distribués ont été conséquents mais variables selon les cas.

2°) Les recettes issues des productions agricoles non cotonnières et de l'élevage (37 % du total) ont relevé de la décision des producteurs de déstocker. La proportion élevage/agriculture était variable, traduisant des stratégies différentes. Pour B.T. et D.Z. ces recettes étaient principalement issues de l'élevage, pour A.I. de l'agriculture. Pour J.K., elles ont été marginales. Ces recettes dépendaient de la fluctuation erratique des prix agricoles<sup>5</sup>. Les paysans ont commencé par vendre des petites quantités d'arachide en fin d'année, réservant les céréales pour la fin de la saison sèche lors de la remontée des cours. Les ventes d'animaux ont été moins « saisonnées », intervenant selon les besoins.

3°) Les recettes à période prévisible étaient issues d'activités hors exploitation (salaires agricoles, petit commerce, artisanat...) qui ont lieu aux mêmes périodes tous les ans. Les montants, faibles mais réguliers sur quelques mois, ont permis de couvrir les dépenses courantes et évité de faire des prélèvements de nourriture sur le grenier. Leur contribution au revenu des ménages augmente dans les régions où l'agriculture est moins rentable (25 % dans l'Extrême-Nord contre 10 % dans la province du Nord ; Raubec, 2001).

### *Dépenses*

On a distingué 3 types de dépenses (Tableau II).

1°) Les dépenses à période fixe, les plus importantes, sont à caractère social (Noël, Ramadan, rentrée scolaire...) ou bien liées à la production (location de terres et d'attelages, intrants, main d'œuvre). Le producteur était forcé de payer ou de s'endetter<sup>6</sup> lorsqu'elles sont survenues.

2°) Les dépenses obligatoires et imprévisibles, éminemment variables selon les cas, ne pouvaient être repoussées (santé, décès, accueil...). Les achats d'aliments en période de soudure sont entrés dans cette catégorie (seul J.K. a été concerné). Pour anticiper ces dépenses, B.T., A.I. et D.Z. ont constitué une épargne de sécurité au paiement du coton (J. K. a considéré cette précaution facultative).

3°) Les dépenses différables sur quelques mois ont été : les grosses dépenses pour le ménage (habillement, habitat, voyage...) et les dépenses d'équipement pour l'agriculture (bœufs, charrues...). Elles constituaient un objectif et non une obligation. Effectuées si les ressources existaient, elles s'inséraient dans un projet de développement de l'exploitation.

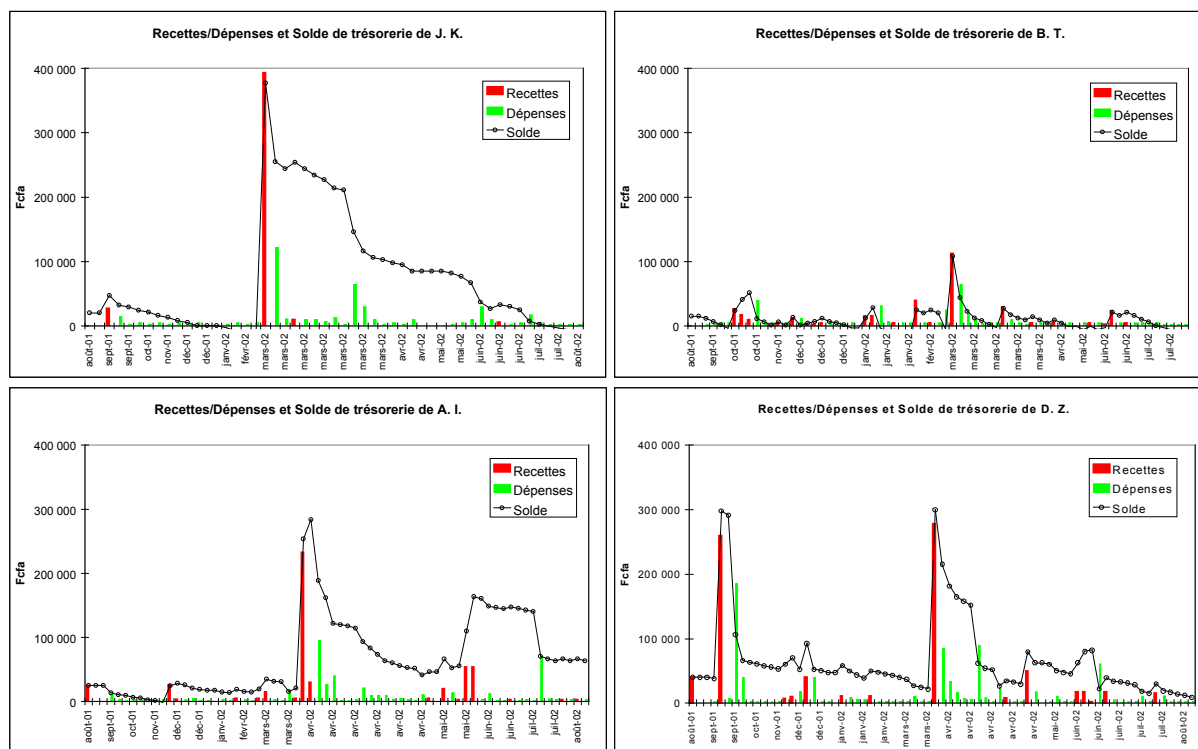
### *Adéquation recettes-dépenses et trésorerie*

Les données mensualisées des recettes et des dépenses ont permis de construire la courbe du solde de trésorerie (Figure 2). Son évolution a mis en évidence : i) la fonction pivot de la recette cotonnière ; ii) la situation fragiles des producteurs (déficits prolongés).

---

<sup>5</sup> Généralement, ils grimpent en fin de saison sèche (période de soudure) puis baissent brutalement à la récolte.

<sup>6</sup> Le règlement est souvent différé au paiement du coton avec intérêt ou compensation.



**Figure 2.** Recettes/Dépenses et Solde de trésorerie des 4 exploitations étudiées (en Fcfa)

1°) Le paiement du coton en mars-avril a été la principale entrée financière des exploitations. Cette recette a été rapidement consommée pour rembourser des dettes, préparer la campagne et, quand il restait de l'argent, pour les investissements productifs. Parfois, la Sodécoton fractionne la commercialisation du coton en 2 marchés (décembre-février puis mars-mai). Cette double entrée d'argent fluidifie la gestion de la trésorerie des ménages et finance parfois des activités de saison sèche. Pour D.Z. et A.I., le second pic de trésorerie résultait respectivement de la réforme de 2 bovins (09/01), de la vente de sorgho (06/02).

2°) La première période de déficit est survenue en novembre-décembre. La récolte se terminait et les prix agricoles étaient bas. Les paysans ont limité les ventes au strict nécessaire (arachide le plus souvent) pour payer la récolte du coton et pour les dépenses de Noël. Ils ont préféré s'endetter à court terme chez un voisin (remboursement au paiement du coton) plutôt que de prélever dans les greniers de céréales (cas de A. I., J. K., B. T.). On a vu apparaître les premières demandes de crédit à cette période. Une seconde période de déficit est apparue en juin pour la préparation de la campagne agricole. Quand il faut labourer, acheter des intrants, embaucher de la main-d'œuvre, la demande de fonds est importante. Les mises en culture sont proportionnelles à la capacité de mobiliser les fonds nécessaires. Dans les banques rurales la demande de crédit s'envole (Kénikou, 2000 ; Raubec, 2001).

En définitive, dès qu'elles tombent les recettes sont en majorité absorbées par les dépenses obligatoires (fixes, dettes...). Les possibilités d'épargne sur les recettes monétaires sont limitées. Les paysans ont recours à des pratiques d'épargne spécifiques.

### L'épargne et sa valeur monétaire

L'épargne se déclinait en 3 composantes (Tableau III).

**Tableau III.** Structure de l'épargne des 4 agriculteurs étudiés

	J.K.	B.T.	A.I.	D.Z.
Liquidités (Fcfa)	0	20 000	40 000	90 000

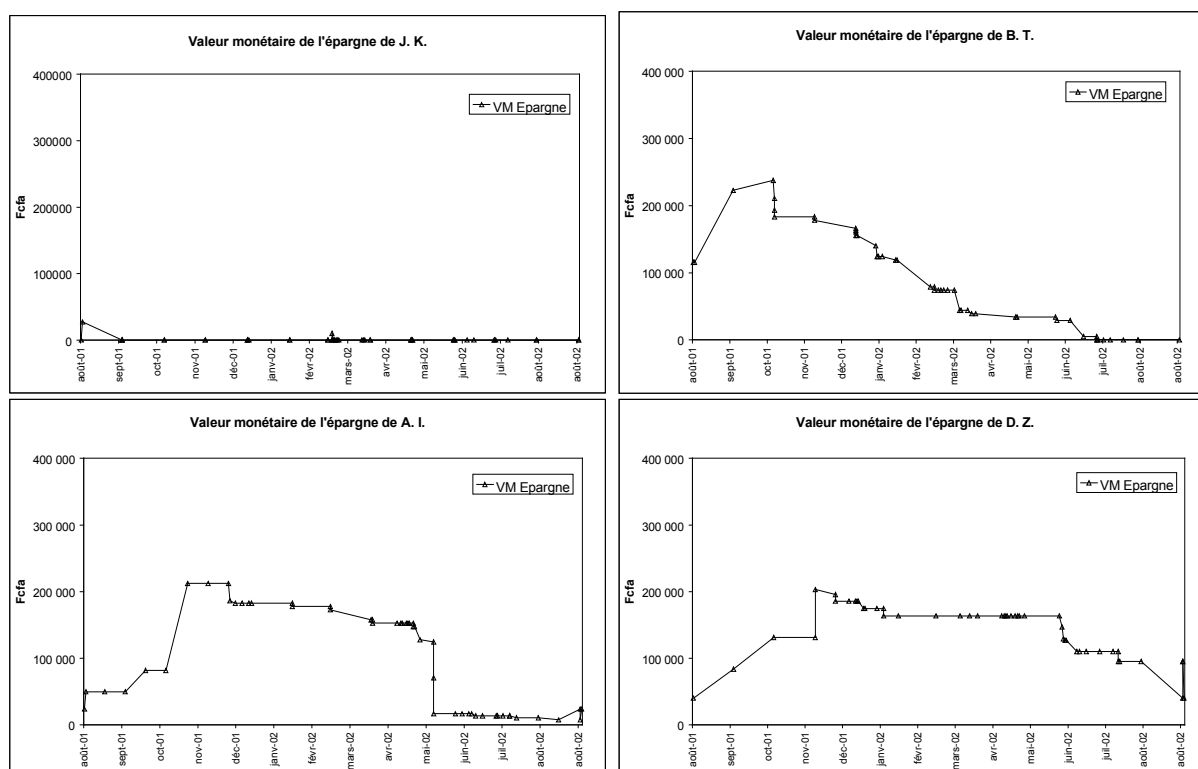
Produits agricoles (kg)	Maïs	0	0	100	600
	Sorgho	0	50	600	200
	Arachide	200	500	200	150
	Niébé	0	100	200	100
Petit bétail (unités)	Ovins/Caprins	0	7	3	4
	Porcins	0	5	0	0
	Volailles	2	5	10	6
Bovins (unités)	0	0	0	4	

1°) Les liquidités (« sous le matelas » ou chez un « garde monnaie ») représentaient de faibles montants plutôt réservés au paiement des frais de santé.

2°) Les stocks de produits agricoles étaient la forme d'épargne la plus répandue et bien souvent la plus importante.

3°) Le petit bétail (volaille, ovins, caprins, porcins) représentait parfois une part importante de l'épargne du ménage (cas de B. T.). Seul D. Z. possédait du gros bétail.

Certains paysans, n'ont pratiquement pas d'épargne (cas de J.K.). Pour les autres, l'épargne a atteint un maximum à la fin des récoltes (Figure 3) puis a décliné selon un rythme propre à chaque cas. Chez B.T., des stocks agricoles insuffisants, une maîtrise approximative de l'élevage porcin (mortalités...) – et une petite recette cotonnière – ont conduit à un épuisement accéléré de l'épargne. A.I. et D.Z. ont appliqué une stratégie d'épargne plus équilibrée ce qui leur a permis : de retarder et de réduire la période d'étiage de l'épargne à respectivement 6 et 2 mois contre 12 et 7 mois pour J.K. et B.T., et comme nous le verrons ci-après de réaliser une partie de leur projet d'équipement agricole en juin 2002.



**Figure 3.** Valeur monétaire de l'épargne des 4 exploitations étudiées (en Fcfa)

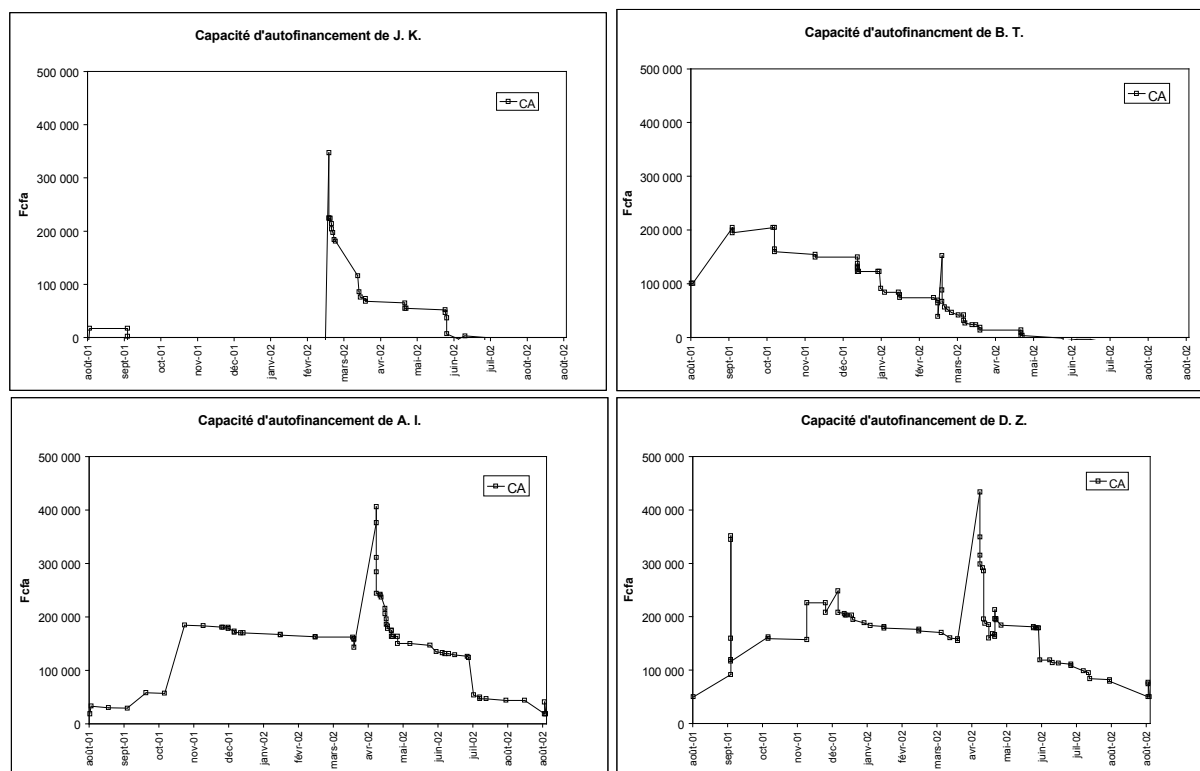
## Gestion des ressources et capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CA) des 4 producteurs a évolué selon 3 profils (Figure 4).

1°) cas de J. K. La CA était totalement liée au coton, d'où l'aspect du profil en pic aiguë prononcé. Après le paiement du coton, sa capacité d'autofinancement s'est épuisée rapidement avec le règlement des nombreuses dettes. Il a réalisé in extremis son projet de mariage mais son projet traction animale a avorté faute de moyens.

2°) cas de B. T. La CA était basée sur l'élevage (porcs, chèvres) et les vivriers, expliquant l'aspect du profil en pic obtus (maximum à la récolte et épuisement progressif de la CA). Ainsi, il a réalisé une partie de son projet traction animale en septembre (achat d'un âne). Par la suite, la CA s'est rapidement épuisée pour les mêmes raisons que l'épargne (stocks vivriers insuffisants, recette cotonnière faible, maîtrise approximative de l'élevage). Après avoir liquidés caprins et porcins, il ne lui restait qu'un sac d'arachide pour financer la campagne agricole. Le complément du projet traction animale était dès lors irréalisable.

3°) cas de A.I. et D.Z. Ces agriculteurs ont opté pour une stratégie plus équilibrée entre le coton, les vivriers et l'élevage, le profil de leur CA combinant les deux précédents. Ces exploitants avaient en commun : une épargne monétaire non négligeable, une production de vivriers suffisante pour couvrir les besoins d'autoconsommation du ménage, une recette cotonnière conséquente et des stocks de vivriers excédentaires dédiés au règlement des dettes, à la préparation de la campagne, aux dépenses pour l'équipement agricole et au bien être du ménage. A.I. et D.Z. sont parvenus à financer une partie de leur projet traction animale (respectivement 1 bovin et 1 bovin+1 charrue). Chez D.Z., l'élevage paraît prendre le pas sur le coton, ce qui est fréquemment observé lorsque les agriculteurs dépassent le seuil d'accumulation (propension à investir dans des activités plus rémunératrices que le coton, mais nécessitant plus de capital ; Havard et *al.*, 2000 ; Vall et *al.*, 2002).



**Figure 4.** Evolution de la capacité d'autofinancement des 4 exploitations étudiées (en Fcfa)

## Conclusion

Un échantillon de taille aussi restreinte a rendu possible une étude très détaillée des pratiques de gestion des producteurs, mais n'a donné qu'une idée partielle de la diversité des stratégies possibles. Partant de l'étude de 17 cas, Raubec (2001) a identifié, pour la région de Garoua, 4 types d'exploitations en matière de gestion de trésorerie et de trajectoire d'accumulation. Selon cette typologie, J.K. et B.T. se situeraient dans le groupe des exploitations ayant une superficie suffisante pour couvrir les besoins de la famille mais tout juste suffisante pour générer des excédents et accumuler. A.I. et D.Z. se situeraient dans la catégorie des exploitants ayant un accès au foncier suffisant pour lancer un processus d'accumulation, mais à des étapes différentes du cycle de vie de l'exploitation (A.I en phase de démarrage et D.Z. en phase de croisière). Il s'agit bien de 4 exploitations situées dans la moyenne, les 2 autres types étant soit des exploitations en état de grande précarité, soit des exploitations en situation beaucoup plus confortable.

Il convient donc d'être prudent avant de tenter une généralisation des conclusions de cette étude et de préciser leur domaine de validité : exploitations de taille très modeste (moins de 2,5 ha cultivés) en cultures pluviales avec un petit élevage intégré, situées un peu au delà du seuil d'accumulation.

Ce type de producteur acquièrent le plus souvent animaux de trait et équipements après le paiement du coton. La capacité d'autofinancement pour ces projets n'est jamais élevée (50 000 à 150 000 Fcfa). Sans crédit, il faut au moins 2 années pour acheter une paire de bovins et une troisième pour la charrue. Le crédit équipement permet de gagner 1 an. En traction asine, 1 à 2 années suffisent. L'argent du coton contribue principalement au financement de la traction animale, mais force est de constater que l'ensemble des ressources financières de l'exploitations est mobilisé. Combiner de manière équilibrée, coton, vivriers et élevage paraît être la stratégie la plus sécurisante.

Pour la majorité, en situation d'incertitude et de précarité, le financement de l'attelage constitue une étape très difficile. Ces agriculteurs maîtrisent assez bien les éléments techniques d'un projet « traction animale » mais ont des difficultés à concevoir une stratégie d'équipement à moyen terme. On perçoit encore nettement des difficultés d'anticipation des conséquences du passage à la traction animale. Mais, grâce au progrès de la scolarisation et au mouvement de professionnalisation, l'autonomie de cette catégorie de producteurs s'améliore progressivement. Cela se traduit notamment pour les agriculteurs participant à un programme expérimental de conseil de gestion (Djamen et *al.*, 2000), comme A.I. et D.Z., par une meilleure aptitude pour appréhender la complexité (pluri-activité...), des prises de risque mesurées et des projections technico-économiques dans l'avenir mieux maîtrisées leur permettant de concevoir des projets faisables.

Aujourd'hui, il est nécessaire de développer des méthodes de conseil à l'équipement qui prennent en compte la situation et les projets des producteurs. Dans le contexte de désengagement des Etats et de réduction des programmes de crédits à l'équipement garantis pas le coton, ces méthodes pourraient aussi intéresser les banques rurales, pour identifier les projets solvables et rentables, former les paysans à la gestion d'un crédit et garantir les remboursements.

## Bibliographie

Djamen N P, Havard M, Djonéwa A., 2000. Vers une démarche d'aide à la décision adaptée aux exploitations agricoles du Nord-Cameroun : le conseil de gestion. N'Djaména, Tchad, PRASAC, Délégation Régionale, 15 p.

Gaudard L., 2001. Rapport semestriel de mai à octobre 2001. Garoua, Cameroun, Sodécoton, 50 p.

Havard M, Enam J, Abakar O., 2000. Les exploitations agricoles dans les terroirs de référence du PRASAC au Cameroun. Garoua, Cameroun, PRASAC, Délégation Nationale, 25 p.

Kénikou M C., 2000. Les marché financiers ruraux. Quelles particularités pour les exploitations agricoles du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun ? DEA en Sciences de Gestion, FSEG, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 136 p.

Raubec S., 2001. Le financement de la traction animale en zone de savane cotonnière du Nord-Cameroun dans un contexte de libéralisation. Mémoire ESAT 1, CNEARC, Montpellier, France, 209 p.

Vall E, Dongmo Ngoutsop A L, Abakar O, Meyer C., 2002. La traction animale dans le nouveau contexte des savanes cotonnières du Tchad, du Nord-Cameroun, et de la Centrafrique. I. Diffusion de la traction animale et sa place dans les exploitations. *Rev Elev Méd vét Pays trop* 2002 (sous presse).

# Note sur le risque et la pauvreté chez les éleveurs

Georges TACHER

De nombreuses études sur les produits de l'élevage (notamment celles de l'ILRI<sup>1</sup>) ont montré que dans les pays en voie de développement, **la possession d'animaux domestiques améliorerait davantage le revenu, la nutrition et donc le sort des éleveurs et paysans pauvres plus que celui des riches.**

**En matière de production, c'est l'inverse qui se passe : les éleveurs riches sont plus avantagés que les éleveurs pauvres lorsque des améliorations sont apportées aux systèmes de production par exemple par des projets.**

Dans les pays développés, les progrès considérables de productivité réalisés depuis une cinquantaine d'années se sont traduits par la disparition des paysans traditionnels associant élevage et agriculture. Les exploitations agricoles sont devenues de véritables entreprises cérésières ou d'élevage. Cette concentration de la production s'est accélérée à partir des années 1960. En France, au milieu de cette décennie « une exploitation disparaissait tous les quart d'heures » (François-Henry de Virieux). Pour de nombreuses productions animales, les éleveurs, pour résister à la stagnation ou à la baisse des prix, ont augmenté leur production pour mieux amortir les frais fixes de production. La fuite en avant vers l'accroissement des quantités produites s'est traduite par la disparition des exploitations les plus fragiles et la concentration des productions.

Le développement des productions laitières s'est opéré sans contingentement jusqu'en 1982, avec une politique de prix garantis. Les petites exploitations de ce secteur ont plus facilement que d'autres bénéficié de prêts bancaires leur permettant une certaine évolution. Depuis 1982, le contingentement des productions, rendu obligatoire par l'accumulation des stocks, a eu pour conséquence la disparition des trois-quarts des producteurs de lait en même temps que les quantités produites par animal doubleraient.

D'une part le poids des subventions diverses est considérable dans de nombreux pays développés. Il est d'autant plus élevé que les quantités produites ou les superficies exploitées sont importantes. D'autre part, le banquier recherchant un maximum de garanties, soutiendra davantage les exploitations les plus solides.

Dans les pays en développement, les projets de développement de l'élevage sont handicapés par de nombreuses incertitudes tenant à l'environnement (climatologie, problèmes fonciers, transformation et commercialisation, etc.) mais aussi aux risques tenant à la production (mortalité et fécondité des animaux très aléatoires, adoption des innovations techniques très

---

<sup>1</sup> International Livestock Research Institute, Nairobi Kenya. Voir les Working papers de l'unité de recherche en politiques et socio-économie (par exemple : « *Property rights, risk and livestock development: Summary of results* » et « *Assessing the distributional impact of technical change in livestock and grains production undeveloping countries* »).



prudente). Ces risques, largement pris en compte par les banquiers, expliquent leur réticence pour l'octroi du crédit au secteur de l'élevage.

On essayera d'appréhender ces risques au niveau global et au niveau social des éleveurs.

## **Approche de l'analyse du risque**

**Au niveau global.** Lors de l'évaluation *ex-ante* des projets, de nombreuses méthodes traitent des incertitudes. La principale est l'analyse de sensibilité. Le projet se déroule sur de nombreuses années et nul ne peut être absolument certain des prix, des coûts de production et des bénéfices escomptés pendant sa durée.

Les prix sur plusieurs années sont incertains. Cependant dans les études économiques, on raisonne en prix constants sans tenir compte de l'inflation (le taux d'actualisation est donc un taux d'intérêt réel, il équivaut à la différence entre le taux d'intérêt monétaire et le taux annuel d'inflation). Pour cela, on se base sur le postulat que les coûts et les bénéfices et avantages c'est-à-dire principalement le prix des produits animaux varieront dans le même sens et dans les mêmes proportions que l'ensemble des produits de l'économie. Si on avait des raisons de penser que certains prix devaient varier proportionnellement plus que les autres alors on prendrait en compte le différentiel d'augmentation.

Les coûts, hors inflation, peuvent varier plus que prévu dans le projet. Pour cela, il est admis que l'on fasse une provision pour imprévus qui seront à justifier auprès des donateurs.

Les bénéfices sur plusieurs années sont déduits d'hypothèses les plus probables provenant d'enquêtes, toutefois la marge d'insécurité est grande c'est pourquoi on procède à une analyse de sensibilité qui consiste à admettre qu'on s'est trompé à certains moments (ou tout le temps) sur les bénéfices (ou quelquefois aussi sur les coûts). Pour cela, on augmente ou diminue les bénéfices ou les coûts (ou les deux) d'un pourcentage raisonnable que l'on se fixe et l'on examine la variation des critères économiques d'acceptabilité. Si les critères économiques varient peu, on dit que le projet est peu sensible et présente relativement peu de risques. Si les critères économiques varient dans de plus grandes proportions, on dit le projet sensible et présente donc le plus de risques.

**Au niveau des éleveurs,** la variabilité de la production est beaucoup plus grande que pour l'industrie où les bases théoriques de l'économie ont été posées. Les grandes variations du climat rendent, en effet, souvent aléatoire la production. Généralement, l'introduction de techniques d'intensification entraîne une variabilité importante avant que les techniques soient correctement maîtrisées, ce qui fait qu'elle pourra être rejetée par l'exploitant. Le refus d'un endettement important, l'attitude de réserve devant l'innovation technique ne sont pas, en général, à rattacher à des considérations psychosociologiques, mais bien à un comportement rationnel et traditionnel qui prend le risque en compte. L'éleveur, consciemment ou inconsciemment, essaye d'évaluer la variabilité, donc le risque et le connaissant, il agit en fonction des risques et des gains espérés. C'est ce que l'on appelle la prudence légendaire des éleveurs et notamment celle des éleveurs pauvres car, en plus, ils ne peuvent se permettre des baisses de revenu par suite des variations des productions qui pourraient faire baisser le niveau de vie de leur cellule familiale.

Au plan théorique, et sans entrer dans la théorie des jeux, on peut différencier plusieurs groupes d'incertitude et l'on prendra pour exemple la santé animale :

- l'avenir est partiellement incertain : la peste bovine causera d'énormes pertes si elle survient. En général, l'éleveur vaccine si la maladie sévit dans sa région et s'il sent que la maladie se rapproche dangereusement. Il pourra vacciner tout le temps si la vaccination est obligatoire et s'il a un certain sens civique (la vaccination est payante et les séances de vaccinations sont extrêmement pénibles pour lui).

- l'avenir est totalement incertain, la maladie arrivera tôt ou tard, mais on ne sait pas quand, par exemple l'entérotoxémie. La décision n'est alors pas facile à prendre et dépend du caractère de l'éleveur. Si on peut estimer la probabilité d'apparition de la maladie et les coûts et les bénéfices quand la maladie apparaît et n'apparaît pas, on peut, à titre d'exemple sommaire, résumer les choix à faire dans le tableau suivant :

	Probabilité d'apparition	Revenus nets	
		Vaccination	Pas de vaccination
La maladie apparaît	0.7	15000	5000
La maladie n'apparaît pas	0.3	17000	19000
Espoirs de gains <sup>1)</sup>		15600	9200

<sup>1)</sup> Revenu net en cas de vaccination et de non vaccination pondéré par la probabilité d'obtenir ces revenus.

Si l'éleveur aime le risque, il pourra choisir la solution qui pourrait lui rapporter 19.000 et il ne vaccinera pas. S'il est plus prudent, il choisira la vaccination car en moyenne l'espoir de gain est plus élevé qu'en ne vaccinant pas, C'est ce que choisira l'éleveur « riche » qui peut se payer la vaccination. Malheureusement, l'éleveur pauvre ayant des difficultés de trésorerie pour acheter le vaccin choisira souvent de ne pas vacciner et pourra tomber sur un revenu de 5000.

Il existe un autre groupe de maladies appartenant à un avenir totalement incertain, mais qu'on souhaite qu'elles n'entrent pas sur le territoire (exemple des maladies exotiques). Elles relèvent de l'analyse déjà faite à cela près que les critères de choix sont décidés au niveau de l'état et que ces critères sont en général ceux de la prudence (appelé maintenant principe de précaution).

## Importance des classes sociales

### *Résultats de terrain*

On analysera les résultats obtenus au plan social par l'évaluation *ex post* du projet de développement de l'élevage dans l'ouest de la République centrafricaine (fin 1986)<sup>2</sup>. Résultats obtenus par la cellule de suivi du projet et enquête personnelle. Ils sont résumés dans le tableau ci-après :

<sup>2</sup> G.Tacher - Evaluation *ex post* du projet de développement de l'élevage dans l'ouest de la République centrafricaine IEMVT-CIRAD (fin 1986) 181p.

### Résultats de la 6<sup>ème</sup> année du projet

	Eleveur pauvre (0-50 animaux)	Eleveur moyen (100 – 150 animaux)	Eleveur riche (plus de 300 animaux)	Rapport pauvre/riche
<b>p.100 de la population</b>	14	26	7	
<b>Nb d'individus par famille</b>	5.4	7.6	12.2	
<b>Sur la productivité annuelle par animal</b>				
Accroissement en viande (kg sur pied)	3.13	2.37	1.78	1.75
Accroissement en lait (litres)	0.25	0.24	0.24	1.04
Accroissement en revenu par an (FCFA) <sup>3</sup>	731.2	551.4	415.1	1.76
<b>Sur l'individu et par an</b>				
Accroissement en viande (kg sur pied)	14.5	39.0	46.7	0.31
Accroissement en lait (litres)	1.1	3.9	6.3	0.17
Accroissement en revenu par an (FCFA) <sup>4</sup>	3 385	9069	10 887	0.31

**En matière de santé animale.** Les éleveurs veulent obtenir des bénéfices **visibles à court terme** d'où la faveur accordée aux actions de santé animale ce qui a été la majorité des actions menées dans ce projet (vaccinations, lutte contre les trypanosomoses, les helminthoses...). Plus l'éleveur est riche plus la part de ses dépenses consacrée à l'élevage dans les dépenses totales augmente, elles représentent 12.5 p100 pour l'éleveur pauvre et 20.4 p.100 pour le riche. Par contre, plus l'éleveur est pauvre plus ses dépenses par animal sont grandes (472 FCFA par an de médicament pour l'éleveur pauvre et 164 FCFA pour l'éleveur riche). De plus, le pauvre manque de trésorerie, il ne peut donc pas faire de stockage, il lui est difficile d'acheter l'ensemble de ses besoins aux organismes d'état moins chers mais souvent mal approvisionnés, il se rabat donc sur les commerçants plus chers et qui écoulent souvent des médicaments plus ou moins falsifiés.

La productivité par animal a été plus grande chez les pauvres que chez les riches. Ils essaient de compenser les risques en consacrant plus de travail et plus de soins que les riches à chacun de leurs animaux. Mais la famille des riches s'enrichit beaucoup plus que la famille des pauvres.

**En matière d'amélioration génétique.** L'éleveur pauvre a tendance à vendre plus de lait (production légèrement plus grande et besoins d'argent supérieur pour faire vivre la famille), ce qui entraîne une croissance plus faible des jeunes veaux. Ils vendent aussi plus de bétail (ce qui est accentué par la coutume musulmane de la « zaaka »). Ils vendent également leurs animaux plus jeunes. L'ensemble fait que la sélection des jeunes animaux est plus difficile que chez les éleveurs riches. En moyenne les riches possèdent donc des animaux plus beaux. Si l'on note qu'en Afrique sub-saharienne le poids des carcasses de bovins a diminué régulièrement depuis 40 ans (il est passé de 142.9 kg en 1961 à 139.0 kg en 1999), alors qu'il augmentait entre 0.5 et 1% par an dans le reste du monde, on peut se demander si cette baisse

<sup>3</sup> 1 Euro # 250 FCFA de l'époque

n'est pas liée à une paupérisation d'une majorité des éleveurs (lors des sécheresses, le poids d'abattage rajeunit fortement car les éleveurs ont un besoin considérable de trésorerie).

En matière d'alimentation et d'hygiène, le manque de trésorerie l'empêche de stocker ou de faire les investissements nécessaires que peuvent se payer les riches.

D'une façon générale, les riches bénéficient le plus des différents avantages liés à l'élevage (crédits, subventions, voire combines diverses !, impôt sur le bétail lorsqu'il existait ou quand il existe encore : les riches déclarent un nombre de têtes fort diminué alors que les pauvres ne le peuvent pas).

## Modélisation

Les désavantages des pauvres peuvent encore être démontrés en matière de modélisation des projets.

Lorsque l'on évalue des projets *ex ante*, on utilise le plus souvent des modèles déterministes qui utilisent des paramètres zootechniques fixes (moyenne de grands nombres ou espérance mathématique) provenant d'enquêtes préalables notamment pour la fécondité des femelles et pour la mortalité des animaux des 2 sexes des différentes classes d'âge.

Or, pour chaque animal, ces paramètres ne sont que des probabilités de réalisation (une femelle reproductrice a (p) chances de véler (et (1-p) chances de ne pas véler), il en est de même pour les mortalités. C'est ce dont tiennent compte les modèles stochastiques. Il est clair que moins l'éleveur a de reproductrices (soit n) plus les chances annuelles de revenu s'écartent de la moyenne. On a (p)<sup>n</sup> chances d'avoir des revenus maximums (si tous les animaux valent le même prix à un âge donné, et sont vendus à cet âge) et (p-1)<sup>n</sup> de n'avoir aucun revenu. Par exemple si un éleveur a 2 reproductrices avec un taux de fécondité de 0.60 (et si il vend ses veaux mâles et femelles à 1 an, sans gemellité et sans mortalité) il a (0.6)<sup>2</sup> (36%) chance d'avoir un revenu maximum (2 veaux) et (0.4)<sup>2</sup> (16%) de n'avoir aucun revenu (0 veau) alors qu'en modèle déterministe, il en aura toujours 60%. Il aura également [2 \* (1 - p) \* p] (48%) d'avoir des revenus intermédiaires (1 veau). Plus n deviendra grand (éleveur de plus en plus riche) plus les probabilités d'avoir un revenu maximum ou nul deviendront faibles et plus l'intervalle de confiance à la moyenne deviendra petit (il est inversement proportionnel à  $\sqrt{n}$ ). Si l'on fait intervenir la mortalité (m de 1<sup>ère</sup> année) on a pour le revenu maximum (p\*(1 - m))<sup>2</sup> d'avoir des revenus maximums, (1-p)<sup>2</sup> d'avoir des revenus nuls et [2 \* (p) \* (1-m) \* (1-p)] d'avoir des revenus intermédiaires. La probabilité p d'avoir un veau est multipliée par la probabilité de survie de la classe 0 - 1 an puis de la classe suivante etc. jusqu'à la classe de vente.

Il en est de même pour les mâles.

Autrement dit un modèle déterministe met tous les éleveurs sur le même pied de revenu, alors qu'un modèle stochastique avec les mêmes données laissent apparaître des variations importantes. L'éleveur a toujours la même chance d'avoir le même revenu qu'en modèle déterministe mais il a aussi 50% d'avoir moins de veaux que la moyenne et 50% d'avoir plus de veaux. Les extrêmes sont d'autant plus éloignés que l'éleveur est pauvre avec un intervalle de confiance à la moyenne d'autant plus grand. Les propositions des deux modèles peuvent paraître identiques ; mais pour les éleveurs pauvres qui acceptent mal le risque les deux propositions sont très différentes. Ce qui entraîne un coefficient d'adoption du projet plus faible chez les pauvres que chez les riches.

Si  $n$  est le nombre de reproductrices,  $p$  la probabilité de véler dans l'année et  $(1-p)$  la probabilité de ne pas véler, la probabilité d'amener  $k$  fois la probabilité  $p$  avec  $n$  reproductrices est :

$$[(p) + (1-p)]^n$$

$$= p^n + C_n^1 p^{n-1} * (1-p) + \dots + C_n^k p^{n-k} * (1-p)^k + \dots + (1-p)^n$$

avec  $C_n^k = \frac{n!}{k!(n-k)!}$

Un éleveur ayant 5 vaches avec une fécondité moyenne de 0.65 a : 0.005 chances d'avoir 0 veau, 0.05 d'avoir 1 veau, 0.18 chances d'avoir 2 veaux, 0.34 d'avoir 3 veaux, 0.31 d'avoir 4 veaux et 0.116 d'avoir 5 veaux. Un éleveur riche aura des probabilités nulles d'avoir des extrêmes (s'il a 100 vaches :  $p^n = 0.65^{100}$ ).

Si l'on introduit la mortalité  $m_0$  des 0-1 an,  $m_1, \dots, m_q$ , les probabilités de vente à l'âge  $q$  deviennent :

$$[\{(p * (1 - m_0) * (1 - m_1) * \dots * (1 - m_q)\} + (1-p)]^n$$

Les observations restent les mêmes.

Il ne faut cependant pas en déduire que plus  $n$  est grand moins il y a de risques, car on butte très vite sur d'autres contraintes (risques plus grands de maladie, difficultés de vente par des prix trop élevés à la production, saturation du marché, etc.).

Notons que dans les PVD la fécondité est plus faible et les mortalités plus élevées que dans les pays développés. Ce qui entraîne, pour ces pays, un risque plus élevé dans les formules ci-dessus car  $p$  et  $(1-m)$  sont plus faibles.

Lors des financements de projet, l'élevage est souvent désavantagé car le risque est important. L'éleveur est réputé très prudent car il prend en compte l'ensemble de ces risques. Si l'on désagrège l'ensemble « éleveurs » par rang de pauvreté on constate que, bien souvent même en voulant favoriser les pauvres, ce sont eux les plus désavantagés. Les banquiers eux aussi très prudents ressentent consciemment ou non l'ensemble des ces risques, c'est pourquoi le crédit est si difficile à obtenir, particulièrement pour les pauvres.

Comme dans les pays en développement, les éleveurs les plus riches verront leur situation susceptible de s'améliorer le plus facilement.

L'évolution constatée dans les pays développés, c'est-à-dire la disparition des plus pauvres, se répétera-t-elle dans les pays en développement ou ceux-ci trouveront-ils une voie de développement de leurs productions animales capable de maintenir un certain équilibre entre les petits éleveurs et les éleveurs aisés ?

Il appartient aux professionnels de l'élevage d'en être conscient et de favoriser les plus pauvres en minimisant leurs risques en tenant compte des différentes classes sociales.

Pour cela, il est urgent de pouvoir donner du pouvoir et des responsabilités aux éleveurs en les regroupant par des associations locales ou des organisations professionnelles de façon à répartir et assumer les risques à la place de l'éleveur individuel et donc à rassurer les banquiers.

La situation est très différente dans les pays en développement de ce qu'elle fut dans les pays développés :

- croissance de la population rurale, en Afrique sub-saharienne, la démographie continue de croître en milieu rural (1.2%/an entre 2000 et 2020), alors qu'elle continue à diminuer dans les pays développés.
- diminution des terres disponibles par habitant, de 1965 à 1990, les pays développés ont vu les surfaces de leurs pâturages permanents diminuer de 0.86%/an et de leurs terres en culture de 0.77%/an alors que ceux de l'Afrique subsaharienne diminuaient respectivement de 2.6%/an et de 2,0%/an. A l'inverse de ce qui s'est passé pour les pays développés, il y aura donc de plus en plus de ruraux (avec de moins en moins de terres) à nourrir une population globale en forte croissance (2.14%/an entre 2000 et 2020 en Afrique sub-saharienne),
- gros déficits de production à prévoir,
- peu de travail offert en dehors du secteur rural. La paupérisation va s'accroître et la vague d'immigration vers les villes va augmenter car la misère est souvent plus grande en milieu rural qu'en milieu urbain. Celles-ci seront incapables de leur donner du travail par manque d'industrialisation.

Si l'on ne fait rien pour les pauvres, il y aura donc deux graves conséquences : l'arrivée de vagues de chômeurs accompagnés de criminalité dans les villes, un déficit accru en produits animaux pour l'ensemble du pays.

# L'élevage dans la gestion des risques par les producteurs du Nord de l'Inde

Véronique ALARY

CIRAD-Emvt/ICARDA, 6 rue Ibn Rachik, 2080 Nouvelle Ariana, Tunisie

## Résumé

Le système d'élevage dans les exploitations du Nord de l'Inde se réduit bien souvent à une ou deux vaches ou bufflesses. Les produits laitiers peuvent être valorisés sur place par l'autoconsommation ou vendus sous forme de lait liquide aux centres de collecte. A première vue, cette activité pourrait paraître marginale pour assurer la survie et le renouvellement de l'exploitation et permettre un développement rural viable et durable. Et pourtant... Les études de terrain conduites dans deux Etats de l'Inde, l'Haryana et le Gujarat, montrent que ces animaux jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement global de l'exploitation pour contourner ou réduire les risques d'insécurité et dans sa pérennité face à un risque de changement extérieur. Mais comme toute activité agricole, elle est aussi soumise aux risques naturels de maladies voire de mortalité dans un environnement difficile. Ainsi quelle place occupe cet élevage dans la gestion du risque ? Ne correspond-il pas à une gestion risquée du risque, quoique indispensable ?

## Introduction

Depuis les famines du début de la décennie soixante, la stratégie d'autosuffisance alimentaire a orienté les décisions politiques, sociales et économiques de l'Inde. De fait, les politiques agricoles engagées par le gouvernement indien ont concerné principalement les cultures céréalières blé/riz (Révolution Verte) et oléagineuses (Révolution Jaune), mais aussi le lait dans le domaine de l'élevage (Révolution blanche).

Jusqu'en 1991, trois objectifs guident la politique laitière indienne : prix rémunérateur du lait aux producteurs afin d'encourager l'offre et d'accroître les revenus en milieu rural ; approvisionnement régulier des villes ; autonomie de l'Inde vis-à-vis de l'extérieur. Dans les faits, il s'agit de capter une offre dispersée (les exploitations comptent en moyenne 1,6 bovins donnant 2-3 litres/jour/bête) et de rendre le produit accessible aux populations urbaines dont les dépenses moyennes totales n'excèdent pas 458 Roupies/mois/personne<sup>1</sup>. Lancée en 1970, l'Operation Flood, cofinancée par des organismes internationaux, réussit à établir un réseau de 75000 coopératives (comptant plus de 9,7 millions de producteurs), affiliées à 170 Unions au niveau des districts et 22 Fédérations au niveau des états. En vingt cinq ans, la disponibilité de lait est passée de 112 grammes par jour par habitant (1973-74) à près de 203 (1997-98)<sup>2</sup> alors que la population connaît une croissance de 2,1% par an.

Ainsi, près de 34,5 milliards de roupies (soit US\$1,0 milliards par an) ont été redistribués aux producteurs en 1995, sans compter les revenus annexes liés aux sous-produits (fertilisant organique, bouse de vache pour la cuisson, traction animale), pour une activité considérée comme secondaire par les producteurs pour qui les bovines sont avant tout des reproductrices.

---

<sup>1</sup>1 Euro = 50,76 roupies (2003)

<sup>2</sup>Données du Ministère de l'Agriculture, "Dept of Animal Husbandry & Dayring", New Delhi, 1997, pour une consommation recommandée de 219 gr/habitant (F.A.O.).

L'activité du lait génère aussi près de 140,8 millions de journées de travail par an en milieu rural (NCAER, 1990).

Aussi l'élevage laitier en Inde s'inscrit bien dans un processus de lutte contre la pauvreté de par les revenus, l'emploi et la source de protéine générée. Mais ces données nationales ne cachent-elles pas une réalité bien plus complexe à l'échelle des exploitations ? Avec 1-2 animaux, comment les producteurs peuvent-ils faire face aux risques naturels, économiques et sociaux qui sont autant de facteurs d'appauvrissement ? Une attention plus particulière sera accordée à l'analyse des risques comme principaux facteurs des modes de conduite et de pratiques d'élevage et comment l'élevage entre dans la gestion des risques courants d'exploitation comme des risques liés à un changement économique ou institutionnel.

### **La gestion du risque de pauvreté - Quelques éléments de réflexion...**

Si la pauvreté a de multiples causes, ses effets sont relativement connus : depuis la perte de capital et le non renouvellement des facteurs de l'exploitation jusqu'à l'insécurité alimentaire qui conduit bien souvent au déplacement des populations rurales vers les centres urbains. Aussi produire les biens de consommation indispensables à la couverture des besoins du ménage est souvent le premier souci des exploitants. Ensuite il s'agit de gérer au mieux les différentes alternatives qui s'offrent pour maintenir le capital, voire l'augmenter, sans remettre en cause l'équilibre précaire. Dans nombre de pays du Sud, la terre est un bien rare, difficile d'accès sans appuis sociaux. A côté, l'épargne bancaire est fortement risquée en raison de la défaillance des systèmes bancaires et de la gestion incertaine des comptes nationaux. Dans ce contexte, l'élevage offre aussi une opportunité d'investissement et de capitalisation.

Les causes de l'appauvrissement des populations rurales sont multiples et sont à rechercher dans les risques inhérents à l'économie agricole, qu'il s'agisse de risques « naturels » -qui peuvent être d'ordre climatique avec son cortège de conséquences sur l'alimentation et la diffusion de maladies-, ou de risques économiques et institutionnels liés aux fluctuations erratiques des prix des produits et des intrants comme aux dysfonctionnements des services d'appui au secteur rural que ce soit le crédit, les coopératives, etc. Si ces risques sont relativement connus des producteurs, leur apparition est bien souvent imprévisible. En outre la faiblesse du système institutionnel d'appui à l'agriculture fait que les producteurs doivent les incorporer dans leur gestion quotidienne de l'exploitation aux dépens d'investissements plus rentables mais plus risqués. Face à ces risques classiques en économie agricole, il faudrait rajouter les risques et les événements sociaux auxquels doivent faire face continuellement les producteurs : assurer la dote d'une fille, couvrir les frais de maladie d'un parent malade, subvenir aux besoins d'un frère dans le besoin, etc.

Or à l'instar de toute activité agricole, l'élevage est lui-même une activité risquée. Aux risques de sécheresses comme aux risques de maladies durant les périodes pluvieuses, se rajoutent les risques agronomiques (infection des plantes fourragères ou herbagères, destruction des stocks de fourrages par des animaux rongeurs ou autres parasites), les risques zootechniques (baisse de fertilité, mortalité) ou les risques technologiques (pratique culturale et d'élevage, choix des espèces ou races, mode de traitement, hygiène, vaccination, etc.). Ces risques de par leur nature, leur perception et leur fréquence ne sont pas traités simultanément et de façon identique par les producteurs au moment de la prise de décision. Dans l'Inde du Nord, le régime des moussons est cité comme le facteur premier de l'irrégularité des



rendements par les producteurs. Les risques technologiques sont encore plus difficiles à appréhender tant la sécurité qu'ils produisent induisent une sous-estimation des risques encourus. Avec le développement de l'insémination artificielle en Inde, les producteurs se lancent dans l'élevage d'espèces exotiques pour accroître leur production de lait. Les risques de vulnérabilité de ces espèces aux conditions climatiques locales sont bien souvent sous-estimés. Comment réduire aussi la quantité d'engrais épandus sous prétexte qu'ils réduisent la fertilité des sols alors que leur utilisation a permis de doubler les rendements des cultures céréalières mais aussi fourragères ? Les technologies telles que l'irrigation, les engrais, les variétés hybrides -trilogie de la Révolution Verte en Inde- ont permis aux producteurs indiens de sécuriser leur récolte voire de diversifier leur système ; les risques encourus liés à l'utilisation de ces techniques modernes ont été dès lors dépréciés et sous-estimés.

Mais l'analyse du risque constitue aussi une approche intéressante pour comprendre comment l'activité d'élevage s'inscrit dans une stratégie d'évitement, de contournement ou tout simplement de réduction des risques d'appauvrissement. D'une part, la diversification au cœur des exploitations mixtes agriculture-élevage constitue un premier élément de gestion des risques agricoles et économiques. En raison des cycles variés de production et de mise en marché, les producteurs peuvent gérer une mauvaise crise sur l'une des activités grâce aux revenus ou produits des autres activités. L'élevage laitier de par la multiplicité de ces produits (lait) et sous-produits (producteur de veaux, de fumure, de force de traction) permet aussi à lui seul d'assurer une relative diversification des risques. Les cycles de production et l'économie relative aux différents biens qu'il s'agisse de la fumure, du lait ou des veaux, par exemple, s'étalent sur des périodes différentes et répondent à différents signaux du marché : si le prix de la fumure sera davantage dépendant des prix des intrants, le prix du lait va dépendre de la concurrence interne et externe. A côté la location d'heures de traction est davantage liée aux cycles culturels et la demande va varier en fonction du degré de mécanisation dans la zone et des prix de location. D'autre part, un des facteurs d'appauvrissement est bien le problème d'accès au crédit ou l'absence d'assurance qui freinent les possibilités de rattraper une mauvaise saison et d'accumuler un capital de sécurité pour parer aux imprévus (Weber, 2002). Le problème d'épargne dans les pays du Sud s'est souvent résolu au profit du développement de l'activité d'élevage comme capital épargne, dont les produits (veau, lait, fumure) valorisent mieux que des taux d'intérêt bancaire (Slingerland, 2000), bien qu'il s'agisse d'un capital social risqué, parfois à intérêt négatif.

Aussi, dans ce schéma, l'élevage laitier comme capital disponible, apport de trésorerie quotidien par le biais de la vente du lait et élément de la durabilité du système par le biais de la production de matière organique constituerait un élément fondamental de la lutte contre la pauvreté ou plus exactement de la gestion des risques agricoles, économiques et environnementaux, causes de l'appauvrissement. Mais analyser comment l'élevage permet d'éviter certains risques nécessite de comprendre et d'approcher la place de l'élevage dans le système et son impact sur la viabilité et la reproductibilité de ce système.

L'élevage s'inscrit aussi dans une gestion des risques de moyen ou long terme en tant qu'épargne sur pieds disponible. En outre, face aux incertitudes croissantes liées à la libéralisation des marchés en Inde, l'élevage pourrait jouer un rôle non négligeable pour assurer la transition. Mais approcher l'impact de l'élevage sur la viabilité des exploitations à moyen terme est difficile sans le recours à des approches de modélisation.

## **Comment approcher le rôle de l'élevage dans la gestion des risques courants et des risques probables ?**

### ***Approche de la place différenciée de l'élevage dans les systèmes indiens - Etude de terrain***

La place de l'élevage dans le système comme capital, trésorerie ou moyens de production (traction animale, fumure) dépend en partie des ressources propres de chaque producteur, mais aussi des conditions agro-climatiques pour ce qui concerne les espèces ou l'alimentation du bétail et des conditions institutionnelles en ce qui concerne la valorisation des produits de l'élevage. Etant donné l'étendue des zones concernées par l'activité d'élevage, il n'est guère possible de réaliser une approche exhaustive de l'ensemble des situations régionales. A partir d'un travail de recherche sur le développement intégré des systèmes agriculture-élevage conduit en 1999, on se propose d'étudier la place de l'élevage comme moyen de limiter les risques de pauvreté dans deux principales zones de l'Inde du Nord aux caractéristiques variées.

L'Haryana situé dans la plaine trans-gangétique, au cœur de la révolution verte, compte les deux principaux systèmes de production du Nord de l'Inde : le système blé/riz pour les cultures vivrières et sorgho/luzerne pour les cultures fourragères qui couvrent une grande part des zones alluviales du nord de l'Inde, largement irriguées par des systèmes de puits privés à pompes submersibles; et des systèmes plus diversifiés comprenant des cultures vivrières traditionnelles (mil, sorgho) et commerciales (coton, colza, moutarde) caractéristiques des zones plus arides du reste de l'Inde, qui bénéficient de l'irrigation par canal. Ces deux zones seront représentés par deux districts : Karnal dans la zone semi-aride et Hisar et Bhiwani dans la zone aride. A travers les différences agro-climatiques et culturelles se profilent différentes stratégies productives et commerciales pour l'activité d'élevage.

A l'Ouest, le Gujarat, lieu de genèse de la National Dairy Development Board, a connu un fort développement de la production laitière. Il compte aujourd'hui près de 4,1% de la population totale bovine en Inde et assure près de 7% de la production totale de lait (Vaishna, 1990). Avec une surface cultivée irriguée de moins de 20%, l'activité laitière représente non seulement un appoint monétaire mais devient une véritable alternative économique pour les exploitants. Dans la zone aride, le district de Rajkot se caractérise par des systèmes de production fortement orientés vers les cultures commerciales (arachide, coton, moutarde) et les céréales dites vulgaires « *coarse cereal* » (bajra, millet). L'élevage est dominé par la race locale *Kankrej*, plus résistante aux conditions agro-climatiques et notamment à la saison sèche. Dans la zone semi-aride, l'ex-district de Kheda (aujourd'hui découpé en deux district : Kheda et Kaira) se distingue par un nombre élevé d'animaux par exploitation et par la présence de races croisées avec des Holstein.

Ces deux états ont connu un développement différencié du système coopératif laitier au regard du faible réseau coopératif laitier en Haryana (2296 sociétés coopératives en 1996) par rapport au Gujarat (11430). Cette différence trouve des éléments explicatifs d'ordre institutionnel et géopolitique : la NDDB a créé volontairement son siège à Anand (Gujarat), lieu de genèse de la première société villageoise mais aussi à l'abri de la sphère politique et bureaucratique de Delhi ; en outre, l'activité laitière est vue comme une source de revenu dans les zones désavantagées et donc délaissées par la Révolution Verte. De la diversité des facteurs agroclimatiques et institutionnels dans chaque zone, l'élevage va connaître différents développements.

Les recherches conduites en Inde montrent aussi de grandes différences de fonctionnement des exploitations selon les dotations en capital foncier. Ainsi, dans les enquêtes conduites en Haryana (sur 38 ménages) et dans le Gujarat (sur 58 ménages), on a eu le souci de choisir des grandes exploitations de plus de 6 ha, des moyennes entre 4 et 6 ha, des « semi-moyenne » entre 2 et 4 ha, des petites exploitations ou marginales de moins de 2 ha et des « sans terres ». Une analyse typologique conduite sur les données d'enquêtes à partir des variables de structure et de fonctionnement du système exploitation-famille confirme les fortes corrélations entre les dotations en facteur terre et le mode de fonctionnement de l'exploitation dans son ensemble. Cette classification nous permet d'approcher la gestion différenciée de l'élevage entre exploitations. Elle sera aussi la base d'un travail plus approfondi de modélisation du comportement des producteurs.

### ***Représentation du fonctionnement des exploitations pour analyser les risques liés à des changements exogènes***

Approcher la place de l'élevage dans un processus de changement de l'économie agricole implique tout d'abord de comprendre la place de l'élevage dans le système. Du fait de la multi-fonctionnalité des animaux en tant que producteurs de lait, de fumier et de force de traction, on a bien souvent à faire à des systèmes complexes. Et les réponses des agents à des changements extérieurs dépassent bien souvent la logique du marché d'Adam Smith, où l'offre répond aux changements de prix. Cette complexité des modes ou façons de faire a conduit à s'intéresser aux théories de Marx, de Samir Amin ou de Tchayanov, ou aujourd'hui de Polanyi : Exploitation des classes défavorisées, absence de choix, processus d'accumulation, logiques ancrées dans un système social ou sociétaire... qui deviennent très difficiles à formaliser.

Toutefois, dans un contexte incertain où la gestion quotidienne est parfois délicate, la recherche d'un revenu minimum pour couvrir les besoins sociaux de la famille (alimentation, scolarité, santé) et assurer la reproduction de l'exploitation constitue un élément primordial dans le processus de décision et d'action des producteurs. Si on peut penser que tout producteur souhaite améliorer ces conditions de vie, la recherche d'un revenu minimum s'impose comme une contrainte de sécurité. Pour atteindre son objectif d'amélioration du bien-être, le producteur va opérer un ensemble de choix techniques et économiques dans le domaine des possibles. Ce domaine dépend bien sûr des conditions et des contraintes agro-climatiques, économiques et financières des exploitants et des probabilités de variation mais aussi du respect des normes sociales.

Ce schéma de fonctionnement des exploitations peut être relativement bien représenté par les modèles de programmation linéaire où le producteur représenté maximise une fonction objectif sous un ensemble de contraintes. Aussi pour comprendre, approcher le rôle de l'élevage dans les systèmes d'exploitations soumis à des changements extérieurs, nous avons eu recours à une **programmation linéaire multi-périodique et récursive**. Il s'agit d'une méthode opérationnelle pour étudier l'allocation des ressources entre les activités quand les facteurs de production sont limités dans leur approvisionnement ou soumis à de nombreuses contraintes et incertitudes (Boussard et Daudin, 1988, etc., Roumasset *et al.*, 1979). La multipériodicité nous permet d'intégrer la dynamique du troupeau et d'analyser le comportement à court et moyen terme des producteurs, notamment les logiques de vente du lait ou d'accumulation des animaux. La récursivité rend compte du processus de décision actuel en fonction des décisions passées et des besoins futures. Par exemple, le stockage ou la

vente de paille de céréales va dépendre des stocks de paille passés et des besoins des animaux jusqu'à la saison suivante. La structure du modèle développé est présenté en annexe 1.

En début de chaque saison, l'exploitant dispose de liquidités - issues des résultats d'exploitation des années précédentes - et d'une certaine quantité d'inputs fixes. A partir de ses anticipations sur les prix futurs et des moyens à sa disposition, on suppose que l'exploitant choisit son système productif afin de maximiser sa fonction-objectifs sous des contraintes techniques, financières et de sécurité. La fonction objectif - la somme des revenus nets et de l'épargne sur la période - permet de lier l'intérêt particulier de court terme (revenu) et l'intérêt collectif du ménage de long terme (épargne). Par le biais de la contrainte de sécurité, on suppose que les revenus saisonniers issus des activités agricoles doivent assurer en priorité la couverture des dépenses minimales d'exploitation (contrainte de sécurité<sup>3</sup>). Le plan d'investissement des producteurs chaque saison ne dépend pas directement d'une prévision sur l'évolution des prix des cultures possibles durant la saison, mais d'avantage de la probabilité que sur les trois saisons, l'ensemble des productions agricoles rapportent au ménage un revenu suffisant en valeur monétaire pour couvrir les dépenses annuelles d'exploitation. Donc le risque pris pendant une saison est fonction des résultats des saisons précédentes. Une fois ses besoins vitaux assurés, le ménage cherche à maximiser ses liquidités disponibles, réserves de précaution. Ce surplus peut servir à augmenter les capacités productives de l'exploitation par l'achat de terre, de capital vivant (stratégie d'accumulation ou de constitution d'un patrimoine), investir en moyen d'irrigation (stratégie d'autonomie et de sécurisation des rendements) ou accroître sa productivité par l'achat d'engrais ou de concentrés pour les animaux (stratégie de maximisation des plus-values à court terme).

Les producteurs peuvent échanger entre eux du travail, du fumier, des stocks de fourrages, des heures de location de traction animale ou mécanique, ou encore louer ou donner en métayage une partie de leur terre. Compte tenu des règles ou normes sociales indiennes, un exploitant indien accepterait difficilement de travailler pour des producteurs d'une caste considérée comme inférieure à la sienne. En outre les femmes appartenant à des castes élevées dans le système indien ne peuvent généralement participer aux travaux agricoles à l'exception de la traite et du gardiennage des vaches dans la concession. Ainsi on voit bien se dégager des règles ou modes de régulation du travail qui sont autant de contraintes d'ordre sociale dans le modèle.

Le choix des cultures et des options techniques (variétés, degré de mécanisation ou de fertilisation, etc.) sont fonction des rendements espérés pour couvrir les besoins de la famille en grains, les besoins des animaux en produits (grain) et sous produits (paille, foin,...) et dégager un surplus pour couvrir les besoins monétaires. Les rendements espérés sont calculés à partir des rendements moyens obtenus et des risques de variation liés en partie aux conditions climatiques.

Pour l'activité laitière, sont distinguées les vaches locales, les vaches sélectionnées et les bufflesses. Si la traction animale est en voie de disparition dans les deux zones, il est fréquent de conserver une paire de bœufs pour tracter la charrette ou éviter les goulots d'étranglement dans la demande de location de tracteur pour le labour. Les mâles reproducteurs sont aussi

---

<sup>3</sup> On suppose un revenu minimum par personne calculé sur la base des dépenses annuelles moyennes de biens alimentaires non produits (thé, sucre, condiments, etc.) et de santé en 1998, auxquelles on ajoute l'achat des produits vivriers pour compléter la ration en denrées de base auto-consommées du ménage, pour satisfaire les besoins nutritionnels en énergie et protéine. La contrainte du risque est dérivée de la formulation de Tauer (1983) qui autorise une déviation par rapport au seuil de revenu minimum et prend en compte l'attitude vis-à-vis du risque par un coefficient dans la fonction objectif.

gardés à des fins de traction ou de reproduction bien que l'insémination artificielle se développe rapidement. Le producteur choisit son système d'alimentation qui en fonction de sa teneur en matière sèche, protéine et énergie, va conditionner les rendements laitiers possibles. Chaque année, on suit la dynamique démographique du cheptel sur l'horizon de planification en fonction du taux naturel de reproduction et des décisions d'achats et de ventes des animaux. On néglige les effets d'environnement (étable, condition sanitaire) qui peuvent s'avérer essentiels pour expliquer le niveau de production.

La validation du modèle s'est faite en comparant les résultats simulés avec les résultats d'enquête pour l'année de référence et par l'évaluation de la stabilité du modèle. A l'exception de quelques écarts sur les surfaces fourragères liés en partie à la non prise en compte des ressources fourragères sur les pourtours des parcelles mais aussi des pertes de transport et stockage des fourragères verts, le modèle reproduit bien les principaux systèmes d'exploitation dans les deux zones agro-climatiques que ce soit le système de culture, le niveau de mécanisation, le choix de fertilisation ou le niveau d'activité laitière (Alary et Deybe, 2000). Ainsi le modèle en intégrant les activités d'élevage et d'agriculture peut nous servir d'outil pour comprendre et analyser la place et le rôle de l'élevage dans un contexte de changements économiques pour les exploitants.

## **Place différenciée de l'élevage dans la gestion des risques courants**

Par risques courants, on entend l'ensemble des risques climatiques, techniques, économiques, financiers et sociaux auxquels les producteurs sont confrontés quotidiennement, sans qu'il y ait pour autant de changements externes importants. Il s'agit des risques communs que les producteurs gèrent tous les jours. Même prévisibles pour certains, les producteurs n'ont bien souvent d'autres moyens que de rechercher dans leur système traditionnel les moyens d'y faire face au vu du manque ou des faiblesses des services d'appui.

### ***Approche rapide des systèmes de production***

Dans l'ensemble des exploitations étudiées, l'élevage laitier est une activité complètement intégrée dans le système de production. Pourvoyeur de matière organique, d'énergie et de lait, il permet aussi la valorisation de sous produits de l'agriculture que ce soit la paille de céréales, les déchets des agro-industries (tourteau de coton, moutarde), ou les déchets ménagers. Mais, en choisissant deux états du Nord de l'Inde avec des conditions agroclimatiques et mais aussi sociales et institutionnelles spécifiques, on peut observer des différences géographiques importantes concernant la place de l'élevage dans les différents systèmes.

Grossièrement, dans l'état de l'Haryana, deux systèmes de production se distinguent entre la zone aride (représentée par les districts de Hisar et Bhiwani) et la zone semi aride (représentée par Karnal). Dans le système dominant blé/riz de la zone semi aride, l'élevage laitier basé essentiellement sur les vaches de race locale est avant tout producteur de lait à des fins d'auto-consommation ou de vente selon le niveau de production laitière mais aussi les revenus espérés des cultures céréalières. Mais généralement les surfaces fourragères n'excèdent pas 10% de la superficie totale cultivée durant l'année à la différence des exploitations de la zone aride. En effet, dans les districts de Bhiwani/Hisar, les producteurs peuvent allouer près de 20% de leur superficie aux cultures fourragères pour une production laitière entièrement consommée. La principale ressource monétaire étant la vente du coton. Dans cette zone, les exploitants ont majoritairement adopté les bufflesses, plus robustes et dont le lait est plus

riche en matière grasse. Donc dans l'Etat d'Haryana, la production laitière semble essentiellement orientée vers la consommation familiale, le surplus est vendu à des collecteurs privés.

Par contre, dans l'état du Gujarat, les producteurs orientent leur production de lait vers la coopérative laitière, qui généralement a donné un appui dans la capitalisation voire dans l'amélioration génétique. Ainsi les vaches croisées voire de race pure Holstein sont bien représentées dans cet Etat. Par contre cette amélioration génétique n'affecte pas le district de Rajkot, à l'extrême sud-ouest de l'Etat du Gujarat. Ici, les producteurs ont conservé leur race locale (Kankrej) plus résistante aux pénuries et aux sécheresses. Si les premiers vendent prioritairement leur lait à la coopérative, les secondes qui souhaiteraient vendre ont parfois du mal à écouler leur produit en raison de leur isolement.

Ainsi, semblent se dessiner différentes places de l'élevage, et plus spécifiquement du produit lait dans les exploitations selon les conditions géographiques. Mais ces différences entre zones masquent aussi des écarts importants entre exploitations à l'intérieur d'une même zone. Comment le lait au cœur du système alimentaire et social de l'Inde peut passer d'un bien social que l'on s'échange à un produit pour la vente ? Quand est-il un surplus de trésorerie ou un appoint indispensable pour assurer le renouvellement de l'exploitation ? Que représente-t-il en terme de sécurité alimentaire ?

### ***L'élevage laitier entre la gestion du risque de trésorerie et la gestion du risque d'insécurité alimentaire***

En effet, les revenus tirés du lait peut être soit un surplus pour satisfaire de nouveaux besoins sociaux soit une entrée indispensable pour assurer la survie du ménage et le renouvellement de l'exploitation. Dans les deux cas, il s'agit bien d'un produit pour améliorer les conditions de vie des éleveurs. Cependant dans le premier cas, le produit lait est indispensable dans la gestion du risque pour éviter une situation catastrophique d'exclusion. Mais comment fixer le seuil d'une situation catastrophique ? Ce seuil qui est voisin du seuil de pauvreté est très difficile à fixer tant il varie d'un pays à l'autre ou encore d'un individu à l'autre selon son histoire, sa perception du danger... Aujourd'hui, un seuil de pauvreté semble s'imposer au niveau international : 1 \$/ jour/personne. Ce seuil bien que contestable offre un premier indicateur pour différencier les exploitations. Ainsi on se propose de classer l'ensemble de notre population en fonction de ce critère de pauvreté et d'analyser la place de l'élevage pour chaque situation. Trois niveaux ont été définis : 1) les « plus pauvres » qui gagnent moins de 1\$/jour/personne dans le ménage ; 2) les « pauvres » qui reçoivent entre 1 et 2\$/jour/personne et 3) les exploitations qui s'en sortent avec plus de 2 \$/jour/personne que l'on nommera les « plus riches », bien que dans notre cas il ne s'agit que des exploitants qui arriveraient à joindre plus aisément les deux bouts.

Notre population compte près de 22% de très pauvres, 36% de pauvres et 42% de plus riches. Ces pourcentages reflètent en partie les statistiques nationales sur la pauvreté qui selon la source et les méthodes enregistre entre un quart et plus de la moitié de personnes en dessous du seuil de pauvreté. Une première approche des données confirme les premiers a priori. Ainsi 66% des plus pauvres se situent bien dans la classe des exploitants de moins de 2 hectares de terre alors que plus des trois-quarts des grands propriétaires de plus de 5 hectares se situent dans la classe des plus riches, dont 80% ont au moins deux puits privés pour sécuriser la récolte. Si 62% des plus pauvres ont moins de 1 bovin, les deux tiers des plus riches ont au moins 3 bovins. Mais la superficie moyenne des deux groupes des « pauvres »

est très voisine (autour de 2 hectare). Cependant, dans la classe des « pauvres », un tiers a pu investir dans un deuxième bovin lait et un autre tiers possèdent plus de 3 bovins lait. Si la part du lait dans la trésorerie des ménages est voisine pour les exploitants possédant un seul animal laitier (autour de 17% des recettes), les recettes laitières comptent pour un tiers dans les revenus de la classe des pauvres, contre seulement 17% dans la classe des « très pauvres » dont 54% de la production est auto-consommée. On note de plus forts contrastes dans la classe des plus riches selon la zone. Les « plus riches » situés dans le Gujarat vendent plus des trois quarts du lait, à la différence des producteurs de Karnal, dans l'Haryana, qui auto-consomment en majorité leur production.

De ces stratégies de consommation ou de commercialisation du lait, se déduisent différentes logiques de fonctionnement. L'élevage laitier semble avant tout destiné à la production de lait pour couvrir les besoins de consommation du ménage. Chez les plus pauvres, l'autoconsommation de lait représente 71% des ressources protéiniques ; et les apports protéiniques totaux couvrent juste les besoins journaliers du ménage (estimé à 60 g./jour/personne). Si l'on ajoute la couverture des besoins des personnes affiliées au ménage et qui dépendent pour partie des ressources du ménage, les apports protéiniques par jour et par personne ne serait plus que de 32 gr., soit la moitié des besoins recommandés. Donc la production de lait devient une composante essentielle de la ration.

Dès que les besoins du ménage sont couverts, le lait devient une source de trésorerie et ce en vue d'améliorer les conditions de vie. Aussi, dans les ménages dits « pauvres », le lait couvrirait près de 30% des dépenses courantes. En raison de la forte valorisation des sous produits dans le système d'alimentation des animaux, l'activité laitière apporte 36% des revenus totaux du ménage.

Pour la classe des plus riches de notre échantillon, semblent se dessiner plusieurs stratégies en fonction des traditions sociales mais aussi des conditions de commercialisation dans les zones. N'oublions pas que dans le Gujarat la préférence accordée à la commercialisation s'explique en partie par le dynamisme de la coopérative qui par le biais d'un ensemble de services (aide à l'acquisition de crédit, insémination artificielle, soins vétérinaires) a su fidéliser une clientèle de grands propriétaires, généralement de la même caste. En outre, dans la région aride de Rajkot, au Sud-Ouest de l'état du Gujarat, certains exploitants ont investi dans le cheptel laitier en raison des risques climatiques et économiques sur la culture d'arachide dans la zone. Certains producteurs comptent aujourd'hui jusqu'à 9 vaches. Pour ces exploitants, le lait peut représenter près de la moitié des revenus du ménage. Cette capitalisation explique qu'aujourd'hui près de la moitié des ménages de la zone la plus défavorisée de notre population appartiennent à la classe des plus riches.

Si la production laitière constitue d'abord un moyen de gérer le risque d'insécurité alimentaire chez les producteurs les plus pauvres, l'élevage est aussi bien souvent le seul moyen de conduire les lourds travaux de champs comme les labours. Cependant, on observe aussi que dans ces ménages, le gardiennage des animaux se fait bien souvent par le biais d'une fille que l'on retire de l'école. Donc cet élevage, quoique indispensable, a un coût social important. Dès lors, les stratégies de gestion des risques d'insécurité alimentaire et économiques sont à rechercher dans l'ensemble des interactions des activités à l'intérieur de l'exploitation. Mais ces interactions sont complexes en raison de la forte intégration des activités à l'intérieur de l'exploitation. Ainsi le modèle peut nous aider à comprendre ces logiques face à des changements extérieurs.

## **Elevage et risques liés à la libéralisation**

### ***Remise en cause des politiques de subvention***

Dans le cadre des Plans d'ajustements structurels et pour réduire son endettement, l'Inde est fortement encouragée à réduire ces subventions sur les fertilisants et l'irrigation, deux composantes majeures de la Révolution Verte. Les enjeux qui animent les débats autour de la politique des prix des engrais et de l'eau en Inde sont multiples et complexes : il s'agit de trouver une combinaison de prix encourageant à la fois la production des cultures dites « prioritaires » comme le blé, le riz dans un objectif de sécurité alimentaire et d'allègement du budget de l'Etat, tout en évitant de créer des déséquilibres environnementaux. En effet, la libéralisation des prix des engrais phosphatés et potassiques a conduit à une sur-fertilisation azotée à l'origine de déséquilibres physico-chimiques des sols, remettant en cause la durabilité des systèmes. A l'inverse, le faible coût de l'irrigation a conduit à une sur-utilisation de la ressource eau au-delà de son taux de renouvellement, avec des risques environnementaux (salinité, abaissement des nappes phréatiques, etc.) plus ou moins irréversibles.

Mais les augmentations envisagées de prix des intrants risquent d'être difficilement supportables dans les petites exploitations, proches des seuils de survie, dont près de 75% du revenu provient des activités culturales. Quels peuvent être les ressorts de ces exploitations pour supporter une augmentation des coûts de production ? La production fourragère, consommatrice d'eau et de fertilisant, est aussi concernée par ces mesures.

Compte tenu des politiques discutées par le gouvernement indien, deux scénarios ont été retenus : 1. « Urea 6.7Rs » : passage du prix de l'urée de 4,6 Rs/Kg à 6,7Rs./kg, prix annoncé pour 2006 et 2. « prix internationaux » : le gouvernement indien décide d'importer les engrais ou de s'aligner sur les prix internationaux. Les prix internationaux en mars 2000 seraient de 6,4 Rs/kg pour l'urée, de 8,9 Rs./kg le DAP et de 5,9 Rs/kg le MOP. Pour les systèmes d'irrigation par puits privés, les producteurs supportent seulement une taxe annuelle fixée en fonction de la puissance de la pompe, donc sans lien avec la consommation d'énergie et d'eau. Dans les district de Karnal, les producteurs payent entre 0.11 à 0.16 Rs./m<sup>3</sup>, respectivement pour des pompes de 5 à 20 HP alors que le coût de production de l'électricité est estimé à 0.25-0.3 Rs./m<sup>3</sup>. Dans les zones d'irrigation par canal, les producteurs payent en moyenne 151 Rs./ha/saison alors qu'il faudrait près de 1100 Rs./ha/saison pour couvrir seulement la moitié des coûts de maintenance (Dhawan, 1997). Ainsi on se propose d'étudier les changements induits par des augmentations du prix de l'eau, qui s'établiraient respectivement à 0.3 Rs./ m<sup>3</sup>, puis 0.6 Rs./ m<sup>3</sup> dans la zone semi-aride et à 1100 Rs./ha, puis 2200 Rs./ha dans la zone aride, selon les estimations du coût de revient de l'énergie (Dhawan, 1997). Ces politiques sont testées uniquement dans les deux zones enquêtées de l'Haryana.

### ***Impacts des changements de prix sur les intrants***

Les résultats de simulation pour les différents scénarios de prix des fertilisants montrent peu de changement des assolements, à l'exception des petites exploitations de moins de 2 ha. Ces dernières, dans la zone semi-aride, augmentent légèrement les surfaces de blé et de riz à moyen terme au détriment des cultures fourragères, alors qu'en zone aride les cultures de colza et de sorgho pour l'alimentation animale sont privilégiées. En outre les petites exploitations de la zone aride gardent les jeunes taurillons et les taureaux en fin d'horizon de planification comme épargne sur pieds, faute de ne pouvoir capitaliser par le biais des revenus



agricoles. Ainsi les petites exploitations, proches du seuil de revenu minimum, pourraient mettre en place un ensemble de changements à la marge pour se maintenir au dessus du seuil de revenu minimum.

Pour les moyennes et grandes exploitations, l'élevage semble ne pas jouer le même rôle. Dans la zone semi-aride, si ces exploitations changent peu leur système cultural, elles compensent une partie de la perte de gain sur les cultures par une augmentation de la vente de lait. En zone aride, l'ensemble des exploitations connaissent des baisses de la production laitière. Toutefois pour les différents scénarii de prix des engrais, la diminution de la production de lait n'excède par 5% en zone aride. Cette diminution est liée en partie à la vente de résidus de culture et ce au détriment de la production laitière.

Par contre on peut s'étonner des gains de trésorerie des exploitations, dites marginales. Cette amélioration de trésorerie est fortement liée au changement de culture pour les exploitations de 1 à 2 ha, avec notamment à l'augmentation des surfaces en blé et riz qui demande du travail supplémentaire. Ceci augmente l'offre de travail salarial agricole pour les « marginaux », jusqu'à 5% dans le scénario de prix international. En outre, ces exploitations pourraient substituer la paille de riz par la paille de « bajra » dans la ration alimentaire des animaux, ce qui se traduit par une diminution des dépenses.

Si l'on n'observe peu de changement sur la production ou la destination des produits laitiers en zone aride, les changements de prix sur l'irrigation en zone semi aride affectent fortement l'ensemble des producteurs. A partir d'un tarif de 0.2 Rs/m<sup>3</sup>, les petites et moyennes exploitations de moins de 2 hectare ont du mal à maintenir leur revenu au dessus du revenu minimum de survie établi à 5000 Rs./an. Les moyennes et grandes exploitations de plus de 4 ha peuvent supporter des tarifs de plus de 0.4 Rs./ m<sup>3</sup> ; mais pour des tarifs supérieurs à 0.6 Rs./ m<sup>3</sup>, elles pourraient délaissier les cultures consommatrices d'eau, comme le riz pour les cultures céréalières, pour des cultures plus économes (coton). Pour l'ensemble des exploitations, on enregistre une augmentation de la production laitière de l'ordre de 3 à 9% entre les petites et les grandes exploitations dont une partie de l'augmentation est destinée à la commercialisation. Par contre pour un tarif de 0.6 Rs./m<sup>3</sup>, la production laitière enregistre une baisse de 4% pour les grandes exploitations jusqu'à 14% pour les petites exploitations, en raison de la cherté des fourrages verts.

Ainsi face à des changements extérieurs, l'activité d'élevage pourrait, soit en tant que capital soit en tant qu'activité génératrice de revenu, atténuer l'impact négatif d'une augmentation des prix des facteurs. Face à l'augmentation du prix des engrais, les petits producteurs pourraient bien entrer dans une logique d'accumulation du capital vivant et les grandes exploitations dans une logique de commercialisation du lait, qui était jadis largement réservé à la consommation familiale.

## **Conclusion**

Les logiques des producteurs, notamment les stratégies de vente ou d'autoconsommation du lait, reflètent bien le rôle différencié attribué à l'élevage pour contourner les risques d'appauvrissement, voire améliorer les conditions de vie. Si la production laitière constitue d'abord un moyen de gérer le risque d'insécurité alimentaire chez les producteurs les plus pauvres, elle devient un moyen de gérer le risque de trésorerie chez les producteurs qui ont pu accumuler un deuxième animal pour devenir une source alternative de revenu pour les plus riches. Aussi, les moyens de lutte contre la pauvreté mis en œuvre par les exploitants sont

bien à rechercher dans une gestion prudente des risques et l'élevage semble jouer un rôle important dans ce processus.

Si le modèle permet d'analyser comment l'élevage par ces différentes composantes peut intervenir dans les stratégies de survie des exploitants, le modèle montre aussi la forte vulnérabilité de l'activité d'élevage à des changements extérieurs, notamment à une augmentation du prix de l'eau. A ces risques extérieurs, se juxtaposent aussi les risques naturels de mortalité ou maladies qui expliquent souvent les problèmes de capitalisation des petits producteurs, qui ont plus de mal à assurer les soins primaires aux animaux pour éviter ces risques.

Si le critère de pauvreté choisi nous permet d'analyser une grande diversité de situations dans le groupe le plus vulnérable, on ne tient pas compte ici des facteurs sociaux qui feront que certains producteurs du groupe grâce à un réseau relationnel peuvent mieux s'en sortir que d'autres. Dans l'Ouest, la possession d'une vache garantit un support social de la part de la coopérative par rapport à un producteur sans cheptel. Parfois certains producteurs du groupe maintiennent une vache, même avec un potentiel très faible, pour éviter certaines formes d'exclusion sociale. Ainsi l'analyse de la place de l'élevage dans les formes de gestion des risques est complexe et demande sûrement une approche plus approfondie des facteurs sociaux.

## **Bibliographie**

Alary V., Deybe D., 2000. *Price policies and agricultural supply. The responses of producers in Haryana.*

Boussard J.M., Daudin J.J., 1988. *La programmation linéaire dans les modèles de production*, Actualités Scientifiques et Agronomiques, INRA, n°14, Ed. Masson, 127 p.

Dhawan B.D., 1997. *Studies in Minor Irrigation- With special reference to Groundwater*, Institute of Economic Growth, Studies in Economic Development and Planning N°56, Commonwealth Publishers, New Delhi, 272 p.

Roumasset J., Boussard J.M., Singh I., 1979. *Risk, uncertainty and agricultural development*, Agricultural Development Council, New-York-USA, Ed. SEARCA, 454 p.

Slingerland M., 2000. *Mixed farming: Scope and constraints in West African Savanna. Ph D Thesis, Tropical Resource Management Papers N°34.* Wageningen UR. The Netherlands.

Tauer L.W., 1983. Target MOTAD. *American Journal of Agricultural Economics*, 65: 606-610.

Vaishna T.N., 1990. *Livestock Development in zone 13 and 14- Special reference to arid zone*, ARPU Technical Paper N°3, Ahmenabad, 22 p.

Weber J., 2002. *Risque et pauvreté : comment penser un monde sans assurance.* Risques N°51, Sept. 2002, 3 p.

# **Echanges économiques et pauvreté**

# **Filières de commercialisation et pauvreté : le cas des produits animaux au Burkina Faso**

**Jean-François RENARD**

CIRAD-EMVT, Campus International de Baillarguet,  
TA 30/B, 34398 Montpellier cedex 5, France

**Résumé.** Une analyse récente a confirmé que les filières de commercialisation des produits animaux au Burkina Faso étaient très efficaces tant pour assurer l'approvisionnement des marchés, qu'en terme de coûts ou, enfin en capacité d'adaptation. Ces filières remplissent par ailleurs des fonctions de filet de sécurité des éleveurs pour leurs besoins de financement. Elles induisent enfin un nombre important d'emplois et de ressources économiques. Mais, sous la pression des marchés et de la concurrence externe, elles sont extrêmement vulnérables, en particulier par des marges faibles qui n'autorisent pas leurs adaptations techniques. Leur fermeture vis-à-vis de l'émergence de nouvelles façons de faire et de nouveaux acteurs pourrait dans le moyen terme devenir un handicap majeur. Alors qu'elles recèlent déjà des poches de pauvreté importantes, les filières de commercialisation pourraient, faute de capacité de s'adapter, devenir une source de paupérisation croissante, non seulement pour leurs acteurs mais aussi pour le secteur productif de l'élevage en général.

**Summary.** A recent analysis has confirmed that commodity chains of animal products in Burkina Faso are very efficient so to insure the supply of markets, than in term of costs and margins or, finally in capacity of adaptation. Moreover these chains act as a security network for the livestockowners' financing needs. They induce finally an important number of unformal jobs and economic resources. But, under the pressure of markets and of the external competition, they are extremely vulnerable, especially by weak margins that do not authorize their technical adaptations. Their closing down beside new practises and actors could become a major handicap in the middle term. While they harbor already important poverty pockets, these commodity chains could become thanks to their lack of capacity to adapt a source of growing pauperization, not only for their own actors but also for the productive sector, the livestock owners, in general.

## **Introduction**

Lorsque l'on parle de l'élevage, en particulier de ses relations avec la pauvreté, il semble naturel de se pencher d'abord sur les producteurs ; les commerçants de bétail et de produits animaux sont souvent assimilés à des «riches», voire même à des parasites des éleveurs. Pourtant l'élevage africain est avant tout, avec l'évolution des pratiques et coutumes, une spéculation à vocation de plus en plus intensivement commerciale, orientée à côté de l'autoconsommation vers le ravitaillement de villes de plus en plus gourmandes. Par ailleurs, le comportement économique des producteurs, traditionnels ou nouveaux, évolue et tend à associer à l'élevage proprement dit d'autres activités, y compris non agricoles, qui banalisent à leurs yeux les approches commerciales.

Les filières de commercialisation remplissent par ailleurs des fonctions sociales importantes au regard de la pauvreté : pour les éleveurs traditionnels, elles complètent des coutumes autorisant leur survie dans les zones arides, par exemple par des crédits à la production ; pour le reste de la société aussi, notamment en assurant un approvisionnement adapté et rarement mis en défaut, ou encore en générant une activité économique d'aval souvent sous-estimée.

Enfin, en Afrique de l'Ouest en particulier, les filières de commercialisation des produits animaux ont eu à amortir au même titre que les éleveurs des chocs économiques très importants, comme la concurrence d'importations subsidiées (Marin, 1994) ou encore la dévaluation du Franc CFA. Ces crises ont largement fragilisé les acteurs des filières parmi lesquels des poches de pauvreté et de vulnérabilité semblent au moins aussi critiques que parmi les éleveurs.

Une évaluation des filières au Burkina Faso (Renard, 2003) a été utilisée pour illustrer ces relations des filières avec la pauvreté. Le Burkina Faso s'inscrivait en fait traditionnellement dans un bassin commercial régional qui lui associe le Mali et pourvoit aussi, outre les marchés domestiques, au ravitaillement carné des pays côtiers: la Côte d'Ivoire principalement mais aussi le Togo et le Ghana (Boutonnet *et al.*, 2000). Mais l'analyse des statistiques sectorielles (Ministère des Ressources Animales, 2002) montre que l'essentiel de la production (57,3% des viandes et 92% des produits laitiers) passe encore au travers de filières directes, comprenant aussi l'autoconsommation, et que l'exportation vers les pays côtiers ne compte que pour 22,9% des productions carnées (tableau 1). Comme la principale destination des exportations est la Côte d'Ivoire (encore 16% des bovins, 7,9% des caprins et 2,4% des ovins produits en 2 001), les filières et le secteur de l'élevage en général ont subi de plein fouet la crise politique ivoirienne qui s'est traduite par une réduction des exportations sur cette destination dès septembre 1 999 et par leur arrêt complet à la fermeture de la frontière au début septembre 2 002. Enfin, d'après l'analyse des mêmes statistiques (Ministère des ressources animales, 2 002), l'évolution des exportations est particulièrement spectaculaire et celles-ci constituent le moteur des changements intervenus dans l'élevage burkinabé: en 10 ans (1 992 – 2 001), les abattages locaux contrôlés n'ont augmenté que de 3,4%, 3,5% et 24,3 % pour les bovins, les ovins et les caprins respectivement et les cheptels n'auraient crû que de 20 à 30% suivant les espèces, alors que les exportations croissaient de 161,4%, 241,0% et 422,2% pour les bovins, ovins et caprins.

**Tableau 1** – Productions de viandes en 2001  
(source : Ministère des ressources animales, 2002)

ESPECES	Productions en tonnes carcasses			
	Totales	Exportations contrôlées	Abattages Contrôlés	Filières directes
	A	b	c	a-(b+c)
BOVINS	61 911	26 708	16 974	18 230
OVINS	18 862	2 200	2 358	14 304
CAPRINS	22 801	1 903	5 264	15 634
PORCINS	11 937	52	2 424	9 462
ASINS	2 873	0	352	2 521
EQUINS	203	0	30	172
CAMELINS	231	0	44	187
VOLAILLES	19 629	863	0	18 766
<b>TOTAUX</b>	<b>138 447</b>	<b>31 725</b>	<b>27 446</b>	<b>79 276</b>
<b>%</b>		<b><u>22,9%</u></b>	<b><u>19,8%</u></b>	<b><u>57,3%</u></b>

## Des marchés difficiles

Sur les marchés ouest africains des produits animaux, et pour le Burkina Faso en particulier, la variation des prix par le jeu de l'offre et de la demande est très fortement encadrée par, d'une part, une limite supérieure donnée par le pouvoir d'achat et donc les revenus de la population et, d'autre part, une limite inférieure, donnée par l'intérêt de l'activité, la rentabilité, du commerce. Les consommateurs sont en effet généralement disposés à consacrer un certain budget (une part des revenus) à l'achat de produits animaux plutôt que de satisfaire un souhait quantitatif. Une hausse de prix se traduit alors immédiatement par un espacement voire, si la hausse est trop importante, par un arrêt des repas carnés. Pour les produits laitiers, une enquête consommateurs à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso concluait que l'accès financier au produit était la principale règle qui conditionnait l'achat des ménages ayant des revenus mensuels de moins de 100 000 Fcfa, soit la majeure partie de la population : « *On dépense un certain montant (pour l'achat), on n'achète pas une quantité donnée. (Dans ce cas), l'élasticité revenu de la demande est égale à 1,0 ; l'élasticité prix est d'environ -1* » (Tollens et Gossens, 1995). De leur côté, les commerçants n'hésitent pas à suspendre leurs activités lorsque leurs marges, qu'on verra limitées, ne sont plus suffisamment attractives au regard des risques encourus. La régulation des marchés se fait alors très vite essentiellement sur les volumes ainsi que le montre les marchés bovins du Burkina Faso, deux mois après la fermeture de la frontière avec la Côte d'Ivoire (tableau 2). Ce fonctionnement des commerçants, qui reportent presque de suite le problème de mévente sur l'éleveur où se localise le stock, est un facteur crucial de vulnérabilité de celui-ci. Il est ressenti d'autant plus fort que ses besoins sont aigus : l'approche de la période de soudure, l'approche des fêtes religieuses, la dégradation des prix relatifs des céréales par rapport à ceux du bétail étaient des facteurs d'accroissement très nets de l'inquiétude. On notera qu'une crise comme celle de la fermeture de la frontière ivoirienne fut aussi particulièrement dramatique pour les plus pauvres des éleveurs, ceux notamment qui misaient sur des espèces à cycles courts (volailles exportées par train ou ovins d'embouche) et qui ont vu, faute de demande, leur spéculation réduite à néant, parfois sans possibilité financière de la redémarrer.

**Tableau 2** – Variations des marchés des bovins (%) entre octobre 2001 et Octobre 2002  
(source : Ministère des ressources animales, données en cours de collecte)

Type de marché	Volumes			Prix
	Offre	Vente	Taux d'achats	
Production (Bena)	-24,7%	-47,1%	-29,9%	-11,90%
Terminaux (Ouaga, Bobo et Fada)	-44,0%	-51,5%	-13,4%	-2,30%

Le principal déterminant des marchés est donc le pouvoir d'achat de la population. Les marchés de produits animaux, et par conséquent les éleveurs en termes de vulnérabilité, sont ainsi très sensibles à la conjoncture économique générale et aux facteurs externes au secteur.

Pourtant, les prix des produits animaux ont, sur le long terme, subi une érosion constante: en termes réels et au niveau mondial, de 37 % pour le lait et 23 à 35% pour la viande entre le début des années 80 et les années 90 (Delgado et al., 2 000). A Abidjan, principal marché d'exportation des produits animaux burkinabés, le prix moyen de la carcasse bovine par exemple était en 1 981 de 1 200 Fcfa/Kg, strictement comparable en francs courants à celui de début 2 001, 20 ans après, malgré l'inflation et la dévaluation du Fcfa.

Cette tension sur les prix de la viande, supérieure à celle sur la valeur des céréales (Delgado *et al.*, 2000), s'est évidemment répercutée jusque chez les éleveurs. Or, ceux-ci étaient traditionnellement fortement dépendants de leurs ventes de bétail pour assurer leur indispensable approvisionnement en céréales en période de soudure et ils sont donc devenus plus vulnérables. « *C'est la grande faiblesse des systèmes pastoraux et la porte ouverte à l'appauvrissement des éleveurs* » constatent aussi au Tchad Marty et Lhoste (2001). Les systèmes de production ont alors évolué, impliquant souvent des changements de propriété des cheptels, le développement d'activités agricoles avec une sédentarisation partielle ou totale et la diversification des activités de certains membres de la famille. Si pour répondre à ces changements l'approche holistique des systèmes d'élevage tend à se généraliser, les évolutions des marchés et des filières, brutales ou tendancielles, constituent sans doute un des déterminants essentiels de celles des systèmes de production.

## **Des filières de commercialisation pour la valorisation de l'élevage**

D'une façon générale, à chaque espèce, voire à chaque produit, correspond une filière (en 1 à 5 niveaux d'opérateurs intermédiaires) distincte par des acteurs spécifiques. Un commerçant exportateur de bovins ne s'occupe pas de petits ruminants par exemple; un boucher de bovins non plus. La spécialisation par produit est donc de règle. Cette spécialisation est moins nette par marché: un exportateur de bovins en Côte d'Ivoire n'hésitera pas à vendre aussi sur le marché burkinabé et, si son marché principal se ferme, à prospecter progressivement et prudemment de nouveaux marchés potentiels comme le Nigeria ou le Ghana par exemple.

La première caractéristique des filières de commercialisation des produits animaux est leur grande efficacité. En termes de satisfaction des marchés tout d'abord, même lors des pires crises, comme les sécheresses au Sahel, elles ont toujours assuré l'approvisionnement des centres côtiers de consommation. Mais c'est en termes de coûts et de prix rendus aux consommateurs que l'efficacité des filières est particulièrement remarquable. En effet, pour les viandes<sup>1</sup>, entre la ferme et l'assiette (ou le boucher dans les filières d'exportation), les prix sont multipliés par environ 1,2 à 1,9 suivant les filières, contre des facteurs de l'ordre de 5 à 8 en Europe par exemple.

Mais au niveau des filières de commercialisation aussi, l'évolution des prix a comprimé les coûts et les marges des acteurs des filières. La limitation des prix sur les marchés terminaux, par le pouvoir d'achat des consommateurs et par la concurrence d'importations subventionnées, a ainsi progressivement imposé aux opérateurs des filières des marges extrêmement faibles aux différents maillons de la chaîne, souvent de moins de 10% (Renard, 2003). Ces marges ne demeurent un peu plus élevées que sur les derniers maillons, là où le risque est le plus important faute de moyen de conservation des produits. Williams et Spycher (2001) le confirment en obtenant, grâce à un observatoire de 18 mois de deux marchés frontaliers burkinabés et d'un marché malien de bovins, des marges de 5% du prix final pour les collecteurs et 12% pour les commerçants exportateurs, tandis que le prix départ exploitation représentent les deux tiers du prix final. Cette faiblesse des marges conduit parfois les acteurs des filières à la limite de la survie de leur activité et à adapter constamment leurs pratiques: même si les flux financiers demeurent parfois relativement importants, on est donc arrivé loin de l'image du « riche » commerçant profitant d'une rente liée à sa connaissance des marchés ou à sa surface financière.

---

<sup>1</sup> Les produits laitiers locaux ont des marchés répondant à une logique et des acteurs différents.

Cette faiblesse des marges a des conséquences importantes à considérer dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et du développement du secteur de l'élevage :

- ❑ Une grande prudence, une résistance aux changements et un relatif immobilisme des acteurs des filières face aux risques et par extension face aux outils modernes ou à la concurrence. Les filières traditionnelles sont extrêmement fermées car elles reposent essentiellement sur des relations de confiance entre acteurs (voir ci-dessous). Elles se protègent ainsi contre l'émergence de nouveaux acteurs. Mais en conséquence, les pratiques y évoluent peu et les outils modernes, tels que les systèmes d'information statistique ou encore les services bancaires, n'y sont utilisés au Burkina Faso que par quelques opérateurs seulement.
- ❑ La rareté des investissements privés dans la modernisation des filières. Contraints à la fois par des marges trop faibles pour dégager la trésorerie nécessaire et par une demande qui ne peut supporter le surcoût lié à une amélioration de la qualité, les investissements de transformation restent peu attractifs financièrement même si leur développement se poursuit lentement, essentiellement sur investissements publics ou de coopération. La part des filières améliorées (« modernisées ») en matière de transformation ne concernerait ainsi que moins de 0,4% de la production de viande et environ 5,5% de celles des produits laitiers.
- ❑ Une qualité sanitaire peu satisfaisante des produits. Les conséquences immédiates de ces lacunes en matière de transformation, ou plus souvent de la désuétude dans laquelle sont tombées nombre d'infrastructures publiques, relèvent essentiellement de la santé publique et de l'environnement. Comme les consommateurs sont peu sensibilisés à ces problèmes et que les pouvoirs publics sont de ce fait peu mis sous pression, la qualité sanitaire des produits animaux reste souvent très médiocre. Dans ce contexte, une stratégie de différenciation par la qualité n'est guère envisageable à grande échelle par les acteurs des filières.
- ❑ La fragilité des acteurs des filières, et notamment des plus pauvres et des multiples emplois secondaires (voir ci-dessous), face aux accidents commerciaux (variations des prix, maladies et pertes, surcoûts imprévus, méventes...).

Le troisième et dernier critère d'efficacité des filières de commercialisation est sans doute leur flexibilité, leur capacité d'adaptation en termes de conquêtes de marchés et de contrôle des coûts pour maintenir leurs activités et par là les débouchés nécessaires à l'élevage burkinabé. Ici encore la crise ivoirienne en fournit une bonne illustration: alors que la Côte d'Ivoire était la destination de 93,2% des exportations de bovins en 1991, elle n'en absorbait plus que 37,3% en 2001. Par contre des destinations comme le Ghana (29,7% des volumes en 2001) et le Nigeria (15,0%) se sont développées au départ de rien. La principale raison évoquée par les commerçants pour ce changement radical des pratiques et réseaux est l'accroissement brutal avec la crise politique des prélèvements illicites en Côte d'Ivoire, qui rendent financièrement moins attractif le commerce direct sur Abidjan. La fermeture de la frontière ivoirienne en septembre 2002 a forcé même les commerçants de l'Ouest du pays à tenter d'ouvrir, prudemment, un camion à la fois « pour voir », des voies vers ces nouveaux marchés. Ces mêmes prélèvements illicites avaient aussi été à la base de passage du transport du bétail sur Abidjan en train plutôt qu'en camion, plus cher mais permettant d'échapper aux nombreux « contrôles » le long des routes.



Enfin, il convient de relever l'importance macro-économique des ces filières même si l'essentiel de la valeur du secteur se produit au niveau des élevages. L'étude conduite avait estimé, toute filières confondues, le chiffre d'affaire annuel du secteur a environ 250 milliards Fcfa dont 68,5% représentent la valeur d'achat bord champ des productions, 10,5% les consommations intermédiaires liées à leur commercialisation et le solde, soit environ 52 milliards Fcfa, la valeur ajoutée des filières. Mais alors qu'elles ne constituent qu'environ le tiers de ce chiffre d'affaire, on notera que ce sont les filières de commercialisation, et non les éleveurs, qui supportent la quasi-totalité de la fiscalité sectorielle.

## **Les filières de commercialisation comme filet de sécurité sociale et économique**

Les organismes bancaires répugnent à assurer le financement du commerce d'animaux ou de produits animaux qu'ils méconnaissent et dont ils ne maîtrisent pas les risques. L'essentiel du financement des filières de commercialisation, et par elles de l'élevage, repose d'une part sur les fonds propres des commerçants eux-mêmes (ou de leurs proches) et, d'autre part, sur des relations de confiance et de clientélisme entre producteurs et commerçants. Il est certain que cet éloignement des circuits bancaires et d'assurance constitue un facteur de vulnérabilité pour les acteurs des filières, comme pour les éleveurs, mais aussi une entrave à l'émergence de nouveaux commerçants ainsi qu'à la transparence de ces activités.

Les relations de confiance entre les différents maillons des chaînes de commercialisation se traduisent par des crédits à la commercialisation, le paiement en amont n'intervenant qu'une fois la vente faite en aval. Il s'ensuit fréquemment une série de crédits en cascade tout au long de la filière, même si la tendance au paiement comptant semble se développer de plus en plus. Entre producteurs et commerçants par exemple, mais cela se passe aussi entre les maillons des filières, ce mode de financement procure un filet de sécurité pour les plus vulnérables des acteurs qu'une modification des pratiques obligerait à suppléer. En effet, ces crédits interviennent dans les deux sens: les commerçants locaux avancent de l'argent aux producteurs en période de soudure ou bien lorsque le bétail est parti en transhumance par exemple, pour l'achat ultérieur d'un animal. Les producteurs de leur côté n'exigent pas le paiement au comptant de tous les animaux, partageant ainsi les risques liés à la commercialisation. Ce mode de financement implique des liens sociaux forts mais il induit également des dépendances dont pâtissent essentiellement les plus pauvres des acteurs. De nombreux détaillants de viande par exemple disposent d'un fond de roulement très limité et se retrouvent ainsi liés aux crédits accordés par les commerçants, ce qui les place en position de faiblesse dans la négociation des prix d'achat. Par ailleurs, de tels liens ne se construisent que lentement, ce qui contribue encore à fermer les filières pour de nouveaux acteurs.

En considérant les filières de commercialisation, il faut également prendre en considération les multiples « petits » emplois secondaires qu'elles induisent: convoyeurs, chargeurs de camion, découpeurs, aides bouchers, videurs de volailles... Toutes filières animales confondues dans le cadre du Burkina, ces emplois ont été estimés à environ 30 000 équivalents temps plein. Mais ils sont en général partagés chacun par 2 à 3 personnes et de 60 à 90 000 personnes tireraient ainsi un revenu direct des filières de commercialisation des produits animaux au Burkina Faso. La rémunération de ces petits emplois est souvent très faibles, entre 500 et 1 000 Fcfa par jour, parfois moins, et fréquemment partiellement ou totalement en nature (part du 5<sup>ème</sup> quartier...). Il s'agit pour une part importante de personnes toujours à la charge de leur famille et dont les revenus tombent dans un panier commun.

Néanmoins les perspectives d'évolution de ces gens sont faibles en termes professionnels comme de revenus; ceci est particulièrement dramatique quand cela concerne des enfants, privés de scolarité et dès lors de possibilité d'évoluer autrement. Il y a là un vaste gisement de pauvreté et de carence de développement humain, alors même que ce secteur d'activités reste relativement méconnu. Enfin, il est clair aussi qu'en cas de récession des activités, comme à la suite de la crise ivoirienne, ce sont ces emplois qui sont les plus vulnérables.

## **Les perspectives**

L'Afrique en général, et le Burkina Faso en particulier, n'ayant pas de croissance importante de ses revenus *per capita*, principal déterminant de la demande en produits animaux, il est fréquent de considérer que ces pays ne connaîtraient pas de « nouvelle révolution alimentaire » tirée par une croissance forte de la demande en produits animaux et telle que décrite par Delgado et al (2000, op cit). Néanmoins ces régions connaissent une croissance démographique et une urbanisation importantes (2,4% par an de croissance démographique totale et 5% de croissance urbaine dans le bassin commercial de la Côte d'Ivoire), qui sont autant de facteurs de croissance mécanique de la demande en produits animaux, à moins d'admettre encore une diminution de la ration protéique déjà déficitaire. Par ailleurs, la croissance de la production par la multiplication des cheptels reste inférieure à celle de cette demande et elle sera limitée par une pression foncière déjà très forte à l'échelle de la région. Des pays sahéliens actuellement exportateurs comme le Burkina Faso ou le Mali par exemple, pourraient dès lors devenir importateurs d'ici 15 à 20 ans. Une certaine intensification des systèmes de production y a ainsi déjà vu le jour et devrait dès lors se développer: embouche bovine et ovine, volaille de ponte... Mais déjà actuellement cette évolution des systèmes de production est limitée par d'une part des coûts de production sous la contrainte du pouvoir d'achat de la population et, d'autre part, par l'importation de produits subventionnés ou de sous produits à bas prix des productions animales d'autres régions du monde (laits en poudre, cuisses de volaille américaines, CAPA sud américains...). Cette concurrence accrue ou nouvelle pour les filières de commercialisation comme pour le secteur productif pourrait ainsi s'intensifier suite à l'incapacité des régions productrices d'assurer les besoins régionaux voire domestiques.

Par ailleurs, de nouveaux critères de qualité pour les produits animaux, notamment sanitaire, devraient également se développer dans ces pays avec l'amélioration de l'éducation, l'urbanisation croissante et la concurrence de ces importations qui répondent à ces critères.

Les filières de commercialisation vont donc devoir affronter des changements importants alors même que les difficultés de leur financement, l'impossibilité de dégager des marges nécessaires à l'investissement dans la qualité, une fiscalité licite et illicite relativement lourde et, surtout, un caractère traditionnel fermé ne les incitent pas à une évolution autre que la recherche de nouveaux marchés géographiques.

## **Conclusions**

Les fonctions sociales et économiques des filières de commercialisation des produits animaux constituent donc des éléments primordiaux et efficaces de lutte contre la pauvreté dans le secteur de l'élevage. La précarité de certains acteurs, en particulier des multiples « petits » emplois, y est toutefois très grande. Mais, par leur fonctionnement les filières répercutent également cette précarité aux éleveurs. En effet, l'arrêt des achats en cas de crise ou le non

remboursement des crédits consentis sont préoccupants d'abord pour les éleveurs les plus pauvres car ce sont eux qui sont amenés à davantage faire crédit. Ce système socialement et économiquement très efficace jusqu'à ce jour paraît donc extrêmement fragile pour certaines catégories d'acteurs. Or, des changements importants s'ébauchent sur les marchés avec notamment le développement d'une concurrence accrue voire nouvelle sur les marchés intérieurs et l'émergence probable d'une nouvelle définition de la qualité. Traditionnellement fermées car reposant sur des relations de confiance, mal rémunérées, mal financées et sous-équipées, les filières de commercialisation ne paraissent pas bien armées pour y faire face. En termes de pauvreté, les dangers sont donc très grands en raison de la vulnérabilité des acteurs et des éleveurs; il paraît dès lors important de réfléchir aux moyens d'assister ces acteurs économiques des filières de commercialisation non pas en termes financiers mais pour s'adapter face à ces évolutions du contexte sectoriel.

## **Bibliographie**

Boutonnet J.-P., Griffon M. et Viallet D., 2000. Compétitivité des productions animales en Afrique subsaharienne et à Madagascar – Synthèse générale, Ministère des Affaires étrangères, DGCID – série Rapports d'étude, Paris, 189 pages.

Delgado C., Rosegrant M., Steinfeld H., Ehui S., Courbois C., 1999. Livestock to 2020. The next food revolution. IFPRI, pages

Marin M., 1994. Texte F - Exportation de viande bovine de la communauté européenne en Afrique occidentale – question inscrite à l'ordre du jour de la 1 200<sup>ème</sup> réunion de la Commission, Commission Européenne – Secrétariat Général, Bruxelles, 19 pages.

Marty A. et Lhoste P., avril 2002. Eléments d'analyse du projet d'hydraulique pastorale au Tchad in Lutte contre la désertification dans les projet de développement, CSFD/AFD.

Marty A., janvier 2001. PHPK, deuxième mission d'appui, IRAM, janvier 2001

Ministère des Ressources animales, 2002. Les statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso – année 2001, Ouagadougou, 72 pages.

Renard J.-F., 2003. Analyse des filières de commercialisation des productions animales et intrants d'élevage, CIRAD-EMVT, Montpellier (France), 77 pages.

Tollens et Gossens, 1995. Etude des marchés du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Compagnie Jules Van Lancker – Sahel-Consult, Bruxelles, pages

Williams T. O. and Spycher B., 2001. Economic, institutionnal and policy constraints to livestock marketing and trade in West Africa: preliminary results of an on-going study, Workshop on "Policies for improving the competitiveness of smallholder livestock producers in West Africa's central corridor: implications for trade and regional integration", Abidjan, 17-18 septembre, ILRI, 11 pages.

# **Lait des pauvres, lait des riches : l'impact des politiques de libéralisation sur l'accès aux marchés des éleveurs pauvres en Afrique**

**Guillaume DUTEURTRE<sup>1</sup> et Christian CORNIAUX<sup>2</sup>**

*«Due to the increasing demand for animal products in emerging urban markets, the development of the livestock sector probably offers one of best opportunities to fight poverty in the rural areas of the region » (site web FAO)*

En Afrique, la valorisation du lait a toujours représenté une importante source de revenus pour les exploitations rurales qui pratiquaient l'élevage bovin. La confection et la vente de lait caillé et du beurre fermier a de tout temps généré des opportunités d'échange ou des entrées régulières de trésoreries pour les femmes des petits producteurs des zones pastorales et agro-pastorales. Depuis 40 ans, la croissance des villes et l'amélioration des moyens de transport a dynamisé ces filières traditionnelles, renforçant ainsi le rôle du lait dans l'économie domestique chez les pasteurs et les agro-pasteurs.

A côté de ces filières traditionnelles, on assiste à l'émergence de circuits de ramassage journalier du lait frais en zone rurale. Ce nouveau type de débouché repose sur la mise en place de systèmes de collecte gérés par des entreprises de transformation modernes ou artisanales : ateliers coopératives, centres de collecte, mini-laiteries, fromageries, laiteries industrielles. Ces nouveaux circuits sont apparus timidement dans les années 40, mais ils ne se sont vraiment développés qu'à la fin des années 80, à la faveur des politiques de libéralisation du secteur laitier. Par la sécurisation des débouchés qu'elles procurent, ces filières semblent offrir des opportunités durables de développement dans le monde rural. Elles offrent en effet des potentialités d'intensification importantes de l'élevage, tout en permettant une meilleure gestion de l'environnement grâce à l'intégration agriculture-élevage : conservation des fourrages, valorisation des résidus de récolte, utilisation du fumier. D'importance aujourd'hui encore assez faible, ces filières artisanales ou semi-industrielles sont en plein essor et laissent à penser que l'industrialisation laitière profite à un nombre croissant de petits producteurs africains.

Sur les marchés africains, le « lait des pauvres », produit en zone rurale, est de plus en plus concurrencé par le « lait des riches » produit par les fermes industrielles ou importé du marché mondial. En effet, de nouvelles unités de production laitière ont été installées en périphérie proches des villes par des « nouveaux éleveurs » : fonctionnaires, commerçants, retraités, industriels... Contrastant avec les unités de production rurales, ces fermes laitières utilisent des systèmes techniques spécialisés à forts intrants : génétique laitière améliorée, aliments concentrés, fourrages, médicaments vétérinaires. Apparues dès les années 40, ces

---

<sup>1</sup>CIRAD-EMVT, actuellement détaché au Ministère des Affaires Etrangères, Affecté à l'ISRA-BAME (Bureau d'Appui Macro-économique de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole), BP 3120, Dakar, Sénégal (duteurtre@cirad.fr)

<sup>2</sup>CIRAD-EMVT, Programme Productions Animales, TA 30/A, 34 398 Montpellier cedex 5 (corniaux@cirad.fr)

fermes approvisionnement à la fois les consommateurs urbains en lait cru et les unités industrielles de transformation en lait de collecte. Elles sont de taille variables, allant de l'étable à un seul animal à la stabulation de plusieurs centaines de vaches laitières. Ce sont ces nouveaux éleveurs qui ont le plus bénéficié des progrès de l'industrialisation laitière périurbaine.

Aujourd'hui, la compétitivité des différents systèmes de production est liée à leur faculté à réduire leurs coûts de production, mais aussi à valoriser la qualité spécifique de leurs produits. Ainsi, l'appui à la valorisation des produits laitiers typiques fabriqués dans des terroirs particuliers ou à partir de lait local pourrait contribuer à lutter contre la pauvreté rurale. Cependant, dans bien des pays, le désengagement de l'Etat des politiques de régulation des marchés laisse au contraire le champ libre aux produits laitiers reconstitués à partir de la poudre importée. La nomenclature traditionnelle est utilisée de manière abusive pour qualifier des produits standardisés ou même recombinaison avec de la matière grasse végétale. Le « lait des riches » envahit de plus en plus de segments de marchés, laissant au « lait des pauvres » des niches résiduelles. Ainsi, dans le secteur laitier, les politiques de libéralisation apparaissent comme des facteurs de marginalisation des éleveurs pauvres en Afrique.

L'élevage se trouve plus que jamais à la croisée des chemins entre richesse et pauvreté. Pour dénoncer la concurrence des produits subventionnés européens ou américains sur les marchés africains, l'Ong Oxfam a récemment publié deux rapports largement diffusés qui utilisent la vache comme symbole de la richesse des uns... et de la pauvreté des autres. Dans un premier rapport intitulé « La PAC, une vache à lait », les auteurs expliquent « *comment le régime du lait européen est en train de détruire les moyens d'existence du monde en développement* ». Selon eux, « *Le cheptel bovin européen est subventionné à raison de plus de 2 \$ par jour et par tête de bétail, plus que les revenus de la moitié de la population mondiale. Chaque année, les contribuables de l'Union Européenne versent à l'industrie laitière des aides par l'intermédiaire d'un régime qui détruit les moyens d'existence des populations dans certains pays les plus pauvres du monde.* » (Oxfam, 2002). Dans un deuxième rapport plus récent intitulé « *Les personnes avant les vaches* », l'Ong s'appuie sur plusieurs études de cas pour construire un argumentaire destiné à appuyer les négociations des pays pauvres aux prochaines discussions de l'OMC prévue à Cancun (Oxfam, 2003). Ces débats gagneraient à être éclairés par des travaux plus nombreux sur les dynamiques de construction sociale des marchés.

## **Bibliographie**

Corniaux C., 2003. « La filière lait à Saint-Louis » rapport de recherche, ISRA / GTZ / CIRAD, 65 p.

Duteurtre G., 1998. « Compétitivité prix et hors-prix sur le marché des produits laitiers d'Addis-Abeba (Ethiopie) : la production fermière face à ses nouveaux concurrents », thèse de doctorat en agro-économie, Agro-Montpellier/CIRAD/ILRI, 362 p.

Oxfam, 2002. « Milking the CAP : How Europe Dairy regime is devastating livelihoods in the developing world », Oxfam Briefing Paper n° 34, Oxfam international, ([www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)). (résumé en Français : « La PAC, une vache à lait : comment le régime du lait européen est en train de détruire les moyens d'existence du monde en développement »)

Oxfam, 2003. « Les personnes avant les vaches : Fixer les normes pour Cancun », Document de synthèse d'Oxfam International pour la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine, Maurice, juin 2003, 14 p.

Vatin, 1996. *Le Lait ou la raison marchande, essai de sociologie économique*, Presses Universitaires de Rennes.

# Les conséquences de la paupérisation des éleveurs Peuls sur l'organisation des réseaux de commercialisation du bétail et de la viande en RCA<sup>1</sup>

Claude ARDITI

(UPRES A 8038)

15 Rue du Père Guérin, 75013 Paris

Tel. : 01 45 80 16 30 - Fax : 01 53 62 09 83 - mail : arditi@ehess.fr

**Résumé.** Les commerçants de bétail de RCA ont en commun d'être musulmans (arabes et non-arabes) et d'utiliser l'arabe dialectal comme moyen de communication intra-communautaire. Cette présence humaine d'origine étrangère est liée à l'existence d'anciens flux de bétail, principalement originaires du Tchad, qui continuent de nos jours à contribuer périodiquement à l'approvisionnement en viande de Bangui et de l'est du pays. De manière parallèle, on a assisté depuis une vingtaine d'années à l'émergence de Peuls dans le commerce du bétail alors que cette activité leur paraissait dans le passé présenter d'insurmontables difficultés. En conséquence, une certaine division spatiale des zones d'influence de chaque groupe ethnique s'est mise en place dans le pays, de telle manière que les Arabes dominent l'est du pays qui approvisionne Bangui ainsi qu'une partie des villes de l'ouest, tandis que les Peuls maîtrisent surtout la région de Bouar et le commerce transfrontalier avec le Cameroun.

Un certain nombre de facteurs se conjuguent de nos jours pour limiter les transactions annuelles des commerçants de bétail et ont empêché jusqu'à présent que n'apparaisse une situation de monopole : somme d'argent confiée à chaque acheteur, distances à parcourir pour constituer un troupeau et l'acheminer au marché terminal, frais et taxes divers à acquitter etc. La situation d'insécurité dans certaines régions et la baisse du pouvoir d'achat à Bangui (conséquence du PAS et de la dévaluation) ont renforcé ces tendances. Elle contribue à limiter fortement les déplacements des commerçants à l'intérieur du pays, pénalisant ainsi fortement les éleveurs peuls qui ne peuvent vendre leur bétail à bon prix et décourage les fils des commerçants de succéder à leur père. Si cette situation perdure l'approvisionnement en viande bovine de Bangui risque d'être fortement perturbé.

Les commerçants de bétail de RCA appartiennent pour la plupart aux diverses tribus arabes du Tchad (Hemat, Missirié, Rachid, ou Salamat) qui ont en commun d'être musulmans et d'utiliser l'arabe dialectal comme moyen de communication intra-communautaire. Cette présence humaine d'origine étrangère est liée à l'existence d'anciens flux de bétail, principalement originaires du Tchad, qui continuent de nos jours à contribuer périodiquement à l'approvisionnement en viande de Bangui et de l'est du pays. Parallèlement, on a assisté depuis une vingtaine d'années à l'émergence de Peuls dans le commerce du bétail<sup>2</sup> alors que cette activité leur paraissait dans le passé présenter d'insurmontables difficultés. En conséquence, une certaine division spatiale des zones d'influence de chaque groupe ethnique s'est mise en place dans le pays, de telle manière que les Arabes dominent l'est du pays qui

---

<sup>1</sup>Cette communication est fondée sur des données contenues dans une étude réalisée en 2002 pour le compte de la FNEC sur le financement du MAE (Arditi, 2002)

<sup>2</sup>L'émergence de commerçants de bétail Peuls s'inscrit dans une stratégie de diversification des activités économiques (agriculture, petit commerce etc.) des éleveurs Peuls qui s'est surtout manifestée à partir de 1984 année de forte sécheresse. Cf. Arditi et alii 2001.

approvisionne Bangui ainsi qu'une partie des villes de l'ouest, tandis que les Peuls maîtrisent surtout la région de Bouar et le commerce transfrontalier avec le Cameroun.

Les commerçants de bétail (en arabe *tujjâr al baggar* et *filobe nai* en fulfulde)<sup>3</sup> sont en général des citoyens qui se déplacent peu. Ils doivent donc pour réaliser leurs opérations utiliser les services d'acheteurs qui sont à leur service qui ont la charge de se rendre à leur place avec d'importantes sommes d'argent dans les campements et sur les marchés car les éleveurs exigent en général d'être payés cash. Il faut ensuite que les acheteurs constituent un troupeau de bovins, activité qui peut prendre du temps vu la dispersion dans l'espace des éleveurs et de leurs animaux et la saison d'achat. Une fois composé le troupeau de commercialisation doit ensuite être acheminé avec l'aide de convoyeurs et de bergers vers un marché terminal qui peut être soit régional soit national (Bangui). Bien que ces marchés terminaux soient situés parfois à plusieurs centaines de km du lieu d'achat le bétail y est actuellement conduit à pied. Les animaux et ceux qui les accompagnent (acheteurs, bergers et convoyeurs) doivent normalement emprunter des couloirs de convoyage conçus pour, d'une part éviter d'endommager les champs cultivés des régions traversées et de l'autre de, permettre un comptage des bovins pour connaître les flux de bétail. Un certain nombre de facteurs se conjuguent pour limiter les transactions annuelles des commerçants de bétail et ont empêché jusqu'à présent que n'apparaisse une situation de monopole : somme d'argent confiée à chaque acheteur, distances à parcourir pour constituer un troupeau et l'acheminer au marché terminal, frais et taxes divers à acquitter etc. La situation d'insécurité dans certaines régions et la baisse du pouvoir d'achat à Bangui, consécutive au PAS et aux mutineries (1996 et 1997) est venue renforcer ces tendances.

Les animaux seront par la suite achetés, le plus souvent à crédit, par des bouchers qui doivent les conduire aux abattoirs à Bangui et dans les aires d'abattage dans les localités de l'intérieur afin que la santé des animaux puisse être évaluée et que la viande proposée à la vente soit saine. Il existe pourtant, surtout à Bangui, de nombreux abattages clandestins qui sont liés au montant de la taxe d'abattage et à la déficience de la Société d'État de Gestion des Abattoirs (SEGA) en matière de transport des carcasses vers les marchés de la ville. La viande est ensuite vendue au tas (avec os et sans os) sur les principaux marchés urbains à la satisfaction de la majeure partie de la clientèle qui n'a, semble-t-il, jamais exigé l'utilisation de la balance.

Le système de commercialisation du bétail et de la viande, qui s'est mis en place en RCA au XX<sup>ème</sup> siècle, est semblable à ceux qui existaient dans les pays ayant une tradition d'élevage plus ancienne et ne peut fonctionner et se reproduire que s'il existe des relations de confiance (*aman* en arabe) entre les principaux intervenants de la filière : commerçants, acheteurs, et bouchers car l'argent circule entre eux et le crédit est couramment pratiqué. C'est sans doute pour cette raison que dans le passé le commerce du bétail et de la viande était en RCA et dans d'autres pays (Cameroun, Nigeria etc.) contrôlé exclusivement par des Hausa, peuple migrant et commerçant par excellence. Ils ont été peu à peu supplantés ainsi que les acheteurs et intermédiaires par des commerçants Arabes et Peuls<sup>4</sup>, et le milieu des bouchers s'est lui aussi

---

<sup>3</sup> Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 qu'un intérêt s'est manifesté en RCA pour la commercialisation du bétail et que ce thème a commencé à faire l'objet d'analyses dans les travaux et études consacrés à l'élevage. Cet intérêt tardif s'explique sans doute par le fait que auparavant la politique de développement de l'élevage était principalement axée sur la santé animale et la lutte contre les grandes épizooties en liaison avec la spécificité de l'élevage bovin centrafricain qui a été parfois qualifié de "médicalisé" Certains affirment que si le commerce du bétail n'a pas été étudié plus tôt c'est parce qu'il fonctionnait bien !

<sup>4</sup> Les éleveurs Arabes sont nombreux au Tchad, au Cameroun, au Nigeria et au Soudan tandis que les éleveurs Peuls le sont surtout en RCA et au Cameroun. Quant aux Hausa, ils ne constituent dans ces divers pays que des diasporas peu importantes vivant loin de leurs pays d'origine que sont le Nigeria et le Niger. Ceci explique sans doute en partie la situation actuelle.



fortement diversifié<sup>5</sup>. Ceci montre bien qu'une évolution considérable s'est produite dans ce secteur économique de première importance et que ceux qui en sont responsables de nos jours possèdent à l'évidence les mêmes qualités professionnelles que leurs prédécesseurs. En effet, l'approvisionnement en bétail et en viande de Bangui et des principaux centres urbains, dont la population a pourtant très fortement augmenté au cours des dernières décennies, n'a pas connu d'importantes ruptures ni de fortes hausses de prix. Cette évolution s'est produite, il faut le souligner vigoureusement, en dehors de toute intervention directe de l'État et des bailleurs de fonds en faveur des principaux acteurs de la filière. Dans ce domaine, la puissance publique ne s'est manifestée que par la création de marchés, dont l'aménagement laisse souvent à désirer, par la construction d'abattoirs à Bangui et d'aires d'abattages à l'intérieur du pays, et par la promulgation d'un ensemble de textes législatifs dont la plupart des auteurs s'accordent à reconnaître qu'ils ne sont guère respectés.

Contrairement à certains stéréotypes vivaces, dans les milieux où l'esprit d'entreprise est peu développé (surtout celui des agents de l'État) le commerce du bétail ne rapporte pas toujours de l'argent et par conséquent il n'est pas rare que des commerçants, qui n'ont pas d'autre activité, fassent faillite comme l'attestent certaines autres études<sup>6</sup>. Il arrive parfois que des commerçants puissent redémarrer leur activité grâce à un prêt d'argent important ou de bétail consenti par un autre commerçant. Certains autres, moins chanceux, doivent repartir pratiquement à zéro et devenir intermédiaires, fonction qui n'exige aucun capital de départ.

Les positions et les fonctions occupées dans l'organisation de la commercialisation du bétail sont le plus souvent fragiles. Ceci incite les commerçants les mieux placés et les plus prévoyants à diversifier leurs activités (constitution d'un ou plusieurs troupeaux, commerce général, investissements dans le diamant et/ou dans l'immobilier, et/ou dans la distribution de médicaments vétérinaires etc.). Cette pluriactivité<sup>7</sup>, qui n'est d'ailleurs nullement spécifique au commerce du bétail, constitue à notre sens un aspect essentiel du comportement des commerçants et les protège des aléas de toute nature de ceux qui ont pu la mettre en oeuvre. Elle est d'autant difficile à mettre en oeuvre que la richesse n'est tolérée que si elle se double de générosité.

## **Le rôle des associations professionnelles (éleveurs, commerçants, bouchers)**

Le processus d'organisation de la filière bétail/viande, imposé par les bailleurs de fonds, a consisté à tenter de faire entrer de manière progressive des secteurs économiques largement informels dans un cadre formel contrôlé par l'État dans le but de faire bénéficier leurs membres de formations mais surtout pour faire payer aux professions concernées; cotisations, taxes, et impôts. Ce processus avait démarré avec la création de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC) qui avait regroupé les éleveurs en groupements d'intérêt pastoraux (GIP), il s'est poursuivi avec les bouchers avec l' Association Nationale des Bouchers Centrafricains (ANBC), puis à partir des années 1990 avec les commerçants de bétail (création de l'Association Centrafricaine des Commerçants du bétail !ACCB) en 1991, l'Association des Commerçants de Bétail Centrafricain (ACOBCEA) en 1998 et en 2001 le

---

<sup>5</sup> Les données, surtout qualitatives, que nous avons collecté sur eux sont trop fragmentaires pour analyser qui a réellement profité de cette diversification et porter un jugement sur l'ensemble de cette profession qui demeure très mal connue.

<sup>6</sup> Boutrais (2001 : 62) signale qu'à Ngaoundéré une petite enquête a montré 16 faillites sur 59 marchands actifs.

<sup>7</sup> Elle est pourtant très souvent passée sous silence dans les travaux d'experts, qui sont consacrés au commerce et qui préconisent au contraire souvent la spécialisation dans une seule activité.

groupement des commerçants de bétail qui constitue l'un des volets de l'Association Action pour les Initiatives de Développement pour les Communautés Rurales (AIDCOR).

L'analyse des associations de la filière bétail-viande montre que, contrairement aux représentations des bailleurs de fonds, les milieux socio-économiques constitués par les bouchers et les commerçants de bétail sont loin d'être homogènes car des oppositions et des conflits s'y sont manifestés périodiquement aboutissant à des scissions et à la création d'associations concurrentes. Par conséquent, le contrôle de leurs activités par l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE) et le passage attendu de l'informel au formel, s'est dans ce contexte révélé fort difficile voire totalement impossible à réaliser. Bien que ces associations possèdent les apparences du secteur formel (statuts, bureau, secrétaires etc.) le nombre d'adhérents réels relève du mystère, les réunions sont rares et le contrôle de l'argent provenant des cotisations et des taxes est impossible à effectuer. En réalité ces associations sont gérées à la manière d'une chefferie traditionnelle dans laquelle le pouvoir ne fait l'objet d'aucun partage entre les membres. On doit insister sur le fait que le milieu des commerçants a été caractérisé jusqu'à nos jours par une absence de monopole qui est liée pour une bonne part aux conditions d'exercice du commerce, il n'en est pas de même dans les associations professionnelles dans lesquelles existent en général de véritables situations de domination "ethnique" qui se manifestent presque toujours par des problèmes internes liés au comportement autocratique de ses dirigeants et par des détournements d'argent. La seule possibilité pour ceux qui sont en désaccord avec ce type de gestion est de quitter l'association et d'en fonder une autre qui connaîtra en général les mêmes difficultés.

En résumé, les associations professionnelles ont eu jusqu'à présent une tendance "naturelle" à reproduire en leur sein les conceptions hiérarchiques des sociétés dont sont issus ses membres dans un contexte politique général où le modèle démocratique, souhaité par les bailleurs de fonds, paraît à l'évidence connaître de sérieuses difficultés à émerger. Cette situation s'explique en partie par la baisse des effectifs commercialisés qui s'est manifestée à partir de la sécheresse de 1984 et a été amplifiée à partir de 1994, année de la dévaluation du FCFA.

## **Les mécanismes de formation des prix du bétail et l'impact de la dévaluation de 1994**

### ***Les prix des bovins***

En 1983, en liaison avec la fermeture de la frontière camerounaise et du changement de monnaie au Nigéria, les prix du bétail ont en moyenne été divisés par deux. La région ouest fut plus touchée que les régions qui approvisionnent Bangui. En 1984 le marché de Ngawi est réouvert et les prix remontent dans l'ouest sans retrouver pourtant leur niveau de 1982. Ils varient de 20.000 à 50.000 FCFA pour des taurillons, de 40.000 à 90.000 FCFA pour de jeunes boeufs, de 60.000 à 110.000 FCFA pour des boeufs adultes, et pour de vieilles vaches etc. en fonction des localités.

La sécheresse de 1984 a causé une forte mortalité des bovins et une baisse des prix les années suivantes puisque en 1987 ils variaient de 54.000 FCFA à 78.000 FCFA toutes catégories confondues comme le montre le tableau suivant..

### Les prix des animaux en 1987 (d'après Smits)

	Moyenne	Saison des pluies	Saison sèche
Ombella-Mpoko	54.000	56.500	51.000
Ouham	59.000	63.000	73.000
Ouham-Pendé, Nana-Mambéré	74.000	75.000	73.000
Haute Sangha	78.000	76.000	80.000
Sangha économique	78.000	-	-
Lobaye	61.000	-	-

La dévaluation de janvier 1994 du FCFA s'est traduite par de fortes augmentations du prix des bovins et la plupart des prix qui concernent la production animale (lait, beurre etc.) ont aussi fortement augmenté. Les hausses de prix ont été telles, que d'après le tableau suivant, les vaches, qui jouent un rôle important dans l'offre de bétail, ont vu le leur en moyenne doubler, et les taurillons (en grande partie destinés à la traction animale) tripler. Les taureaux, que l'on commercialise moins, ont connu une augmentation plus faible.

	Centre		Ouest	
	1990	2001	1990	2001
Prix de vente moyen (en FCFA)				
Taurillon	20000 F.	60000 F.	25000 F.	60000 F.
Vache	40000 F.	70-90000 F.	50000 F.	100000 F.
Taureau	90000 F.	110000 F.	100000 F.	170000 F.

### Prix du bétail pratiqués à Bossembélé et Bangui en 2001 (en FCFA)

	Prix d'achat à l'éleveur	Prix de vente à Bossembélé	Prix de vente à Bangui (PK13)
Taureau	105-140000 F.	115-150000 F.	200-220000 F.
Vache	60-100000 F.	70-100000 F.	100-160000 F.
Taurillon	40-60000 F.	50-80000 F.	80-100000 F.
Génisse	40-60000 F.	50-80000 F.	80-100000 F.
Castrés	140-180000 F.	160-190000 F.	270-290000 F.

On voit d'après le tableau précédent qu'en raison de la proximité de Bangui, d'une forte demande et des prix plus attractifs qu'en province, les commerçants de la région Centre ont tout intérêt à vendre leur bétail dans la capitale.

L'augmentation des cours des bovins se répercute bien évidemment sur le prix de la viande au détail qui se vend environ 1300 FCFA le kilo (prix officiel).

## Les effectifs commercialisés (1990-1998)

Région	1990	1991	1992	1993
Centre	144494	150586	125002	101181
Ouest	38667	32094	28382	25956
Est	10118	8066	8469	7558
Total	193279	190746	161853	134695
	1994	1995	1996	1997
	118167	109138	96201	85289
	32570	26361	19809	19264
	10042	13347	16696	21720
	161779	148846	132706	126283
				1998
				104917
				17610
				21235
				143762

(source: service de suivi/évaluation de l'ANDE-1999).

On voit dans le tableau ci-dessus que la dévaluation s'est traduite par une diminution régulière des effectifs commercialisés de 1995 à 1997 et qu'une reprise s'est manifestée en 1998. On est pourtant loin d'avoir retrouvé le niveau du début des années 1990. Cette évolution est sensible dans toutes les régions mais seul le centre a connu en 1998 une forte augmentation des effectifs commercialisés.

Les acteurs sont parfaitement conscients des conséquences de la dévaluation ainsi que l'attestent les propos suivants :

"Avant, c'est-à-dire au début des années 1990, le travail marchait normalement car les fonctionnaires étaient payés régulièrement et que je pouvais vendre deux à trois bêtes par jour parce que je fournissais des super-marchés et des hôtels. Depuis 1995 les choses ont bien changé à cause du prix des animaux et de l'insécurité "sur la route du Tchad et du Soudan". Ceci nous oblige parfois à faire crédit à nos clients. La balance est toujours placée sur la table mais rarement utilisée parce que nos clients préfèrent acheter au tas de 500 ou de 1000 FCFA et demander un cadeau (Boucher, Bangui.).

"En 1994 la dévaluation est arrivée, ensuite la mévente a sévi à Bangui et enfin des augmentations ont eu lieu dans tous les domaines : la patente est passée de 5000 FCFA en 1985 à 50.000 FCFA aujourd'hui ! Cela a fait diminuer mon commerce et depuis je n'organise plus que deux voyages par an à Bangui pour amener une trentaine de têtes à chaque fois (Commerçant, Yaloké).

"Des commerçants camerounais viennent dans la région de Berberati depuis 2000 cela fait flamber les prix jusqu'à 300.000 FCA" (Boucher, Berberati).

"Avant la dévaluation, avec un million de FCFA je pouvais acheter, suivant les circonstances, de vingt à trente têtes. Après, avec la même somme je n'achète que cinq à six animaux de grande taille. Avant, quand je vendais dans la zone diamantifère je pouvais avoir 300.000 FCFA de bénéfice à chaque opération. Aujourd'hui, je gagne beaucoup moins (Membre d'un GIP et commerçant, près de De Gaulle).

"Les effets de la dévaluation sont beaucoup moins marqués ici<sup>8</sup> qu'à Bangui et la viande se vend comme par le passé. Ceci s'explique sans doute par le fait que la clientèle est en majorité

---

<sup>8</sup> Dans la zone diamantifère.

composée de consommateurs qui exercent leur activité dans le secteur informel surtout dans le diamant, moins touché par la crise économique que le secteur public (Boucher, Boda).

## **Principaux facteurs influant sur les marchés intérieur et extérieurs**

Avant que le cheptel appartenant aux Peuls ne soit assez important pour approvisionner régulièrement Bangui et les principales villes du pays, c'est à partir du Tchad et du Soudan que partaient des troupeaux de commercialisation destinés à la RCA. Bien que devenu actuellement pratiquement autosuffisant, des flux de bétail originaires du Tchad et du Soudan continuent de nos jours à contribuer périodiquement à l'approvisionnement du pays (surtout à celui de Bangui et de l'est du pays). Les transactions d'animaux contrôlées font de nos jours de Bangui le plus gros marché de bétail du pays. avec environ 40 % en moyenne de l'ensemble des animaux vendus dans le pays.

### ***Les importations***

Les importations de bovins proviennent du Tchad et du Soudan. Les effectifs importés connaissent d'importantes variations dans la mesure où ils sont passés d'environ 44.000 têtes en 1991 à 28.000 en 1993. Le Tchad est le principal exportateur<sup>9</sup> vers la RCA car la proportion de sa contribution a varié de 61 à 86 % de 1991 à 1996. La tendance s'est inversée en 1996 et sa part n'était plus que de 41 %, au profit du Soudan qui a connu une augmentation de presque 68 %<sup>10</sup> !

### ***L'exportation vers les deux Congo***

Les bovins destinés à l'exportation vers les deux Congo sont achetés au pk 13 d'avril à décembre, période où l'Oubangui est navigable. Leur nombre est passé de 2805 têtes en 1991 à 2875 en 1992. Une importante augmentation de 62 % et 28 % s'est produite en 1994 et 1995. Les mutineries sont à l'origine d'une baisse en 1996 et 1997. De 1998 à 2000 les exportations ont connu un niveau supérieur à celui d'avant la dévaluation (5125 et 8000 têtes), pour retomber à un très faible niveau en 2001 à cause des événements qui se sont produits dans l'ex-Zaïre.

## **Conclusion**

La situation actuelle de l'élevage en RCA peut être caractérisée par l'existence d'un certain nombre de phénomènes (paupérisation des éleveurs, dévaluation, baisse du pouvoir d'achat des agents de l'Etat, insécurité etc.) qui conjuguent leurs effets négatifs et qui se traduisent par une détérioration des conditions de vie des éleveurs et des principaux acteurs de la commercialisation du bétail et de la viande. C'est surtout la présence, depuis plusieurs années, de *zargina* qui est unanimement considérée par les éleveurs et les commerçants comme le plus grave danger sans doute parce qu'elle symbolise la faiblesse de l'État.

---

<sup>9</sup> Ce qui explique sans doute en grande partie le rôle des commerçants d'origine tchadienne en RCA.

<sup>10</sup> Car il est situé en dehors de la zone du FCFA.

## Bibliographie

Arditi C., 1992. *Etude régionale des stratégies différenciées des éleveurs d'Afrique Centrale : le Tchad*. CCCE, 71 p. + annexes.

Arditi C., 1993. "Commerce, Islam et Etat au Tchad (1900-1990)", in E. Grégoire et P. Labazée, *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, : 174-220

Arditi C., 1999. Grands commerçants au bord de la crise ? Ajustement structurel, dévaluation et pétrole au Tchad. *Islam et Sociétés au sud du Sahara* n°13 : 103-116,

Arditi C., J. Picard, W.C. Modibo, L. Mbaiki, 2001. *Etude socio-économique des Peuls de RCA*. (FNEC/MAE), 102 p.

Arditi C., 2002. *Les acteurs de la commercialisation du cheptel bovin en RCA* (MAE/FNEC), 128 p et annexes.

Assana-Remayeko, Mahamat-Salle, 1986. *Rapport de Synthèse des Enquêtes* (commercialisation traditionnelle du bétail, immigration des éleveurs tchadiens en RCA, inventaire des nouvelles zones d'élevage).

Assana-Remayeko, Mahamath Diallo, 1998. *La commercialisation du bétail et les abattages contrôlés en République Centrafricaine* (période 1991-1996), ANDE, Service suivi-évaluation et Statistiques, 79 p.

Boutrais J., 1988. *Des Peuls en savanes humides. Développement pastoral dans l'ouest centrafricain*. Paris, ORSTOM.

Boutrais J., 2001. Du pasteur au boucher : le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre, *Autrepart* (19), : 49-70

Kota-Guinza A., 2001. *Commercialisation du bétail en Centrafrique*, Bangui, 27 p.

Koussou M.O., Duteurtre G., Trueba J., 2001 *L'organisation du commerce d'exportation de bovins sur pied du Tchad vers le Nigeria*. Communication présentée au 2ème Comité scientifique du Prasac, Maroua, 5-9 février 2001.

Le Masson C., 1990. *Les éleveurs Mbororo. Etude socio-économique*. Bangui, Ministère du développement rural/ANDE, 220 p. + synthèse + annexes.

Meyer C. et alii, 1997. *Enquête sur l'élevage du bétail en République Centrafricaine*. Rapport final. CIRAD-EMVT.

SMITS ENGINEERING S.A., 1987. *Expertise sur la commercialisation des produits de l'élevage centrafricain*, Bruxelles.

Westneat A.S, Boyer N.A, Lentz B.E., 1991. *Etude des marchés de Bangui*, Rapport final, AFRICARE/Projet de Développement des Entreprises Rurales.

# Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : les Systèmes Agroalimentaires Localisés contribuent-ils au renforcement des “ capacités ” ?<sup>1</sup>

François BOUCHER<sup>2</sup>(a), Aurélie CARIMENTRAND(b),  
Denis REQUIER-DESJARDINS(c)

(a) CIRAD-TERA, TA 60/15, 73 rue Jean-François Breton 34398 Montpellier cedex 5, [francois.boucher@cirad.fr](mailto:francois.boucher@cirad.fr)

(b) C3ED, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, 47 Bd VaubanN, 78047 Guyancourt cedex, [aurelie.carimentrand@c3ed.uvsq.fr](mailto:aurelie.carimentrand@c3ed.uvsq.fr)

(c) C3ED, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, 47 Bd VAUBAN, 78047 Guyancourt cedex, [denis.requier-desjardins@c3ed.uvsq.fr](mailto:denis.requier-desjardins@c3ed.uvsq.fr)<sup>3</sup>

*“ Notre qualité de vie ne se mesure pas à notre richesse, mais à notre liberté : cette idée a déjà révolutionné la théorie et la pratique économiques. ” (Koffi ANNAN)*

**Résumé.** Les politiques d'appui au développement de l'agro-industrie rurale (AIR) en Amérique Latine ont mis au premier plan l'augmentation des revenus des petits agriculteurs familiaux par l'augmentation de la part de valeur ajoutée restant sur l'exploitation pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales marginalisées. Nous nous interrogeons sur le lien entre les capacités des AIR à se constituer en “ systèmes agroalimentaires localisés ” (SYAL) et le renforcement des “ capacités ” de leurs acteurs, à travers une approche multidimensionnelle de la pauvreté. Nous analyserons l'émergence de capacités d'action collective autour de la construction et de l'activation de ressources spécifiques et leur impact sur les “ capacités ” des petits agriculteurs familiaux. Deux questions sont envisagées.

- Les capacités d'action collective bâties autour des ressources communes peuvent-elles être intégrées, notamment au plan des indicateurs, à l'évaluation des “ capacités ” des personnes?
- Ces dynamiques ne conduisent-elle pas à un processus de renforcement des disparités de “ capacités ” entre les acteurs d'un même territoire avec l'apparition de phénomènes d'exclusion ?

Nous mobiliserons dans l'analyse des résultats de terrain, en particulier ceux du cas de la concentration des activités fromagères artisanales de Cajamarca, au Pérou.

Mots clés: pauvreté, “ capacités ”, agro-industrie rurale, cluster, systèmes agro-alimentaires localisés, Pérou.

**Abstract.** Rural food-processing (AIR) development policies in Latin America have been focusing on the rise in smallholders' income through the increase of the added value remaining in the farm, in order to contribute to poverty reduction in marginalized rural areas. Our paper explores the link between AIR's capacities to constitute local agri-food systems (SYAL) and their actors' capability-building, through a pluridimensional approach to poverty. It provides an analysis of the emergence of collective action relating to the creation and activation of specific resources, and the impact on smallholders' capabilities. Two issues will be discussed:

- Can collective action capacities relating to common resources be integrated at the person's capabilities' evaluation, in particular in terms of indicators?
- May those dynamics reinforce capability disparities among local actors and generate exclusion phenomena?

Our paper explores the case of Cajamarca rural cheese makers (Peru).

Key words: poverty, capabilities, rural food-processing, local agri-food systems, Peru.

---

1 Version 31 juillet 2003

2 Responsable du projet SYAL Amérique Latine et chercheur associé au CIAT (Agro-entreprises rurales) et à l'IICA.

3 Les auteurs remercient les membres du GYS SYAL et de l'équipe QUALITER du CIRAD-TERA qui ont apporté les éléments conceptuels et les données de terrain ayant permis la préparation de cette communication.

## Introduction

Les politiques d'appui au développement de l'agro-industrie rurale (AIR) en Amérique Latine, préconisées dès les années 1980, par exemple par le réseau PRODAR<sup>4</sup>, ont mis au premier plan l'augmentation des revenus des petits agriculteurs familiaux. Il s'agissait en effet d'augmenter leur part dans la valeur ajoutée par la transformation et la commercialisation de la production agricole locale et de créer des emplois en zone rurale. Elles se sont donc définies comme des politiques de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales marginalisées d'Amérique Latine, dans une perspective de développement humain durable (PNUD, 1996).

Le développement de l'agro-industrie rurale doit cependant aujourd'hui faire face à un nouveau contexte :

- tout d'abord, elle est confrontée au maintien et même dans certains cas à l'approfondissement de la pauvreté rurale qu'elle était censée réduire ;
- en second lieu elle doit maintenant se développer dans un contexte marqué par la mondialisation, ce qui implique qu'elle subit la concurrence de l'industrie agroalimentaire non seulement dans les pays latino-américains mais à l'échelle globale : elle doit donc trouver de nouvelles sources de compétitivité. Dans ce contexte on constate la diversité des évolutions des différents types d'AIR et en particulier l'émergence et la consolidation de concentrations géographiques, ou "clusters", d'unités de transformation spécialisées d'AIR, qui ont pu être identifiées dans de nombreux pays d'Amérique Latine. Ces concentrations ont pu être définies comme des "systèmes agroalimentaires localisés" (SYAL), basés sur des ressources spécifiques "activées".

Dans la même période on a enregistré une évolution de l'analyse de la pauvreté, notamment dans la perspective ouverte par les travaux de Sen sur les "capabilités" (capabilities). Cette approche multidimensionnelle de la pauvreté ne se réduit plus au seul revenu monétaire : la notion de capabilités renvoie notamment à la possibilité qu'ont les personnes de concevoir et réaliser leurs propres projets et de s'épanouir au sein de la société dans laquelle ils évoluent. La pauvreté peut donc être définie comme une défaillance en termes de capabilités fondamentales, les capabilités représentant un "ensemble de vecteurs de fonctionnements, conditions d'existence ou d'action, qui reflètent la liberté d'une personne de se réaliser à travers le mode de vie qu'elle a choisi" (Sen, 1992). Dans cette optique, une personne est considérée comme pauvre lorsque ses capabilités ne lui permettent pas de satisfaire un ensemble minimal et acceptable de fonctionnements. Les capabilités jouent un triple rôle: elles ont un impact direct sur le bien-être et la liberté des personnes, elles jouent un rôle social indirect à travers leur influence sur le changement social et un rôle économique indirect à travers leur influence sur la production.

Cette approche fournit la base d'un dépassement de l'analyse initiale de la contribution de l'AIR à la réduction de la pauvreté essentiellement basée sur la création de valeur ajoutée et de revenus.

La présente communication a donc pour but de s'interroger sur le lien entre le développement de l'agro-industrie rurale et la réduction de l'incidence de la pauvreté à la lumière de l'émergence des "SYAL" d'une part, et de l'évolution de la réflexion sur la pauvreté et le bien-être d'autre part. En effet l'activation des ressources spécifiques en améliorant les performances et le niveau de compétitivité de ces systèmes ainsi que le "bien-être" des acteurs impliqués, peut jouer un rôle de "catalyseur" des capabilités. Toutefois ces nouvelles stratégies collectives d'activation de ressources collectives peuvent également générer des processus d'exclusion autour de ces ressources, qui

---

4 PRODAR : programme de développement de l'agro-industrie rurale en Amérique Latine et aux Caraïbes. [www.prodar.com](http://www.prodar.com)



garantissent l'efficacité de l'action collective, mais conduisent aussi à la marginalisation d'autres acteurs. Nous discuterons cette ambivalence en nous appuyant sur le cas du Pérou et plus particulièrement sur celui des dynamiques de production fromagère dans la région de Cajamarca.

La communication sera organisée de la façon suivante :

- Nous présenterons d'abord une évaluation générale de l'apport de l'agro-industrie rurale et des SYAL à la lutte contre la pauvreté en privilégiant une approche multidimensionnelle.
- Nous aborderons ensuite l'étude de la pauvreté au Pérou, en mobilisant la notion de "capabilités" établie par Sen et nous analyserons le cas des systèmes fromagers de Cajamarca.
- Nous concluons enfin en examinant le lien entre les processus d'action collective au sein de ces systèmes et "capabilités".

## **AIR, SYAL et lutte contre la pauvreté rurale**

Les politiques de développement rural mises en place en Amérique Latine dans les années soixante-dix et quatre-vingt n'ont pas eu de résultats probants. Le nombre de pauvres a continué d'augmenter dans la région durant les trente dernières années et cela malgré les efforts conjugués des Etats, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des organismes internationaux. Les derniers rapports annuels de la CEPAL<sup>5</sup> sur la situation sociale d'Amérique Latine montrent une tendance marquée à la persistance de la détérioration sociale en Amérique Latine. Les "projets DRI" (développement rural intégral) par exemple, qui cherchaient à développer de manière intégrale les zones les plus pauvres en conjuguant des dispositifs concernant la santé et la salubrité, l'urbanisme, la distribution de l'eau, la nutrition et la sécurité alimentaire, l'enseignement, l'agronomie, etc... n'ont pas réussi à créer de véritables dynamiques créatrices d'emplois et de revenus. Leur principale faiblesse et la raison de leur échec quasi-généralisé vient sans doute de leur définition par les experts "du centre", sans concertation avec les acteurs locaux "de la périphérie", ce qui n'a pas permis de stimuler ni de développer leurs capacités productives et organisationnelles. En rupture avec ce type d'approche, le développement de l'agro-industrie rurale (AIR), promu par PRODAR dès les années 1980, entend s'appuyer sur des facteurs endogènes pour réduire la pauvreté. Au fil des années, si de nouvelles dimensions de cette réduction ont été prises en compte (1-1), le développement de l'AIR a évolué vers la consolidation de systèmes productifs locaux (1-2)

### ***Le développement des AIR, un moyen de lutte contre la pauvreté rurale***

Dans les années 80, le terme "AIR" a été défini comme "l'activité qui permet d'augmenter et de retenir dans les zones rurales la valeur ajoutée de la production des économies paysannes locales, grâce à la réalisation d'activités d'opération "post-récolte" comme la sélection, le nettoyage, la classification, le stockage, la conservation, la transformation, le conditionnement, le transport et la commercialisation sur des produits provenant d'exploitations agro-sylvo-pastorales. Ces activités devaient être cohérentes avec le caractère paysan des exploitations pour ce qui est de la taille, de l'échelle de production, de l'investissement et de la rentabilité, contribuer à l'amélioration des modèles d'alimentation et de nutrition, et conduire au renforcement des économies paysannes et de leurs organisations, ainsi que des économies nationales" (Boucher, 1989).

---

5 Panorama Social de América Latina de CEPAL

Cependant d'autres éléments ont été intégrés progressivement à cette définition (Boucher et Riveros, 1995) :

- l'agro-industrie rurale est un élément du développement rural qui permet de renforcer l'organisation du monde paysan ;
- elle doit être conçue en harmonie avec l'environnement et la durabilité des ressources naturelles ;
- elle peut être un facteur qui favorise la justice, la solidarité et la démocratie ;
- elle facilite la diversification de la production paysanne, l'établissement d'entreprises paysannes rentables et la participation des femmes.

La conception initiale de l'impact du développement de l'agro-industrie rurale, centrée sur l'augmentation du revenu, s'en trouve élargie pour prendre en compte une pluralité de critères du bien-être des sociétés paysannes. Elle se rapproche ainsi d'une conception multidimensionnelle de la réduction de la pauvreté par le biais de l'AIR. L'AIR, devenue une réalité économique et sociale dans les zones rurales et paysannes d'Amérique Latine et des Caraïbes, naît, dans une large mesure, spontanément, comme une stratégie alternative de survie et de reproduction des économies rurales ; elle manifeste alors l'existence de capacités endogènes des acteurs. Dans d'autres cas, elle est le produit d'efforts d'ONG et d'entités nationales, qui voient dans cette activité une option importante de développement rural. Elle leur permet en effet d'améliorer, de valoriser et de compléter leur activité agricole et leur apportent des revenus contribuant à améliorer le niveau de vie de leur famille. Elle peut aussi leur donner un meilleur accès à des services tels que la scolarisation des enfants, le crédit, la santé... Dans ce cadre, elle a été progressivement conçue comme un mécanisme pouvant offrir aux paysans l'opportunité de réaliser leurs projets et de s'épanouir en tant que personnes. L'approche originelle de PRODAR, bien qu'elle se place résolument dans une perspective dynamique de changement et de modernisation des secteurs ruraux, en particulier les plus vulnérables (Boucher, 1989 et 1991 ; Boucher et Riveros, 2000), n'est pourtant plus suffisante dans le contexte actuel de la mondialisation des marchés et de structuration des filières " globales " dans lesquels cherchent à s'insérer des systèmes locaux d'agro-industrie rurale.

### ***Une approche territoriale des AIR, les SYAL***

En Amérique Latine le développement des AIR a pris souvent la forme de concentrations géographiques de toutes petites entreprises agro-alimentaires (Rodriguez, Rangel et Roa, 1997 ; Gottret, Henry et Dufour, 1997 ; Cerdan et Sautier, 1998 ; Requier-Desjardins, 1999 ; Cascante Sanchez, 2000 ; Boucher et Requier-Desjardins, 2002 ; Requier-Desjardins, Boucher et Cerdan, 2003), transformant des produits à base de canne à sucre (panela), manioc et tubercules, lait, grains, fruits et légumes... Ces concentrations reposent sur des articulations complexes territoire – acteurs – produits – système d'innovation et une imbrication croissante de la ville et de la campagne. La notion de Système Productif Local (SPL) désigne cette forme de développement caractérisée par la concentration géographique d'activités ; elle débouche, quand on l'applique au secteur agro-alimentaire, sur celle de " Systèmes Agro-alimentaires Localisés ", formes spatiales, sociales et économiques d'organisations agroalimentaires. Les " SYAL " ont été définis comme " *des organisations de production et de services (unités de production agricoles, entreprises agro-alimentaires, commerciales, de service, de restauration...) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique* " ( Muchnik et Sautier, 98). Les SYAL sont des SPL spécifiques du fait :

- de leurs relations amont avec le secteur agricole qui impliquent une relation avec le terroir et les ressources naturelles ;

- et de leurs relations aval avec les consommateurs, à travers la filière, qui posent la question de la qualification des produits, basée justement sur les relations spécifiques des consommateurs avec les produits.

Cette double caractéristique situe les SYAL au point nodal de “ l’orthogonalité ” entre la filière et le territoire (Requier-Desjardins, Boucher, Cerdan, 2003). Le territoire est ici entendu comme un “ espace construit historiquement et socialement, où l’efficacité des activités économiques est fortement conditionnée par les liens de proximité et d’appartenance à cet espace ” (Muchnik, Sautier, 1998). Au-delà des externalités technologiques et pécuniaires, l’identité territoriale joue un rôle clef pour la compétitivité des SYAL au sein des filières agroalimentaires organisées de plus en plus comme des “ chaînes de valeur globale ” (Gereffi, 1999). L’amélioration de la technologie, des savoir-faire en interaction avec les produits et les acteurs est donc au centre du développement de l’AIR. Son dynamisme est ainsi lié à la dimension localisée des processus d’innovation. Ainsi de nouvelles stratégies sont progressivement mises en œuvre, par exemple la mise en avant de l’origine des produits et les savoir-faire locaux via la création de marques collectives et la certification des produits.<sup>6</sup> Elles s’inscrivent par exemple dans la dynamique de développement des marchés de produits biologiques et des réseaux de commerce équitable à l’échelle globale, en misant sur la prise de conscience des consommateurs de la spécificité de ces produits par rapport aux produits offerts par les multinationales de l’agroalimentaire. L’évolution de ces concentrations d’AIR peut être très variable selon les cas : chacune véhicule sa propre histoire, ses ressources et actifs spécifiques, ses liens au marché, ses activités, son organisation sociale, son ancrage territorial, etc... Dans certains cas on peut les assimiler à “ clusters ” ruraux de bas niveau (au sens d’Altenburg et Meyer-Stamer, 1999) qui bénéficient d’externalités d’agglomération sans réellement avoir une capacité d’action collective. Cependant dans d’autres cas de réelles capacités d’action collective permettent d’augmenter leur compétitivité. On peut faire l’hypothèse que l’impact sur l’évolution des “ capacités ” des acteurs sera très différent selon les cas. Nous allons l’illustrer à partir d’une étude de cas mettant en évidence plusieurs configurations, avec une dimension comparative, celui des fromageries de la région de Cajamarca au Pérou.

## **Une approche multidimensionnelle de la réduction de la pauvreté, le cas des fromagers du bassin laitier de Cajamarca au Pérou**

Les “capacités” d’une personne dépendent de ses capacités personnelles ou aptitudes, de ses dotations en capital humain, physique et financier, et des opportunités et contraintes propres à la société dans laquelle elle évolue. L’amélioration de la dimension économique des fonctionnements de base d’une famille est notamment liée à l’ensemble des biens qu’elle est en mesure de contrôler. Ces dotations ou “ entitlements ” comprennent les dotations des familles (terres, force de travail, qualifications et expérience...), ses possibilités de production (technologie disponible, savoir, savoir-faire, habilité à s’approprier le savoir disponible et à l’utiliser efficacement) et les termes de l’échange (possibilité de vendre et d’acheter des bien en fonction des prix relatifs des différents produits) (Sen, 1999). Le niveau général des dotations des personnes dans les zones rurales marginalisées du Pérou peut d’abord être approché à travers des indicateurs statistiques (2-1) ; l’observation des SYAL fromagers du département de Cajamarca permet d’avoir une approche plus qualitative et ciblée des dotations des acteurs de ces systèmes et des contraintes et opportunités qui s’offrent à eux (2-2).

---

<sup>6</sup> PRODAR prépare actuellement le lancement d’un label “ paysan latino-américain ” visant à valoriser sur les marchés les caractéristiques écologiques et sociales spécifiques de la production des AIR

## *Pauvreté et “capabilités” au Pérou*

Si on raisonne d’abord en fonction du seuil de pauvreté, selon Herrera<sup>7</sup>, au Pérou, 54,8% de la population est en situation de pauvreté et 24,4% en situation d’extrême pauvreté. La zone la plus pauvre du pays est de loin la “ Sierra rurale ” avec 83,4% de pauvreté et 60,8 % d’extrême pauvreté, chiffres que l’on peut contraster avec ceux de Lima Métropole dont les taux sont de 31,9% de pauvreté et 2,3% d’extrême pauvreté seulement. Situé dans cette zone, Cajamarca est un des 6 départements les plus pauvres du Pérou selon ces indicateurs. De même, si l’on se réfère à l’Indice de Développement Humain (IDH)<sup>8</sup>, six départements sur les sept les plus pauvres sont de la Sierra, le septième, le département Amazonas étant en zone tropicale humide (tableau1).

**Tableau n°1 - IDH départemental, indicateurs et classement inversé, 2000**

Départements	Pop.	Indice de Développement Humain		Espérance de vie à la naissance		Niveau Education		Revenu par habitant	
	Mille	Indice	Class.	Années	Class.	%	Class.	S/. mois	Class.
<b>Pérou</b>	<b>25,662</b>	<b>0.620</b>		<b>68,7</b>		<b>85.4</b>		<b>352.93</b>	
Apurímac	427	0.457	1	64,3	3	68.2	1	137.49	1
Huancavelica	431	0.460	2	64,2	2	68.7	2	142.06	2
Ayacucho	527	0,488	3	66,0	5	71.0	5	168,00	3
Huánuco	777	0.494	4	66,2	6	70.1	4	191.82	5
<b>Cajamarca</b>	<b>1,412</b>	<b>0.495</b>	<b>5</b>	<b>66,6</b>	<b>7</b>	<b>69.1</b>	<b>3</b>	<b>198.44</b>	<b>7</b>
Puno	1,199	0.512	6	64,0	1	80.5	10	179.72	4
Amazonas	406	0.515	7	68,2	12	72.4	6	195.37	6
Cusco	1,158	0.537	8	64,9	4	77.3	7	259.75	13

Source: réalisé à partir des informations du rapport IDH 2002 – Pérou du PNUD

On peut aussi raisonner en distinguant entre pauvreté d’accessibilité et pauvreté de potentialités pour cinq dimensions du développement humain: les dimensions économique, sociale, culturelle, politique et éthique (tableau n° 2). (Dubois, Mahieu et Poussard, 2001)

7 À partir de l’enquête ENHO-2001-IV

8 L’IDH est un indicateur synthétique qui combine l’espérance de vie à la naissance, le niveau d’instruction et le PIB par habitant.

**Tableau n° 2 : Quelles dimensions pour le développement humain ?**

Dimensions du bien-être et formes de pauvreté	Dimension économique		Dimension sociale	Dimension culturelle	Dimension politique	Dimension éthique
	Monétaire	Conditions de vie				
Pauvreté d'accessibilité	Absence de revenus Manque d'accès à l'emploi Impossibilité d'acheter des produits	Manque d'accès à la santé, à une alimentation équilibrée, à l'éducation, au logement,...	Exclusion sociale  Rupture du lien social  Problèmes de genre	Non reconnaissance identitaire Déracinement	Absence de démocratie, de participation aux décisions	Absence de normes Corruption Violence Valeurs niées
Pauvreté de potentialité	Absence de capital physique (terrain, biens durables) et financier (épargne, crédit)	Insuffisance de capital humain	Insuffisance du capital social.	Insuffisance de capital culturel	Absence ou insuffisance de "pouvoir", de moyens d'expression, d'information	In suffisance de "capital éthique" (normes et valeurs partagées)

Source : DUBOIS J-L., MAHIEU F-R., POUSSARD A. (2001)

Les données du tableau n° 3, rapprochée de celles du tableau 1 nous permettent de constater qu'à Cajamarca la pauvreté d'accessibilité concerne non seulement les conditions de vie mais aussi l'accès à l'information et à la communication, ce qui conditionne probablement une faible accessibilité dans les domaines social, culturel et politique et une pauvreté de potentialités correspondante.

**Tableau n°3 – Synopsis des privations humaines, 2000**

	% de la population n'ayant pas accès aux services:			% de la population vivant dans un foyer non équipé d'une télévision	% de la population vivant dans un foyer non équipé d'un téléphone
	D'eau potable	Evacuation des eaux usées	Eclairage à l'électricité		
<b>Pérou</b>	27.7	48.8	30.7	31.8	76.3
<b>Cajamarca</b>	42.8	74.4	70.5	67.7	95.3

Source: Informe sobre el desarrollo humano- Perú 2002, PNUD.

La sierra péruvienne et le département de Cajamarca manifestent donc un déficit en développement humain, entendu par le PNUD comme "l'élargissement des choix offerts à toutes les personnes qui constituent la société", l'objectif central du développement étant "la création d'un environnement qui permette à tous de mener une vie saine, longue et créatrice".

## *Les “ entitlements ” des familles de fromagers de Cajamarca*

Au-delà des indicateurs statistiques sur la pauvreté les observations sur le contexte géographique, économique, social et politique de ce département permettent d'analyser dans une seconde étape l'influence de ce contexte, en termes d'opportunités et contraintes, sur la détermination des “capabilités” des fromagers de la région.

Le bassin fromager du sud du département de Cajamarca est caractérisé par :

- l'existence de plusieurs spécialités fromagères liés à des savoir-faire, traditionnels ou non ;
- des innovations diffusées localement, par un grand nombre de producteurs artisanaux ;
- des pôles de production reliés à des villes intermédiaires comme Cajamarca ou Bambamarca ;
- et une image du “ bon fromage de Cajamarca ” reconnue dans tout le pays (Boucher, Requier-Desjardins, 2002).

Cette concentration d'activités fromagères se maintient, voire se développe malgré la présence de facteurs adverses :

- la présence de deux transnationales laitières, qui font concurrence aux fromagers pour la collecte du lait
- les aléas climatiques<sup>9</sup>,
- la concurrence liée aux importations croissantes de produits laitiers,
- un accès difficile aux chaînes de supermarchés, le secteur de la distribution le plus dynamique au Pérou, comme dans le reste de l'Amérique Latine (Reardon, Berdegue, 2002)
- la concurrence des vendeurs des rues à Cajamarca vendant des produits de mauvaise qualité et les falsifications opérées en aval de la filière dans les villes de la côte.

Les systèmes agroalimentaires localisés fromagers de la région de Cajamarca se caractérisent par une pluralité d'acteurs et de produits. Leur examen conduit à identifier des groupes d'acteurs selon leur localisation et leur place dans les filières :

- les producteurs de “ quesillo ” ou caillé un fromage frais de la région de Chanta qui sert notamment de matière première pour le “ queso mantecoso ”. Ils vendent leur produit sur le marché de Chanta aux fromagers de la ville de Cajamarca
- Les artisans fromagers de la ville de Cajamarca fabriquent des produits laitiers de qualité, en particulier le fromage traditionnel “ mantecoso ”, mettant à profit la bonne image de Cajamarca. Certains artisans fromagers de Chugur et Tongod sont plutôt spécialisés plutôt dans le “ queso andino tipo suizo ”, transformant le lait des paysans de la région et ayant également souvent des boutiques à Cajamarca.
- Les paysans-fromagers de la région de Bambamarca produisent à partir du “ quesillo ” le “ queso fresco ” un fromage frais générique de très mauvaise qualité qui est vendu sur le marché de Zarumilla, dans les faubourgs pauvres de Lima.

Les dotations (“ entitlements ”) des acteurs des systèmes fromagers renvoient, outre aux ressources monétaires ou au revenu, à la disponibilité de ressources productives, à un certain niveau de capital humain en terme de savoir-faire, à une accessibilité à un certain nombre de ressources fournies par des infrastructures de communication matérielle ou informative. Ces dotations sont différentes en fonction des différents types d'acteurs concernés et enfin à un certain niveau de capital social :

---

9 Comme le phénomène du Niño, qui a isolé complètement ce département du reste du pays pendant plusieurs mois

En ce qui concerne les ressources, les petits producteurs de lait des zones montagneuses reculées comme Chanta sont dotés d'une ressource spécifique qui détermine la qualité du lait utilisé ensuite en fromagerie : en effet, du fait de la qualité des herbages de montagne et du lait produit en petites quantités par des vaches créoles (entre 3 et 5 litres de lait par jour), le lait a une quantité de matières grasses supérieure à celle des laits des vallées, en particulier la vallée de Cajamarca. C'est notamment la qualité de ce lait qui assure la "typicité" du fromage Mantecoso. Le milieu constitue également une ressource pour le tourisme qui génère un marché potentiel pour les produits fromagers. Toutefois cette dotation est inégalement répartie : la ville de Cajamarca s'appuie en effet sur une histoire très riche ayant laissé des vestiges archéologiques de premier plan et une très belle ville coloniale, considérée comme la ville la plus espagnole du Pérou, ce qui lui permet d'attirer une fréquentation touristique non négligeable.<sup>10</sup>

En ce qui concerne les savoir-faire, ils sont principalement détenus par les fromagers. Mais le mode d'acquisition a été sensiblement différent pour le mantecoso et le fromage andin "type suisse".

Le savoir faire du mantecoso s'est construit progressivement pendant plus de deux cent ans dans les zones les plus reculées. Ce sont les femmes qui, dans un premier temps, pour conserver leur lait, le transformait en un fromage frais, le "queso" ; elles ont cherché ensuite à l'améliorer et se sont aperçu qu'en le travaillant sur une pierre, "le batan", un produit beaucoup plus agréable apparaissait, ensuite elles ont amélioré le procédé en utilisant un moulin à grain. A ce stade, le mantecoso est devenu un produit commercial et ce sont les hommes qui se sont alors emparés de sa production, laissant aux femmes le soin de faire le quesillo, matière première du mantecoso. Certains ont ensuite installé leurs fromageries dans la ville de Cajamarca pour être plus près du marché (Boucher, Guégan, 2002). Le savoir faire du fromage andin suisse a été introduit vers 1975 grâce à un jeune paysan de Chugur formé à Lima le responsable d'un projet suisse de fromageries rurales. Devenu ensuite un des fromagers les plus entreprenants de Cajamarca, il monta des fromageries dans plusieurs villages et aida d'autres paysans à en monter. Le savoir-faire de ce type de fromage s'est ainsi rapidement diffusé et il y a aujourd'hui une cinquantaine de fromageries concentrées principalement à Chugur et à Tongod, les deux villages dans lesquels avaient été installées les premières fromageries (Boucher, Guégan, 2002).

Dans les deux cas, des innovations ont porté sur le procédé, par exemple l'utilisation du moulin pour le mantecoso, et surtout la présentation de plus en plus personnalisée des fromages. A Bambamarca en revanche la fabrication du queso fresco n'exige pas un savoir-faire très élaboré de la part des paysans fromagers. Ils utilisent d'ailleurs des additifs qui nuisent à la qualité sanitaire de leur produit. Les produits "typiques" comme le mantecoso étant en déclin dans cette zone, les savoir-faire associés tendent à régresser. Ainsi si les savoir-faire sont relativement semblables sur toute la région, la structuration du marché introduit une distorsion territorialisée des savoir-faire. Les conditions de l'environnement des activités fromagères peuvent jouer sur la définition des actifs spécifiques et des dotations en capital humain.

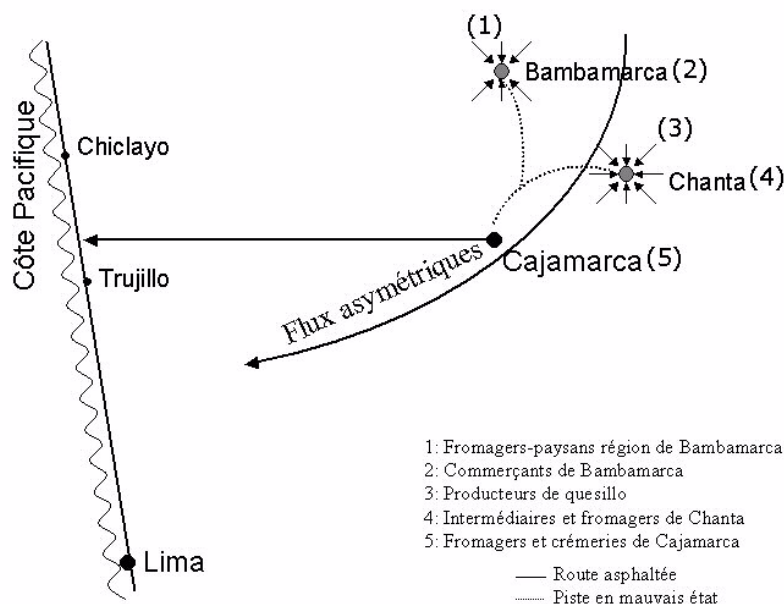
En terme de dotations en infrastructures de communication, la zone fromagère couvre environ 20 000 Km<sup>2</sup>, avec des conditions géographiques très rudes du fait de l'altitude, du climat et de l'enclavement dû au relief très accidenté ; le réseau routier est extrêmement précaire : il y a une seule route asphaltée qui relie la capitale Cajamarca à la côte, toutes les autres routes sont des chemins en général complètement défoncés. Une seule piste en mauvais état relie les principales villes du département : Cajamarca, Bambamarca et Chota : il faut environ 4 à 5 heures pour parcourir 120 Km et la route est fréquemment coupée en période de pluie. L'absence de services

---

<sup>10</sup> Cette ville bénéficie d'une image de qualité "territoriale", qui concerne tant le fromage que les prestations touristiques ou les produits de l'artisanat, qui rappelle le modèle du "panier de biens" (Lacroix, Mollard et Pecqueur, 1998).

modernes de communication défavorise certaines zones (par exemple si le portable et l'Internet très courants à Cajamarca, ils n'existent pas à Bambamarca, connecté au réseau électrique il y a seulement un an...). Les acteurs des SYAL fromagers sont de ce fait déconnectés des marchés, à la fois sur le plan géographique/infrastructurel et sur le plan informationnel, ce qui les défavorise pour la détermination des prix de vente aux intermédiaires. En dehors de quelques tronçons de piste comme celui qui permet de se rendre à Chanta, les paysans producteurs de lait et de quesoillo doivent se déplacer à pieds, à cheval ou à dos de mule. Les fromagers de Bambamarca doivent eux aussi faire face à des conditions de transport très difficiles pour leurs produits (48h de camion jusqu'à Lima). Seuls, les fromagers de la ville de Cajamarca peuvent bénéficier de bonnes conditions de transport et de communication, ce qui permet à certains d'entre eux un contact direct avec des acheteurs de la côte.

Ces conditions infrastructurelles engendrent des asymétries d'information fortes entre les acteurs qui sont à mettre en relation avec leurs "capabilités" :



Il y a de fortes asymétries entre les producteurs de fromages frais de la région de Bambamarca (1), les commerçants qui viennent acheter ces fromages à Bambamarca (2) et les vendent sur le marché de Zarumilla à Lima, du fait de l'éloignement des producteurs du marché. Il y a aussi de très grandes asymétries entre les fromagers de Bambamarca (1) et ceux de Cajamarca (5), compte tenu notamment des différences en terme d'infrastructure et de proximité au marché ou aux centres de décision entre les deux villes. De la même manière, de fortes asymétries existent entre les producteurs de quesoillo de la région de Chanta (4) et les fromagers de Cajamarca (5). En effet les producteurs de "quesoillo" vendent leur produit sur le marché de Chanta aux fromagers de Cajamarca ou à leurs intermédiaires, dans un contexte de méfiance, notamment du fait des fraudes sur le poids. De ce fait, si les artisans-fromagers de Cajamarca fabriquent des produits laitiers de qualité, en particulier le fromage traditionnel "mantecoso", mettant à profit la bonne image du fromage de Cajamarca. En revanche les producteurs de Chanta ne sont pas incités à développer la qualité. Ces asymétries d'information contribuent donc à exclure les produits de qualité du marché conformément au modèle proposé par Akerlof<sup>11</sup> (1970)

Sur le plan des indicateurs, en particulier de l'IDH 2000 (PNUD 2002), on peut corréliser les flux asymétriques montrés sur le schéma antérieur et les taux d'IDH pour chaque groupe d'acteurs

11 Selon Akerlof, le vendeur d'une voiture d'occasion connaît bien l'état du véhicule et peut donc négocier un bon prix car l'acheteur, lui, ne connaît pas l'état exact de la voiture.



concerné. Par exemple, sur le flux Bambamarca, Cajamarca et Lima, nous avons pour l'année 2000 un IDH de 0,405 pour Bambamarca, 0,472 pour Cajamarca et 0,755 pour Lima avec les mêmes tendances concernant les indicateurs d'espérance de vie, alphabétisation, de niveau éducatif et de revenu par habitant. Nous pouvons faire le même exercice pour le flux quesillo-mantecoso sur l'axe Chanta, Cajamarca et les principales villes proches de la côte (Chiclayo et Trujillo). Dans ce cas aussi nous pouvons corrélérer avec l'IDH et ses indicateurs dérivés : 0,414 pour le région de Chanta<sup>12</sup>, 0,509 pour Cajamarca, 0,646 pour Chiclayo et 0,673 pour Trujillo. De même, nous avons pu constater une relation directe entre ces résultats et l'existence et l'état des pistes et des routes.

L'existence et la constitution du "capital social" en tant que ressource spécifique marque une différence fondamentale entre les trois cas que nous envisageons. A Bambamarca on constate l'existence et l'importance d'un capital social hérité de l'organisation traditionnelle des sociétés rurales: c'est notamment le cas des mingas (travaux d'entraide collective) ou des rondas campesinas (groupes d'autodéfense contre le vol réactivés contre la guérilla dans les années 1970). D'autres groupes comme les "club de madres" créés par l'Eglise se constituent autour d'une démarche liée à un objectif partagé; c'est également le cas des associations liées à l'activité fromagère qui se sont créées à Cajamarca. Par ailleurs les acteurs situés à Cajamarca sont plus susceptibles de constituer des réseaux avec les décideurs politiques ou administratifs. En effet la grande majorité des habitants du département, en dehors du chef-lieu, est déconnectée des prises de décisions politiques, du fait d'une part de la centralisation du pouvoir dans la capitale Lima et d'autre part du manque de capacités techniques et financières, les différents ministères, en particulier celui de l'agriculture, étant très peu présents sur le terrain. C'est en particulier le cas pour Cajamarca, où tous les représentants des différents ministères et leurs agents se trouvent concentrés dans la capitale départementale avec très peu de moyens de fonctionnement, ce qui limitent leurs activités à l'intérieur du département.

Au total les dotations des acteurs des SYAL fromagers apparaissent relativement faibles pour beaucoup d'entre eux et inégalement réparties. Toutefois cette approche ne prend pas en compte la dynamique de ces systèmes et les répercussions des dynamiques d'action collective à l'œuvre dans le bassin laitier de Cajamarca en terme de "capabilités" ?

### **Action collective, "capabilités" et risques de renforcement des disparités de capacités**

Le développement des "SYAL" fromagers de la région peut-il favoriser l'émergence de mécanismes de concertation entre les acteurs ou les groupes d'acteurs locaux, réduisant les asymétries d'information, améliorant la qualité des produits et l'articulation au marché, voire s'accompagner du renforcement du pouvoir politique des acteurs locaux et du maintien de la cohésion sociale? Dans quelle mesure les capacités d'action collective constituent un fonctionnement indispensable au développement des "capabilités" des acteurs locaux et donc au développement des territoires ruraux marginalisés ?

Nous soulignerons d'abord l'importance de l'action collective dans le processus d'activation des ressources spécifiques dans la dynamique des SYAL (3-1) avant d'envisager le cas spécifique de Cajamarca (3-2).

---

<sup>12</sup> Ne disposant pas d'indicateur IDH pour Chanta, nous avons pris celui de la province de Celendin, Chanta étant à cheval entre plusieurs provinces.

### ***L'activation des ressources spécifiques dans les Systèmes agroalimentaires localisés***

Les systèmes agroalimentaires localisés possèdent des avantages compétitifs qui sont étroitement associés à l'activation de leurs ressources spécifiques (produits, savoir-faire, réseaux d'acteurs, institutions, ...), et à leur capacité à combiner celles-ci avec des ressources externes au territoire. Selon Schmitz (1997) l'efficacité de l'action collective est le facteur essentiel qui permet de rendre compte de la capacité des "clusters" à dépasser le stade des externalités passives d'agglomération de leur territoire pour créer des ressources spécifiques. L'efficacité dans l'activation et la combinaison de ressources spécifiques est fortement conditionnée par les formes d'apprentissage et de coordination territoriales entre acteurs individuels, collectifs et publics et par l'expression de leurs capacités d'action collective (Torre, 2000). La construction d'une ressource territorialisée par une action collective locale et les modalités de coordination permettent de mieux appréhender le passage de l'état passif à l'état actif d'un SYAL. La ressource territorialisée peut notamment être la mise en valeur de la qualité des produits en lien avec son origine.

Cette construction collective peut être considérée comme l'effet de l'articulation de la proximité géographique et de la proximité organisationnelle des acteurs (Torre, 2000), qui leur permet de diminuer les coûts de transaction, de s'organiser dans un esprit de "concurrence-coopération", sur la base d'une confiance et d'une identité partagée et de développer des compétences collectives dans un secteur d'activité déterminé : les interactions très fortes entre les acteurs facilitent et induisent l'apprentissage dans les domaines productifs, technologiques et commerciaux. L'identité territoriale n'est donc plus simplement un préalable, elle peut aussi se construire par l'action collective dans le processus de construction du SYAL.

L'activation nécessite au moins deux étapes : la première, que nous pourrions appeler "action collective structurelle" qui représente en fait la création d'un groupe pouvant être une association, une coopérative ou une autre forme d'organisation et la seconde, une "action collective fonctionnelle" qui repose sur la construction d'une ressource territorialisée en relation avec la qualité : marque collective, label, appellation d'origine.

Ainsi l'action collective se définit essentiellement par la création d'un groupe d'utilisateurs d'une ressource, c'est-à-dire la création d'un club (Barillot, 2003) : ce caractère de "bien de club" de la ressource implique l'existence d'un dispositif d'exclusion.

#### ***L'activation des ressources spécifiques par l'action collective : le cas des fromagers de Cajamarca***

La recherche de la qualité est l'axe essentiel du développement de l'action collective des fromagers de la ville de Cajamarca. Elle se traduit notamment par la constitution de groupes mettant en place des dispositifs d'exclusion autour des ressources communes.

A Cajamarca tout d'abord, avec l'aide de la Chambre de commerce, certains fromagers ont formé une association ayant deux buts principaux : protéger le renom de leurs produits et ouvrir de nouveaux marchés. Pour cela ils ont créé une marque collective, le "Poronguito"<sup>13</sup>. L'APDL (*Asociación de Productores de Derivados Lácteos de Cajamarca*) a été formellement constituée en association le 27 septembre 1999 avec 39 membres. Ce processus d'action collective organise l'exclusivité de l'accès aux ressources communes. Ainsi selon l'article 8 des statuts, seuls les producteurs de produits laitiers et les commerçants sont acceptés. Les intermédiaires sont exclus de

---

13 Symbolisé par un bidon de lait avec une étiquette APDL

l'Association et de fait les fromagers informels et les vendeurs de rue. De même les objectifs affirmés marquent la volonté du groupe de se réserver l'accès à certaines ressources :

- La lutte contre la concurrence (concurrence informelle dans la rue, concurrence des fromages adultérés, concurrence étrangère) ;
- La valorisation de la marque collective par le contrôle de son usage;
- L'accès plus facile à des formes de crédit ou diverses aides ;
- Faire de l'association le canal de réception des informations et invitations

Bien que certains membres aient tendance à se comporter comme des passagers clandestins, recherchant avant tout le profit personnel, l'apparition de bénéfices liés à l'action collective conduit à la création de barrières à l'entrée (par exemple par la création d'un droit d'entrée disproportionné). Le groupe passe ainsi du statut de groupe inclusif au statut de groupe exclusif au sens de Olson (1992).

De même, à Chanta, certains producteurs s'organisent également, soit autour d'un fromager dynamique, soit sous l'action des ONG qui cherchent à fomentier la création d'un comité de producteurs de *quesillo* amélioré pour créer une dynamique de production de *quesillo* de qualité. Les deux dynamiques sont en passe de converger ce qui ferait apparaître à Chanta une action collective basée sur la qualité du *quesillo*.

Un processus de création de groupes s'est donc mis en place dans ce système *quesillo-mantecoso* autour de la qualité : d'un côté, l'association APDL avec sa marque collective et ses projets d'Appellation d'Origine et de l'autre une dynamique de production de *quesillo* amélioré pouvant déboucher sur un comité de producteurs. Chaque groupe cherche en fait à créer un bien commun : la réputation d'un *quesillo* amélioré dans un cas et l'image du *mantecoso* de Cajamarca d'excellente qualité dans l'autre. Ils doivent donc s'organiser autour du produit, se mettre d'accord sur la qualité, les règles de fonctionnement, la coordination, les contrôles, etc... les dispositifs d'exclusion autour de ces ressources. Ces deux dynamiques commencent à converger : depuis deux ans environ et à l'initiative des différentes ONG de la région apportant un soutien aux différents acteurs du secteur laitier, une dynamique de concertation s'est progressivement mise en place, grâce notamment à une série d'ateliers participatifs. Les acteurs ont alors pris conscience qu'ils n'étaient pas concurrents mais complémentaires sur la filière. C'est ainsi qu'à la fin 2002, a été mise en place la CODELAC (coordinadora de los derivados lácteos de Cajamarca), structure verticale de coordination entre tous les acteurs, y compris les ONG, les institutions publiques et les services, actuellement coordonnée par l'ONG ITDG. La CODELAC s'est rapidement constitué comme un espace d'échanges et de concertation. Par exemple les producteurs de *quesillo* et ceux de *mantecoso* ont commencé à discuter du problème de la qualité ; les différentes ONG ont commencé à échanger sur leurs différents projets et à présenter des projets communs aux bailleurs de fonds.

A Bambamarca on a vu aussi se constituer une association de producteurs de queso fresco, dont la principale caractéristique est d'être une émanation des rondas campesinas de la région. Cette association gère en particulier un entrepôt dans le faubourg de Zarumilla de la ville de Lima où elle commercialise un produit bas de gamme souvent adultéré pour la clientèle des quartiers pauvres de Lima. Les fromagers les plus entreprenants de la région, sans être exclu du groupe, semblent adopter des stratégies indépendantes vis-à-vis de ce groupe, qui se révèle incapable de dégager des profits suffisants sur la base de son action collective. Le caractère très contraignant du capital social qui lie les différents acteurs, leur lien avec le système des " rondas campesinas ", qui préexiste à l'activité et ne lui est pas lié peut être une des raisons de cette inefficacité relative de l'action collective, la faiblesse des indicateurs de dotation, notamment en matière d'infrastructure et d'information, à Bambamarca comparé à Cajamarca est une seconde raison.

Ces exemples montrent que l'action collective conduit au renforcement des "capabilités" des acteurs que ce soit en termes d'accessibilité ou par rapport à leur projet de vie si nous reprenons la distinction introduite dans la grille de pauvreté de Dubois, Mahieu et Poussard (2001). L'accessibilité concerne notamment l'accès à de nouveaux services (tels que la formation dans le cadre des associations, ou l'information sur le marché) et l'augmentation des dotations des acteurs à différents niveaux, celui du savoir-faire et du capital humain dans la mesure où elle débouche sur des innovations, celui du capital social dans la mesure où le processus renforce et développe les relations entre acteurs. Elle permet aussi la formulation et la réalisation de projets, notamment au plan de la mise en marché où de la création de signes de qualité.

Il y a donc une relation entre le développement de la capacité d'action collective au sein de ces systèmes et le développement des "capabilités" des acteurs qui les composent. Toutefois la dynamique de constitution de ces capacités d'action collective, notamment la construction de dispositifs d'exclusion et l'accès différencié aux dotations risque de conduire alors à un processus de renforcement des disparités de "capabilités" entre les acteurs, comme le montre la comparaison entre l'évolution de la "configuration" de Cajamarca et de celle de Bambamarca.

On peut tirer de cette analyse deux indications concernant la construction d'indicateurs de "capabilités" :

- D'une part il est nécessaire d'intégrer les capacités d'action collective bâties autour de ressources communes gérées par des groupes à l'évaluation des "capabilités" des personnes. Cela peut se faire notamment lors de la détermination d'indicateurs du capital social, en cherchant à isoler le capital social né de l'action collective, cela peut se faire également par la construction de droits d'accès à des ressources communes exclusives dans la mesure où cette exclusivité est un garant de l'efficacité de l'usage de la ressource.
- D'autre part il faut pouvoir construire un indicateur de la disparité des "capabilités" liées à l'action collective entre groupes, au moins au niveau local. Cela fait apparaître toute l'ambiguïté de l'exclusivité par rapport à l'action collective : elle est une des conditions de l'efficacité mais elle peut avoir des effets négatifs sur les "capabilités" d'autres groupes.

## Conclusion

De Janvry, Araujo et Sadoulet (2002) ont proposé une approche en trois phases de la réduction de la pauvreté qui tient compte d'une approche multidimensionnelle du phénomène :

1<sup>ère</sup> dimension : investir dans les conditions préalables : éducation, santé, nutrition, infrastructures et mécanismes de planification familiale

2<sup>ème</sup> dimension : favoriser la croissance au niveau régional pour générer des opportunités de revenus au niveau local, de manière décentralisée

3<sup>ème</sup> dimension : promouvoir le développement rural par l'insertion économique des pauvres aux opportunités locales.

Si on reprend cette typologie on peut considérer que la promotion des AIR/ SYAL se rattache à la 2<sup>ème</sup> dimension de la stratégie de réduction de la pauvreté rurale qui met notamment l'accent sur le rôle de la proximité à un centre urbain, du contexte géographique, des connexions (infrastructures, routes, temps de transport), et des capacités propres à chaque région.

Il convient d'intégrer une approche collective des capacités en les définissant par rapport à des groupes. L'articulation avec la théorie des clubs et de l'action collective est alors nécessaire. Les dispositifs d'exclusion peuvent avoir un effet négatif sur les "capacités" des exclus mais ceux-ci peuvent être réduits en augmentant la taille et l'envergure des groupes concernés (comme dans l'exemple de la CODELAC). C'est l'articulation de cette 2ème dimension et des dimensions 1 et 3 qui peut permettre de réduire les effets défavorables sur les "capacités" de ces capacités d'action collective

## Bibliographie

Akerlof G., 1970. "The market for "Lemons": quality uncertainty and the market mechanism", *The Quarterly Journal of Economics* Vol. 84, USA, pp. 488-500.

Altenburg T., Meyer-Stamer J., 1999. "How to Promote Clusters: Policy Experiences from Latin America", *World Development* Vol. 27 No. 9. The American University, Washington, USA, pp. 1693-1713.

Barillot S., 2003. *La théorie des clubs : une redéfinition du principe coopératif*, thèse de doctorat en Economie, Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, juillet 2003.

Boucher F., 1989. "La Agroindustria Rural, su papel y sus perspectivas en las economías campesinas", *Cuadernos de agroindustria rural*. Doc. Esp. 1. RETADAR-CELATER-IICA, 60p.

Boucher F., 1991. "Tecnología Alimentaria y Agroindustria Rural", *Cuadernos de agroindustria rural*, Doc. Esp. 5. RETADAR-CELATER-IICA. Cali, 106 p.

Boucher F., Riveros H., 1995. "La Agroindustria Rural de América Latina y el Caribe", Tomo I: Su entorno, marco conceptual e impacto. *Serie de estudios de agroindustria rural*. PRODAR-IICA. San José, Costa Rica. 159 p.

Boucher F., Riveros H., 2000. "Agroindustria y agroindustria rural: elementos conceptuales y de reflexión", *Serie Documentos de Trabajo PRODAR* No. 12. Lima, Perú, 45p.

Boucher F., Guegan M., 2002. "Les fromageries rurales au Pérou", Série Systèmes agroalimentaires localisés et construction de territoires, CIRAD-TERA. Montpellier, France.

Boucher F., Requier-Desjardins D., 2002. "La concentration des fromageries rurales de Cajamarca : enjeux et difficultés d' une stratégie collective d'activation liée à la qualité", Actes du *Colloque SYAL 2002 Les systèmes agroalimentaires localisés : produits, entreprises et dynamiques locales*, Agropolis, Montpellier, 16-18 octobre 2002.

Cascante Sanchez M., 2000. *Entwicklungsmöglichkeiten und Perspektiven der ländlichen Agrarindustrie*, Thèse de doctorat en Sociologie, Techtung Verlag. Marburg Lahn.

Cepal , 2002. *Panorama Social de América Latina 2001-2002*, Santiago de Chile, 280p.

Cerdan C., Sautier D., 1998. "Systèmes localisés de production de fromage au Nord-Est du Brésil : le cas de Gloria (Sergipe) ", Communication présentée à l'atelier *Réseaux locaux d'entreprises agroalimentaires : règles d'action et critères d'évaluation dans les dynamiques territoriales*, INRA/SAD, CIRAD/TERA, octobre 1998.

Coleman J., 1990. "Social Capital in the Creation of Human Capital", *American Journal of Sociology*, pp. 97-120.

Colletis G., Pecqueur B., 1993. "Intégration des espaces et quasi intégration des firmes: vers de nouvelles rencontres productives? ", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* No 3, France, 19p.

De Janvry A., Araujo C., Sadoulet E., 2002 "El desarrollo rural con una visión territorial", Universidad de California en Berkeley, 12p., <http://www.amer.unam.mx/docs/Janvry.pdf>

Del Pozo M., 2002. *La producción y comercio de quesos en Bambamarca con el enfoque de sistemas agroalimentarios localizados (SIAL)*, Tesis para la obtención del título de licenciatura en ciencias económicas de la Universidad Ricardo Palma, Lima, Pérou.

Dirven M. (Ed.) 2001. *Apertura económica y (des)encadenamientos productivos, reflexiones sobre el complejo lácteo en América Latina*, Santiago du Chili, CEPAL, Nations Unis, Chili. 396p.

Dubois J-L., Mahieu F-R., Poussard A., 2001. "La durabilité sociale comme composante d'un développement humain durable", *Le développement humain : Cahiers du Gratice*, Université de Paris XII Val de Marne.

Gereffi G., 1999. "A Commodity Chains Framework for Analysing Global Industries", mimeo, Duke University, August 1999, [www.ids.ac.uk/ids/global/gereffi.pdf](http://www.ids.ac.uk/ids/global/gereffi.pdf)

Gottret M.V., Henry G., Dufour D., 1997. "Etude d'adoption de technologie et l'impact sur la région d'un projet de recherche et de développement sur la transformation du manioc en amidon aigre dans le nord du département du Cauca, Colombie", *Les Cahiers de la Recherche Développement*, 44.

Grèzes J.P., 2000. *La production fromagère à Cajamarca (Pérou) : un exemple de Syal*, Mémoire du diplôme d'ITA des régions chaudes, Montpellier, CNEARC, France.111p.

Guégan M., 2001. *Diagnostic agro-pastoral orienté vers la valorisation des produits laitiers. Zone de Chanta et Yanacancha, Nord Pérou*, Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'Agronomie Tropicale.

CNEARC, Montpellier, France. 119 p. + annexes

Hervet H., 1999. *Identification et délimitation des systèmes agro-alimentaires localisés du secteur laitier de Cajamarca*, DESS Économie Rurale et Gestion des Entreprises Agro-alimentaires, Université de Montpellier. France.

Lacroix A., Mollard A., Pecqueur B., 1998. "A meeting between quality and territorialism", paper presented at the 2<sup>nd</sup> ESEE conference *Ecological Economics and Development*, Geneva, March 1998.

Lundy M., Boucher F., et al., 2000. Informe Primer taller SIAL Cajamarca. Mercado de Chanta, *Serie de trabajo SIAL*, PRODAR, Lima, Pérou.

Marinozzi G. (2000) *Stratégies collectives et dispositifs de commercialisation: l'essor de la fruiticulture irriguée à Juazeiro Petrolina (Nordeste du Brésil)*, Thèse en économie agricole, INP Toulouse. France. 290p.

- McCormick D. (1999) "African Enterprise Clusters and Industrialization: Theory and Reality", *World Development* Vol. 27 No. 9, Londres, Angleterre, pp. 1531-1551.
- Muchnick J., Sautier D. (1998) Systèmes agro-alimentaires localisés et construction de territoires. Proposition d'action thématique programmée. CIRAD. Paris, France. 46p.
- Nadvi K., Schmitz H. (EdS) (1999) "Industrial Clusters in Developing Countries", *World Development* Vol. 27 No. 9, The American University, Washington, USA. pp. 1503-1734.
- Nadvi K., Schmitz H. (1994) "Industrial Clusters in Less Developed Countries: Review of Experiences and Research Agenda", *Discussion paper n° 339*, Institute of Development Studies. Angleterre. 101p.
- Olson M. (1992) *La lógica de la Acción Colectiva. Bienes Públicos y la Teoría de Grupos*. Limusa, Grupo Noriega Editores. México. 199p.
- Pecqueur B. (1992) "Du territoire à la territorialité", communication au séminaire de Grenoble "Industrie et territoire", IREP/D, 1992.
- PNUD, 1996. *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, Económica, Paris, 251 pages.
- PNUD, 2002. *Informe sobre el desarrollo humano, Perú 2002, Aprovechando las potencialidades*. PNUD, oficina del Perú, Lima
- Porter M., 1998. "Clusters and the new economics of competition", *Harvard Business Review*, USA. Nov-Dec 1998. pp. 77-90.
- Ramos J., 2001. "Complejos productivos en torno a los recursos naturales: una estrategia prometedora?", in Dirven M. (Ed.), (2001) *Apertura económica y (des)encadenamientos productivos, reflexiones sobre el complejo lácteo en América Latina*. Santiago du Chili, CEPAL, Nations Unis, Chili. pp. 29-60.
- Reardon T., Berdegúé J., 2002. "The rapider rise of supermarkets in Latin America: challenges and opportunities for development", *Development Policy Review*, 20 (4), pp. 371-388.
- Requier-Desjardins D., 1999. Agro-industria rural y sistemas agroalimentarios localizados: Cuales puestas. In [www.prodar.org](http://www.prodar.org) – X Aniversario. PRODAR. 17p.
- Requier-Desjardins D., Boucher F., Cerdan C., 2003. "Globalization and the evolution of production systems : Rural Food-Processing and Localised Agri-Food Systems in Latin-American Countries", in *Entrepreneurship and Regional Development*, feb.2003, UK.
- Rodríguez G., Rangel C., Roa Z., 1997. "La production de panela dans la vallée du Rio Suárez en Colombie", in Muchnik J., Lopez E. *Petites entreprises et grands enjeux*, L'Harmattan, Paris.
- Schmitz H., 1997. "Collective efficiency and increasing returns", Discussion paper n° 50, Institute of Development Studies. Angleterre. 28p.
- Schmitz H., 1999. "Global Competition and Local Cooperation: Success and Failure in the Sinos Valley, Brazil", *World Development* Vol. 27 No. 9. The American University, Washington, USA. pp. 1627-1650.

Schmitz H., 1999. Responding to global pressure: The role of private partnership and public agencies in the Sinos Valley, Brazil. Paper for Conference of the Inter-American Development Bank "Building a Modern and Effective Business Development Services Industry in Latin America and the Caribbean". Rio de Janeiro. Institute of Development Studies. Angleterre.12p.

Seifert R., 1990. Vía campesina y cuenca lechera. CONCYTEC, CAPLECA, Lima, Pérou 352p.

Sen A., 1992 *Inequality reexamined*, Russell Sage Foundation, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, USA.

Sen A., 1999. *Development as freedom*, Oxford Press University.

Sen A., 2000. *Repenser l'inégalité*, Collection l'histoire immédiate, Seuil, Paris, 286p.

Stiglitz J., 1998. "La información imperfecta en el mercado de productos", in *Microeconomía* (segunda edición inglesa). Editorial Ariel, S.A., Barcelona, Espagne, pp. 439-459.

Theeten L., 2001. *Étude de la commercialisation des produits laitiers de Cajamarca sur la côte proche (Chiclayo et Trujillo)*, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'Ingénieur en Agronomie Tropicale. Cnearc, Montpellier, France.112 p. + annexes

Torre A., 2000. "Economie de la proximité et activités agricoles et agroalimentaires. Eléments d'un programme de recherche", *Revue d'Economie d'un Régionale et Urbaine*, N° 3, pp. 407- 426



# **Environnement et pauvreté**

# **Coopération pour la GRN : Impact sur le niveau, la diversification et l'inégalité des revenus au Sahel.**

**Céline DUTILLY-DIANE, Boureima DRABO et Nancy McCARTHY**

**Résumé.** Ce chapitre a comme principal objectif d'étudier le rôle que joue l'action collective pour la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) dans l'économie des ménages du Sahel Burkinabé. Depuis l'année 2000, l'organisation de la GRN du pays est touchée par des modifications institutionnelles avec l'apparition des Comités Villageois de Gestion des Terroirs (CVGT). Ces nouvelles institutions ont pour but de coordonner les activités des nombreuses organisations en charge de la GRN au niveau villageois et inter villageois. En nous basant sur une enquête de 250 ménages dans 48 communautés du Nord-Est du Burkina Faso réalisée pendant les années 2000 et 2002, nous analysons quel est l'impact de ces changements institutionnels sur les revenus des agro pasteurs de la région. Bien que l'intervalle d'analyse est relativement court, il suffit à démontrer comment le niveau de coopération de 2000 a favorisé l'émergence des CVGT, et comment ces derniers ont rempli leur rôle premier de formalisation de la GRN.

**Abstract:** The principal objective of this chapter is to study the role of collective action in Natural Resource Management (NRM) on the sahelian economies of Burkina Faso. Since 2000, NRM organization has been challenged by institutional changes, which consist in the creation of CVGT (Village committee for territory management). The goal of those new institutions is to coordinate all NRM activities from the existing numerous organizations at the village as well as at the supra-village level. Using a 250 households survey in 48 communities of North-Eastern Burkina Faso realized in the years 2000 and 2002, we analyze what is the impact of those institutional changes on income level and income generation strategies of the region's agro-pastors. Even if the study interval is relatively short, it is sufficient to show how the cooperation level in 2000 has favored the CVGT emergence, and how the CVGT have so far realized their first mission in formalizing NRM.

## **Introduction**

En 2000, le monde rural Burkinabé fait face à des changements institutionnels par la mise en place des Comités Villageois de Gestion des Terroirs (CVGT). Ces derniers ont pour fonction de coordonner les activités de gestion des ressources naturelles (GRN) au sein d'un même village, tout en posant les jalons de la décentralisation. Pour la partie sahélienne du pays qui tire trois quart de ses revenus de l'élevage et des cultures de subsistance (mil, sorgho), cette réorganisation de la GRN peut avoir un impact important.

Dans cette région, l'élevage, de nature extensif, repose principalement sur les ressources fourragères en propriété commune (pâturages du village ou zones de parcours inter-villageois). Aussi, la disponibilité et la qualité de cette ressource reposent essentiellement

sur l'habilité de chaque communauté à se coordonner pour optimiser au mieux son exploitation, et ainsi la productivité des animaux. L'agriculture, bien qu'activité privée, repose aussi sur l'action collective pour les investissements conservatoires (cordons pierreux). Enfin, la provision d'autres biens publics locaux tels que le maintien des infrastructures hydrauliques et la plantation d'arbres dépendent du fonctionnement des organisations locales chargées de la GRN (le chef de village, les comités villageois, ou groupements professionnels) et de la coopération des membres de la communauté.

Aussi, on peut se demander si après avoir été largement adoptés après deux ans (67% des villages se sont dotés d'un CVGT en 2002), les CVGT ont modifié l'organisation des structures de GRN existantes et leur efficacité sur la GRN. Est-ce que les villages gérant jusqu'ici relativement bien leurs ressources vont profiter de cette réforme, sous quelles conditions ? Quel sera l'impact final sur les revenus des ménages et sur leurs stratégies de diversification ?

Ce chapitre a trois objectifs :

- Rappeler l'importance de l'élevage et de la diversification (revenus non agricoles : services, migration) dans les économies sahéniennes.
- Décrire les activités de GRN organisées dans les villages, les indicateurs de coopération pour la GRN et les déterminants au processus de création des CVGT.
- Examiner comment, à travers leurs impacts sur la GRN, la coopération et les CVGT, influent sur le niveau et les stratégies de diversification des revenus des ménages.

L'analyse se fera en comparant les résultats empiriques des années 2000 et 2002, d'une enquête réalisée dans 48 villages situés dans les régions du Seno et de l'Oudalan du Burkina Faso, auprès de 250 ménages et 201 institutions/organisations (Drabo, et alii, 2001)<sup>1</sup>.

## **Composition et évolution des revenus**

L'économie du Sahel Burkinabé repose principalement sur l'élevage, en complément de la production de céréales (millet et sorgho), chacun comptant en moyenne pour 40% des revenus totaux. Les activités non agricoles locales (9%) et la migration (11%) représentant des sources additionnelles de revenu. Les stratégies de diversification sont variables d'une année sur l'autre en fonction de la pluviométrie de l'année, les ménages dépendant plus fortement des activités hors exploitation pendant les saisons les plus rudes (Reardon, 1994, 1996).

Cette première section consiste à observer les stratégies de composition des revenus à travers les résultats descriptifs des enquêtes 2000 et 2002. Ces deux années correspondent relativement à une mauvaise (370 mm) et bonne (515 mm) années pluviométriques. Cette dernière a profité particulièrement au Nord de la zone étudiée (l'Oudalan). Le contexte

---

<sup>1</sup> Enquête financée par ILRI, IFPRI, CAPRI et le PSB/GTZ Dori.

conjoncturel a été plus défavorable en 2002. Les agro-pasteurs étant structurellement acheteurs de grains et vendeurs de bovins, la croissance de 25% des prix bovins, et 50% des prix céréales<sup>2</sup> a correspondu à une baisse de 25% des prix relatifs bovins/céréales. Enfin, les deux campagnes de collecte de données se sont effectuées pendant l'été, et pour celle de 2002, quelques semaines avant la crise Ivoirienne. Aussi, les effets de la crise (retour des migrants burkinabés, fermeture des débouchés pour le commerce de bétail ; Bellitto, et alii, 2003) n'ont pas été ressentis dans cette étude.

### ***Evolution des revenus et de leur distribution.***

Le revenu per capita a progressé de 21% entre 2000 et 2002 (table1), hausse qui a profité à plus de la moitié des ménages (57% des ménages ont un revenu en 2002 plus élevé de 10%), mais notamment au tercile le plus riche. Ce qui se traduit par une légère augmentation de l'inégalité des revenus (le coefficient de GINI calculé sur notre échantillon passe de 38 à 40)<sup>3</sup>. Cette meilleure situation s'explique par la croissance de 50% des revenus de l'élevage, croissance très significative pour les ménages les plus riches (63% de leurs revenus proviennent de l'élevage en 2002 contre 45% en 2000) et qui s'est réalisée au détriment des revenus non-agricoles et des revenus des cultures.

**Tableau 1.** Sources de revenu par quartiles de revenu per capita (2000 et 2002).

<b>Terciles</b>	<b>Total</b>	<b>Premier</b>	<b>Second</b>	<b>Troisième</b>
<b>2000</b>				
Revenu per capita*	98.1	38.5	78.6	176.1
Revenus per capita par source * (%)				
Céréales	33.2 (39)	19.5 (50)	30.5 (39)	49.3 (30)
Elevage	42.6 (38)	11.1 (29)	31.6 (40)	84.7 (45)
Hors agriculture	22.2 (23)	7.9 (22)	16.5 (21)	42.0 (25)
<b>2002</b>				
Revenu per capita*	118.6	39.8	92.6	222.3
Revenus per capita par source * (%)				
Céréales	31.3 (37)	20.1 (56)	33.3 (37)	40.3 (19)
Elevage	65.4 (46)	13.2 (30)	41.2 (44)	140.8 (63)
Hors agriculture	21.9 (17)	6.5 (14)	18.1 (20)	41.2 (18)
Variation des revenus (2002/2000)				
Totaux	1.21	1.03	1.18	1.26
Elevage	1.54	1.19	1.30	1.66

\* 1000 FCFA

Enfin, nous remarquons la relative stabilité des structures de revenus selon leur distribution ; les ménages les plus pauvres (premier tercile) dépendent plus fortement des revenus de culture de subsistance, et les ménages les plus riches de l'élevage.

<sup>2</sup> Statistiques confirmées par USGS [http://edew2ks21.cr.usgs.gov/ftp2/tools/pmdata/BF\\_PRICE\\_99-02.xls](http://edew2ks21.cr.usgs.gov/ftp2/tools/pmdata/BF_PRICE_99-02.xls)

Etant donné cette forte disparité des prix entre les deux années et afin de pouvoir comparer au mieux les revenus, les revenus 2002 ont été construits sur la base des prix de 2000.

<sup>3</sup> Le coefficient national de GINI était de 48 en 1994 (Banque Mondiale).

## L'élevage

Cette relative dépendance à l'élevage se retrouve clairement exposée dans la table 2. Alors que les second et troisième terciles ne diffèrent pas significativement dans leur stratégies de possession d'animaux, chaque espèce étant possédée par au moins 70% des ménages, les ménages les plus pauvres sont moins de 50% à posséder des bovins, 60% des ovins et 70% des caprins. La taille moyenne des troupeaux n'a pas bougé sur les deux ans, le portefeuille moyen étant de 11 ovins, 14 caprins, 15 bovins pour les familles possédant ces animaux sur les deux années. Au fur et à mesure que le troupeau s'agrandit, la part des revenus des produits laitiers sur la vente d'animaux s'accroît pour atteindre 53% pour le troisième tercile en 2002.

**Table 2.** Propriété de bétail par tercile de revenu.

<b>Terciles</b>	<b>Total</b>	<b>Premier</b>	<b>Second</b>	<b>Troisième</b>
<b>2000</b>				
Revenu lait/vente animaux (%) *	32	22	30	43
<b>Possession de bétail</b>				
Propriétaires de bovins (%)	74	47	84	92
Propriétaires d'ovins (%)	61	45	64	75
Propriétaires de caprins (%)	83	73	83	92
<b>2002</b>				
Revenu lait/vente animaux (%) *	39	23	37	53
<b>Possession de bétail</b>				
Propriétaires de bovins (%)	76	43	86	99
Propriétaires d'ovins (%)	71	61	70	82
Propriétaires de caprins (%)	83	72	81	95

\*\* Part des revenus produits laitiers dans le revenu brut.

L'accroissement des revenus de l'élevage de 50% entre 2002 et 2002 peut s'expliquer par deux facteurs :

- l'augmentation de la production laitière
- l'accroissement des ventes de bétail

Ces deux phénomènes sont très fortement corrélés avec les variations pluviométriques, comme le démontre le tableau 3. Ce dernier compare l'évolution des revenus avec celle de la pluviométrie de la même année pour les revenus de l'élevage et de l'année précédent l'enquête pour les revenus agricoles<sup>4</sup>, et cela pour les deux régions administratives (le Seno situé au sud et l'Oudalan au nord de la zone d'enquête). Tout d'abord, nous constatons que l'Oudalan et le Seno ont vécu une situation pluviométrique contrastée entre 2001 et 1999. Alors que l'Oudalan a obtenu un accroissement pluviométrique de 38%, le Seno a fait face à une moins bonne année en 2001 relativement à 1999. La première région a répondu par une faible hausse de ses revenus agricoles, alors que le Seno par une baisse des revenus de culture comparables à ceux de

<sup>4</sup>La récolte de données ayant été effectuée pendant l'été, les revenus des cultures reportés sont ceux de l'automne précédent.

la pluviométrie. Cette faible élasticité revenus cultures/pluviométrie de l'Oudalan est sans doute due à sa plus forte spécialisation dans l'élevage que le Seno. L'année 2000 ayant été particulièrement difficile, les deux régions ont profité de meilleures conditions climatiques en 2002, ce qui s'est traduit par une forte croissance des revenus laitiers, notamment de 80% pour l'Oudalan qui a exceptionnellement obtenu une meilleure pluviométrie que le Seno, ainsi qu'une croissance des revenus provenant de la vente d'animaux.

**Table 3.** Variation des revenus comparés à la variation pluviométrique.

	Oudalan	Seno
Pluviométrie 2001/99	1.38	0.75
Revenus céréales	1.08	0.88
Pluviométrie 2002/00	1.53	1.24
Revenus lait	1.81	1.55
Revenus vente bétail	1.40	1.34

L'accroissement des ventes de bétail est due à celle des bovins ; 12 % du troupeau de bovins vendus en 2000 contre 22% en 2002, alors que 15% des ovins et 18% des caprins ont été vendus sur les deux ans. Ces figures semblent contredire l'hypothèse de fonction d'épargne et de lissage de la consommation du bétail, supportant ainsi les résultats de Udry (1994) et Fafchamps (1999). Les bovins ne sont ainsi pas le premier actif vendu en temps difficile et sont préférablement vendus dans des conditions favorables de prix.

## GRN et CVGT

La GRN au Sahel peut être appréhendée selon 3 aspects :

- Le type de ressource (eau, arbre, sol, fourrage),
- L'usage de la ressource et donc l'impact relatif qu'a sa bonne gestion sur l'activité de culture par rapport à celle de l'élevage,
- La nature de la coopération/coordination nécessaire pour la bonne gestion de la ressource ; en terme de provision et de maintenance de la ressource d'une part, et d'extraction d'autre part.

Provision et extraction répondent à deux logiques collectives particulières. Parce que la présence de ressources collectives (biens publics) bénéficie aussi bien à ceux qui ont participé à leurs provision/maintenance qu'aux autres usagers, la communauté fait face à un problème de 'passager clandestin' : si tous les membres de la communauté aspirent à utiliser en partie le bien public, personne ne souhaite participer à l'effort de sa réalisation. A contrario, l'extraction d'une ressource commune rivale (cad que la consommation d'une unité par un utilisateur privera les autres utilisateurs de cette unité) fait face à une externalité négative : parce que les utilisateurs évaluent leur bénéfice sans prendre en compte l'impact qu'à leur comportement sur le revenu des autres utilisateurs, la ressource

sera surexploitée. Aussi, dans un cas comme dans l'autre, la coopération est nécessaire entre les membres d'une communauté afin de gérer d'une façon optimale ces ressources. Avant de voir comment cette coopération prends forme, nous présentons brièvement les ressources sujettes aux externalités.

### ***Les ressources sujettes à la GRN***

#### **- Forages et points d'eau**

Usage: bien que l'usage principal des forages soit l'eau de boisson, 80% des forages ont pour vocation additionnelle l'abreuvement des animaux. L'irrigation n'étant pratiquée que marginalement pour le maraîchage, une bonne gestion des forages devrait ainsi relativement plus favoriser l'activité d'élevage que les cultures.

Provision : la maintenance ou la construction des infrastructures sont financées par les cotisations annuelles (75% des forages) ou spontanées et par la participation au travail. Un quart (la moitié) des forages gérés par (sans) cotisation annuelle n'était pas fonctionnel lors de notre passage en 2002. Les règles pour le maintien sanitaire des alentours des forages, les normes de pompage garantissent la qualité de l'eau et des infrastructures.

Extraction : la tarification ne couvrant que les frais d'approvisionnement de l'eau, le contrôle de l'extraction se fait par de rares quotas par passage, et pour les mares et boullis sur la durée d'abreuvement des troupeaux.

#### **- Reforestation**

Usage : le principal usage des arbres plantés est le bois de chauffe et le pâturage (tous deux cités à 100%), puis l'ombre à 80%. Bien qu'un autre intérêt de la reforestation est le contrôle de l'érosion, son impact relatif sur les activités culture/élevage dépend de l'emplacement des arbres sur les terres cultivées ou les terres de parcours.

Provision : les activités de plantations sont soutenues dans certains villages par la création de pépinières.

Extraction : 90% des villages sont munis de règles relatives à la coupe des arbres, malgré cela, la destruction des jeunes plants par les animaux est citée dans 50% des cas comme un des facteurs majeurs.

#### **- Productivité des sols : contrôle de l'érosion par les cordons pierreux.**

Usage : principalement appliqués sur les zones de culture, les cordons pierreux permettent de contrôler l'érosion tout en captant l'eau de ruissellement sur les parcelles. Associés à la fumure, au zai ou au paillage, ils entraînent un accroissement de 40% des rendements de céréales (Critchley, 1992).

Provision : bien que de nature privée, cet investissement nécessite la coopération de tous dans la construction des cordons pierreux afin de pouvoir bénéficier d'économies d'échelle, notamment sur le coûteux transport de cailloux.

Extraction : de même que pour la provision, si le bénéfice des cordons pierreux est privé, leur mise en place nécessite malgré tout la coordination des membres de la communauté pour la planification des champs à traiter, car ces derniers génèrent des externalités négatives sur les champs voisins en retenant l'eau qui leur est destinée.

- Fourrages et usage de la terre

Usage : bénéficiant exclusivement à l'élevage, la gestion des fourrages dépend fortement de l'usage de la terre, notamment des parcours collectifs villageois et inter villageois.

Provision : la durée et la période de pâturage est un élément qui va déterminer la disponibilité des fourrages, aussi la transhumance peut être associée à une décision de provision de la ressource, les éleveurs ayant une incitation à rester sur les parcours villageois et laisser les autres supporter le coût de la transhumance.

Extraction : l'allocation de la terre entre zone de culture et zone de parcours est une première décision qui affecte l'utilisation des fourrages. Les agro-pasteurs ont une incitation individuelle à allouer les terres pour les cultures privées et en tirer pleinement les bénéfices, plutôt que de les partager en tant que pâturages. De plus, la pression démographique pousse à l'extension des champs sur les parcours. Aussi si certains villages délimitent formellement les zones de culture et les parcours, d'autres ont une politique moins claire en matière d'usage de la terre. Deuxièmement, l'extraction des fourrages dépend étroitement de la pression animale. La décision sur le nombre d'animaux à paître n'est pas régulée de manière formelle. Enfin, les parcours sont de plus en plus sujets à des extractions directes par l'homme, aussi 40% des villages se sont munis de règles sur la fauche de l'herbe (qui stipulent pour la plupart l'interdiction de fauche avec objectif de vente).

Transhumance, allocation de la terre et taux de charge sont trois décisions interdépendantes, dont le niveau de gestion optimal est difficilement identifiable.

### *La coopération pour la GRN*

La capacité des communautés à collectivement gérer leurs ressources n'est pas directement observable, aussi elle se manifeste à travers plusieurs indicateurs<sup>5</sup> :

- Trois indicateurs nous donnent une évaluation du **réseau** institutionnel : le nombre moyen d'organisations par ménages (comités villageois, groupements de producteurs, groupements de femmes), le nombre moyen d'organisations non directement impliquées dans la GRN (tontines, classes d'âge, associations sportives ou culturelles) et le pourcentage d'adhésion de chaque organisation pondéré par le nombre total d'organisation du village. Ces.
- Deux indicateurs relatifs aux **rencontres** dans chaque organisations : le nombre moyen de rencontres sur les 12 derniers mois et le taux moyen de participation.
- Un indicateur du nombre **règles** appliquées dans le village.
- Viennent enfin trois indicateurs relatifs aux **activités** de GRN : nombre moyen de jours de participation des ménages aux activités, taux de participation aux travaux collectifs, et le nombre total d'activités organisées (trois étant le maximum parmi la reforestation, l'établissement des cordons pierreux et le zonage entre champs et parcours).

---

<sup>5</sup> Les activités et organisations relatives à la gestion des forages n'ont pas été incluses dans notre analyse, les informations récoltées en 2000 et 2002 ne pouvant être parfaitement comparables.



La table 4 présente la valeur moyenne de chacun des indicateurs de coopération sur les deux années. Seuls deux indicateurs ont une plus faible valeur en 2002 : le taux de participation aux rencontres et le nombre moyen de jours de travail, bien que la différence n'est pas statistiquement significative dans ce dernier cas.

**Table 4:** Evolution des indicateurs d'action collective.

<b>Variables</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>Ttest<sup>+</sup></b>
Réseau GRN	0.06	0.09	***
Autres institutions/ménages	0.047	0.050	*
Adhésion * réseau GRN	0.05	0.08	***
Nb rencontres	6.3	8.5	**
Participation rencontres	0.81	0.76	**
Nb règles	4.4	7.7	***
Nb activités	0.09	0.14	***
Participation aux activités	0.56	0.61	**
Nb jours de travail	7.3	7.0	

+ Test de différence de moyenne

\*, \*\*, \*\*\* test significatif à 90, 95, 99%

Afin de pouvoir capter le niveau de coopération au niveau communautaire, nous reprenons la méthodologie de McCarthy et alii (2003) en agrégeant chacun des indicateurs de l'action collective par une analyse factorielle effectuée sur le panel constitué par les observations des deux années (soit 96 observations)<sup>6</sup>. Seuls les deux premiers facteurs ont été retenus car il expliquent à eux seuls 89% de la variance.

**Table 5.** Création des indices de coopération : résultat de l'analyse factorielle.

<b>Variables</b>	<b>CCF</b>	<b>CCE</b>
Réseau GRN	0.220	0.086
Autres institutions/ménages	0.091	0.058
Adhésion * réseau GRN	0.662	-0.409
Nb rencontres	0.000	0.081
Participation rencontres	0.010	0.034
Nb règles	-0.023	0.027
Nb activités	0.095	0.281
Participation aux activités	0.118	0.554
Nb jours de travail	0.013	0.090
<b>Valeur moyenne de l'indicateur (normalisé)</b>		
2000	0.13	0.63
2002	0.16	0.66

Le premier facteur, que l'on interprète comme la capacité à coopérer formelle (CCF) présente une pondération plus importante sur les trois premiers composants (réseaux

<sup>6</sup> Une analyse factorielle menée séparément sur les deux années aboutie à une pondération des composants différente pour chaque année, ne permettant pas une interprétation évidente de l'évolution des indices obtenus. En effectuant l'analyse factorielle sur les deux ans, nous cherchons ainsi à fixer les pondérations ; le changement de l'indice indique alors un changement de la valeur de ses composants et non pas de la structure de leur corrélation.

GRN et autres organisation et niveau d'adhésion aux organisations), alors que le second facteur, la capacité à coopérer effective (CCE), donne plus de poids aux autres indicateurs, notamment les activités de GRN. Une fois les indicateurs normalisés, nous pouvons comparer leur valeur pour les différentes communautés, en même temps que sur les deux années. Nous observons que si les deux indicateurs ont une valeur plus élevée sur les deux années, seule la différence de moyenne de CCF est statistiquement différente, traduisant ainsi la création des CVGT et CIVGT.

### ***GRN et création des CVGT***

Les mutations sociopolitiques intervenues au Burkina Faso, notamment lors de la conquête coloniale, ont entraîné entre autres des changements notables au niveau de la chefferie traditionnelle. Les bouleversements se poursuivront dans le pays avec l'avènement de la révolution. En effet, l'Etat révolutionnaire du Burkina Faso prit en 1984 une loi de réforme agraire et foncière (RAF) abrogeant du même coup les structures traditionnelles de gestion des ressources foncières au niveau des terroirs. Pour parer au vide créé dans la gestion du foncier au niveau des terroirs par la suppression de la chefferie traditionnelle, il a été préconisé dans la RAF, la mise en place des commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT).

Les premières tentatives de mise en place des CVGT (dans les années 90), dans le cadre de l'expérimentation de la démarche Gestion des terroirs, n'ont pas connu de succès véritable. Les CVGT ont été mis en place de façon systématique notamment au Sahel Burkinabé et noyautés par quelques privilégiés (personnes en avance sur l'information). Cette situation a plutôt exacerbé les conflits liés aux ressources naturelles et favorisé le désordre autour de leur exploitation (Banzhaf *et al*, 2001). La non création de textes d'application et la diffusion limitée de la loi, expliquent en partie le faible niveau de sa mise en œuvre en milieu rural.

Fort des difficultés rencontrées, des alternatives furent développées par certains projets pour promouvoir des processus de mise en place d'organes représentatifs et légitimes de coordination des actions de GRN au niveau des villages et inter-villageois. C'est ainsi que virent le jour, les cadres de concertation qui jouaient de fait le même rôle que les CVGT. Pour accompagner ces efforts de restructuration, il a finalement été adopté un arrêté interministériel relatif à la mise en place des CVGT et des CIVGT (commission inter villageoise de gestion des terroirs), parachevant ainsi le processus de mise en œuvre de la RAF. Ces institutions sont chargées d'assurer l'orientation et la coordination des actions de développement en partenariat avec les services techniques de l'Etat, des projets et ONG. De manière spécifique, elles sont, à travers leurs organes<sup>7</sup>, chargées de :

- l'attribution, de l'évaluation et de retrait des terres,
- l'élaboration des plans à but de gestion et de développement des terroirs,
- la gestion des infrastructures communautaires et des ressources naturelles.

---

<sup>7</sup> Organes : l'assemblée générale, le bureau, les sous commissions spécialisées (CAS) dont le nombre est fonction des réalités locales et le comité de suivi et de contrôle.

Depuis l'adoption dudit arrêté, les populations s'attèlent, avec l'appui des partenaires au développement, à la mise en place des CVGT et CIVGT, ou à la mutation des cadres de concertation informels vers cette forme légale d'organisation<sup>8</sup>. Ces institutions qui répondent à un réel besoin<sup>9</sup> de coordination des actions de GRN et de développement à la base, constituent la passerelle avec le processus de communalisation rurale en cours. Elles forment des instruments privilégiés d'apprentissage à la gestion décentralisée et du développement local. De ce fait, elles peuvent être considérées comme des canaux nécessaires à la préparation de la décentralisation en milieu rural.

En 2002, plus de deux tiers des villages étaient munis d'un CVGT. Les résultats de l'analyse statistique de la table 6, montrent que la probabilité qu'un village établisse un CVGT entre 2000 et 2002<sup>10</sup> dépend positivement de la durée de collaboration avec le principal projet de la région, le PSB/GTZ (56% pour les villages travaillant avec GTZ avant 1996, 39% ceux qui ont intégré le projet entre 1996 et 1999), négativement de la distance à la capitale régionale (ce qui traduit son éloignement par rapport aux administrations locales), de la région agro-écologique (le Seno Nord, qui est la région la plus densément peuplée avait une plus faible probabilité à mettre en place les CVGT) et du niveau de coopération dans le village.

**Table 6.** Déterminants de la création des CVGT (estimations Probit).

	dF/dx	z	
Cooperation			
CCF	-2.316	-2.3	**
CCE	0.606	1.8	*
PSB-GTZ (ref. : villages non-GTZ)			
Avant 1996	0.564	2.3	**
1996-99	0.388	2.0	**
2000	0.200	1.3	
Distance / capitale régionale	-0.012	-2.1	**
Régions (ref.: Oudalan)			
Seno nord	-0.862	-1.8	*
Seno sud	0.169	1.0	
Nb observations: 40			
Prédictions: 80%			

Dans ce dernier cas, il est intéressant de voir comment les deux indicateurs de coopération contrastent fortement sur la rapidité à créer un CVGT. Plus nombreuses sont les institutions d'un village et plus faible est sa probabilité de se doter d'un CVGT, les coûts de négociation étant croissants avec le nombre d'acteurs. La coopération effective est à contrario un facteur poussant à la création d'un CVGT.

<sup>8</sup> C'est le cas des cadres de concertation villageois et inter-villageois dans la zone d'intervention du PSB/GTZ. Il s'agit beaucoup plus d'un vernissage de ces cadres de concertation ; car de fait ils jouaient les mêmes rôles que les CVGT et CIVGT.

<sup>9</sup> Selon le diagnostic organisationnel effectué par le PSB/GTZ dans sa zone d'intervention en 1998.

<sup>10</sup> Exception faite des 8 villages qui étaient déjà munis d'un CVGT informel en 2000.

## Impact de la GRN sur les revenus

Nous nous proposons dans cette section d'analyser le rôle de la coopération et du CVGT sur les revenus des ménages et leurs structures. Nous nous appuyons sur le modèle développé dans Dutilly-Diane et alii (2003)<sup>11</sup> pour estimer les équations de revenu en fonction : i) des actifs du ménage : sa taille, son niveau d'éducation, l'âge du chef de ménage et son appartenance à un groupe ethnique traditionnellement agriculteur (Rimaibe, Mossi, Mallabe), ii) de caractéristiques de la communauté : la disponibilité en terre par ménage (inverse de la densité de population), la distance aux marchés et une variable captant les différences régionales (Oudalan contre le Séno), iii) les deux indices de coopération et le CVGT. La coopération étant supposée avoir un double impact sur les revenus ; indirectement sur la création des CVGT (table 6) et directement sur les revenus des ménages, et étant donné la forte corrélation entre indices de coopération et la présence des CVGT en 2002 (coefficient de corrélation de 0.54 avec CCE, proche de 0 pour CCF), nous avons estimé deux modèles. Le modèle A considère l'estimation des revenus en introduisant alternativement soit les indices de coopération, soit le CVGT, alors que dans le modèle B, les revenus sont expliqués simultanément par coopération et CVGT. Les résultats des modèles étant similaires pour les variables autres que indices de coopération et CVGT, nous avons seulement reporté dans le tableau 8, en annexe, les résultats du modèle B.

Variables constantes : le revenu est fortement expliqué par la taille du ménage, l'éducation publique est importante pour les revenus non-agricoles (migration). Enfin, l'Oudalan est plus spécialisé dans l'élevage que le Seno.

Variables contrastées (variables significatives selon les années) : Parce que les ménages sont contraints dans leurs facteurs de production, la plupart des déterminants jouent par contraste selon les sources de revenu : culture contre élevage ou activités agricoles contre non-agricoles, en même temps que l'année. L'âge du chef de ménage défavorise les revenus non-agricoles et a contrario, favorise l'activité agricole. Au niveau communautaire, la moindre disponibilité de la terre pousse à la réalisation de revenus non-agricoles en 2000, et par contraste influe positivement sur l'activité d'élevage.

Variables ne jouant qu'en 2002. Les ménages provenant de groupes ethniques traditionnellement cultivateurs, sont moins enclins à faire de l'élevage. Enfin alors que la distance aux marchés était négative mais non significative en 2000, elle devient positivement corrélée aux revenus en 2002.

Variables de coopération et CVGT. La table 7 reporte les résultats partiels de l'estimation présentée en annexe<sup>12</sup>, ainsi que les résultats partiels du modèle A. Comme démontré dans de précédents travaux, l'impact de la coopération sur les revenus de 2000 contraste selon son degré d'effectivité. Les ménages membres d'un village possédant un fort réseaux d'organisations, mais pas toujours actives (CCF), verront leurs revenus de culture confortés (sans pour autant que cela se ressente sur le revenu total), alors que les ménages

<sup>11</sup> Estimation effectuée en excluant les 15 ménages autosuffisants en céréales de notre échantillon.

<sup>12</sup> Le modèle A a été construit en utilisant les mêmes variables explicatives du revenu que le modèle B.

provenant de villages où la coopération est active (CCE), auront des revenus d'élevage et totaux plus élevés. Cette dernière relation est également observable en 2002, lorsque coopération ou CVGT sont alternativement introduits comme déterminants du revenu (modèle A), la coopération formelle quand à elle n'est plus statistiquement explicative du revenu des cultures ni de toute autre source de revenu.

**Table 7.** Impact de la coopération et de la CVGT sur les revenus (extraits de résultats).

	Total		Céréales		Elevage		Hors agriculture	
	A	B	A	B	A	B	A	B
<b>2000</b>								
CCF	.	.	+	+	.	.	.	.
CCE	++	++	.	.	++	+	.	.
CVGT	.	.	.	.	.	.	.	.
<b>2002</b>								
CCF	.	.	.	.	.	.	.	.
CCE	+	.	.	.	+	.	.	.
CVGT	+++	+++	+++	+++	+++	+++	.	.

A=Estimations indépendantes pour les indices de coopération et la CVGT

B=Estimation incluant simultanément indices de coopération et CVGT

.+, ++, +++: coefficients significatifs à 90%, 95% et 99%.

Alors que la présence d'un CVGT informel n'avait aucun impact sur les revenus en 2000, elle accroît de 290 000 FCFA le revenu annuel d'un ménage, deux ans seulement après sa création officielle. Si, comme nous venons de le voir, la coopération a un effet contrasté sur les sources de revenu, le CVGT semble combiner les deux effets en confortant aussi bien les revenus de l'élevage que ceux des cultures. Enfin, il est intéressant de noter que lorsque CVGT et coopération sont associés (modèle B), l'impact direct de CCE sur les revenus disparaît, la coopération efficiente ne jouant désormais qu'à travers le CVGT. Ce résultat peut s'interpréter comme la réussite des CVGT à coordonner l'action collective pour la GRN, en intégrant la coopération existante.

## Conclusion

Dans le Sahel burkinabé où les conditions agro-climatiques sont difficiles, l'élevage, associé aux cultures de mil et sorgho, constitue l'avantage comparatif de la région. Les résultats empiriques basés sur des enquêtes réalisées en 2000 et 2002, rappellent combien les stratégies de diversification des revenus sont interdépendantes de la situation pluviométrique, et montre que la hausse de 40% de la pluviométrie entre les deux années s'est traduite par un accroissement de 50% des revenus de l'élevage, hausse qui a essentiellement profité au tiers des ménages les plus riches, ces derniers possédant 70% du cheptel bovins de notre échantillon. Il est intéressant de constater que cette croissance des revenus de l'élevage peut être expliquée par une forte croissance de la production laitière, mais aussi par un doublement des ventes de bovins. Cette dernière observation contredisant la théorie de fonction de lissage de la consommation de l'élevage.

Parce qu'il repose principalement sur les ressources fourragères en propriété commune, ainsi que sur la provision d'eau pour l'abreuvement, l'élevage dépend fortement de la capacité des communautés à coopérer dans la gestion de leurs ressources communes. Cependant, la coopération a besoin d'être effective afin de bénéficier à l'activité d'élevage, si elle reste formelle par la multiplication d'organisations sans réelle application, elle favorisera les seuls revenus des cultures.

La GRN est actuellement soumise à des changements institutionnels avec la mise en place des CVGT et CIVGT. Chargées de coordonner les actions de GRN et de développement à la base au niveau villageois et inter-villageois, ces récentes institutions constituent une passerelle vers la décentralisation en cours. Alors que 2/3 des villages s'étaient déjà munis d'un CVGT deux ans après leur création, nous constatons que ces institutions ont jusqu'ici réalisé leur rôle de coordination de l'action collective pour la GRN et qu'elles ont profité aux ménages en accroissant leurs revenus agricoles.

## Annexes

**Table 9.** Déterminants des revenus 2000 et 2002 (modèle B).

	Total			Céréales			Elevage			Hors agriculture		
	Coef.	t-stat		Coef.	t-stat		Coef.	t-stat		Coef.	t-stat	
<b>2000</b>												
Caractéristiques du ménage												
Taille du ménage	64.0	7.2	***	27.9	6.8	***	19.8	3.4	***	20.2	4.2	***
Education publique	100.1	1.0		7.3	0.2		-4.6	-0.1		100.4	2.3	**
Age du chef de ménage +	-69.9	-1.0		14.8	0.5		-11.7	-0.3		-103.2	-2.2	**
Traditionnel cultivateur +	-32.0	-0.6		0.7	0.0		-42.1	-1.2		33.6	1.1	
Caractéristiques de la communauté												
Disponibilité en terre +	-0.2	-0.3		-0.2	-0.5		0.8	1.2		-1.3	-2.2	**
Distance au marché +	-2.0	-1.0		-0.5	-0.6		0.1	0.1		-1.9	-1.3	
Oudalan +	221.4	3.3	***	-64.0	-2.7	***	165.8	3.8	***	162.8	5.1	***
CCF	88.2	0.4		156.5	1.9	*	-107.3	-0.8		104.0	0.7	
CCE	238.0	2.5	**	67.4	1.6		122.8	1.9	*	54.4	0.9	
CVGT	-2.6	0.0		-26.8	-1.1		18.2	0.4		-0.7	0.0	
Constante	229.8	0.8		-51.2	-0.5		12.6	0.1		306.7	1.7	*
R2	0.32			0.31			0.21					
Prob>chi2										0.000		
<b>2002</b>												
Caractéristiques du ménage												
Taille ménage	62.2	7.4	***	21.7	6.3	***	22.2	3.1	***	26.3	4.5	***
Education publique	233.7	2.1	**	29.3	1.1		73.6	1.0		161.9	3.4	***
Age du chef de ménage +	-22.1	-0.2		53.4	2.2	**	-14.9	-0.2		-69.0	-1.2	
Traditionnel cultivateur +	-118.2	-1.7	*	6.3	0.3		-103.9	-2.2	**	25.9	0.7	
Caractéristiques de la communauté												
Disponibilité en terre +	1.5	1.2		0.1	0.4		1.7	1.7	*	-0.5	-0.7	
Distance au marché +	5.8	2.5	**	1.7	2.2	**	3.1	1.7	*	2.8	1.6	
Oudalan +	333.4	4.3	***	-31.7	-1.5		269.5	4.6	***	172.5	4.4	***
CCF	44.9	0.2		43.7	0.8		25.2	0.2		-31.5	-0.3	
CCE	-76.9	-0.7		-48.2	-1.1		-7.7	-0.1		-42.2	-0.5	
CVGT	290.0	4.5	***	70.3	3.6	***	186.9	3.8	***	67.7	1.4	
Constante	-45.8	-0.1		-217.2	-2.4	**	-32.5	-0.1		20.8	0.1	
Nb observations	235			235			235			235		
R2	0.37			0.31			0.28					
Prob >chi2										0.000		

Estimations par les moindres carrés ordinaires pour le revenu total, le revenu de la culture céréalière et des revenu de l'élevage, Tobit pour les revenus hors agriculture.

+ : indique des variables constatées entre 2000 et 2002.

\*, \*\*, \*\*\*: coefficients significatifs à 90%, 95%, 99%.

## Bibliographie

Bellitto M., E. Fourmann, T. Latreille, B. Leenhardt, and B. Massuyeau., 2003. Perspectives économiques et financières des pays de la zone franc : Projections Jumbo 2003-2004, AFD.

Banzhaf, M., B. Drabo et H. Grell, 2001. Du Conflit au Consensus. Securing the Commons No. 3, IIED, SOS Sahel, PSB/GTZ.

Critchley, W., C. Reij, and A. Seznec, 1992. "Water Harvesting for Plant Production." In Case Studies and Conclusions for Sub-Saharan Africa, Volume II, World Bank Technical Paper No. 157.

Dercon, S., 1998. Wealth, risk and activity choice: cattle in Western Tanzania. *Journal of Development Economics*. Vol. 55, pp 1-42.

Dutilly-Diane, C., E. Sadoulet, and A. de Janvry, 2003. How improved natural resource management in agriculture promotes the livestock economy in the Sahel. *Journal of African Economies*, (12) 3.

Fafchamps, M., K. Czukas, and C. Udry, 1999. Drought and saving in West Africa: Are Livestock a Buffer Stock? *Journal of Development Economics*, 55:273-305.

McCarthy, N., C. Dutilly-Diane, and B. Drabo, 2003. Cooperation, collective action and natural resources management in Burkina Faso: A Methodological Note. A paraître dans: *Farming System*.

Reardon, T., 1994. La diversification des revenus au sahel et ses liens éventuels avec la gestion des ressources naturelles par les agriculteurs. In : Promotion de systèmes agricoles dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne. FAO.

Reardon, T., and S.A. Vosti, 1995. Links between rural poverty and the Environment in Developing countries: Asset categories and investment poverty. *World development* (23) 9, pp.1495-1506.

Reardon, T., and J.E. Taylor, 1996. Agroclimatic shock, income inequality, and poverty: Evidence from Burkina Faso. *World Development*, (24) 5, pp. 901-914.

Udry, C., 1994. Risk and insurance in a rural credit market: An empirical investigation in Northern Nigeria. *Review of economic Studies*, 61:495-526.



# Des éleveurs pauvres globalement, mais riches localement

Jean-Charles CLANET

Pr. de Géographie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, juin 2003

**Résumé.** En 2002, selon les statistiques des Nations unies (sources Fida/Fao), les ruraux d'Afrique centrale disposaient d'un revenu moyen d'un dollar US par jour, voire moins si l'on excluait les ressources tirées des cultures de rente. Chiffrer ainsi la pauvreté, dans le cadre d'une logique de donateurs, laisse penser que les pasteurs du Sahel survivent à peine, puisque, selon les critères des sociétés occidentalisées, il est impossible de vivre en disposant de si peu.

Or, au-delà de la nature de telles estimations, sur le terrain, force est de constater que les éleveurs vivent bien et que frugalité comme absence d'abondance ne riment pas forcément avec disette au quotidien. De plus, la forte cohésion des communautés d'agro-pasteurs du Sahara méridional supplée admirablement aux carences d'Etats-Nations incertains puisque, grâce à des structures lignagères éprouvées, elles surmontent les pires sécheresses de la planète, sans toujours bénéficier de l'Aide mise en place à leur intention. Aussi, bien que leur avenir n'apparaisse pas toujours radieux, elles forcent l'envie des autres acteurs sociaux, obnubilés -souvent à tort, par l'apparente sécurité qu'ils attribuent au capital cheptel qu'elles détiennent.

Insignifiantes sur l'échelle des richesses étalonnée par les pays développés, les communautés d'éleveurs offrent en définitive un modèle social efficace, sans autre équivalent à de telles latitudes et, indemne de surcroît d'exclusions économiques inhérentes à bien d'autres sociétés.

Lancé dans le cadre du développement durable, lors du Sommet de la Terre, en 1995, le projet des Nations unies de réduction de la pauvreté dans le monde relève d'une obligation de solidarité internationale en accord avec les missions de cette organisation. Alors que la misère et la faim progressent, la production de richesses n'a jamais été aussi importante. Pourtant à première vue, la lutte paraît mal engagée. D'abord parce que les systèmes de production tropicaux retenus pour bénéficier de cette assistance n'incluent qu'incidemment le pastoralisme, et encore c'est pour proposer qu'il disparaisse (Oixan & Gulliver, 2003). Mais surtout, parce qu'au-delà des déclarations de principe, les pays donateurs réduisent le montant de leurs aides (PNUD, 2003)<sup>1</sup>. Dans ce vaste chantier où abondent les déclarations et les comportements contradictoires, se profilent au fil des documents des catégories de *pauvres* petits producteurs agricoles, côtoyant des *pauvres absolus* que le PNUD a la charge de recenser dans les états les moins avancés, et une catégorie de populations indéfinies (plus pauvres que les pauvres absolus ?) auxquelles on conseille «de s'engager dans un développement alternatif... et même l'abandon de la pratique agricole»<sup>2</sup>. Les communautés pastorales appartiendraient à cette dernière classe de défavorisés. Les auteurs de ces propositions précisent d'ailleurs sans équivoque que ces transferts vont «constituer un important volet des programmes de réduction de la pauvreté», (*id*). Outre le fait qu'elles

---

<sup>1</sup> PNUD, 2003, l'APD pour l'Afrique sub-saharienne a régressé en 10 ans de 40% du PIB des donateurs

<sup>2</sup> «Systèmes de production et pauvreté», PNUD, page 18.

risquent de produire un effet contraire, à notre avis, de telles suggestions méconnaissent les sociétés vivant de l'élevage, qui affichent des réussites insolentes dans au moins deux domaines. Tout d'abord elles participent honorablement aux PIB des nations d'Afrique centrale, où l'élevage constitue le second poste de revenus et, ensuite, surmontent seules - sans recevoir toute l'aide qui leur est destinée, les graves crises cycliques qui frappent leur continent. Il est donc inexact d'assimiler leur dénuement à celui des réfugiés ou des sous-prolétaires des mégapoles, ou même à celui des communautés villageoises souffrant de disettes chroniques en période de soudure.

Pour éviter de tels amalgames, faisant fi des réalités, il est nécessaire que nous revenions en premier lieu sur la pertinence de statistiques officielles alimentant depuis des décennies des pronostics pessimistes, régulièrement contredits par les faits. Ensuite, avant d'esquisser des perspectives susceptibles de mieux ancrer les communautés pastorales africaines à la modernité, il conviendra de rappeler les traits majeurs des stratégies qu'elles élaborent dans des environnements contraignants, en insistant sur l'originalité de leurs structures sociales, rendant possible l'exploitation de marges arides. En dressant ces brefs panoramas pour les présenter, nous n'oublierons pas de souligner les inégalités criantes qu'elles perpétuent, guère indispensables au demeurant à la pratique de l'élevage en milieu aride.

## **Statistiques, indices et critères de pauvreté**

Dans la majorité des études accompagnant les programmes d'appui au développement (PNUD, 2003), les données chiffrées proviennent des rapports annuels publiés par les Nations unies. Les donateurs les utilisent pour arrêter le cadre budgétaire, les phases d'activités et le calendrier de leurs programmes. Toute politique d'assistance, tant au niveau de l'évaluation d'un projet qu'à celui de sa réalisation et de son suivi, se sert de données statistiques et d'indicateurs qui facilitent la mise en œuvre et l'exécution des actions d'accompagnement. Bien que ces annuaires soient des références incontournables, il convient de se demander si les données qu'ils contiennent cernent convenablement la pauvreté, et en particulier celle des éleveurs des marges méridionales sahariennes ? celle-ci n'est d'ailleurs qu'indirectement prise en compte, puisque les tableaux statistiques comportent essentiellement des moyennes de productions nationales ou mondiales. Les documents de la FAO, indiquent que les éleveurs, noyés dans l'appellation de ruraux, ne disposent que d'un dollar par jour pour vivre (Fida/FAO, 2002); tandis que les statistiques du PNUD leur attribuent, pour 2003, des indices de développement humain misérables, compris entre 0.26 et 0.46 (Les USA et France obtenant respectivement 0.93 et 0.92), qui sont les plus bas de la planète.

### ***Des données adaptées à leur finalité***

Bien des nuances et un certain recul s'imposent devant de telles généralités. Car en prenant comme revenu journalier d'un éleveur la base d'un dollar, cela correspond en 2003, toujours pour l'Afrique centrale, à environ à 240.000 Fcfa annuels qui, convertis en têtes de bétail (prix relevés au marché de Kousseri, Nord Cameroun, juin 2002), équivaldraient à la vente de quatre bovins ou deux dromadaires. Loin de surprendre, ces chiffres correspondent à ce qu'obtiendrait un propriétaire d'animaux réalisant ces transactions. Pourtant, soulignons qu'il est rare qu'ils déstockent autant d'animaux en une fois, et qu'ils aient besoin de telles liquidités dans l'année. D'une façon très générale, ils vendent une bête de grande taille puis, en dehors d'une urgence particulière, se contentent de subvenir aux dépenses courantes en se défaisant de petits ruminants. Obligations sociales mises de côté et en termes de liquidités, les

sahéliens dépensent effectivement moins d'un dollar par jour, et nous sommes convaincu que la grande majorité en utilise beaucoup moins.

L'estimation précédente écartée, il n'est pas question de critiquer ces statistiques. D'abord parce qu'elles constituent une centrale de données unique, que seule l'ONU peut entretenir, mais également parce qu'elles constituent un système d'information en mesure de compenser les manques vertigineux de données de certains états. Les institutions en charge des politiques d'assistance ont besoin de tels outils, mais ils sont avant tout conçus dans cette optique. Ils répondent parfaitement aux attentes des donateurs et s'améliorent d'année en année. Si cet imposant travail mérite des louanges, ses références en revanche apparaissent discutables, car elles faussent l'analyse des situations réelles. Il est évident qu'un dollar par jour (1/300 de SMIG) ne suffit pas pour vivre dans un pays avancé, ni même d'y survivre trois jours par mois. Mais il convient de se demander quel rapport a ce quasi truisme avec la pauvreté des éleveurs sahéliens ? Aide-t-il à la saisir objectivement ? Rien n'est moins sûr, puisque, comme nous l'avons évoqué, non seulement les éleveurs sahéliens vivent souvent avec moins que la somme estimée, mais ils participent activement à la richesse nationale. Il faut donc au-delà de ces statistiques, tenter de décrire les pauvretés tropicales afin de mieux les replacer dans leur contexte. Quand nous avons étudié (JC. Clanet, 1994) les budgets de campements nomades et les revenus de leurs troupeaux, aucun de nos résultats n'indiquait que les pasteurs des bassins tchadien et nigérien étaient en situation de survie.

Les documents officiels possèdent un autre défaut, ils ne mesurent pas les atouts économiques qu'offrent les lignages des sociétés tribales. Or nous savons, que de telles entités réagissent rapidement aux contraintes extérieures, et qu'elles disposent de mécanismes internes pour reconstituer leurs troupeaux en temps de crise. Quand survient une sécheresse, leur efficacité est telle, qu'elle dépasse la plupart des prévisions (Tacher, 1971). Dans ce domaine nous manquons de mots et de concepts opérants pour nos protocoles d'analyse, et connaissons mal des pratiques pastorales trop rapidement comparées à des agissements connus. La raison en est qu'ils n'ont pas d'équivalents réels dans les unités de production occidentales auxquelles nous les assimilons. L'éleveur peul du Gourma burkinabé qui perd son troupeau, jouit -de façon presque illimitée, d'un système de prêts parentaux et d'échéances fixés par la coutume. Par leur intermédiaire, il disposera en trois ou quatre ans, de la trentaine de têtes de bétail qui lui permettront de conserver son rang social. Quel équivalent offrent nos campagnes européennes ? Comment mesurer statistiquement ces comportements qui s'apparentent aux services de la banque et de l'assurance, bien qu'ils en soient fort différents ? On touche là aux limites actuelles des descriptions statistiques et des études menées jusqu'ici sur les populations pastorales.

### ***Des indices partiels***

L'IDH (indice de développement humain) des Nations unies ne prend guère en compte les spécificités socioculturelles des communautés pastorales. Les éléments qu'il retient, comme l'accès à l'eau potable, le revenu réel par tête d'habitant corrigé (?), le taux de scolarisation, le sort des femmes, l'éloignement des services de santé, ...etc. revêtent certes la plus grande importance. Mais mesurer des manques n'apprend rien sur ce qui existe, même s'il s'agit d'éléments qui nous semblent d'un autre âge. Qu'il n'y ait pas de robinet d'eau potable dans les marges sahéliennes est une évidence, presque sans intérêt. Par contre il est intéressant de savoir que dans les tribus qui consentent à élever des ânes, la tâche des maîtresses de maison chargées d'approvisionner leur foyer en eau est grandement facilitée. Or c'est en tenant compte de ce genre de blocage culturel qu'un programme pourra améliorer le sort des

femmes, et d'autres pratiques locales. Mesurer l'absence d'équipement et de services à l'aune des besoins des sociétés occidentales se conçoit pour des schémas directeurs d'aménagement qui doivent fixer des priorités à un niveau national. Mais définir de tels objectifs ne signifie pas qu'ils aient l'adhésion des éleveurs, ni qu'ils puissent convenir régionalement. Ils risquent en revanche de gommer des pratiques locales qu'il pourrait être opportun de soutenir.

La mobilité des éleveurs illustre assez bien cette relativité des situations, et une de leurs principales récriminations en découle. Sans référent spatial permanent, lors de leurs migrations saisonnières, ils souhaitent participer activement à la gestion des affaires publiques, en renforçant les pouvoirs de leurs représentants coutumiers. Lamido, Cheick, Sultan, Kabir, chefs de groupement, autant d'appellations pour des notables qui se chargent en vertu d'us et de coutumes bien établis, des rapports avec l'Administration. Comme ils règlent principalement les affaires de première instance et ont en charge le recouvrement de l'impôt, les pasteurs voudraient qu'ils disposent aussi de procurations pour les concertations régionales. Malheureusement les pouvoirs centraux se méfient des chefferies, alors que, sans le système traditionnel qu'elles chapeautent, aucun état ne serait en mesure d'assurer les fonctions<sup>3</sup> qu'ils assument. Au demeurant, les performances d'un système tribal étonnent. Ainsi, il est exceptionnel qu'un sultan sache exactement où nomadisent ses administrés, puisque en dehors de certains groupes Peuls ou Touaregs dont les mobilités endodromes se limitent à de petits secteurs, la plupart des campements se trouvent à des centaines de kilomètres de lui. Mais, en interrogeant les personnes idoines, tout notable obtiendra l'information en quelques minutes<sup>4</sup>. Combattre la pauvreté nécessite de prendre en compte de tels systèmes, pour en évaluer l'utilité, car ils fonctionnent évidemment à l'avantage de tous et pour bien des aspects de la vie pastorale. Aucune étude jusqu'ici n'a tenté d'évaluer ce capital humain, dans une optique économique (Becker, 2001).

Le foncier est un autre domaine où la mobilité des éleveurs les désavantage, en faisant d'eux des oubliés perpétuels par défaut, ce qui les irrite à plus d'un titre. Les avatars qui nourrissent de tels ressentiments sont légion. Dans les années quatre vingt, un programme FAC avait financé 28 forages pour les Peuls du canton de Korbol (Baguirmi, Tchad). Mais, progressivement, profitant de leurs migrations estivales, les agriculteurs locaux phagocytèrent ces points d'eau en les entourant de jardins maraîchers. En 1987, au sud de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, des commissions d'évaluation des dégâts causés aux cultures par les animaux avaient été mises en place. A la satisfaction des parties, y siégeaient des administrateurs et des représentants des ministères de l'agriculture et de l'élevage. Malheureusement, le jugement final fixant les dédommagements n'intervenait qu'après des mois d'instruction judiciaire. Une fois partis en déplacement, les éleveurs se retrouvaient condamnés par contumace. Eternels perdants par défaut dans ce genre d'affaires, ils n'admettent pas que le foncier des états-nations hérités de la colonisation n'intègrent pas leurs formules de gestion traditionnelle des parcours et des puits. Beaucoup plus grave, ils assimilent l'absence de réglementation du nomadisme et du cadre spatial de son exercice, à une politique délibérée visant à les exclure de la société, ce qui alimente la grogne de leurs minorités.

---

<sup>3</sup> Quand ils s'y essayèrent, cela déclencha des rebellions sans fin : Mangalmé au Tchad ; révoltes touarègues au Mali et au Niger.

<sup>4</sup> Au Tchad, les Arabes Salamat Siffèra, représentent un cas extrême. Ils nomadisent à plus de 400 km de leur lieu de résidence officiel.

## *Une aisance relative*

A la suite d'études faites au Tchad et au Burkina Faso (Clanet, Meyer, 1985), nous estimons que les éleveurs possèdent en moyenne une soixantaine de têtes de gros bétail. Taille qui paraît limitée par les capacités d'abreuvement d'une famille, obligée de tirer l'eau manuellement de puits accédant à des aquifères profonds. Bien, que ces chiffres varient (selon la composition des familles, les conditions géoclimatiques, les ressources locales et les catégories animales possédées) ils restent toujours d'actualité (Clanet, 2002).

De tels effectifs de cheptel engagent les autres groupes sociaux des états d'Afrique centrale à envier les éleveurs. Ils transforment par un rapide calcul faussé par les prix du marché, les animaux décomptés en un matelas d'espèces jugé scandaleusement inexploité. Il n'y a rien de surprenant que les fonctionnaires, qui attendent des soldes incertaines et dévaluées durant de longs mois, les considèrent comme des gens riches. D'autres catégories sociales moins favorisées estiment qu'ils sont très riches. Aucune statistiques ne mesure ce poids social, ni le fait qu'il les valorise aux yeux de leurs concitoyens, ce dont ils sont très fiers. D'ailleurs, aucun éleveur de résiste à la satisfaction de voir rentrer ses animaux le soir. Subitement indifférent aux conversations, un clin d'œil le rassure sur l'état de ses animaux et leur nombre, tandis qu'une mimique de jouissance l'étreint, sans qu'il tente de la réfréner. Comme l'ensemble des citoyens, il sait que la vente d'un animal rapporte plusieurs fois le salaire mensuel d'un instituteur, au moins deux fois celui d'un universitaire et dépasse légèrement celui d'un sous-préfet. Il est certes délicat de mesurer la nature des satisfactions que procure aux pasteurs ce genre de *pauvreté*, mais nous ne voyons pas quel type d'argumentaire pourrait leur faire adopter des « *activités alternatives* » lointaines, prétendant les aider, et qui supposent en outre qu'ils abandonnent leur région.

Tout en se plaignant régulièrement de leur condition, les pasteurs restent attentifs à étaler les signes d'une richesse dont ils ne doutent pas un instant. Aucun document n'a jusqu'à présent, et à notre connaissance, comparé les niveaux de vie des sahéliens, mais beaucoup de comportements révèlent cette relative aisance. Quand quelques années après l'indépendance, l'Education laissa les internes se « débrouiller », les éleveurs furent les premiers à retirer leurs enfants des internats<sup>5</sup>. Lors des fêtes, ils soignent particulièrement les harnachements, leur garde-robe, et celles qu'exhibent leurs familles. Enfin, buveurs de thé forcenés, ils n'hésitent pas à dépenser 100 € par an en pains de sucre, pour se forger une réputation d'hôtes accueillants, ne ménageant pas cette boisson. Un dernier détail, mais non des moindres, qui exaspèrent leurs contempteurs, est la facilité –apparente, avec laquelle ils se défont de quelques têtes de bétail pour : prendre une nouvelle épouse, aller en pèlerinage à la Mecque ou assumer les soins d'un de leurs proches. A cette occasion et selon la gravité des cas, il arrive qu'ils aillent jusqu'en Egypte, en Ethiopie ou en Libye s'ils l'estiment nécessaire. A l'évidence ces pratiques ne sont pas générales<sup>6</sup>, mais elles sont répandues, et ce sont elles qui alimentent la jalousie des salariés, qui trouvent choquant que des « coureurs » de brousse, n'ayant pas fait d'études, disposent de telles facilités.

Nous voyons en définitive que deux travers récurrents faussent les statistiques utilisées dans l'aide dispensée aux pays pauvres. La premier naît de la différence de perceptions, entre le niveau local, où les éleveurs passent pour des gens relativement aisés, et celle qu'en ont les bailleurs les assimilant à de pauvres hères, justifiables de programmes anti-pauvreté radicaux. D'une façon plus générale, nous devons admettre que les analyses des pays donateurs

---

<sup>5</sup> « Rapport annuel d'activités du Lycée Félix Eboué, année 1964 », archives du Rectorat, Fort Lamy, Tchad.

<sup>6</sup> Nous n'en connaissons aucune de récente, pour le Sahel central.

s'appuient uniquement sur des notions économiques qui leur appartiennent, sans intégrer les valeurs que les pasteurs attachent à leurs structures sociales, piliers incontestables de leur pérennité. Ce faisant nous confondons misère et pauvreté, englobant dans l'estimation chiffrée d'un revenu moyen journalier des situations économiques radicalement différentes. Les communautés d'éleveurs sont certainement pauvres en biens matériels, puisqu'ils ne sont pas sous l'emprise d'une frénésie de consommation éperdue. Mais, sauf période de guerre d'ou exil forcé, aucun aléas naturel ne les place en condition de survie.

## **La pauvreté revendiquée**

Dans l'ouvrage « *Quand la misère chasse la pauvreté* » (Rahnema, 2003), l'auteur estime que les "*pauvretés conviviales du Tiers-Monde*" mériteraient d'être protégées de la misère galopante qui gagne le globe. Comme les exemples qu'il présente sont difficilement transposables en Afrique, nous brosserons un tableau des pauvretés tropicales des marges subsahariennes. Pour ce faire, nous exposerons les logiques d'exploitation des aires pastorales contrôlées par les éleveurs, et leurs mobilités, pour monter à quel point ces traits relevant du milieu physique et d'aptitudes à se mouvoir pour compenser la dispersion des ressources, ont forgé un type de société fortement organisé, en mesure de répondre collectivement à ces contraintes. Ces aspects du pastoralisme sahélien constituent l'avant d'un mode de vie, dont aucune étude n'a cherché à chiffrer les atouts, mais dans lequel tout éleveur se reconnaît et sans lequel il n'est rien.

L'ensemble géographique, où vivent les agro-pasteurs décrits, s'inscrit dans un quadrilatère disposé longitudinalement au centre de l'Afrique, à cheval sur les bassins du Tchad et du Niger, recoupant la majeure partie du Burkina Faso, du Niger, du Nord Cameroun et englobant les deux tiers du Tchad septentrional. Cette zone, qui s'étale des parallèles 08° à 20° N et de 1° W jusqu'au méridien 17° E à l'ouest du Soudan, abrite environ 7.000.000 personnes, s'adonnant presque exclusivement à l'élevage. Il ne s'agit pas d'un domaine pastoral stricto sensu, puisque jusqu'au tropique, les pasteurs côtoient d'autres groupes le long de leurs itinéraires, urbains et/ ou sédentaires, détenant aussi des animaux, mais dont l'entretien n'influence pas les calendriers agraires.

## ***La fluctuation des ressources***

Les pasteurs de cette partie de l'Afrique se partagent entre quatre grandes communautés, les Arabes, les Touaregs, les Peuls et les Toubous, et une centaine d'ethnies de moindre importance, comme les Toundjours du Sud Kanem, qui dépassent rarement quelques milliers d'individus. Si leurs options pastorales sont très variées, il est toutefois possible à l'échelle sous-continentale, de les regrouper dans trois domaines différant par leurs mobilités, qui englobent plus de 85 % des flux de nomadisation.

Toutes ethnies confondues, les pasteurs adaptent leurs déplacements à la pluviométrie des cinq saisons de leur année lunaire. En juin, lorsque les paillets ne suffisent plus aux troupeaux et, dès que s'annoncent les premières tornades, ils gagnent des positions méridionales pour attendre les pluies. Lorsque les averses ont reverdi leur secteur, ils partent vers le Nord, dépassant ces positions de saisons sèche, afin de ménager leurs futures réserves fourragères. A l'extrémité septentrionale de leur parcours, à la limite des fronts de pluie, ils stationnent tant que les mares superficielles ne se transforment pas en bourbiers imbuables. L'hivernage

passé et les obligations de récolte aidant, ils regagnent progressivement leurs positions médianes, s'attardant durant les mois froids aux alentours des dernières mares, avant de se regrouper durant toute la saison sèche sur les grands puits. Ce rythme à cinq temps est général, même si quelques particularités régionales l'inversent, comme pour les Budumas du lac Tchad que la crue chasse de leurs bourgoutières en fin d'année.

Le premier domaine, le plus vaste, s'étire entre les parallèles 10° et 14°30 N. Là se concentrent de riches éleveurs de zébus et de petits ruminants, qui pratiquent aussi des cultures de mil. Eleveurs arabes du Tchad central ou du Niger oriental, Peuls du centre du plateau Mossi, ces agro-pasteurs n'entreprennent que des remues d'hivernage avant les pluies. Les bergers se contentent d'écarter les animaux des cultures, en les emmenant pour trois mois vers des mares ou en cure salée. Les 4.000.000 d'individus qui ont adopté ce système agro-pastoral, jouent habilement de l'association mils et bœufs, pour un minimum de déplacements.

Au-delà du 13<sup>ème</sup> parallèle, là où commencent les marges sahariennes, stationnent surtout des chameliers, et quelques groupes de bovidiens, associant à leurs troupeaux de nombreux caprins. Ils se déplacent toute l'année, variant leurs itinéraires au gré des saisons. Ils essaient bien de faire quelques cultures, mais elles sèchent en général sur pied. Leur nombre ne dépasse pas 1.100.000 de personnes, qui nomadisent de préférence vers les ressources soudanaises pour attendre les pluies, puis vers le Sahara tant que des eaux de surface s'y maintiennent. D'est en ouest, Toubous, Arabes et Touaregs pratiquent cette nomadisation apparemment erratique, dictée par la dispersion des ressources fourragères. Cette mobilité très contrôlée (Clanet, 1975) tire parti des complémentarités de trois secteurs bioclimatiques, en dépit des fortes fluctuations qui les affectent.

Enfin, aux latitudes les plus basses, s'étend le dernier domaine, dont la particularité était d'être exploité pastoralement presque uniquement par des communautés peules (des tribus d'Arabes nomades les ont rejointes depuis les dernières sécheresses de 1970 et 1985). Ces éleveurs, comme les groupes Hanaganbas du Niger, accompagnent sur de très longues distances les fronts de pluies, en restant en deçà des cellules d'averses, pour maintenir leurs troupeaux au niveau des pâtis qui repoussent. La très grande mobilité des groupes rend difficile tout décompte, mais il est presque certain qu'ils ne dépassent pas 2.000.000 de personnes.

Il est difficile de penser que ces populations, qui possèdent environ 12.000.000 de têtes de bétail, vivent dans un état de pauvreté qui nécessite une politique d'assistance. En revanche il est certain qu'elles ont des besoins en relation avec l'élevage, et que, comme toutes les sociétés, elles possèdent des pauvres. Certaines franges sociales en leur sein le sont certainement, en particulier les classes âgées, quand aucun enfant ne les prend en charge. C'est également le cas des esclaves et affranchis qui dépendent parfois de maîtres peu conciliants. Toutefois ces castes s'émancipent depuis une cinquantaine d'années et ne subsistent que dans quelques régions. Les campements fezzanais du Manga tchadien possèdent de nombreux captifs, alors qu'il n'en reste que quelques uns chez les notables toubous. Au total, les effectifs de ces personnes maintenues en sujétion ne doivent pas dépasser 50 à 60000 individus. Pour le reste de la population, en tenant compte des niveaux de vie des quatre états, très peu de familles connaissent des difficultés économiques, pour la simple raison qu'en terre pastorale, exode mis à part, soit on dispose du troupeau qui permet de vivre, soit on s'embauche comme berger auprès d'un propriétaire aisé.

Pour la grande majorité des éleveurs, la vente de jeunes mâles joint à un système de troc fort complexe<sup>7</sup>, assure à chaque propriétaire un profit annuel compris entre 3 et 4% du croît annuel de son troupeau, la différence étant systématiquement consacrée à l'achat d'autres animaux<sup>8</sup>. Toutes les études faites à ce sujet, indiquent clairement que les éleveurs sont des gens aisés, et de surcroît libres. Aisés, parce qu'ils côtoient des corps de fonctionnaires mal payés depuis des années; libres parce qu'ils peuvent acquérir à leur rythme, l'essentiel de ce qu'ils désirent, ce qui est loin d'être le cas d'une majorité d'Africains (Banque mondiale, 2001). Il faut enfin noter, que s'il y a des propriétaires riches, et même très riches<sup>9</sup>, tous ont des trains de vie identiques. Ils préfèrent conforter leur rang social en redistribuant un volume important de richesses et en épousant plusieurs femmes, plutôt que d'accumuler des objets matériels.

### ***Spécialité : nomades***

La mobilité des ethnies se livrant à l'élevage n'est pas une donnée culturelle, et encore moins un atavisme, comme le montrent la variation des flux inter-annuelle. Lorsqu'en 1985, deux hivernages particulièrement secs décalèrent les parcours sahéliens de trois degrés vers le Sud, les campements adoptèrent durant deux années la mobilité réduite des autochtones. Plus à l'Est, au Niger, des chameliers habitués à nomadiser autour du massif de Termitt sur une centaine de kilomètres, devinrent en quelques semaines des quasi sédentaires, changeant tout juste de cuvette interdunaire quand les pâtis de celle qu'ils exploitaient s'épuisaient. Enfin, la concordance, le long du 13<sup>ème</sup> parallèle, allant du lac Tchad à la frontière soudanaise, entre l'amplitude des trajets et la profondeur des puits<sup>10</sup> indique nettement que les éleveurs adaptent leur mobilité aux conditions hydrologiques. L'accès aux ressources reste la cause principale des déplacements, mais les évolutions générales des biotopes sont tout aussi déterminantes. Les abords du lac Fitri, par exemple, se transforment dès le mois de mai en prairies lorgnées par de nombreux pasteurs, mais ils deviennent ensuite des bourbiers dangereux qu'ils s'empressent de fuir. A la limite du Bénin et du Burkina Faso, les plaines argileuses entourant le Gobnangou évoluent d'une façon tout aussi répulsive. Plus à l'Est, sur les plateaux sableux du Bahr-El-Ghazal, ce sont les taons qui limitent l'accès des steppes herbeuse. Dès qu'ils éclosent, les chameliers partent se réfugier dans les cuvettes du Manga, à 250 km au nord. Notons enfin, qu'à ces différentes pressions s'ajoute celle des agriculteurs. En ouvrant de nouveaux champs, ils poussent les éleveurs à abandonner des parcours d'hivernage qu'il fréquentaient auparavant.

Si les transformations environnementales provoquent les déplacements, l'état des animaux en dicte la fréquence. Chaque ethnie l'apprécie à sa manière : tel propriétaire surveille la saillie des côtes flottantes, tandis que tel autre s'attache au luisant des robes. Tous les chameliers surveillent l'état de la bosse des dromadaires, alors que l'écoute du staccato selon lequel les moutons broutent les graminées n'appartient qu'aux Peuls Bororos. Quoiqu'il en soit, et quelles que puissent être les raisons qui guident ces déplacements, la disponibilité qu'ils requièrent, comme les aptitudes physiques et matérielles à s'y soumettre qu'ils supposent, ont forgé les structures et les coutumes des communautés pastorales.

---

<sup>7</sup> On connaît les formes de troc pratiquées entre agriculteurs et pasteurs, la fumure des champs ou le transport. A l'inverse, l'échange de parts d'animal vivant, pour des biens matériels ou moraux l'est moins.

<sup>8</sup> Evaluation faite en collaboration d' Y. Planchenault, document interne, Maisons-Alfort, décembre 1989.

<sup>9</sup> Le record relevé en 1987, 14 troupeaux de zébus appartenant à un Peul burkinabé de Nadiabounga.

<sup>10</sup> De quelques mètres au sud de Mao, les puits atteignent ensuite plus de 55 mètres, 110m dans l'ouadi Enne, à l'ouest d'Abéché.



## ***Tribus et cultures***

Au Sahel, les usages touchant aux plus infimes aspects de la vie quotidienne indiquent sans équivoque à quelle ethnie et lignage appartient un individu ou dont dépend un animal. Les éleveurs revendiquent l'appartenance à leur groupe, se conforment à ses coutumes et à ses tics, s'appliquant en tout à en reproduire les singularités. Chaque fraction s'approprie espaces et objets pour y imprimer son sceau. Si les marques de bétail restent les plus connues des formes d'appropriation que les pasteurs affectionnent, ce désir s'étend aux autres biens, sur lesquels ils gravent leurs blasons. Le poncho, que les éleveurs des confins nigéro-burkinabés portent à longueur d'année, cousu à partir d'un métrage correspondant à huit fois la taille du client, ne se porte que chez les Peuls. Ses bandes de coton tissé traditionnellement et sa couture sans surprise, n'en font pas pour autant un uniforme. Des éclats de miroirs enchâssés indiquent une origine nord ghanéenne, des arabesques de boutons d'acier celle des environs de Pama, tandis que les bergers venant du Beli abordent des poches ventrales démesurées. Chapeaux, bâtons, lampes électriques, franges des poignées de moto, demeures et cabanes, portent, en plus des signes individuels, les marques du lignage.

Tout ce qui rattache au groupe participe de la dignité et de la fierté d'un individu, et il en discute à l'infini de façon partielle. A l'inverse, il dénigre sans retenue les campements qui convoitent ses parcours, ne rate aucune occasion de leur dérober un animal, pour, le forfait accompli se pavaner dans les danses où filles chantent les malheurs souhaités aux autres communautés. Ces comportements qui traduisent en permanence la fidélité voué à leurs groupements. Elle se comprend, pour toutes les étapes de la vie d'une personne, les sociétés pastorales imposent des règles d'échanges et d'assistance scrupuleusement respectées, (M. Dupire, 1962). Si elles varient peu d'une ethnie à l'autre, les différences portant sur la formes des dons et les occasions où ils se pratiquent, elles restent inchangées. Sans sa communauté un éleveur ne peut compter sur personne. C'est cette situation d'isolement qui définit pour eux la pauvreté. La protection et la sécurité qu'apporte un lignage n'a pas de prix et il n'y a que très peu d'éleveurs pour s'en affranchir.

Nous ignorons si on a évalué l'équivalent de cette richesse et si l'on a tenté d'apprécier les avantages comparatifs d'appartenance à telle ou telle tribu, voire s'ils sont chiffrables en termes de revenus. Mais il est certain que sans de telles structures, et dehors de modèles d'organisations agricoles proches de celles des ranchs américains ou australiens, il serait impossible de réussir à élever des animaux à ces latitudes, comme plusieurs projets l'ont appris, souvent trop tard, à leurs dépens<sup>11</sup>.

## **L'envers du tableau**

Dans les descriptions précédentes des situations pastorales nord sahéennes, nous avons insisté sur les avantages que présente ce mode d'exploitation du milieu naturel, et pour montrer comment il procurait aux éleveurs un niveau de vie décent, si on le comparait à celui de la majorité des autres catégories socioprofessionnelles d'Afrique centrale. Certes ils ne sont pas pauvres, au sens où nous l'entendons couramment, mais ils ont une vie dure, de forçats jugeraient certains. C'est pourquoi, il ne faudrait pas en déduire qu'il s'agit d'un mode de vie dénudé de contraintes, à l'abri de précarités d'existence révoltantes et qui puisse

---

<sup>11</sup> Ranch d'Ifénat et haras de N'Gouri ; ferme de Deli ; Cercle pastoral de Massakory ; Ferme de moutons astrakans d'Abougoudam ; ou encore Ranch de zébus azawacks de Gorom-Gorom (BF), pour ne citer que les plus dramatiques.

s'affranchir aisément des crises récurrentes que traverse le continent. Le nomadisme pastoral réclame d'énormes sacrifices, il comporte des situations d'assujettissement qu'il serait inhumain de ne pas chercher à réduire, d'autant qu'elles reposent sur les catégories sociales les plus faibles. Il est donc difficile de laisser les choses en l'état, et de pas imaginer des programmes pouvant résorber ses coutumes inégalitaires. Elever des troupeaux de ruminants vers le Tropique du Cancer nécessite un travail extrêmement pénible et implique une vie permanente de frugalité et de frustrations, difficile à supporter.

### *Nomadiser et puiser*

La vie des éleveurs comporte deux activités incessantes : se déplacer à la recherche des pâturages les mieux fournis pour nourrir les troupeaux et, une fois par jour, les faire boire. Quotidiennement, ils doivent garder leurs animaux pour les faire paître et les conduire au point d'eau à proximité duquel ils stationnent pour les abreuver, tous les trajets s'effectuant à pied.

Suivant les ethnies les techniques de gardiennage diffèrent sensiblement en fonction de l'occupation des terrains. Si les Peuls passent pour des bergers réputés, c'est surtout parce qu'ils doivent constamment faire évoluer leurs troupeaux entre des dédales de champs resserrés. Comme ils fréquentent de préférence des régions soudaniennes densément peuplées, ils doivent passer entre les terroirs villageois qui quadrillent étroitement l'espace. Leurs bergers restent en permanence au contact des bêtes, sifflant et criant pour les diriger vers les meilleurs pâtis, avec une aisance et un ensemble étonnants. Les autres groupes n'ont pas la même réputation, mais cela tient au fait qu'ils disposent de parcours peu habités, favorisant la vaine pâture, qui ne réclament pas de prouesse spéciale pour conduire les animaux. Toutefois en période de cultures, lors de l'hivernage, au fur et à mesure que les fronts agraires colonisent la steppe, tous les bergers affrontent un jour ou l'autre des difficultés semblables. Les chameliers ignorent ce genre de problèmes, puisque aux latitudes où ils se trouvent, les parcelles cultivées n'occupent que des secteurs de talwegs limités, facile à éviter, étant donné leur rareté.

Les familles d'éleveurs accompagnent leurs animaux tous les jours, sur des circuits dont l'étendue varie suivant l'état des ressources et les mois. Au fur et à mesure qu'avance la saison sèche, les paillers s'éclaircissent ce qui allonge les temps de pâture. Durant les mois froids, les bêtes passent la période diurne à l'extérieur, n'effectuant que des allers retours de quelques kilomètres. Il est rare qu'elles repartent après la traite du soir. En revanche, à partir de février ou mars, le temps de pâturage de nuit augmente, et si les conditions d'abreuvement deviennent difficiles, les troupeaux font plus d'une dizaine de kilomètres pour aller brouter, ce qui impose de ne les faire boire que tous les deux jours. Dans ces conditions en fin de saison sèche les personnes et le bétail montrent des signes évidents d'épuisement, les bergers pouvant passer quinze heures, voire plus, à garder leur cheptel. On saisit mieux le désir qu'ont les chefs de famille d'avoir de nombreux enfants pouvant les décharger de ces tâches éreintantes. Les chameliers ne connaissent pas des conditions aussi éprouvantes, car leur situation est différente, surtout quand ils stationnent dans des régions où il y a peu de campements. Il arrive souvent alors que le troupeau soit laissé à lui-même, quand il n'y a pas d'autres dans les environs. Dans ce cas les familles confient le soin à un enfant de suivre ses évolutions, le propriétaire se contentant de courtes inspections hebdomadaires.

Les autres déplacements relèvent du nomadisme saisonnier, quand les éleveurs changent de pâturage. Pour les bergers, ils s'assimilent à ceux qu'ils pratiquent en temps ordinaire. En

nomadisation, les troupeaux partent devant les familles, profitant des heures fraîches pour progresser, car ils sont ralentis par les jeunes et les bêtes en méforme. En revanche pour les femmes et les adultes qui les accompagnent, il faut démonter tout le campement, charger les animaux porteurs, puis tout remonter à l'étape. Quand le trajet dure plusieurs jours, les épouses tiennent à dresser entièrement les tentes chaque soir. Suivant la variété des écosystèmes fréquentés, ces migrations varient énormément. En bordure du Ténéré, la majorité des campements Touaregs n'effectuent qu'une transhumance légère entre des positions de saison sèche et des parcours d'hivernage. A l'autre extrémité de la cuvette tchadienne, les Arabes Zioud d'Arada se déplacent du sud du massif de l'Ennedi jusqu'aux piémonts centrafricains, parcourant en une année quelques 1500 kilomètres, ponctués d'une cinquantaine de camps.

Comme dans toutes les activités agricoles, l'année pastorale peut-être désastreuse. Des campements peuvent mal engager une migration estivale, et ne pas profiter autant qu'il est possible des pâturages d'été. Tous les ans, il arrive que des groupes gèrent mal leurs déplacements, faute d'apprécier convenablement les l'importance des fronts orageux. Vouloir remonter trop tôt, avant que les pluies soient installées, oblige à marquer un temps d'arrêt en pleine zone agricole et risquer des conflits avec les agriculteurs ; attendre que les départs vers l'estive soient engagés, signifie de renoncer aux meilleures mares, puisqu'elles seront déjà occupées, et qu'il faudra se contenter des marigots moins remplis. Comme ils s'assècheront vite, leurs utilisateurs devront revenir un mois plutôt vers les parcours de saison sèche, perdant ainsi tous les avantages de l'hivernage. Il est tout aussi important d'aller en cure salée au bon moment. Un léger contre-temps et au lieu de faciliter les passages des alimentations entre les fourrages vert et/ou sec, la consommation d'eau natronée affaiblit les animaux déjà amaigris par la fin de la saison sèche. D'autres choix inadaptés ruinent carrément des familles. Des éleveurs Budumas qui tardent à abandonner les bourgoutières des archipels du lac Tchad, se retrouvent parfois piégés sur des îles, et assistent impuissants à la montée des eaux qui noient leurs troupeaux. Les années où le fleuve Batha coule impétueusement, de la frontière soudanaise au lac Fitri, cela place les éleveurs retenus en position méridionale devant trois solutions délicates : attendre une décrue improbable; faire traverser les troupeaux avec l'aide des sédentaires Koukas qui taxeront le passage du fleuve au prix fort, sans pouvoir éviter quelques noyades ou, encore ; faire un crochet vers l'ouest de plus de 400 km pour contourner les plaines argileuses du Fitri, détours qui ne se feront jamais sans des pertes élevées de jeunes bêtes. Comme nous le voyons, la transhumance sahélienne n'est pas un déplacement sans risque, elle requiert un savoir-faire éprouvé, qui n'évite souvent qu'une partie des aléas.

Si les conditions de nomadisation changent suivant les régions, l'obligation d'abreuver manuellement les troupeaux s'avère partout invariablement pénible. Epreuve quotidienne pour les éleveurs de bovins, elle réclame des efforts accrus pour les chameliers, même s'ils n'abreuvent que tous les deux ou trois jours. Nous avons suffisamment décrit cette activité par ailleurs (Clanet, 2001) pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Rappelons simplement, qu'abreuver un troupeau dure des heures (attentes au puits, exhaure et repos des bêtes) dans des sites sans ombre, durant lesquelles à l'aide d'une poulie grossière, d'une corde d'une centaine de mètres et d'un animal de trait, il faut extraire plusieurs tonnes d'eau d'un ouvrage non sécurisé. Tout cela au milieu des bousculades et des broncas des animaux dominants, en devant manipuler des outres de plusieurs dizaines de kilogrammes sur un sol rendu glissant par les déjections. A partir de fin mars c'est une épreuve physique, que peu entreprennent sereinement, surtout quand la température dépasse régulièrement 45°. D'ailleurs pour indiquer qu'un homme possède une force physique exceptionnelle, on souligne qu'il peut à lui seul abreuver un troupeau de chameaux. Evidemment, plusieurs facteurs compliquent ce travail :

saisons, déblais instables, puits bouchés, débits variables, Harmattan, fréquentations imprévues qui allongent les tours de passage, affluence, rixes... etc. Il n'y a rien d'étonnant à ce que tous les campements se ruent vers les premières mares d'hivernage, où qu'elles apparaissent, car ces eaux de surface signifient la fin des exhaures épuisantes.

En définitive, l'aptitude à nomadiser et la capacité physique à abreuver ses animaux représentent les principales exigences de l'élevage en zone sub-saharienne. Ces moments clés de la vie pastorale sont ceux sur lesquels les propriétaires d'animaux se concentrent en permanence, presque de façon obsessionnelle, afin de profiter de tout indice en mesure de renforcer le premier et d'adapter au mieux le temps consacré au second.

### *L'asservissement des faibles*

Les paragraphes précédents ont montré à quel point il est pénible d'élever des animaux en zone semi-aride, la force qu'il faut déployer pour faire boire le bétail, la résistance que réclame la conduite d'un troupeau sans compter la frugalité que cela suppose et l'endurance dont il faut faire preuve en permanence, pour résister à la canicule, aux intempéries, à l'éloignement et aux divers aléas (feux de brousse, razzias et vols de bétail, effondrements de puits, épizooties, dragonnades ou mouvements rebelles, affrontements inter-tribaux ...etc.). Le contexte général africain se dégradant et les pouvoirs centraux n'étant plus en mesure de limiter localement la ruine des services publics, les propriétaires d'animaux doivent intégrer les fluctuations de tous ces aspects, s'ils veulent assurer convenablement l'avenir de leur famille et de leur élevage. Comme de surcroît, depuis la colonisation ils ont perdu la main d'œuvre servile qui assurait l'essentiel des travaux épuisants, ils ont reporté sur les femmes et les enfants une grande partie des occupations.

Les enfants participent dès qu'ils marchent à toutes les activités touchant à la conduite des animaux. Il est courant qu'un bambin de quatre ans attache les cabris qu'il surveille pour éviter qu'ils s'éloignent des tentes. Dès qu'il est plus assuré, il les fait boire en leur apportant de l'eau qu'il a aidé à ramener du puits. Si très tôt garçons et filles s'initient à la garde et à la traite des petits ruminants, ce n'est que vers dix ans qu'on leur confie le gros bétail. Ils doivent alors participer aux fastidieuses corvées d'abreuvement, d'abord en dirigeant l'animal qui tracte la corde fixée au seau, puis très vite –souvent trop tôt, on place les adolescents aux abreuvoirs et à la garde des animaux. Chez les éleveurs de bovins ils rentrent tous les soirs au campement et retrouvent quotidiennement une atmosphère familiale, alors que chez les chameliers, ils restent de longues semaines à la garde des chamelles, à plusieurs dizaines de kilomètres, sans que l'on se soucie beaucoup de ce qu'ils endurent. Quelques fois des fillettes les accompagnent, aidant leurs frères plus âgés, dont on attend qu'ils courent prévenir les adultes si un incident quelconque survenait. Dès la puberté, les jeunes filles ne participent plus à ces occupations. Elles doivent par contre assurer l'approvisionnement en eau de la famille, deux à trois fois par jour, alors que les campements sont éloignés du puits. Comme leurs aînées elles aident aux traites journalières et s'occupent entièrement du petit bétail, en plus des occupations ménagères et de la surveillance des enfants en bas âge.

Il faut noter qu'il est rare que les enfants restent sans éducation, cela n'arrive que dans les groupes qui nomadisent à l'écart de leur communauté, situation qui ne dure généralement pas. Entre cinq et treize ans, le chef d'un campement entretient à l'année un marabout lettré qui se charge de donner aux enfants les rudiments d'écriture, de lecture et de calcul, en leur faisant apprendre par cœur des dizaines de sourates du Coran. Très jeunes, ils possèdent des bases de connaissance, frustes mais solides. Malheureusement le besoin de main d'œuvre interrompt

vite cet enseignement. Ceci est à souligner, car les pasteurs sont loin d'être les analphabètes que l'on croit habituellement. Extrêmement agiles intellectuellement quand il s'agit de subodorer le moindre gain, attentifs à tout ce qui n'est pas leur intérêt, ils sont en mesure d'échanger des messages écrits, de tenir une comptabilité serrée si nécessaire et, dans les démarches administratives, de contrôler les services qu'ils demandent aux écrivains publics.

L'autre catégorie sociale désavantagée est celle des femmes. Ecartées des travaux touchant au gros bétail, elles sont en principe exclues des décisions importantes, quoique certaines y participent, et que plusieurs d'entre elles sont des propriétaires avisés. Malgré cela, leur sort reste incertain et l'inégalité des sexes perdure. Sans descendance mâle, elles seront répudiées sans hésitation pour une nouvelle épouse potentiellement à même d'enfanter des garçons dont la main d'œuvre soulagera le chef de famille. De toute façon, précocement usées par les travaux qu'elles assurent et des allaitements répétés, elles vieillissent très vite. Aussi pénibles que soient les activités des hommes, elles leur laissent des temps de répit; en revanche les épouses doivent s'activer sans cesse, partagées entre les occupations de toute maîtresse de maison, la surveillance de leur propre troupeau, même s'il est joint à celui de leur mari, les corvées quotidiennes de combustible et d'eau et les ventes hebdomadaires des laitages et des autres sous-produits. Il est assez significatif d'ailleurs, que les hommes se justifient de vouloir convoler en expliquant que leur épouse est *éculée*. L'opinion s'accommode aisément de ce constat dans ces régions de polygamie.

### ***La vie en dehors***

Lors des contacts que crée toute enquête en milieu pastoral, les d'éleveurs, qui ne parviennent pas à situer tout de suite la finalité des questions qu'on leur pose, tentent de gagner du temps en s'excusant, prétextant qu'ils sont des *«des gens du dehors»*. Ce trait qu'ils servent aussi chaque fois qu'ils commettent une infraction, traduit en fait leur désir de marquer une différence de situation, y compris par rapport aux autres ruraux, afin qu'il n'y ait aucune confusion et qu'ils puissent prendre du recul ; l'inverse étant ce qu'ils attendent.

Peu sensibles à leurs propres conditions de vie, le prix élevé qu'ils payent à cause de leur éloignement des centres secondaires ne les indispose pas outre mesure. Ils estiment, toutes proportions gardées qu'ils mènent des vies plus saines que celles de nombreux habitants des villes, ce qui est certain, mais également que les taux élevés de mortalité des enfants en bas âge –la moitié d'entre eux n'atteignent 5 ans, ou les décès dus aux affections courantes de leurs proches sont dans l'ordre de choses qu'ils ont toujours connues. En l'état actuel, la désorganisation des soins de santé en Afrique sahélienne est telle, qu'il n'existe pas suffisamment de chances de mieux guérir dans une structure sanitaire donnée qu'en campagne, et ils se contentent de remèdes traditionnels que leur administrent des rebouteux. Cette attitude qu'ils conservent devant les soins, s'étend à d'autres domaines comme l'éducation ou l'accès à l'eau, qui leur semble incongru de devoir payer.

Conscients des avantages supérieurs -en termes de revenus, que leur procurent leurs troupeaux, trempés par les duretés d'un mode de vie ancestral auquel ils sont habitués, ils sont satisfaits de leur sort et les attrait d'une vie sédentaire ou urbaine n'ont pas de prise sur eux. Ils en dénigrent d'ailleurs souvent les inconvénients, en partie parce qu'ils les connaissent mal, ou, cas assez fréquents, parce certains d'entre eux furent contraints de se replier en ville lors des sécheresses récentes. Dans les années quatre-vingts des centaines de pasteurs ont ainsi émigré momentanément vers les chantiers pétroliers du sud libyen ou les grandes agglomérations pour se louer comme gardiens, et parfois comme manœuvres. Cela arriva

juste après les crises, quand les possibilités d'entre aide des communautés étaient débordées par le trop grand nombre de sinistrés. En général, ils vécurent douloureusement les quelques années qu'ils mirent à amasser un capital pour reconstituer leurs cheptels. Se sentant exilés, y compris dans leur pays, ils gardent de mauvais souvenirs de ces périodes de privations, loin des leurs, qu'ils vécurent sans le soutien habituel de leur communauté et la sécurité relative que la présence d'obligés et d'une parentèle nombreuse adoucit.

Les biens matériels dont ils se sont servis en ces occasions, allant de tapis moins grossiers que leurs Kélims, aux télécopies et autres objets sans grande utilité en zone pastorale, ne les attirent pas particulièrement. D'abord parce qu'ils attendent des choses une résistance sans rapport avec celle qui a présidé à leur fabrication, ce qui fait qu'ils les détériorent assez vite, mais aussi, parce qu'ils sont conscients des impossibilités que leur mobilité impose. En dehors des postes de radio, des ustensiles de vaisselle émaillés et des thermos qu'adorent les ménagères, peu d'objets courants ne trouvent grâce à leurs yeux. C'est ainsi que bien qu'ils utilisent des cordes synthétiques, ils trouvent qu'elles s'effilochent rapidement et sont hors de prix. Ils préfèrent celles qu'ils tressent avec des fibres de palmier ou du cuir et qu'ils réparent à moindre coût. C'est aussi pourquoi contre toute attente, ils restent fidèles à des outils forgés par leurs artisans castés, parce qu'ils les entretiennent presque sans bourse délier, choisissant de le faire eux-mêmes à l'occasion. Ils n'achètent jamais les couteaux de bon acier que l'on trouve sur tous les marchés du sud, faute de pouvoir aiguiser, et continuent à préférer leurs poignards de fer doux, qui plient et s'ébrèchent quand ils les utilisent pour toutes sortes de besognes. En définitive, leurs désirs d'accroître leurs troupeaux restent inversement proportionnels à celui d'acquérir des biens matériels qu'ils n'ont pas éprouvés.

En 2003, la quasi-totalité des éleveurs n'imagine pas vivre autrement, car, dans la majorité des cas, il n'y a guère d'arguments à leur opposer dans les débats touchant aux inconvénients – encore une fois très relatifs, qu'il y a à vivre coupé de tout. Or deux tendances lourdes sapent insidieusement leurs positions. La première a une origine interne. Elle vient des femmes et des adolescents qui supportent l'essentiel des risques qu'imposent des élevages se maintenant en limite d'oecoumène. Comme ils assurent la part prépondérante de la force de travail, ils revendiquent fréquemment un pouvoir d'achat que les hommes adultes leur contestent. Les épouses œuvrent de leur côté pour que leurs fils s'instruisent et accèdent à de hautes responsabilités, seule garantie pour elles de finir leurs jours sans soucis. Le second danger, provient des jeunes cadres des départements techniques ministériels, qui – bien qu'originaires parfois des marges pastorales, ont coupé tout lien avec elles. Ils vivent mal la survivance de genres de vie qu'ils jugent arriérés et qui refusent d'évoluer. Plusieurs cadres fatalistes se laissent gagner par le découragement, et réagissent à peine quand des coupes budgétaires amputent des campagnes de vaccination vitales. Le risque d'une *tziganisation* des éleveurs que nous évoquerons, admise en quelque sorte par lassitude, chemine progressivement dans les esprits. De leur côté, éloignés des centres de progrès, aussi modeste soient-ils, et de la vie publique, les éleveurs se retrouvent confinés dans des habitudes autarciques qui les forcent à se replier sur eux-mêmes, et tend à les écarter des évolutions en cours.

## **Mesures anti-pauvreté et durabilité**

Avant d'esquisser quelques voies pouvant infléchir des programmes d'assistance contre la pauvreté, afin qu'ils cadrent mieux avec les facteurs de production des élevages sahéliens, un bref retour sur la façon dont les sociétés pastorales ont su résister aux influences extérieures

ne sera pas sans intérêt. Cette résistance est moins évidente de nos jours, puisque elle n'a guère l'occasion de se manifester, les pasteurs étant souvent très éloignés des capitales et que les actions de développement qui intéressent leurs élevage s'étiolent souvent d'elles-mêmes. Au total, les quelques projets en cours d'exécution, centrés sur l'hydraulique de nouveaux points d'eau, ne pourront pas modifier durablement des pratiques ancestrales profondément enracinées.

### *Résistances du pastoralisme*

Les sociétés pastorales du sud Sahara ne sont pas les seules à poser des problèmes particuliers aux gouvernements en place. L'opposition entre sédentaires et pasteurs, déjà signalée par les récits bibliques, s'est maintenue tout au long de la diagonale érémiennne aux siècles passés, et se perpétue de nos jours, dans des conflits que les états sahéliens tentent vainement d'endiguer. La Chine ancienne opta pour un apartheid cloisonné par une muraille sans grands effets, puisque deux de ses dynasties prestigieuses, celles des Ming et des Tang, furent fondées par des pasteurs se jouant quand ils le voulaient de cette réalisation gigantesque. D'autres puissances, comme l'ex Union soviétique, la Mongolie ou la Chine actuelle, essayèrent la coercition, sans que des principes de droit entravent leurs actions. Leurs résultats ne sont guère probants, et les pasteurs d'Asie centrale ou du Sikiang restent toujours insensibles aux charmes du socialisme. Ses penseurs avaient, dès le départ, rencontré des problèmes conceptuels avec les communautés nomades, puisque la correspondance entre Marx et Engels montre qu'ils débattirent longuement sur la place qu'il convenait d'attribuer à ce « mode de production asiatique », dans l'évolution historique telle qu'ils la concevaient. Plus près de nous, et bien qu'ils offrent à leurs Samis les premiers niveaux de vie du monde, les pays scandinaves ne parviennent pas à détourner l'ensemble des éleveurs de rennes lapons de leurs marges septentrionales. Eux aussi tiennent à leur mode vie pastoral, qui est voulu, désiré, revendiqué au point de les pousser à s'organiser pour en appeler au jugement des instances européennes de Bruxelles.

A l'image des peuples que nous évoquons, et à différents moments de leur histoire, les éleveurs de l'Afrique sub-saharienne ont su quand ils le souhaitaient, parfaitement s'intégrer dans des sultanats sédentaires ou des structures sociales occidentalisées. Dans tous les états, de faibles pourcentages de leurs ethnies atteignent aux charges importantes de l'Etat ou embrassent, rarement, des carrières scientifiques. Mais, pour la grande majorité d'entre eux, les sociétés modernes qu'ils fréquentent régulièrement ne les attirent pas, et ils n'imaginent pas en faire partie. Ils n'apprécient que modérément les facilités qu'elles offrent, et s'indignent des situations de misère qu'elles renferment. Ils ne conçoivent pas –et sont incapables, de vivre dans des cités acculturées, sans liens sociaux et affectifs, au milieu de citoyens tout aussi indifférents à leur position sociale, qu'à la renommée de leur lignage ou au nombre de leurs troupeaux. Leur réticence à emprunter les transports publics est très significative à cet égard. La promiscuité qui y règne choque leur habitude à se mouvoir dans des espaces codifiés, où la place de chacun se définit par la richesse de ses élevages. Tous les codes intellectuels et les règles administratives les gênent faute d'en saisir l'utilité et la valeur. Tout aussi crispés que les habitants des pays occidentaux sur les valeurs fondamentales de leurs sociétés, peu en définitive font l'effort de s'y adapter et seules les catastrophes climatiques en obligent certains à s'en rapprocher momentanément. Il est d'ailleurs à remarquer, que dès qu'il en ont la possibilité, la plupart d'entre eux reviennent dans leur milieu.

Aussi générales que soient ces considérations, elles n'ont d'autre but que de rappeler qu'il existe encore, en 2003, des communautés indifférentes aux modèles de développement

occidentaux, satisfaites de leur situation aussi épouvantable qu'elle paraisse. A long terme et en perdurant, cet état de fait risque, par le simple jeu des différences de croissance démographique, de repousser dans leurs pays les pasteurs sahéliens à un rang aussi marginal que celui qu'occupent les tziganes dans nos sociétés. C'est pourquoi il nous paraît essentiel d'approfondir notre connaissance du « capital humain » (Becker, 1978) dont dispose les sociétés sahéliennes, si nous désirons un tant soit peu améliorer leur sort.

### *L'échec des programmes*

Personne n'a encore tenté de faire le bilan des multiples programmes de développement initiés en direction de l'élevage, mais à travers ceux auxquels nous avons participé, et d'un bon nombre de lectures de rapports de fin d'exercice, force est de constater, si l'on excepte l'admirable réussite de la lutte contre les principales épizooties, que le moindre triomphalisme en matière de développement dans ce secteur n'est pas de mise. Les sommes en jeu ne sont pas en question, ni la compétence des professionnels de l'Elevage, et encore moins la volonté des pouvoirs centraux de moderniser les structures traditionnelles de production. La lutte contre les épizooties est une suite de victoires, que confirme l'attrait des éleveurs pour certains traitements, qu'ils n'hésitent pas à acquérir frauduleusement. Si quelques réticences initiales défrayèrent les milieux de santé vétérinaire au début, ils tenaient à des accidents, bien vite oubliés devant l'efficacité des campagnes de vaccinations.

En revanche le bilan des programmes d'accompagnement restent mitigé. Le scénario d'enlèvement de trop de projets aux objectifs techniques paraît devoir se poursuivre encore longtemps. Comment ne pas contester ces morts annoncées à répétition, comportant invariablement une phase d'implantation réussie, suivie d'une période d'extension durant laquelle les prémisses de la fin se manifestent, avant que le passage à la charge de l'état signe infailliblement son arrêt pur et simple. Comme la substitution n'est plus de mise, ne serait-il pas judicieux de chercher quelle action minimale, aussi modeste soit-elle, pourrait assumer durablement l'état bénéficiaire, avant de concevoir l'enveloppe matérielle qui l'accompagne ? La Direction de l'organisation pastorale du ministère de l'Elevage au Tchad est restée durant trois ans sans véhicule en état de rouler, obligée de quémander sans cesse auprès d'autres projets l'occasion de se déplacer. Une telle situation interroge sur la pertinence de la vision des bailleurs de fonds à l'époque où ils favorisèrent la création de cette structure. Les projets de développements actuellement en cours, mettent surtout l'accent pour leur part, sur le renforcement des structures étatiques et des conditions politiques nécessaires à l'émergence d'acteurs sociaux. Réussiront-ils mieux. Il faut reconnaître qu'ils s'en donnent les moyens et que leur approche, résolument nouvelle, aborde des aspects jusqu'à maintenant négligés. En revanche leur mise en œuvre nous laisse sceptique. Dans le cas du PRODEL<sup>12</sup>, les zones test choisies pour démarrer les actions, non seulement fractionnent les aires pastorales qu'elles cherchent à sensibiliser (ce qui laisse prévoir des altercations sûrement vives quant au choix des populations retenues), mais elles portent sur des secteurs séparés par des centaines de kilomètres. Le risque est grand que les efforts se dispersent, avant que des effets de masse et d'entraînement consolident les conditions d'intégration.

En définitive, un bilan complet des actions passées en matière de développement de l'élevage reste à faire, même si nous savons que les résultats n'ont qu'un lointain rapport avec les objectifs initiaux et les investissements alloués, et même si en dernière analyse on s'aperçoit que les bénéficiaires diffèrent des populations visées au départ. En l'absence d'une telle

---

<sup>12</sup> Projet de développement local, volet du programme intégré de développement rural, Banque mondiale. N'djaména, 2001.



somme critique, il n'y aura guère de progrès à envisager dans la façon de lutter contre la pauvreté, surtout si on persiste à ne pas analyser en détail les formes de prévarications qui minent bien des projets, s'ôtant ce faisant la possibilité de mieux les combattre. Le risque est grand de voir « *l'Aide se fatiguer d'elle-même ... à force de vouloir trouver des problèmes aux solutions* » (Naudet, 1998).

### ***Quelles perspectives ?***

A priori, le combat contre la pauvreté en zone pastorale dispose d'avantages intrinsèques rarement réunis dans les politiques d'assistance: les éleveurs s'assument en grande partie, ils apportent sur les marchés des animaux de qualité bien adaptés à leur environnement, ils sont heureux de vivre à des latitudes qu'ils sont les seuls à exploiter, en ne demandant en contrepartie, que des puits profonds, une réglementation agricole des parcours qu'ils fréquentent et un mode de représentation politique qui ne pénalise pas leur éloignement saisonnier. Ces demandes aux accents revendicatifs pourtant mesurés n'influencent guère les priorités des organisations institutionnelles, qui évoquent déjà à l'horizon de leurs prévisions, l'abandon des domaines subsahariens jugés improductifs. Or nous avons montré à quel point ces analyses pouvaient être biaisées. Le maintien des sociétés pastorales aux latitudes qu'elles exploitent actuellement requiert des études neuves en mesure de mieux situer leur santé économique dans les secteurs nationaux, en dépassant les approches comptables réalisées jusqu'ici. Il est nécessaire de saisir leur fonctionnement en tant que groupes constitués, tout autant que les formes d'organisation et de répartition de leurs cheptels dépendant de parentèles croisées qui en détiennent l'usufruit. Si des compositions de troupeaux telles qu'on les pratique, renseignent parfaitement sur les croûts de production à attendre, elles n'apportent aucun renseignement sur les tendances lourdes qui président à leurs évolutions, faute de saisir la nature des pressions familiales qui les concernent, et la stratégie de possession que les propriétaires d'animaux développent en fonction de leur communauté. Comme dans bien des domaines, la connaissance des systèmes pastoraux s'est volontairement limitée aux aspects touchant à la production, sans aller au-delà de cette vision marchande. Les pistes de recherche évoquées, parmi d'autres ayant trait aux dimensions culturelles et ou sociales, ne pourront pas être précisées tant que les éléments sur lesquels portera la lutte contre pauvreté n'auront été mieux définis. Si on privilégie l'amélioration du statut des femmes, il faudra évaluer convenablement leur emprise économique sur les cheptels pour disposer d'un angle d'approche adapté à cet objectif; si le sort lamentable des enfants des populations nomades devenait une priorité, il conviendrait alors d'apprécier dans quelle mesure il serait possible de remplacer l'apport de main d'œuvre qu'ils représentent. C'est en sélectionnant soigneusement les dimensions sociales sur lesquelles porteront les efforts, qu'on parviendra à une vision plus juste des réalités, gage certain d'une plus grande efficacité.

Quels que soient les travaux à engager, il faudrait aussi, et surtout, prendre l'exacte mesure de la variabilité bioclimatique des marges semi-arides. L'anecdote que rapportent E. Bernus et J.-C. Durour à ce sujet, demeure significative. Ils rappellent les tribulations d'un ranch pilote implanté au Mali avant l'indépendance, destiné à « sédentariser » les nomades et qui dû, dès la première année où il fut confronté à un hivernage particulièrement sec, nomadiser vers des parcours méridionaux pour sauver son cheptel. Toute la problématique de la pauvreté en milieu pastoral est ici résumée. Il est indispensable de définir concrètement les marges de travail acceptant ce genre d'aléas et les mobilités spatiales qu'ils déclenchent sur des espaces dont nous n'apprécions qu'imparfaitement l'étendue. Ce n'est qu'ensuite, pourvu d'une sorte de cadre à géométrie variable, qu'il sera possible de faire des calculs de rentabilité ou des projections. Ils ne peuvent d'ailleurs que s'en trouver améliorés. Cela signifie concrètement

par exemple, que dans un programme d'accompagnement destiné à la tribu peule de Gorom-Gorom, (la plus petite de l'Ouadalan burkinabe, avec environ 3000 personnes), il faille prévoir une mobilité potentielle, et exceptionnelle, d'une aire pastorale qui varie peu en l'occurrence, puisqu'elle avoisine 210000 ha quelle que soit la dispersion de ses campements (Clanet, 1999). En revanche, il faudrait tenir compte du fait que son emprise sur l'environnement peut se déplacer au gré de l'abondance des pluies de 30 à 70 kilomètres plus au nord, ou plus au sud dans le cas contraire, tout en oscillant d'est en ouest sur une trentaine de kilomètres. Sans négliger d'intégrer également le fait qu'au cours de cycles inter-sécheresse s'étalant sur une quinzaine d'années, durant deux ou trois hivernages, son aire pastorale glissera de 2 à 300 km, pour attendre que s'estompent les effets d'une sécheresse particulièrement grave. En ces temps de réduction budgétaires, il est certain que le flou apparent de telles prévisions, réclamant par exemple le doublement qu'un budget logistique, heurte les prévisions financières habituelles. Pourtant en zone tempérée, tous les calculs intervenant dans la construction d'un barrage sont faits pour qu'ils résistent aux crues exceptionnelles et centenaires, voire millénaires. Pourquoi renâcler à adopter ce genre de prévisions pour sécuriser des éleveurs, confrontés à des écarts climatiques encore plus fréquents et à des retombées économiques dramatiques?

De toute façon, en admettant que la nature des études à entreprendre soient mieux cernée et que leur cadre variable dans lequel elles seraient conduites soit dimensionné convenablement, il resterait à en définir le contenu. Entre l'abandon pur et simple des zones arides envisagé (cf. supra), la reconduction de programmes d'appuis techniques aux filières du secteur élevage habituels, pour répondre à des situations d'urgence, et des programmes d'accompagnement résolument tournés vers la réduction des facteurs de pauvreté, comme des inégalités et de la pénibilité, les choix sont limités. Dans l'optique choisie de renforcer le troisième type d'actions, le développement des connaissances suggéré aiderait à lutter contre la pauvreté en jouant sur les mécanismes régissant les rapports de productions de biens, au sein des sociétés pastorales. Les formes de lutte entreprises pourraient alors respecter les priorités des sociétés pastorales dans leurs options d'élevage, en admettant que leurs défauts ne peuvent pas disparaître d'un simple trait de plume et en quelques années. Acculées, il est fort probable qu'elles résistent, placées devant des choix qu'elles comprennent et en mesure d'accompagner leur évolution, elles s'y rallieront, même si elles ne préfèrent pas d'emblée des voies modernes. Comme tous les hommes, les éleveurs fuient les maladies et apprécient les médicaments ; il détestent les travaux harassants et souffrent d'être coupés du monde ...etc. ...etc.

Une dernière remarque s'impose. Si les animaux des sociétés pastorales pouvaient s'écouler régulièrement sur les marchés africains, voire mondiaux, il est probable que dans un contexte de richesse partagée en expansion, les éleveurs dépenseraient progressivement plus qu'ils ne le font. Puisque le mot d'ordre « *Trade and not Aid* » prévaut, nous devons trouver les moyens d'ancrer progressivement l'économie africaine à la mondialisation, et il nous revient de faire en sorte que les bas quartiers des bovins européens et les croupions et les ailerons de dinde, arrivant congelés et désossés à 1.2 €/ kg dans les ports côtiers, concurrencent de moins en moins leurs exportations de viande. La réussite de la filière coton prouve que l'Europe maîtrise parfaitement ce type d'appui à des secteurs agricoles d'Afrique centrale, à moins que nous reconnaissons que seuls ses intérêts l'y incitent.

En décrivant les forces et les faiblesses du pastoralisme nomade, nous avons cherché à monter à quel point les méthodes de description statistique de sa pauvreté cadrent mal avec ses réalités et la diversité des systèmes qu'il recouvre. Bien qu'il conserve des situations

humaines aux relents moyenâgeux, il dispose également d'atouts encore mal appréhendés, qui font des sociétés pastorales les plus vieilles de la planète, et donc les seules qui puissent se targuer d'être véritablement durables.

A supposer que la lutte contre la pauvreté des populations d'éleveurs passe par un accroissement de leur consommation matérielle -ou que les politiques d'assistance pérennisent les projets, il sera impossible de faire l'économie d'une meilleure connaissance du fonctionnement de leurs organisations traditionnelles, en évaluant avec les outils quantitatifs dont nous disposons, un capital humain dont bien des aspects nous demeurent encore étrangers. C'est une des conditions qui, à notre sens, renforcera l'appui que nous leur destinons. Ces démarches, qui devraient porter en priorité sur les problèmes fonciers et le sort réservés aux plus faibles, supposent également un double état d'esprit. Attitude obtenue d'abord en gardant à l'esprit que les éleveurs appartiennent à d'authentiques civilisations, dont il importe de ne pas hâter la fin par des solutions inappropriées. Et, en second lieu, en se défaisant de la certitude, en totale contradiction avec l'évolution, selon laquelle l'humanité tendrait nécessairement vers notre idéal de développement. En terme de ressources planétaire, le dernier sommet de Rio a montré l'inanité de ce projet, ce qui n'empêche pas de proposer aux pays les moins avancés, un modèle auquel plus personne n'adhère complètement.

## **Bibliographie citée**

Becker, G., 1978.-*The Economic Approach to Human Behavior*-, 320 p., University of Chicago Press. Edit.

Banque mondiale, 2001 .- *Aide et réforme en Afrique* -, 278 p., Washington/ Paris

--- " ---, 2002 .- *Mondialisation, développement et pauvreté* -, 224 p., Legeeco, Paris.

Bernus E. & Durour J.-M., 1999 .- *Touaregs : Un peuple du Désert*-, 331 p., Laffont, hors collection.

Clanet J.-C., 1975 .- *Les éleveurs de l'Ouest tchadien et leurs réponses aux sécheresses*-, 376 p. ; cart. ; tabl. ; thèse de III<sup>ème</sup> cycle, Université de Rouen, Maisons-Alfort.

--- " ---, 1994 .- *Le pastoralisme au Sahel central* -, 701 p., 16 pl. ; La Sorbonne, Paris IV, Th. De D.E.

--- " ---, 2001 .- *l'enfance asservie aux systèmes pastoraux* -; 27 pages, 4 cartes ; Repris dans le Journal des Africanistes, 72-1, 2002 : 149 - 164

Naudet J.-C., 1992 .- *Trouver des problèmes aux solutions* -, 344 p., OCDE/ Club du Sahel.

Oixan J. & Gulliver A., 2001.- *Systèmes de production et pauvreté* -, 215 p., tbl. & graph., FAO, Rome.

PNUD, 2003 .- *Rapport sur le développement humain 2003* -, 365 p., Economica, Paris.

Rahnema M., 2003 .- *Quand la misère chasse la pauvreté* -. 300 p., Fayard, Actes Sud.

Tacher G., 1971 .- *La reconstitution des troupeaux frappés par la sécheresse* -, 21 p., laboratoire de Farcha, N'Djaména, document interne.

# Elevage, environnement et paix au Nord du Mali

**Hassan KAMIL**

Responsable Projets, Vétérinaire Sans Frontières

[kamil\\_hassan@voila.fr](mailto:kamil_hassan@voila.fr)

## Introduction

Le Mali, d'une superficie de 1 250 000 km<sup>2</sup> est situé dans la zone soudano-sahélienne. En dépit des richesses que recèle son sol et des richesses agricoles et halieutiques que procurent les fleuves Niger et le fleuve Sénégal, le Mali est classé parmi les Pays les Moins Avancés.

Le Mali se situe au bas de l'échelle selon les indicateurs de développement humain ; 72% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, cette population vit essentiellement du secteur informel. Le secteur primaire participe à 45 % du PIB. C'est l'agriculture qui constitue le secteur principal. Elle occupe 80 % de la population et contribue pour 42 % à la formation du PIB

La dette extérieure entrave lourdement l'économie malienne. La volatilité des cours des produits de base ne permet pas une planification à long terme. L'aide publique au développement, qu'elle soit multilatérale ou bilatérale, devenue structurelle<sup>1</sup> dans l'économie malienne est revue à la baisse, sans être compensées par des capitaux privés.

Le Mali a été admissible dès 1998 à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le Rapport mondial sur le développement humain de juin 2000 classe le Mali au 165<sup>ème</sup> rang parmi 174 pays. La pauvreté aurait progressé de 13% entre 1994 et 1996. En 1998, la proportion des Maliens vivant au-dessous du seuil de pauvreté a été de 69 % en 1996. Le Mali a mis en place une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (SNLP) qui vise à saisir les différentes dimensions de la lutte contre la pauvreté.

Les régions du nord se situent au bas de l'échelle de développement. Or, elles ont été le théâtre de deux sécheresses qui ont décimé le cheptel et affaibli la population. L'instabilité politique qu'elles ont connue suite aux deux mouvements de rébellions qui y ont pris naissance a bouleversé l'économie pastorale et les structures sociales. L'élevage, activité principale de la zone dépend des conditions socio-politiques et de l'environnement naturel.

La littérature décrit les hécatombes et la famine causées par la sécheresse. Nous espérons montrer que la pauvreté des populations pastorales résulte de bouleversements profonds des rapports sociaux.

## 1 Rébellion et revendication du nord

Face à toutes les revendications des populations des zones septentrionales, le Régime socialiste de Modibo Keita (1960-1968) a mené une politique de répression, souvent disproportionnée par rapport aux manifestations des populations. Une première rébellion a éclaté trois ans après l'indépendance et a été durement réprimée. Le Régime a décidé de mener une stratégie délibérée d'effritement du statut et du pouvoir des chefferies locales et un endoctrinement qui voulait orienter la lutte contre le système tribal, jugé féodal et réactionnaire. La scolarisation renforçait « la volonté de couper les jeunes des références habituelles à leur communauté,

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, cette aide annuelle était de l'ordre de 450 millions de dollars entre 1990 et 1994.

s'accompagnait aussi du souci de les éloigner de l'influence parentale. » (BOILLEY, 359). Paradoxalement, selon Boilley (360), c'est cette scolarisation qui a suivi la répression de la révolte de 1963-64 qui a fonctionné comme pourvoyeur des futurs révoltés, exaspérés par le traitement de la condition de leur famille.

Le régime est renversé en 1968 par l'armée. Sous Moussa Traoré une dictature militaire a mené une politique sociale catastrophique dont les conséquences sont alourdies par les sécheresses successives qui ont touché le pays. Les zones du nord connaissent une trêve mais demeurent marginalisées.

En 1991, la revendication massive d'une démocratisation de la vie au Mali, sera réprimée ce qui provoqua la chute du régime par des officiers sensibles aux idées du mouvement. En 1992, les élections libres avec plusieurs événements positifs (Conférence Nationale Souveraine, concertations régionales, ...) sont présentés comme éléments marquants de la démocratisation du dialogue. Toutefois, la rébellion avait déjà éclaté au nord du Mali, Considérée au début comme une opération de rebelles inconscients, elle n'a pas tardé à déclencher une riposte sanglante de l'armée jetant des milliers de personnes dans les camps de réfugiés. La période d'instabilité de juin 1990 à décembre 1995 a failli remettre en cause les fondements de l'Etat malien en menaçant dangereusement l'unité nationale" (Anonyme, 2002)

## **2 La paix : enjeux et contraintes**

Le 11 avril 1992 le gouvernement du Mali et les mouvements et fronts de l'Azawad ont signé le pacte national qui a consacré le statut particulier du nord du pays. Sa mise en œuvre en 1993 par le Commissariat au nord a été appuyée par le PNUD, la CFD et la coopération néerlandaise, etc.. Des Organisations internationales sont intervenues dans le même sens : Le HCR, le PAM, le FED, l'UNICEF, le PNUD-FENU ; la coopération bilatérale, les ONGs internationales et des ONGs locales ont commencé à réfléchir sur l'après crise.

Le mot d'ordre est resté jusqu'en 2000 « la normalisation de rapports intercommunautaires », ou la « consolidation de la paix ». Le retour des populations de façon organisée ou spontanée se fait progressivement exigeait une autre approche de développement de la zone. Qu'offrir à une population pastorale ayant perdu son cheptel et parfois ses terrains de cultures ou de pâturages ? 60 % des combattants veulent du commerce (CIEDEL, 1996), les rapatriés ont une stratégie d'insertion qui se démarque du mode de vie nomade exercé avant la rébellion. Mais, les conséquences de ce bouleversement étaient plus profondes qu'on ne le pensait. Il ne suffisait plus de multiplier les actions de restauration du cheptel, ou des sites d'accueil temporaires pour espérer développer l'élevage qui a été décimé.

### **Conséquences de la rébellion**

Tombouctou, Kidal et Gao, les trois régions du Nord-Mali, qui « présentent les incidences de pauvreté les plus élevées » sont accablées par cette crise politique. Ces zones à économie agropastorale vont rapidement sombrer dans la décadence.

La rébellion est clairement jugée comme « cause de pauvreté du fait des grands déplacements de personnes provoqués et de la destruction des infrastructures diverses qui en ont résulté ». A Bamba, par exemple, elle a provoqué « l'enlèvement du bétail, le déplacement de la

population, la destruction de moyens de communication, l'isolement du village et la perte de nombreuses vies humaines. » (Mali, 1997)

On ne dispose malheureusement pas d'études comparatives des systèmes d'élevage avant et après la rébellion. Mais tous les témoignages concourent vers une sédentarisation croissante de la population. Plus de 680 sites ont été mis en place par les Organisations Internationales, et en particulier le HCR. Les sites temporaires vont devenir rapidement des sites permanents, et vont attirer une population hétéroclite. Le site émerge dans le paysage institutionnel. Le chef de site qui représente des familles d'origines diverses est l'interlocuteur des organismes d'aide et des opérateurs de développement. Randall (2002), dans une note sur une vaste enquête menée en anthropologie démographique entre 1981/2 et 2001, dans la région de Tombouctou signale une évolution des activités économiques de l'élevage des grands troupeaux vers un petit élevage avec prolifération de petits métiers (tailleurs, maçons, ...), un passage à l'agriculture, des activités promues par les agences de développements, et une diminution des domestiques noirs. Elle pose une question méthodologique intéressante "les populations qui vivent des périodes difficiles, des périodes pendant lesquelles elles se sentent persécutées et marginalisées, manifestent peut-être un fort conservatisme démographique afin de renforcer leur identité par rapport aux voisins ? »

Néanmoins, en dépit de l'effort consenti pour maintenir la cohésion du groupe, le retour des camps de réfugiés inscrit l'individu dans une autre trajectoire. La visite des sites montre à tel point il est illusoire de se référer à un groupe social unique. La référence au site confère une identité de résidence auprès de l'administration, des ONGs et Organisations Internationales présentes dans la zone. Le bouleversement se manifeste aussi par la limitation des échanges entre les populations et leur réorganisation en fonction du nouveau contexte. Les rapports de voisinage, d'alliance ou de clientélisme qui liaient des groupes nomades avec des sédentaires ont été affaiblis par plus de quatre années d'exil. L'accès aux ressources naturelles au niveau des pâturages inondés, mares ou bas-fonds n'est plus garanti. Souvent, de nouveaux propriétaires s'en sont emparés. Et parfois, ce qui relavait d'un droit d'accès se transformait en droit de propriété. La rébellion a exacerbé des conflits fonciers latents.

La destruction des conventions coloniales pendant la rébellion par des milices armées a été selon les nomades un acte délibéré pour s'approprier des bourgoutières, en effaçant toute trace de titre foncier. La destruction des équipements a réduit à néant les efforts de développements après la sécheresse de 1983. Les infrastructures d'élevage ont été détruites ou démantelées. Les causes de vulnérabilité des populations pastorales sont devenues nombreuses. Et actuellement, la région manque cruellement de marchés à bétail, de parcs de vaccination, d'aires d'abattage ; en 2003, seuls deux vétérinaires mandataires exercent dans la zone. Les soins vétérinaires sont rares. La productivité du cheptel faible. La peur de revivre les mêmes crises pousse les gens à adopter des stratégies de fuite. Les commerçants maures rejoignent chaque soir leur résidence au niveau des sites loin des agglomérations. Les propriétaires des caravanes de sel, se lancent dans le commerce frontalier. Mais, plusieurs centaines de familles ont préféré rester dans les pays d'accueil pendant la rébellion. Et, dans beaucoup de cas, un fils ayant émigré à Nouakchott, en Libye ou en Côte d'Ivoire, continue à pourvoir aux besoins de sa famille au niveau du site.

### **3 Positionnements des opérateurs de développement**

La relance des actions de coopération vise la réinsertion des familles réfugiées et le développement économique et social de la zone. Deux niveaux d'intervention et de lutte

contre la pauvreté qui n'impliquent pas forcément la même approche. Réintégrer les rapatriés, tout en développant la région, exigeait une attitude prudente pour ne pas éveiller des conflits latents, avec un souci de socialisation des débats au sein des forums intercommunautaires, sans exclure les actions techniques.

Dans ces conditions, les activités de réhabilitations des systèmes d'élevage, par des actions de reconstitution du cheptel, ont été prudentes et se faisaient de façon expérimentale. (BONIS CHARANCLE, 1988). La sécheresse de 1983 a réduit le cheptel de 80 %. L'ampleur du phénomène est tel que toute opération de relance de l'élevage ne pouvait que se heurter à une demande généralisée de la part des éleveurs appauvris.. Dans un contexte de post-urgence, par souci d'équité et de consolidation de la paix, la multiplication d'actions en faveur des paysans prenait l'allure de saupoudrage, tant tout était à faire, et obéissait très peu à une réelle stratégie de développement pastoral de ces régions.

Le poids de la rébellion a fonctionné comme générateur d'un discours sur le développement, qui intègre dans son approche la gestion des désastres, et certains opérateurs adoptent carrément des *contingency plans*, ou au moins inscrivent le risque d'éclatement d'une crise dans leurs document-projets et stratégies d'interventions. Les multiples actes de banditismes qui ont visé les véhicules des ONGs internationales, et continuent à se produire de temps à autre, mettent en doute le retour de la sécurité. Les consignes des délégations européennes interdisaient aux volontaires et coopérants de se déplacer au nord de Tombouctou. Ce sont les éleveurs qui se sont retrouvés encore une fois écartés des missions de diagnostic et d'appui.

Cependant, les coopérations bilatérales citent explicitement leur volonté d'appuyer, sur le long terme, les efforts du gouvernement en vue de rétablir la paix dans le Nord-Mali et de prévenir de nouveaux conflits (ACDI, 2000)., « la situation demeure fragile, car cette zone est toujours le théâtre de troubles plus ou moins graves ; de plus, la dynamique de développement dans le Nord n'a pas suivi le rythme des efforts de paix. L'éclatement d'un foyer de rébellion dans cette zone serait catastrophique et affecterait non seulement le pays, mais l'ensemble de la sous-région ouest-africaine ».

La coopération Belge affirme que : « Bien que considéré comme un « secteur » dans la politique de coopération belge au Mali, la prévention des conflits devrait plutôt être vécue comme un thème transversal » à travers la réintégration d'anciens combattant, échange d'armes contre micro-projets.

#### **4 Environnement du Nord-Mali : potentialités et contraintes**

Le Nord du Mali est composé de trois Régions administratives représentant environ 75 % du territoire national. Cet ensemble est limité au Nord par le bassin de Taoudenni et le désert de Tanezrouft, et l'Algérie, à l'Ouest par la Mauritanie, et à l'Est par le Niger et le Burkina-Faso. Il est traversé par le fleuve Niger, créant un chapelet de villages sédentaires, dont certains s'érigent en agglomérations urbaines.

La population est proche de un million d'habitant, avec une densité de l'ordre 1 hb/km<sup>2</sup>. Cette densité peut atteindre 800 hbt/km<sup>2</sup> cultivable à Niafunké, ce qui renseigne sur des disparités spatiales aiguës avec des espaces inhabités la majeure partie de l'année.

D'une superficie de 932 490 km<sup>2</sup>, les trois régions de Tombouctou, Gao et Kidal, souffrent de l'enclavement.

##### **4.1 Cas de La Région de Tombouctou : un environnement difficile, des ressources variées**

La sixième région est caractérisée par des fluctuations climatiques inter-annuelles et intra-annuelles. Les contraintes liées à l'exploitation des ressources pastorales sont dues à la diminution de leur potentiel de production suite aux sécheresses, et à la pression de pâturage. Les deux grandes unités écologiques que l'on peut distinguer sont la frange fluviale et la zone exondée. La première obéit au régime de crue et décrue. Les ressources pastorales y sont plus prévisibles que dans les zones exondées plus tributaires des précipitations. Les deux zones sont complémentaires aussi bien pour l'affouragement des animaux, que le développement de la riziculture en intégration avec des activités d'élevage.

On peut distinguer plusieurs zones biogéographiques à intérêts socio-économiques différents :

- **La vallée** : Elle englobe la frange fluviale et l'intérieur du Gourma. Zone de cultures et de pâturages inondés, elle constitue la partie vitale de la région. Il s'agit aussi d'un axe de navigabilité qui assure les relations commerciales, les activités halieutiques et les transports entre les villages le long du fleuve, et de toute la région du nord avec le sud du pays.

- **La zone lacustre** Il s'agit d'un prolongement du Delta Intérieur du Niger, en amont de la boucle du Niger. Elle comprend un ensemble de lacs alimentés par le fleuve au niveau du cercle de Goundam et du Gourma-Rharous.

Tributaire du régime crue-décrue pour leur remplissage, plusieurs lacs, comme Dawnabéri, Dawnakéina, Gouber, Do, Haribomo, et Tinjiré se sont asséchés suite à la baisse progressive du niveau d'eau. La zone lacustre a fait l'objet d'actions d'aménagement hydro-agricoles. Les conflits fonciers comme à Tanda-Kabara ou au lac Horo ont été un obstacle à la poursuite de ces programmes. A Faguibine, es Réformes foncières, notamment celles de 1973, en voulant supprimer le métayage, ont « plutôt renforcé son existence en créant des sans-terres, qui obligés de vivre, utilisent le métayage aujourd'hui encore » (TRAORE, 55) Elles ont, en outre, provoqué le morcellement excessif des terres et bouleversaient les équilibres entre villages et nomades.

- **le Gourma**, ou "rive droite", vaste plaine comprise entre le 15° et 17° nord et les méridiens 1°03 et 3° ouest, elle est limitée au nord et à l'est par le fleuve Niger, à l'ouest par le Delta intérieur du Niger et au sud par la zone frontalière du Burkina Faso et du Niger. Zones très riches par les multiples mares qui s'y développent. Cette zone est très courtisée pour l'activité agricole, notamment le mil pluvial, le sorgho en décrue. Elle est riche en pâturages et constitue une zone de repli pour les troupeaux durant la période sèche.

- **le Haoussa** ou rive gauche, elle constitue en fait le prolongement d'un grand ensemble bio-éoclimatique l'Azawad: zone saharienne qui s'étend entre la boucle du Niger, le nord de Tombouctou et de Faguibine, la vallée de Tilemsi à l'ouest, jusqu'à la frontière algérienne au nord. Elle accueille les milliers de têtes de bovins pendant la crue.

#### 4.2 Sécheresse et fragilisation du pastoralisme

Au nord du Mali, l'élevage constitue l'activité principale ; activité qui a connu des bouleversements profonds qui ont secoué les fondements du mode de vie pastoral. Ces bouleversements sont dus aux sécheresses récurrentes depuis trois décennies, notamment celle de 1970 et de 1983, et des événements socio-politiques qui ont induit des résistances (rébellions, séparatisme), émigrations à l'intérieur du Mali ou vers les pays limitrophes, Mauritanie, Niger, Burkina-Faso.



On assiste donc à une décapitalisation au profit des zones du sud notamment Sikassao, ou des pays limitrophes. En, 1970, 30 % du cheptel bovin national se trouvait dans ces régions, contre 10,5 % en 1974, 12,7 % en 1984 et 13,8 % en 1994. (Anonyme, 1997)

Suite à la sécheresse les rapports sociaux ont connu des bouleversements radicaux. L'émigration a touché plusieurs familles. Les camps de réfugiés accueillent des familles par centaines. La tendance à l'effritement du statut et du pouvoir des couches nobles s'accélère, les nobles « échouèrent complètement dépouillés dans les camps de réfugiés, et ne purent, comme c'était normalement leur rôle et leur justification, soutenir ceux qui théoriquement dépendaient d'eux. (BOILLEY, 384)

Le contexte très difficile doit ressembler à celui des *tamasheq* Kel Ewey « gardent une distance intérieure envers l'aide alimentaire, mais ils règlent tous leur comportement sur elle. Chacun va chercher la ration qui lui revient, personne n'y renonce, pas même le riche. » (SPITTLER, 252)

Les esclaves qui s'occupaient des travaux champêtres, ou domestiques dans les campements des nomades, sont les premiers à quitter les campements à la recherche de plantes sauvages, fonio (*Panicum laetum*), *cram cram* (*Cenchrus biflorus*), tubercules de nénuphar (*Nymphaea lotus*), les gousses de certains acacia, pour survivre.

On assiste alors à la rupture de des rapports maîtres-esclaves , mais aussi « le changement de pouvoir entre la *Tamasheq* maître d'esclaves et le *bellah* débrouillard » (GUITTEYE, 1986).

Les situations de déficit sont de plus en plus fréquentes. En 2002/2003, "les conditions d'élevage sont à l'image de la pluviométrie qui a été déficitaire" dans la région de Tombouctou, les points d'eau et les pâturages ont été mauvais excepté la haut Gourma de Rharous. Les Distributions Alimentaires Gratuites, les Banques de Céréales pour les populations identifiées, enfin les ventes d'intervention de l'OPAM, et la vente d'aliment de bétail à prix modérés ont été recommandées pour venir en aide aux populations sinistrées. Mais, en année normale, les effets sont décrits en terme de sinistre. En réalité la question de la sécurité alimentaire ne « se pose non pas particulièrement en terme de disponibilité des produits alimentaires sur les marchés mais beaucoup plus en terme de capacités réelles à y accéder » (MAEP, 2003)

## 5 CONCLUSION

Le pastoralisme au Nord du Mali a connu des bouleversements profonds ces deux dernières décennies. La succession des sécheresses et l'instabilité politique a fragilisé les populations et le cheptel. Après une phase de réintégration des réfugiés, les efforts ont porté sur la reconstitution du tissu social et la consolidation de la paix. Le processus de décentralisation en cours vise le renforcement de la société civile. Le Projet d'Appui à la Coordination des Actions de Développement (PACAD) qui a démarré en 2001, les CCC (Centres de Conseils Communaux), l'ANICT (Agence Nationale pour l'Investissement des Collectivités Territoriales), l'Autorité pour le Développement Intégré du Nord (ADIN) créée en 2000, ... ont pour mission d'appuyer ce processus.

Face à l'évolution du contexte institutionnel, aucune réflexion globale en matière de développement de l'élevage dans la zone n'a encore vu le jour. Si les éleveurs interprètent l'émergence de structures décentralisées comme un abandon de l'Etat, c'est parce qu'ils ne

perçoivent pas encore la place de leur activité dans des débats portant sur les infrastructures communales, la sédentarisation, les services publics, etc.

Bien qu'il soit la source première source de sécurisation économique et alimentaire des populations, l'élevage reste la parent pauvres des projets de développement.

## BIBLIOGRAPHIE

ACDI, octobre 2000. Cadre pour la programmation pour le Mali, 2000-2010, 40 p

Anonyme, 1997, *Esquisse d'une stratégie pour un développement humain durable (DHD) des Régions Nord-Mali. (stratégie de développement des régions du Nord-mali, suite à la rencontre tenue à Tombouctou en juillet 1995, FAO, PNUD, Mission Française d'Aide et de Coopération, le Commissariat au Nord, Direction nationale de la Planification).*

ANONYME. 2002. CINQUIEME FORUM SUR LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE, 23-25 Maputo 2002. "L'expérience du Mali dans la lutte contre la pauvreté et la gestion des conflits" 29 p.

BERNUS E., 1990, "Le nomadisme pastoral en question", *Etudes Rurales*, 120 : 41-52.

BOILLEY P., 1999. Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes du Soudan français au Mali contemporain. Ed. KARTHALA.

BONIS CHARANCLE J.-M., 1988. Reconstitution du cheptel bovin dans le cercle de Tombouctou-Mali. Thèse de doctorat vétérinaire. Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon. Université Claude Bernard- Lyon 1

BOURGEOIS A. 1990, "Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution" *Études Rurales*, 120 : 129-162.

CIEDEL, 1996. *Développement locale en sixième région*. 86 p.

Commission Européenne, 1998, *Etude hydraulique au Nord-Mali. Rapport de synthèse*. Annexe 1 : Volet Agro-pastoral. 80 p.

DGCD, 2002. DGCD (Direction Générale de la Coopération au développement), 2002. Note stratégique. Mali. 59 p.

GUITTEYE M., 1986. La sécheresse et ses implications socio-économiques dans le cercle de Tombouctou de 1973 à 1985. Mém de fin d'Etuds. ENA-Bamako. 88p+annexes.

MALI, 1997. La pauvreté au Mali, perceptions, réalités et perspectives (analyse qualitative). COMMISSARIAT AU PLAN-Pnud/Unicef.

MAEP.Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, 2003. Réunion de suivi/évaluation de la situation alimentaire au Sahel au titre de la campagne 2002/2003. Rapport National du Mali. 18 p.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social. Ed. Karthala. 221 p.

OXBY C., ACCORD. 1990, *Peuples pasteurs en crise : Les réponses des ONG en Afrique*. Paris : Syros-Alternatives, Coll. Ateliers du développement, 144p.

PACRT (nd.) Projet d'appui aux communes rurales de Tombouctou, Mali. 10 p.

RANDLL S., 2002. Actualités de la recherche. IRD-MALI. N°7.

SPITTLER G., 1993. Les Touaregs face aux sécheresses et aux famines. Les Kel Ewey de l'Air (Niger) (1900-1985). Paris Karthala.

TRAORE O, 1991. Etude sur les systèmes d'implantation et d'utilisation des sols dans le cercle de Goundam. Région de Tombouctou (Système de Faguibine). IER-Bamako. 94 p.

# L'élevage bovin dans la réduction de la pauvreté de l'agriculture familiale en Amazonie brésilienne

Jean-François TOURRAND *et al.*

L'élevage en Amérique du Sud ne cesse de croître depuis l'arrivée des Espagnols et des Portugais à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Autour des premières poches d'implantation se sont très rapidement développées diverses activités agricoles, dont l'élevage pour nourrir les colons. Il semble que les premiers bovins, ovins et caprins importés sur le nouveau continent auraient en premier lieu servi à approvisionner en lait et viande les équipages des bateaux durant la traversée transatlantique. Une fois à terre, ce cheptel se serait adapté sans grande difficulté aux nouvelles conditions pastorales, d'autant plus que la pression microbienne et parasitaire aurait été relativement faible à l'époque. Au fil des siècles suivants, la distribution du cheptel s'est organisée grosso modo en accord avec les spécificités de chaque espèce. Par exemple, les caprins sont devenus majoritaires dans le Nordeste brésilien aride, ainsi que dans l'altiplano où ils côtoient les lamas. Les ovins ont colonisé les grandes régions sèches et froides du sud du continent. Avec les bovins, ils se sont implantés également dans l'ensemble des régions tempérées et les zones tropicales d'altitude. Les quelques savanes humides des bassins de l'Amazonie et de l'Orénoque ont été occupées par les bovins. En raison de leur bonne adaptation aux régions tropicales, le zébu, importé d'Inde à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, a été l'élément clé de la colonisation du centre du continent, tout d'abord des *Cerrados*, puis de l'Amazonie à partir de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui avec quelques 80 millions de bovins, l'espace amazonien est devenue la première région d'élevage bovin du continent.

Pour le commun des mortels, l'Amérique du sud est le territoire du grand élevage comme si la colonisation du continent à laquelle a participé l'élevage avait profondément marqué l'imagerie populaire. Il y a les gauchos, gardiens des immenses troupeaux de la pampa, domaine des vastes prairies du centre et du nord de l'Argentine, de l'Uruguay et du sud du Brésil. Il y a les troupeaux de moutons de plusieurs milliers de têtes dans les estancias de Patagonie pour la production de laine. Il y a les grands ranchs ou fazendas des *Cerrados* et d'Amazonie brésilienne, où les bovins se comptent également par milliers sur des milliers d'hectares. Il y a les grandes haciendas des pays andins qui étendent leur pâturage de part et d'autre de la cordillère andine. Une des raisons de cette empreinte dans la mémoire collective, en particulier en Europe et dans le bassin méditerranéen, est vraisemblablement l'importance de l'exportation dans la production d'élevage sud-américaine. Les cuirs, peaux et laine sud-américains ont fortement participé à l'expansion de l'industrie textile européenne et nord-américaine au 19<sup>e</sup> et dans la première partie du 20<sup>e</sup> siècle. La viande de la pampa est venue alimenter l'Europe pendant le premier grand conflit mondial et reste un acteur majeur du marché mondial de la viande, notamment par l'Argentine et l'Uruguay et plus récemment par le Brésil. L'exportation des produits laitiers, tout au moins en interne au continent, devrait être le nouveau défi de la production d'élevage sud-américaine.

L'Amérique du Sud, terre des grands troupeaux est une réalité qui perdure, la grande production de d'élevage, comme on l'appelle localement, constituant encore une

part importante de l'économie de la plupart de ces régions à forte vocation agricole. En effet, aux cotés de l'élevage, on trouve en fonction des régions des grandes cultures de céréales, d'oléagineux, de fruits, de plantes pérennes (canne à sucre, café, cacao, coca, etc.). Cette forte vocation agropastorale ne doit pas masquer le fait que l'exploitation des ressources naturelles du sol dans le cas de la forêt et du sous-sol pour les mines et les hydrocarbures est actuellement le principal support de l'économie de la plupart des régions du sous-continent.

Pourtant, l'élevage en Amérique du Sud, ce n'est pas seulement les grands troupeaux et les immenses ranchs qui sont bien souvent, selon le cas, l'origine ou le résultat de fortunes faites par ailleurs. C'est aussi quelques millions de paysans de l'agriculture familiale qui intègrent de manière complexe et souvent très élaborée la gestion de leur troupeau bovin, ovin et/ou caprin à leurs autres activités agricoles. Dans le cadre de l'agriculture familiale sud-américaine, au même titre que dans d'autres sociétés européennes, africaines et asiatiques, on peut parler de véritable multifonctionnalité de l'élevage, tant les rôles qu'il assume sont diversifiés et de premier plan pour la survie des exploitations concernées et la reproduction sociale des acteurs impliqués. L'élevage constitue donc un outil extrêmement important dont la maîtrise par le jeune paysan, le pionnier, l'ouvrier agricole voulant s'émanciper, le chômeur à la recherche d'une issue agricole, etc.. lui permettra d'améliorer de manière sensible ses conditions de vie précaires. L'élevage ayant été un des éléments clés de la colonisation du nouveau continent au détriment des sociétés amérindiennes, il nous a semblé intéressant de prendre l'exemple du dernier espace à coloniser, l'Amazonie, pour voir comment l'élevage permet aussi aux petits migrants de se tirer du cycle de la pauvreté.

L'Amazonie couvre autour de 7,5 millions de km<sup>2</sup>, les variations portant sur les terres considérées ou non par des auteurs comme écosystèmes amazoniens. L'Amazonie s'étend sur 8 pays. Plus de la moitié appartient au Brésil. Le Pérou et la Bolivie en détiennent chacun autour de 12%. La Colombie et le Venezuela en possèdent entre 5 et 10% chacun. L'Equateur, le Surinam et le Guyana entre 2 et 3% chacun. Il faut ajouter la Guyane Française (1,5%). Différents types d'écosystèmes se rencontrent en Amazonie. Le plus connu est la forêt dense, en zone inondable ou non, qui couvre plus de 80% de l'espace amazonien. De vastes prairies inondables en période de crue et entrecoupées de forêt galeries se rencontrent le long de l'Amazonie dans sa partie orientale. Moins connue est l'Amazonie andine, du piémont vallonné entre 500 et 1500m jusqu'à la forêt d'altitude entre 2000 et 3500m, pourtant c'est le royaume de la coca et des migrations en provenance de la sierra andine. Une zone de savanes arborées et forêts claires s'étend sur la frange orientale et méridionale et constitue la transition avec les *Cerrados*.

La déforestation concerne environ 15% de l'espace amazonien, avec de faibles variations d'un pays à l'autre. Près de 80% des écosystèmes forestiers détruits, soit 12% de l'Amazonie sont implantées en pâturage, en production ou en état de jachère, et voués à l'élevage bovin. Il est donc clair qu'une fois la forêt enlevée, l'élevage bovin est une activité de première importance. Sa contribution à l'économie locale et régionale ne dépasse l'exploitation forestière que dans les zones les plus anciennement colonisées. Les cultures pérennes ne rencontrent pas le succès initialement escompté en dehors de quelques rares grandes plantations de palmier à huile et d'un récent regain d'intérêt pour le cacao lié à l'augmentation du cours mondial. Les cultures annuelles (riz, maïs et haricot) sur brûlis sont toujours une activité pionnière, tant de l'agriculture familiale que

des grands ranchs pour l'ouverture de nouvelles terres agricoles. Parallèlement, la céréaliculture mécanisée se développe, notamment le riz et le maïs pour la récupération de pâturages dégradés. Après avoir colonisé les *Cerrados*, la culture du soja s'implante dans les écosystèmes de transition. Les progrès techniques attendus devrait lui permettre d'entrer progressivement dans les écosystèmes amazoniens dans le cadre de rotation avec la céréaliculture et le pâturage. Notons également que l'agroforesterie à grande échelle, mais également dans l'agriculture familiale, en particulier les arbres hors forêt, s'affirme comme une alternative au tout élevage.

L'engouement des acteurs amazoniens pour l'élevage bovin reconnaît deux raisons principales communes à la grande production et à l'agriculture familiale. La première est la sécurité d'en tirer un revenu, même si celui-ci est faible. Il s'agit en fait de la certitude de pouvoir vendre un animal quel que soit le lieu et quel que soit le jour à un prix déterminé en fonction du cours du kilo de viande à la bourse de Sao Paulo. En raison de l'éloignement de la région vis-à-vis des grands marchés consommateurs ainsi que du relatif isolement de plusieurs exploitations et communautés, cette garantie apparaît absolument déterminante. Elle repose également sur des filières bovines extrêmement structurées avec des acteurs omniprésents et très souples pour atténuer toute éventuelle variation brutale du prix. La seconde raison de l'engouement pour l'élevage est l'efficacité des systèmes techniques mis au point par les pionniers amazoniens en moins de trente ans avec l'appui des pouvoirs publics de leurs pays respectifs. Il est loin le temps des tâtonnements récurrents à toute nouvelle activité et les quelques échecs enregistrés dans les années 60 et 70. Aujourd'hui, quelle que soit la région amazonienne, le pionnier dispose de divers systèmes techniques adaptés à ses objectifs et lui permettant d'obtenir une production d'élevage rentable.

Une fois le contexte défini, voyons maintenant à quoi correspond la pauvreté en milieu rural amazonien. Nous ne parlerons ici que de pauvreté en termes économiques car les récits de la vie de ces migrants et de leurs familles venues de tout le continent, d'Europe et d'Asie démontre une étonnante diversité et richesse des relations sociales et humaines difficiles à quantifier. Depuis quelques années, les petits agriculteurs brésiliens bénéficient d'une retraite à partir de 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes. Le montant de la retraite est d'un salaire minimum par mois, soit au taux actuel environ 75€ mois, ce qui donne pour un couple de retraité un revenu mensuel de 150€. La plupart des retraités considèrent qu'il s'agit d'un revenu à peu près correct pour vivre décemment, sachant qu'ils disposent à priori déjà d'un logement et que nombreux sont ceux qui gardent une petite activité agricole sur la propriété léguée ou non aux enfants. On considère également acquis via le système public l'accès aux soins de santé et d'éducation des enfants et petits-enfants. Nous retiendrons ce montant 150€ mensuels et 1800€ annuels comme seuil de la pauvreté en milieu rural amazonien.

Au Brésil, lorsqu'un migrant de l'agriculture familiale arrive sur un front pionnier amazonien, il ne possède le plus souvent qu'un petit capital issu de la vente de son lopin de terre dans sa région d'origine. Ce capital lui permet d'acheter une terre, appelée lot, en grande partie couverte de forêt et relativement éloignée des pôles d'urbanisation, mais voisine d'autres lots occupés par d'autres familles de migrants dans une situation assez semblable. La taille du lot varie de 25 à 100ha selon les régions. Les premières années sont consacrées à la mise en place de cultures annuelles sur brûlis, entre 2 et 5ha par an, suivies de l'implantation de pâturage ou de cultures pérennes quand le sol s'y prête. La destinée principale de la production des cultures annuelles est de couvrir les

besoins alimentaires de la famille (riz, haricot) et de l'élevage de basse cour (maïs et manioc). Le surplus est commercialisé pour acheter le reste de l'alimentation (huile, sel, café, sucre, etc.), ainsi que les autres produits de première nécessité (vêtements, équipement ménager, etc.). L'entraide entre les familles de migrants permet de réaliser les travaux champêtres pénibles ou nécessitant plusieurs bras. C'est un facteur important pour l'obtention d'une école, d'autant plus que les familles de migrants sont généralement jeunes et avec des enfants. Si elle se limite à quelques hectares de cultures annuelles, la famille de migrants sera contrainte de vendre une partie de sa main-d'œuvre entre les deux récoltes pour compléter ses revenus. En effet, la culture annuelle donne un revenu net d'environ 200€/ha/an avec un cycle par an. Ainsi, même 5ha de cultures annuelles, ce qui constitue une surface relativement grande pour une famille de migrants sans main-d'œuvre car avec des enfants en bas-âge, permettent d'atteindre à peine la moitié du revenu seuil de pauvreté fixé à 1800€/an. Or la vente de main d'œuvre procure un revenu d'environ un salaire minimum par mois, soit environ 75€ au taux actuel. Elle se fait généralement à la journée et concerne beaucoup les travaux d'élevage tels que le nettoyage des pâturages, la construction et l'entretien des clôtures, etc.. La non-obligation de vendre sa main-d'œuvre peut donc également être considérée comme un indicateur qualitatif du seuil de pauvreté dans la région.

Une des premières alternatives à la vente de main-d'œuvre est la plantation de manioc une fois la culture annuelle de maïs, riz ou haricot terminée. La main-d'œuvre familiale sera ainsi affectée à la récolte du manioc et à sa transformation en farine, et ce d'autant plus facilement que ces activités se mènent en saison sèche en dehors de la période des cultures annuelles. L'équipement pour la production de farine est généralement disponible à l'échelle des communautés, ou peut l'être assez facilement par le biais des relations sociales locales. Une fois produite, la farine de manioc sera vendue aux commerçants locaux pour être par la suite commercialisée sur les grands centres urbains du Nord et du Nordeste du Brésil. Le prix de la farine de manioc varie beaucoup au cours de la saison et selon les années en fonction de la production du Nordeste, principal consommateur du produit. Le revenu de l'agriculteur dépend également de la nécessité ou non de louer une unité de transformation de manioc en farine. Globalement, l'activité manioc procure un revenu à peu près égal à celui d'une culture annuelle, c'est-à-dire que l'association culture annuelle et manioc, complémentaire dans le temps et l'espace, procure à une famille de migrants un revenu annuel de l'ordre de deux salaires minimums, environ 150€, soit la limite du seuil de pauvreté. Une fois la récolte de manioc effectuée, la terre est laissée en jachère et sera remise en culture quelques années plus tard en fonction des surfaces disponibles à l'échelle de l'exploitation. L'association culture annuelle – manioc est une pratique courante en Amazonie traditionnelle, celle qui se concentre le long des fleuves, principales voies de communication, et qui fut colonisée au cours de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle à l'époque du caoutchouc.

A l'Amazonie des fleuves, on oppose l'Amazonie des routes issue du plan de colonisation lancé dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Elle est constituée de fronts pionniers de colonisation plus ou moins anciens, plus ou moins actifs, sachant qu'un front pionnier peut être défini comme un écosystème naturel, la forêt dans ce cas, en cours de transformation par les migrants en paysage rural. Sur quasiment tous les fronts pionniers, notamment au Brésil, la règle est l'implantation de pâturage directement dans la culture sur brûlis à mi-cycle, c'est-à-dire bien avant la récolte. Ainsi, une fois récolté le riz ou le maïs, le pâturage occupe rapidement la surface mise en culture et peut être



exploité dès la saison sèche qui suit. L'acquisition des bovins se fait soit par les revenus tirés de la vente d'une partie de la culture sur brûlis ou de la farine de manioc ou de la vente de main-d'œuvre, sachant qu'une génisse pleine se négocie autour de deux salaires minimums. L'autre moyen de se constituer un cheptel à peu de frais mais en plus de temps est de prendre des vaches et des génisses en confiage, en quantité en accord avec la surface fourragère disponible. A la date anniversaire, on partage en deux la production de veaux et velles avec le propriétaire des animaux confiés. L'exploitation recevant le confiage échange ses veaux contre des velles et constitue ainsi la base de son futur troupeau reproducteur. Bien conduit avec une charge d'une à une et demi tête par l'hectare, le troupeau produira une moyenne de 0,85-0,90 veau par vache présente, ce qui donne une production brute d'environ un veau par hectare et par an. Un veau se vend autour de 85€ pour un coût de production d'environ 30% par hectare ou par veau, ce qui donne un revenu net annuel d'environ 60€ par hectare exploité ou par vache présente dans le troupeau. Ainsi, une famille de migrants peut se constituer en 5-10 ans un troupeau de 15-20 vaches qui lui procure un revenu net annuel globalement égal à celui de la culture sur brûlis, soit 900-1000€, lui permettant de dépasser le seuil de la pauvreté. La combinaison des trois activités culture sur brûlis – manioc – élevage nécessite plus de temps en raison de l'obligation de choisir entre manioc ou pâturage pour l'affectation des terres cultivées en brûlis. En 10-12 ans une famille de migrants peut se constituer une propriété de 15-20 hectares de pâturages et 15-20 hectares de surface pour la rotation cultures sur brûlis – manioc – jachère lui procurant un revenu net d'environ trois salaires minimums, soit 2700€/an.

En plus de produire un revenu significatif par la vente des veaux, l'activité d'élevage bovin en Amazonie présente trois avantages pour le migrant. Le premier est de constituer une épargne sur pied mobilisable pour tout achat et à tout moment, notamment pour faire face à des dépenses de santé. Vendre un animal pour permettre l'hospitalisation d'un membre de la famille est fréquent. Etre contraint de vendre la plus grande partie de son troupeau en quelques mois en cas de maladie plus grave ou longue n'est également pas rare. Il s'agit le plus souvent d'une phase transitoire, l'épargne constitué par le troupeau permettant d'atténuer le problème et bien souvent d'éviter la vente de l'exploitation. L'épargne animale peut également être mobilisée pour l'acquisition de nouvelles terres en vue de l'implantation d'un enfant. On retrouve ici une des caractéristiques majeures de l'élevage en Amazonie, à savoir la garantie de vente à un prix correct quel que soit le lieu et le moment. Le second avantage de l'activité d'élevage bovin est de se combiner très bien avec les activités agricoles en terme d'occupation de la main-d'œuvre. L'élevage allaitant tel qu'il est pratiqué en Amazonie est peu exigeant et souple en main-d'œuvre, environ une à deux heures par jour pour l'ensemble des soins d'un troupeau de 15-20 vaches. Ces soins consistent à (i) fournir les sels minéraux à l'auge installée directement dans le pâturage, (ii) examiner les jeunes veaux après la naissance, en particulier vérifier qu'ils boivent le colostrum, désinfecter l'ombilic et leur faire une injection de vermifuge à large spectre en préventif, (iii) vérifier l'état des clôtures pour éviter les sorties d'animaux et (iv) les changer de pâturage régulièrement en accord avec le disponible fourrager de l'exploitation. Les opérations plus exigeantes en main-d'œuvre telles que les vaccinations et les traitements anti-parasitaires systématiques sont regroupées sur quelques jours dans l'année et font appel à l'entraide communautaire. L'entretien des pâturages et des clôtures peut également être différé aux époques de moindres travaux. De par son rôle essentiel d'épargne et sa grande flexibilité en main-d'œuvre, l'élevage bovin s'est affirmé comme une activité de premier plan dans l'agriculture familiale, en

partie par sa complémentarité avec les autres activités agricoles des migrants. Enfin, le troisième avantage significatif de l'élevage bovin est la fourniture en lait et fromages pour la consommation familiale, d'autant plus que les familles de jeunes migrants ont généralement des enfants en bas-âge.

Au cours de la dernière décennie, une multitude petits bassins laitiers se sont constitués en Amazonie autour de laiteries plus ou moins grandes en fonction du potentiel local de production. De grands groupes laitiers nationaux et internationaux entrent en Amazonie en rachetant ces laiteries et en tentant de constituer de vastes monopoles régionaux profitant des avantages comparatifs de l'Amazonie, à savoir un coût de production extrêmement bas dû aux conditions climatiques favorables à une production fourragère de qualité tout au long de l'année. Aujourd'hui, quasiment tout petit producteur amazonien peut trouver un marché pour écouler sa production laitière, en lait ou en fromage. Le prix du litre de lait varie beaucoup en fonction de la localisation par rapport à la laiterie ou au centre de consommation le plus proche. De 0,04€/litre pour les sites les plus éloignés à 0,10€/litre pour les sites les plus proches et jusqu'à 0,15-0,20€/litre pour les exploitants les mieux localisés commercialisant eux mêmes leur production auprès des consommateurs. Par ailleurs, en dehors de quelques cas particuliers, la production laitière en Amazonie exploite le même système technique que l'élevage allaitant, c'est-à-dire que les vaches allaitantes sont tout simplement traites en laissant la quantité nécessaire pour le veau et sans aucune autre pratique d'élevage telle qu'un apport alimentaire à la mère ou au veau. En contrepartie, la production par vache est basse, autour de 4-5 litres par jour pour une production annuelle de 800-1000 litres. En se basant sur un prix moyen de 0,07€/litre, la production laitière procure un revenu annuel par hectare d'environ 70€, c'est-à-dire à peu près égale au revenu engendré par le veau. La production laitière vient ainsi doubler le revenu de l'élevage sans pour autant augmenter le coût de production sauf pour la main-d'œuvre. En effet, la production laitière est exigeante en temps et qualité de la main-d'œuvre pour la traite de vaches effectuée tôt le matin et tous les jours de l'année, pour le rassemblement des animaux le soir en prévision de la traite du lendemain matin, pour le contrôle de la pathologie, en particulier les mammites, etc.. On estime que la production laitière triple, voire quadruple dans certains cas, la quantité de main-d'œuvre nécessaire pour le même élevage allaitant. En revanche, la production laitière repose sur les mêmes atouts que l'élevage allaitant, à savoir une bonne efficacité de la filière bovine qui maintient un prix, certes faible, mais relativement stable et rémunérateur sur l'ensemble de l'année. Ainsi, on peut considérer que dans le contexte actuel la production laitière est encore un sous-produit de l'élevage allaitant, le veau fournissant la production principale, le lait étant exploité quand il y a de la main-d'œuvre disponible pour cette activité. Cependant, dans un proche avenir, une légère intensification du système technique par une meilleure utilisation du disponible fourrager, l'introduction de banques fourragère et de protéines et une petite amélioration génétique du cheptel pourrait asseoir la vocation laitière de l'agriculture familiale amazonienne, sans qu'elle perde pour autant sa production de veaux qui deviendrait ainsi le sous-produit de la production laitière.

En reprenant le modèle initial d'une surface agricole d'une quarantaine d'hectares exploitables dont la moitié en pâturage et la moitié en rotation culture sur brûlis – manioc – jachère, on obtient un système de production potentiel à quatre composantes procurant des revenus comparables et dont deux permettent d'atteindre le seuil de sortie de la pauvreté. Le système à quatre composantes est relativement exigeant en main-d'œuvre pour une seule famille de migrants. Il nécessite la participation des enfants,

possible dans le cadre d'une scolarité de type demi-journée de cours et demi-journée sur l'exploitation. Les grands-parents, s'ils sont encore présents, peuvent également pallier le manque de main-d'œuvre, sachant qu'ils apportent en plus leur retraite procurant un revenu d'appoint égal à celui d'une composante. Le manque de main-d'œuvre se traduit souvent par l'abandon progressif des cultures et la spécialisation dans l'élevage, un seul actif pouvant gérer sans difficulté un troupeau allaitant pouvant aller jusqu'à 80-100 vaches. Le processus a été très marqué au début des années 70 en raison de l'effondrement des prix des cultures pérennes. La double activité lait-viande exige au minimum deux personnes, généralement le mari et la femme.

Lorsque le sol le permet, la culture pérenne est une autre composante pouvant entrer dans le système de production des migrants. Au cours des trente dernières années, plusieurs plantes pérennes ont été testées sur les fronts pionniers amazoniens. Il semble que le cacao et le poivre, éventuellement le café donnent les meilleurs résultats à moyen et long terme. Prenons l'exemple de notre famille de migrants qui dispose de sols propices à la culture du cacao et qui décide d'en planter cinq hectares en deux après la culture sur brûlis. Au bout de 3-4 ans, une fois la plantation installée et en production, elle produira un revenu net d'environ 900-1000€/ha avec un prix actuel du cacao de 1,25€/kg. Les cinq hectares ha de cacao fourniront à eux-seuls un revenu égal à supérieur aux quatre autres composantes réunies, mais nécessiteront une main-d'œuvre qui n'est pas disponible sur l'exploitation à moins d'abandonner une ou plusieurs composantes. Par ailleurs, une chute du prix du cacao autour de 0,5-0,7€/kg annule l'intégralité du bénéfice d'une plantation allant jusqu'à coûter de l'argent pour le maintien de la plantation en état dans la perspective d'une future remontée du prix. La situation est identique avec le poivre et le café. D'où la réflexion d'un migrant débouchant sur la nécessité de diversifier les cultures pérennes, c'est-à-dire planter chaque année 100 pieds de cacao, 100 pieds de poivre et 100 pieds de café pour jouer sur les cycles respectifs, en espérant ne pas subir une chute simultanée des prix des trois productions comme cela est arrivé dans la première moitié des années 90. Les cultures pérennes constituent donc une alternative sérieuse dans la mesure où les conditions bioclimatiques s'y prêtent et en association avec d'autres composantes pour atténuer les variations importantes des prix.

Le modèle d'agriculture familiale diversifié tel qu'il est présenté doit être replacé dans son contexte et en particulier dans sa dynamique sociale, spatiale et temporelle. Une famille de migrants met entre 5 et 10 ans pour implanter un tel système sur une quarantaine d'hectares pris sur la forêt, lui procurant un revenu à peu près équivalent au double du seuil de pauvreté. Pour quelles raisons la famille s'arrêterait-elle à ce stade ? Ces premières dizaines d'hectares permettent de vivre correctement et d'accumuler ? Pourquoi ne pas investir l'épargne accumulée dans la mise en culture de nouvelles terres qui seront ultérieurement exploitées par les enfants ou par de la main-d'œuvre salariée embauchée à cet effet ? On touche ici du doigt toute la dynamique des fronts pionniers amazoniens. On rencontre ainsi quelques familles de simples migrants à peine au seuil de la pauvreté à leur arrivée sur la frontière agricole se retrouvant après deux ou trois décennies de croissance exponentielle à la tête de vastes domaines de plusieurs centaines d'hectares, voire de quelques milliers d'hectares, employant de la main-d'œuvre salariée, et voués à l'élevage bovin car cette l'activité présentant à la fois la meilleure garantie de revenu et la plus grande souplesse de gestion. Par ailleurs, pendant les 5-10 ans entre son arrivée sur le front et la constitution d'un petit capital, le prix de la terre a augmenté de manière significative. Il double en trois ans avec la construction

d'une voie d'accès carrossable. Il triple en cinq ans avec l'installation des premiers services publics, école et poste de santé. Il décuple en 10 ans avec l'intégration de la communauté dans un réseau péri-urbain. L'engouement pour l'élevage quelle que soit la région fait qu'une terre implantée en pâturage se vendra toujours à un meilleur prix qu'une terre en jachère ou en forêt. Il peut donc y avoir une stratégie foncière dans le choix de l'élevage. En ce qui concerne la déforestation, les pouvoirs publics brésiliens ont bien fixé dernièrement des normes telles que la nécessité de garder 50% puis 80% de la surface en forêt, ce qui globalement correspondrait à une surface foncière totale de 100-150ha pour les quelques dizaines d'hectares cultivés. En fait, la loi n'est absolument pas respectée et pas appliquée tout au moins pour l'agriculture familiale. De plus, même si elle se limite à la quarantaine d'hectares cultivés, quelles sont les autres opportunités pour les enfants que d'aller plus en avant coloniser de nouveaux écosystèmes forestiers et les transformer en terres agricoles participant ainsi à l'avancée du front pionnier. Enfin, face à la réussite de la grande majorité de migrants, de nouvelles migrations se mettent en place. Elles concernent les ouvriers agricoles et sans-terre ou néo-urbains récemment licenciés des autres régions du Brésil, qui tentent par une migration sur un front pionnier amazonien de sortir du cycle de la pauvreté. La notion de front pionnier est très liée au processus d'occupation et d'appropriation foncière par des peuples de migrants à la recherche de nouveaux espaces à coloniser. Une situation à un moment t ne signifie pas grand chose si elle n'est pas replacée dans une perspective de t-1 à t+1.

En conclusion, parallèlement à son poids économique à l'échelle régionale, nationale et continentale par les grands ranchs, l'élevage bovin apparaît comme une activité essentielle dans le processus d'accumulation de l'agriculture familiale du continent sud-américain, en particulier sur les fronts pionniers amazoniens, dernier grand espace à coloniser et vers lequel se dirigent les grands flux migratoires. L'élevage bovin s'appuie sur des filières bovines particulièrement efficaces maintenant un prix stable et rémunérateur, même si peu élevé, et surtout quelles que soient les conditions. Il s'appuie également sur des systèmes techniques simples et robustes adaptés aux diverses situations existantes. Relativement peu exigeant en main-d'œuvre et constituant une bonne épargne, l'élevage bovin se combine bien avec les autres activités agricoles, quelles soient de l'agriculture annuelle ou pérenne ou les deux réunies. Au cours de la dernière décennie, la production laitière s'est affirmée comme une nouvelle alternative des filières animales. L'élevage bovin sous ses diverses composantes apparaît donc comme une des alternatives à prendre en compte dans le cadre d'un plan de réduction de la pauvreté. Il semble que la communauté scientifique et les bailleurs de fonds commencent peu à peu à se rendre compte que l'élevage en Amazonie n'est pas seulement un outil de déforestation, de concentration foncière, de captation de financements publics et de blanchissement d'argent. Il permet à de nombreux petits colons de survivre les premières années de leur implantation sur la frontière agricole, puis d'accumuler et d'atteindre des conditions de vie décentes.

# Pauvres, protection et dynamiques pastorales au sahel

André BOURGEOT

Laboratoire d'Anthropologie Sociale, Collège de France,  
52 Rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris, France

**Résumé :** L'objectif principal de cet article vise à replacer la notion de pauvreté dans les logiques des systèmes politiques et économiques qui la génèrent, l'organisent et la gèrent. Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur une problématique holistique articulant trois types d'approches qui se combinent structurellement. L'approche anthropologique fondée sur des données ethnographiques puisées dans les sociétés touarègues, révèle l'absence de terme vernaculaire caractérisant le concept abstrait de « pauvreté ». En revanche, ces données soulignent l'existence de termes relatifs aux pauvres. Il en découle que les représentations de la pauvreté et des pauvres ressortissent davantage à l'absence de pouvoirs politiques et sociaux qu'à l'absence de capacités économiques. L'approche zootechnique vise à cerner un « seuil de pauvreté » fondé sur des indicateurs (taille des troupeaux ; tailles des familles ; conditions écologiques ; apports extérieurs, etc.), susceptible de cerner les capacités, pour un individu ou un groupe de pasteurs, d'assurer la reproduction sociale de l'économie domestique pastorale. L'approche juridique, ancrée dans le cas du Code Rural nigérien, critique le droit civiliste, ethnocentriste et applicable selon la Loi assortie de sanctions, et souligne l'importance des droits coutumiers et religieux qui sont  *négociables*  et qui incorporent les dynamiques internes spécifiques aux sociétés pastorales. La conclusion générale récuse les indicateurs de pauvreté avancés par la Banque mondiale qui est génératrice d'un modèle unique de développement qui obéit, avant tout, à ses propres logiques et finalités, au détriment des rationalités spécifiques à ces sociétés qui ne sont pas encore structurellement intégrées dans les lois du marché, dans le système dit « libéral ».

**Abstract :** The main goal of this study is to replace the poverty, an abstract concept, into the rationalities of its social, political and economical systems which deal with it, organise it and manage it. In this purpose, the author based his points of view on an holistic problematic articulating with three types of approaches which are structurally combined. An anthropological approach based upon ethnographical materials dealing with twareg societies. It appears that *Tamacheq* (Twareg language) hasn't an abstract vernacular term characterising *poverty* ; but, it has many terms for « *poor peoples* ». The author concludes that the representations of poverty and poor peoples belongs more to political and social poverty than their economical capacities. The zootechnical approach deals with « poverty line », based upon indicators (such as : size of herd ; size of families ; ecological conditions, output ; etc.), which be able to grasp the capacities of men, or pastoral group, to assure the social reproduction of the domestic pastoral economy. The juridical approach, dealing with nigerien Rural Code, criticizes a civilist right which one must be applied with or without penalties, and emphasizes the well-done customary rights and laws which are *negotiable*, incorporating into internal dynamics, specific to pastoral societies. The general conclusion refutes and objects to the poverty indicators issued from the World Bank, which one generates a sole development model, and obeys to its own rationality and its own purposes, instead of to take in consideration the specific rationalities of these pastoral societies which are not yet, structurally integrated in the market law.

Pauvreté ? Entre les pauvres de ma paroisse, de mon quartier, ceux de ma mosquée, ceux que je rencontre dans le métro, et le concept de pauvreté telle que la Banque mondiale le définit, quels liens peuvent-ils exister pour cerner ce concept fortement connoté par une approche ethnocentriste qui procède de la déferlante mondialisation ? Celle-ci renvoie à une conception, ou plus précisément à une vision économisiste de la pauvreté en omettant de souligner que c'est le système économique, pudiquement appelé « libéral » qui, dans ce cas, est générateur de pauvreté économique pour certains et d'enrichissement pour d'autres. Le système est cohérent. En effet, puisqu'il se veut économique, il entraîne une compréhension économisiste de la pauvreté.

Qu'en est-il de la pauvreté pour des sociétés qui ne sont pas encore structurellement intégrées dans l'économie de marché, mais qui sont, *de facto* ou *de jure*, confrontées directement ou indirectement, aux problèmes de privatisations ?

Pour appréhender cette problématique, je m'appuierai sur trois types d'approches qui se combinent et qui visent à une appréhension globale de la pauvreté au sein des sociétés pastorales. La notion sera donc traitée par une approche holistique qui permettra de souligner les spécificités des représentations que s'en font, par exemple, les sociétés touarègues, ainsi que les singularités des systèmes sociaux de la production. Ceux-ci évoluent en interactions avec les formes juridiques coutumières qui conditionnent l'accès aux ressources naturelles et leur utilisation, ainsi que les nouvelles formes génératrices de l'émergence d'un foncier pastoral régi (régenté ?) par des codes ruraux<sup>1</sup>.

## Approche anthropologique

Ce chapitre se limitera à mettre en évidence la polysémie des termes touaregs qui traitent de la pauvreté et de son contraire la richesse. Celle-ci s'exprime par trois termes principaux, à savoir :

- *éhéré* (pl. *ihérawen*) : il désigne à la fois un troupeau de petits ruminants dont la taille se situe entre 50-150 têtes, et les biens matériels (argent ; fortune). Le mot privilégie l'aspect matériel et quantitatif. Il exprime un état objectif.
- *elkher* (pl. *elkhiren*) : il recèle une signification plus morale et qualitative que matérielle. Il concerne le bienfait, le cadeau, le « bien », la paix et renvoie à des actions entre les hommes et recourt également à dieu.
- *tagergist* (pl. *tigergas*) : il nomme l'omoplate (os et chairs attenantes)<sup>2</sup>. Les Touaregs considèrent que cet os est le plus important du corps humain, à cause de sa superficie et du fait qu'il protège le cœur. Ce bouclier protecteur de la vie (avec tout ce qu'elle recèle) est une richesse. Cette allégorie<sup>3</sup> synthétise les deux signifiants précédents : elle incorpore les aspects quantitatif, qualitatif et physique de la richesse dont les éléments constitutifs sont isolables.

En revanche, la notion de pauvreté, plus polysémique, est davantage diluée dans l'ensemble des rapports sociaux et des valeurs morales qui animent cette société.

---

<sup>1</sup> Le Code rural nigérien servira d'exemple.

<sup>2</sup> L'os est pérenne et la chair consommable. On retrouve la symbolique de l'omoplate chez certains arabes bédouins qui, le 3<sup>e</sup> jour du mariage, perforent l'os dans le dessein d'exposer l'absence de virginité de la toute jeune mariée. Celle-ci peut alors être immédiatement répudiée.

<sup>3</sup> On notera que celle-ci n'est pas substantialiste car la moëlle épinière ne participe pas de leur conception de la richesse.

Tout comme la richesse, la pauvreté est un concept abstrait qui n'a pas d'équivalent en *Tamacheq* (Touareg) : il n'y a que des pauvres aux origines multiples.

Quatre termes serviront à la cerner :

- *talaqqé* (pl. *tchileqqawin*) : ce terme, fréquemment utilisé, incorpore plusieurs signifiants. Il désigne une personne (ou un groupe de personnes) démunie qui connaît des difficultés matérielles et sociales pour assurer sa survie alimentaire et son autonomie familiale. Il indique également une famille dont le chef est décédé ce qui place son épouse et leurs descendants dans une situation de *tchileqqawin* (pauvres).

Pour tenter de résoudre cette situation la famille sait pouvoir se reposer sur un réseau d'entraide (*tchighurad*) circonscrit par la parentèle touarègue bilatérale et masculine. Dans ce cas le couple « *tchighurad-tchileqqawin* » est solidaire et recèle une valeur centrale fortifiée par la notion de *ashek* (« code de l'honneur » ; pudeur ; code moral de comportement social<sup>4</sup>) qui doit s'appliquer tant à soi-même qu'à l'autre. En effet, un homme se doit de ne pas tomber dans la dépendance (protection) d'un autre, lequel se doit de ne pas laisser sombrer un parent dans la dépendance : c'est une éthique, une valeur subliminale et narcissique. A cette notion s'apparente celle de *tékéraket* (pl. *tikeroukad*) qui évoque un acte que l'on n'ose pas accomplir par respect (bienséance ; sentiment d'honneur), à l'égard de quelqu'un ; il s'inscrit dans un « code de conduite » relationnelle qui, lorsqu'il est transgressé, sème la honte.

Ces trois termes « *tchighurad-tchileqqawin-ashek* » constituent trois valeurs sociales, trois signifiants consubstantiels qui, dans la pratique sociale, entravent le passage à l'état de pauvreté en maintenant les liens parentaux et sociaux.

L'un, *tchighurad*, incarne la force<sup>5</sup> ; l'autre, *tchileqqawin*, la faiblesse et le troisième (sublimé), *ashek*, fait la synthèse des deux autres au nom de « code de l'honneur qui exprime la force d'un homme adulte pour résoudre la faiblesse dans l'honneur.

Tout autre est la signification de *talaqqé* dans ses connotations sociale, politique et générationnelle. En effet, le pauvre et la pauvreté englobe :

- Tous ceux qui ont un statut social de dépendants (tributaires ; affranchis ; artisans ; esclaves) ce qui caractérise un rapport politique au sein d'un système social et qui se démarque d'un rapport économique. En effet, un aristocrate (*amajegh* ; pl. *imajeghen*) peut être dans une situation de pauvreté matérielle et économique, tout en considérant ses sujets comme des « pauvres » (*tchileqqawin*). A ce rapport collectif s'ajoute la relation de protection davantage fondée sur la personne ou la parenté (épouse ; cadets ; familles démunies).

- Les personnes qui n'ont plus (ou pas encore) de « forces » : les vieillards, les enfants et les malades.

- Les femmes dans des situations marginales : les veuves et les femmes divorcées qui sont « chef de famille ». Ce dernier aspect souligne l'importance primordiale de

---

<sup>4</sup> Cette traduction est indicative.

<sup>5</sup> On remarquera que ce terme indique aussi, chez les agropasteurs Kel Owey, la prestation attribuée pour compenser la « force travail » déployée lors de travaux de jardinage ou autre.

l'homme. A cet égard, l'idéologie touarègue considère, logiquement, qu'un garçon est une « assurance » tandis qu'une fille est une « charge ».

Il apparaît ainsi que, par delà ces aspects normatifs, la représentation de la pauvreté et des pauvres chez les *Kel Tamacheq* (Touaregs) concerne la faiblesse et ressortit davantage à l'absence (ou la carence) de pouvoirs politiques et sociaux qu'à l'absence de capacités économiques.

Cette approche anthropologique de la pauvreté dans les sociétés touarègues où prévaut l'endogamie sociale tend à montrer qu'il n'existe pas de lien mécanique entre les inégalités sociales, de statut, la hiérarchie politique et la pauvreté. Sans sombrer dans une vision idéelle ou idéalisante, il existe encore, « en brousse », des phénomènes sociaux régulateurs qui maintiennent la socialisation. Ces phénomènes sont inhérents aux valeurs religieuses de l'islam, aux codes moraux de comportement, tel que par exemple, l'*ashek*.

En revanche, le développement des inégalités économiques ancrées dans l'essor de la production des cultures commerciales (pomme de terre, oignons, ails) chez les agropasteurs Touaregs Kel Owey du septentrion nigérien génère de la pauvreté et de l'enrichissement. Elle est fondée sur l'introduction de technologies nouvelles (moto-pompes, pesticides, engrais), sur l'extension pionnière des superficies cultivables qui conduisent quelquefois à transformer un puits pastoral en un puits maraîcher, sur la prolifération de la propriété privative ainsi que sur de nouveaux rapports au travail et à la main d'œuvre.

Cependant, dans la phase actuelle de ces mutations, les mécanismes de redistribution sont maintenus à travers, notamment, les « travaux communautaires » (les *gayas*), et les rituels religieux comme les *tchikutawin* (sg. *takoté*) qui s'apparentent à des aumônes collectives qui pérennisent les relations aux ancêtres. Ces pratiques socio-religieuses réactualisent la cohésion sociale, réactivent la solidarité autour du travail et des croyances communément partagées.

Sur la base de ces exemples, on peut en déduire que l'invariant qui caractériserait la pauvreté serait la faiblesse sociale, économique, parentale, politique et physique. La situation extrême s'exprimant par l'*echchil* (pl. *ichchilen*) Enfin, est pauvre celui qui, comme la terre stérile, ne féconde plus.

## **Analyse zootechnique**

D'une manière générale, la reproduction des systèmes sociaux de la production à dominante pastorale, se construit sur quatre grandes composantes :

– La structure des troupeaux selon les espèces, les sexes, les âges, qui conditionnent la composition et la taille du troupeau associée à la taille de la famille lesquelles sont sujettes à des variations sans le temps et selon les circonstances.

– La disponibilité en main d'œuvre (familiale ; parentale ; salariale ; contractuelle) nécessaire à l'utilisation des espèces animales (reproduction biologique ; commercialisation ; obligations sociales)



– La possibilité d’assurer la mobilité-flexibilité du cheptel fondée sur la recherche de consommation des ressources naturelles fortement soumises aux aléas climatiques, aux compétitions diverses entre pasteurs ainsi qu’entre pasteurs et agriculteurs ; aux conditions sociales d’accès aux ressources renouvelables (droits d’usage, du premier arrivé, de la soif ; préséance ; prééminence foncière) et aux prestations qui en découlent.

L’analyse de cette ossature permet d’évaluer l’état de groupes pastoraux. Elle tend à souligner que le système économique pastoral n’a pas d’autonomie car il est fortement imbriqué dans d’autres composantes (sociales ; religieuses ; écologiques)

En revanche, la taille et la structure du troupeau peuvent, d’une manière générale, procurer des données concrètes sur l’importance de l’élevage dans l’économie pastorale et plus particulièrement son influence dans l’économie familiale qui demeure l’unité d’observation la plus pertinente pour ce qui concerne la pauvreté.

Dans ces conditions, quels peuvent être les indicateurs socio-culturels, techniques et économiques de la pauvreté qui permettraient d’en cerner le seuil ?

La diversification des espèces animales dans la composition du troupeau peut être une stratégie de lutte contre l’appauvrissement car elle permet de répartir les risques et de valoriser les avantages inhérents à chaque espèce animale. *A contrario*, l’absence de diversification peut se traduire par une spécialisation de la production pastorale qui correspond, socialement, à deux situations opposées et donc à deux stratégies contraires. L’une révèle un enrichissement fondé sur l’élevage du gros bétail (bovins et camelins) facilement commercialisable. Elle implique une grande taille des troupeaux et nécessite une main d’œuvre importante. L’autre est marquée par un appauvrissement qui conduit à se spécialiser dans la production de petits ruminants (notamment les caprins) afin d’assurer la survie de l’unité familiale.

Cette dernière stratégie peut-elle permettre la reconstitution lente d’un troupeau de bovins visant à sortir de la pauvreté ? Compte tenu du taux d’échange entre les deux espèces, cette seule stratégie qui autoriserait à rétablir la viabilité pastorale semble difficile sans l’apport d’aides extérieures, quelle qu’en soit la nature. Il s’avère ainsi que les bovins assurent une fonction essentielle dans l’économie domestique et dans les processus d’enrichissement qui, toutefois, demeurent éphémères et fragiles.

Dans cette situation, la phase ultime qui pourrait caractériser la pauvreté serait alors une désocialisation de la famille restreinte qui ne serait plus en mesure

– De subvenir à ses besoins alimentaires et monétaires à cause d’un effectif de têtes de bétail commercialisable trop faible.

– D’honorer ses obligations sociales, religieuses (dons ; aumônes rituelles) et de reproduction familiale (pré-héritage et héritage pour former de nouvelles entités conjugales autonomes). Dans ces dernières circonstances, la main d’œuvre familiale devient un surplus car la composition équilibrée du troupeau (laitières ; reproductrices ; bêtes destinées à la vente) et sa taille devient trop insignifiante au regard de la main d’œuvre disponible.

– Compenser les carences alimentaires par le produit des activités de cueillette et de chasse qui sont souvent loin d’êtres négligeables

– De se reconverter dans des activités agricoles qui participent, paradoxalement, des stratégies pastorales, dans des contextes de pauvreté et de forclusion de la production sociale pastorale. Cette reconversion peut déboucher sur des situations de sédentarisation éphémère, temporaire ou durable, mais pas nécessairement irréversible, et/ou induire des nouvelles formes d’agropastoralisme. Celles-ci peuvent devenir un moyen pour éviter la pauvreté pastorale ou en sortir.

– D’assurer la réciprocité à travers les pratiques de solidarité qui pérennisent la cohésion sociale (prêts d’animaux ; confiage) et confirment l’appartenance à une communauté, tout en maintenant une dépendance entre les unités domestiques.

Les principes de redistribution (ou de réciprocité) dans les processus de circulation des animaux renvoient à une éthique sociale ancrée dans la réciprocité consubstantielle à la solidarité. Quand ces deux valeurs cardinales ne peuvent plus être réalisées, alors, l’entité famille-troupeau se désagrège dans un laps de temps difficile à estimer, et se trouve placée dans une situation de marginalité qui peut conduire à des processus d’exclusion sociale.

Cette situation extrême peut entraîner le départ de la famille vers d’autres lieux, d’autres espaces, d’autres territoires « extra parentaux » et participer à l’accroissement des bidonvilles urbains. On assiste là à une situation de forclusion sociale et économique qui peut s’inscrire dans l’irréversibilité. À l’inverse, le maintien de la famille sur ses espaces pastoraux habituels peut l’institutionnaliser dans la marginalité et la pérenniser dans une économie de disette.

D’une manière plus générale (et sans jugement de valeur), lorsque l’on assiste à l’impossibilité de reproduire les liens de dépendance (individuels ou collectifs) incluant les rapports de protection, il y a risque d’exclusion et matérialisation de la pauvreté.

Lorsque l’action humaine ne peut plus intégrer (ou agir) sur ces indicateurs, ils peuvent alors caractériser un « seuil de pauvreté ». Ils révèlent l’impossibilité pour des individus ou des groupes de pasteurs d’assurer la reproduction sociale de l’économie domestique pastorale.

## **Investigation juridique**

Ce chapitre abordera le problème du statut des terres pâturables et pâturées à travers la combinaison entre intérêts personnels (ou familiaux) et l’usufruit de biens communautaires<sup>6</sup> visant à la préservation-reproduction des ressources naturelles communes afin d’en éviter les processus de surexploitation.

---

<sup>6</sup> Cette expression se démarque de celle qui consiste à recourir à la notion de « biens publics » laquelle incorpore une obligation d’usage non exclusif et non négociable. Elle se différencie également de la notion de « biens collectifs » souvent connotée par celle de « collectivisation » et qui ne se réfère pas, implicitement, aux formes d’organisations sociales des communautés usagères de l’espace.

On soulignera qu'une des singularités des sociétés pastorales réside dans le fait que les espaces pâturés se définissent, entre autres, par l'appropriation des ressources naturelles selon des techniques et des savoirs particuliers, mis en œuvre par des êtres humains eux-mêmes soumis à des rapports sociaux et à des relations de parenté. L'appropriation communautaire (par la consommation) de ces ressources induit un contrôle social éphémère (le temps de cette consommation), régulier (cycliquement) ou circonstancié (retour sur les mêmes lieux). Dans le contexte actuel, un certain nombre de pasteurs et de spécialistes en développement prônent une privatisation des points d'eau, voire des pâturages qui leur sont structurellement associés. Cette approche n'est pas nouvelle. Elle s'appuie sur la déjà vieille théorie issue de la « Tragédie des communs »<sup>7</sup> pour laquelle la recherche de l'intérêt personnel immédiat est fondamentalement contradictoire à une gestion communautaire et rationnelle. En conséquence, un contrôle démographique doit s'imposer, y compris à l'échelle mondiale.

Cette théorie qui rappelle les analyses malthusiennes est constitutive d'un modèle qui se veut universel. Par-delà le « parachutage » conceptuel, cette « Tragédie » peut être tragique pour les pasteurs car elle nie leurs spécificités. En effet, il existe selon les cas, des relations informelles et coutumières de concertation entre les usagers appartenant à des communautés différentes, en matière d'accès aux ressources. Ces relations illustrent des formes de contrôles sociaux (non juridiques au sens du droit civiliste), sur un espace pâturable fortement conditionné par une diversité de points d'eau (eux-mêmes diversifiés dans leurs usages) régis par une juridiction particulière, c'est-à-dire :

- Les forages : propriété étatique considérée comme bien public au sens défini plus haut : ils génèrent un espace dégradé (quelquefois irréversible) et surexploité car perçu par les usagers comme un espace « hors contrôles sociaux locaux » et sur lequel ne peut s'exercer aucune autorité locale.

- Puits dits « traditionnels » pérennes : rôle du puisatier, des chefferies locales.

- Puits cimentés qui, selon les endroits, ont tendance à être considérés comme « bien public ».

- Mares temporaires ou pérennes perçues par les usagers comme des biens communautaires naturels.

- Puisards éphémères adaptés aux conditions saisonnières et utilisés comme biens communautaires quasiment naturels

- Fleuve : comme bien public (selon nos catégories juridiques) considéré comme un don généreux de dieu.

Ces six points d'eau sont structurellement complémentaires dans la définition sociale, écologique et économique d'un espace pâturable et pâturé. Il s'agit donc d'un espace dont la représentation et l'utilisation est foncièrement ouvert. Cette ouverture est inhérente aux dynamiques pastorales lesquelles sont flexibles, changeantes, et qui peuvent varier d'une année sur l'autre. Il en découle que cette flexibilité structurelle ne peut être enfermée dans une approche figée d'un droit civiliste qui exclut toute fluctuation. De surcroît, ce droit doit être appliqué sous peine de sanction, alors que la combinaison de plusieurs droits, renvoie à une

---

<sup>7</sup> Son fondateur en est le professeur de biologie Hardin

conception négociable incorporant les aspects informels car il n'y a pas d'autonomie du juridique. Celui-ci est imbriqué dans les relations sociales intra et extra communautaires.

À la différence des modes d'accès et de gestion d'un « espace public », cette négociation est porteuse de restriction consentie dans les conditions d'accès et d'utilisation des ressources naturelles et oblige à des concertations qui, il est vrai, peuvent prendre des formes de palabres. Mais mieux vaut la palabre que l'absence de communication. Dans les structures pastorales dites « traditionnelles », la pauvreté s'identifie à une situation où le pasteur n'a plus la capacité de négocier l'accès à ces ressources.

En revanche, la Loi est génératrice de privatisations et, en conséquence, d'exclusion potentielle qui aiguise les contradictions intra et extra communautaires. Elle transforme les négociations-palabres en négociations-marchandes au détriment des plus démunis, institutionnalisant ainsi la pauvreté et légitimant les rapports de domination sur un espace qui se fige.

Elle ne peut qu'engendrer des antagonismes et de la violence issus des droits exclusifs. À la différence de la Loi qui possède un caractère obligatoire, exécutoire et pénal, la coutume recèle un caractère socialement contraignant mais négociable.

### ***Qu'en est-il du Code rural nigérien ?***

Celui-ci semble accorder aux pasteurs une meilleure protection foncière en écartant d'une part une légalisation de droits formels de propriété et en leur reconnaissant d'autre part, des droits prioritaires (mais non exclusifs) d'accès aux ressources pastorales confirmés par la création de terroir d'attache. Ces deux aspects appellent quelques remarques.

Sur le plan juridique, qu'est-ce qu'un droit prioritaire ? Qui le définit ? Qui en détient et en confère la légitimité ? Quels sont les moyens légaux dont disposent les pasteurs pour faire respecter des droits d'usage prioritaires reconnus (mais non définis) qui vont s'exercer sur un « terroir d'attache » dont on ignore précisément ce qu'est la nature de cette attache. Quid de l'aire pastorale pâturable ?

Dans l'article 2 du décret, le terroir d'attache est caractérisé comme une « unité territoriale déterminée et reconnue par les coutumes et/ou les textes en vigueur, à l'intérieur de laquelle vit habituellement pendant la majeure partie de l'année des pasteurs, unité à laquelle ils restent attachés lorsqu'ils se déplacent que ce soit à l'occasion de la transhumance, du nomadisme ou des migrations. »

Sur le plan sémantique, on rappellera que le terme terroir désigne avant tout une étendue de terre limitée et considérée du point de vue de ses qualités et de ses possibilités agricoles. Il est souvent réservé à la partie d'un finage de village sédentaire consacrée à l'agriculture. Il implique une notion d'espace fixe, borné et façonné par l'homme qui l'exploite. C'est, aussi, un des éléments qui compose le paysage agraire.

Or, chez les pasteurs nomades, le rapport de l'homme à l'espace est médiatisé par l'animal : ce n'est pas l'homme qui façonne directement l'espace.

Par ailleurs, le terroir défini comme « unité territoriale » opère un glissement sémantique. En effet, le terroir est un concept géographique tandis que le territoire est une notion qui relève

du politique. La notion d'espace est suffisamment floue pour permettre justement la réalisation sociale de la production pastorale telle qu'elle a été définie plus haut.

Dans les sociétés hiérarchisées où prévaut l'endogamie sociale, comme chez les Touaregs par exemple, le passage de ce concept géographique à son signifiant politique transforme une prééminence foncière détenue par l'aristocratie autrefois guerrière, en une légalisation de la domination de ces groupes sur les dépendants (anciens tributaires, affranchis ou esclaves), et en légitimant *de facto* et *de jure* l'inégalité des rapports sociaux face à l'accès aux ressources naturelles.

Par ailleurs, le recours au terme « attache » induit une idée de sédentarisation. L'expression « terroir d'attache » incite ainsi à une fixation sur un territoire qui vise (volontairement ou non) à circonscrire les pasteurs nomades sur des espaces délimités sans pour autant leur donner la « propriété » du sol, donc, sans leur permettre d'y investir.

Sur le plan des représentations, le statut juridique des terroirs d'attache place la terre au centre de toutes les préoccupations. De ce fait, le code rural nigérien attise les convoitises et les compétitions autour des ressources foncières qui servent de support matériel et de cadre juridique à l'utilisation des ressources naturelles et singulièrement à l'eau.

Or, les sociétés pastorales ne s'intéressent pas essentiellement à la terre mais principalement à ce qu'elle recèle, c'est-à-dire ses ressources naturelles qui adhèrent au sol et à son environnement.

L'article 28 de ce Code stipule que la propriété du sol peut être reconnue à une communauté dont les activités nécessitent une « implantation fixe et pérenne ». Cette appréciation est en contradiction avec la nature et le système d'exploitation des ressources naturelles par les activités pastorales sujettes à de nombreux aléas. Une telle conception révèle la mise en œuvre de processus de sédentarisation dont la notion de terroir d'attache est porteuse car elle est déconnectée de l'ensemble d'un espace pastoral nécessaire à la réalisation d'un cycle annuel de la production pastorale.

Qu'advierait-il de la gestion d'un espace pastoral ou de terroir d'attache si certains individus, groupes lignagers ou communautés locales s'approprièrent des sites stratégiques en les occupant d'une manière « fixe et pérenne » ? Il s'ensuivrait inévitablement de violents conflits. Faudrait-il créer le conflit pour pouvoir le gérer, ou bien gérer l'espace d'une manière équitable et juste, afin précisément d'en éviter l'émergence ?

Ainsi, le législateur place les pasteurs dans des situations de précarité structurelle face aux agriculteurs, aux pouvoirs locaux et étatiques. Cette précarité ternit et entrave le développement de la viabilité pastorale et conduit, en définitive, à constater l'institutionnalisation d'une « pauvreté juridique » qui relègue les pasteurs aux marges sociales et économiques. Pourtant, ces sociétés qui, sur le plan historique et par-delà les crises qu'elles ont connues, ont montré leur apport aux richesses nationales, leurs contributions civilisationnelles et leurs capacités à satisfaire leurs besoins alimentaires domestiques et au-delà.

On ne peut enfermer les pasteurs et autres agropasteurs dans une unité géographiquement (ou administrativement) circonscrite. Les espaces pastoraux doivent être nécessairement ouverts et flexibles. De surcroît, on insistera sur le fait qu'il n'existe pas un pastoralisme mais des

pastoralismes combinés ou non à l'agriculture et, à leur suite, des fonciers pastoraux coutumiers qui gèrent le couple mobilité-flexibilité.

Cette approche qui souligne l'importance de la reconnaissance de la diversité s'inscrit à l'encontre de l'harmonisation des droits qui caractérise les conceptions étatiques.

Harmoniser, c'est emmurer le pastoralisme nomade dans un système foncier fermé ; c'est entraver la gestion des déséquilibres et lamener l'existence de pastoralismes différents au profit d'un seul modèle.

En résumé, le « terroir d'attache » est un principe limitant qui réduit le pastoralisme nomade au rayon d'action quotidien des vaches laitières autour du puits habituel.

Ce terme mal défini, mal interprété et sujet à caution, n'offre pas de réelles garanties aux pasteurs « attachés » à ce terroir auquel pourrait se substituer la notion de terrain. Celui-ci concerne une partie de la surface de la terre destinée à un usage particulier ; il ne recèle pas d'aptitudes agricoles. En y accolant le mot « parcours », on précise l'usage particulier du terrain. Il implique un déplacement ordonné, une itinérance et non pas une errance.

Quelle autre notion pourrait alors se substituer à celle de « terroir d'attache » ? Celle de terrain de parcours paraît être plus appropriée aux sociétés pastorales. En effet, si la terre confère un droit de culture, le terrain de parcours donne un droit de pâture, c'est-à-dire un droit d'exploitation (consommation) des ressources naturelles végétales, minérales et fauniques. Il constitue une unité socio-spatiale dont l'étendue est conditionnée par un cycle annuel de production pastorale, toutes activités, toutes saisons confondues.

En revanche, le terroir d'attache transforme un droit de pâture sur un terrain de parcours en un droit réel qui induit une transmission de droits détenus par les groupes sociaux les plus puissants. Cette transmission se métamorphosera, à terme, en titres fonciers qui permettront de refuser le droit de pâture, c'est-à-dire le droit de s'approprier les ressources naturelles par la consommation, et favoriseront l'exclusion, la marginalisation et les conflits intercommunautaires.

### ***Face à ces mutations et transformations, comment réorganiser le monde et l'espace pastoral ?***

Au concept de terrain de parcours, qui correspond aux dynamiques internes des sociétés pastorales, devrait être associé celui de domaine pastoral qui offre plus de garantie patrimoniale et d'appropriation que celui de terroir d'attache.

Les domaines pastoraux, dont la nature est juridictionnelle, constitueraient des espaces réservés à l'activité des pasteurs. Ils constitueraient des unités spatiales flexibles reconnues par les coutumes et/ou les textes en vigueur. Ils engloberaient les terrains de parcours et les terroirs d'attache.

En définitive, on peut considérer que dans un contexte d'extension de terre cultivable, de diminution des espaces pâturables, de désorganisation des différentes formes de transhumance et d'uniformisation de la législation du foncier pastoral, le couple interactif « mobilité-flexibilité », risque d'être amputé de ses dynamiques spécifiques.

Dans bien des cas, cette situation fait que ces dynamiques internes, et plus particulièrement la mobilité, ne permettent plus d'éviter des conflits grâce aux déplacements, à la fluidité et à la plasticité. À la mobilité qui organise la gestion rationnelle de l'espace, succède souvent une divagation irrationnelle des troupeaux qui devient source de conflits. Ces derniers sont en quelque sorte l'aboutissement d'une « chaîne opératoire » dont le principal maillon est l'amputation de la mobilité qui suscite, selon les cas, une divagation et/ou une concentration des troupeaux, génératrices de dégâts agricoles dans le premier cas et de surcharge dans le second.

Divagation et concentration s'inscrivent dans des conjonctures marquées par la raréfaction des ressources naturelles qui deviennent des enjeux de compétitions conflictuelles et parfois meurtrières. Elles témoignent de l'émergence d'un foncier pastoral conflictuel lié à l'essor démographique, à des besoins d'argent de plus en plus importants et au développement des cultures d'exportation. Ainsi, la compétition autour des ressources naturelles devient une compétition autour du foncier pastoral qui radicalise les divergences d'intérêt au sein même des sociétés pastorales et exacerbe les oppositions entre pasteurs et agriculteurs. Ces conflits revêtent rapidement un caractère ethnique voire raciste.

Sans être entré dans une analyse détaillée des différents articles qui constituent ce Code rural, on peut cependant avancer que, sur le plan juridique, les activités et les sociétés pastorales demeurent peu protégées. Elles subissent plus de contraintes (étatique ou autres) que de droits susceptibles de garantir leur maintien ou leur essor.

Il en découle une situation de pauvreté juridique dont les fondements résident dans une approche ambiguë, floue, réductrice et uniformisatrice des juridictions civilistes que recèle ce Code<sup>8</sup>

Sans considérer les droits coutumiers comme une panacée, le recours à ceux-ci permet le maintien de la diversité des droits. La coutume est du droit vivant, du droit toujours adapté, car il exprime dans ses règles orales, l'éthique du groupe à un moment donné. En fait, la coutume est une « règle au jour le jour » : elle n'anticipe pas sur l'avenir, mais elle est conditionnée par le passé qui est reconstruit et rendu vivant par les rites et les rituels qui, en définitive, légitiment et socialisent en permanence la coutume.

La reconnaissance juridique et sociale des mises en valeur spécifiques aux espaces occupés par les sociétés pastorales et/ou agropastorales permettrait de bâtir les fondements d'un patrimoine foncier pastoral inaliénable, garanti par les autorités étatiques et coutumières auxquelles seraient attribuées des fonctions d'arbitrage. Ce patrimoine particulier répondant à des intérêts généraux (ceux de la nation) pourrait conférer aux usagers (pasteurs ; transhumants ; agropasteurs) des droits et des obligations qu'il conviendrait d'appréhender et de définir en commun. Tels pourraient être les rôles et les fonctions assignés à la mise en œuvre des lois de décentralisation, procurer un contenu réel à la gestion participative exercée

---

<sup>8</sup> Cette analyse se limite au seul Code rural. Elle ne prend pas en compte les potentielles modifications du Code pastoral qui est actuellement (juillet 2003) en cours d'élaboration.

par les usagers et rééquilibrer les relations entre pasteurs et entre pasteurs et agriculteurs, les mettant ainsi au même niveau.

N'oublions pas que ces sociétés appartiennent au patrimoine mondial. Elles ont un rôle essentiel à jouer dans la préservation du patrimoine génétique végétal et animal dont le caractère indispensable devrait conduire à réhabiliter des espaces dégradés sous l'effet de multiples facteurs, et à restaurer la bio diversité.

Soulignons enfin qu'une reconnaissance officielle de la manière de vivre et des modes de produire pastoraux pourraient faire l'objet de débats à l'Assemblée nationale et figurer dans la Constitution.

On n'est rien quand on est pauvre.

Pour conclure les analyses qui précèdent, on notera que les indicateurs de pauvreté avancés par la Banque mondiale<sup>9</sup> ne permettent pas d'évaluer un « seuil de pauvreté » si l'on ne prend pas en compte le système social, économique, les techniques de production, les formes d'appropriation, les valeurs religieuses qui régissent le fonctionnement de ces sociétés.

Il existe encore, en quelle que sorte, une « économie morale » fondée sur des logiques spécifiques, qui ne sont pas assimilables à une économie dont les ressorts sont essentiellement marchands. En conséquence, il est légitime de s'interroger sur les valeurs explicatives et la validité opératoire des indicateurs émis par cet organisme bancaire qui oriente le développement mondial.

Faut-il générer la pauvreté pour la transformer en marchandise dans le dessein de l'éradiquer ?

## **Bibliographie**

Bary Silla, 1997. « Rapport de synthèse des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de pastoralisme : Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad », 39 p.

Boureima Dodo, 1997. « Le code rural nigérien, une expérience inéquitable de gestion des ressources naturelles » 1997 . 7 P.

Bourgeot A, 1995. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité et résistance*, Paris, Karthala, 544p/

Bourgeot A, 1999 (Sous la direction de). *Horizons nomades. Société, développement et démocratie*. Paris Karthala ; 491 p. (introduction : 7 : 51).

Bourgeot A, 2000. « L'eau dans les sociétés pastorales saharo-sahéliennes » in *De l'eau en Afrique à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle*. Université Senghor ; Alexandrie (Egypte) ; colloque international : 24-26 octobre 2 000 : 75-85

---

<sup>9</sup> Niveau de revenus ; consommation, satisfaction des besoins fondamentaux ; analphabétisme.



Clanet J.C., 1982. « L'insertion des aires pastorales dans les zones sédentaires du Tchad central » *Les Cahiers d'Outre-Mer* ; (139) : 205-227.

Foucauld Ch. de., 1951: *Dictionnaire touareg-français*. Imprimerie Nationale de France, 4 tomes.

Gado Boureima Alpha, 1996. « Le code rural au Niger : une réforme prometteuse, une application difficile » in *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique*, Paris, l'Harmattan : 120-133.

Lund Ch., 1996. « En attendant le Code rural au Niger : une réforme prometteuse, une application difficile » in *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique*, Paris, l'Harmattan : 120-133.

Magnant J.P., 1997. « Premières réflexions suite à une enquête sur le foncier pastoral », 11 p. Dactylogr.

Marty A., 1992. « Niger. Droit de l'eau en milieu pastoral » *Revue Histoire de Développement* : 6-10.

PRASET, 1995. « Atelier régional sur les systèmes traditionnels de gestion des ressources pastorales et l'harmonisation des règlements en matière de pastoralisme » Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales–Burkina Faso ; 75 p.

Thebaud Br., 2002. *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel (Peuls du iger oriental et du Yagha burkinabé)*, Paris, Karthala, 318p.